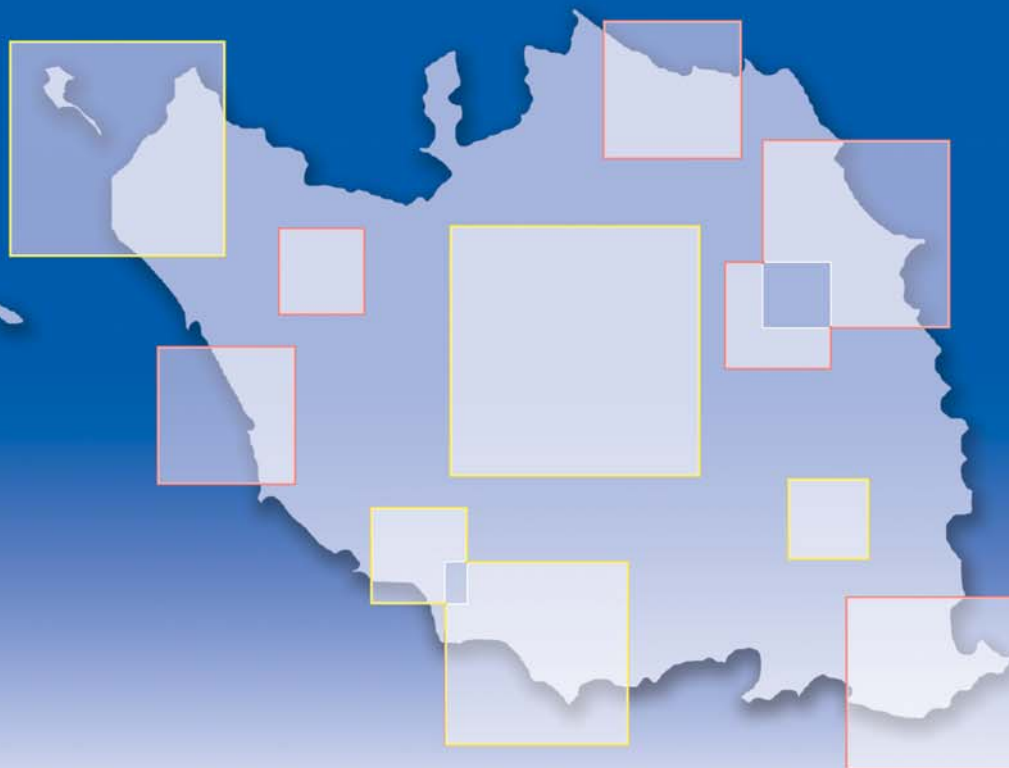


ATLAS de la Vendée



Observatoire Economique, Social
et Territorial de la Vendée



À
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Juillet 2004

ATLAS DE LA VENDEE

1^{ère} version
Juillet 2004

réalisé par l'équipe de l'O.E.S.T.V.

Christophe PARREAU - Julien MOREAU
Stéphanie EGRON - Amandine POUJADE-REY - Isabelle LE GOUX

sous la direction de

Jacques OUDIN
Président fondateur de l'O.E.S.T.V.

**L'Atlas de la Vendée est financé par
le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie**

en association avec le Crédit Mutuel Océan, le Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, la Caisse d'Epargne, la Banque Populaire Atlantique, le Crédit Maritime, la Chambre de Métiers de la Vendée, la Chambre des Notaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, EDF GDF Services Vendée et le Groupe CIC Banque CIO.

AVANT-PROPOS

L'Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée a commencé ses travaux en 1987 au sein du Comité d'Expansion Economique de la Vendée à la suite de l'ouvrage de Jacques OUDIN, paru en 1986, *Regards sur l'économie vendéenne*.

Depuis plus de 40 ans, l'exception vendéenne ne s'est jamais démentie et son dynamisme ne s'est jamais ralenti. Industrie, agriculture, tourisme, services : tous les secteurs se sont développés au prix de restructurations parfois lourdes et douloureuses, mais avec des résultats exceptionnels et, dans tous les cas, avec des gains positifs en terme d'emplois et de revenus.

Ce dynamisme n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat des vertus essentielles des vendéennes et des vendéens que sont l'esprit d'entreprise, la volonté, la réactivité et la solidarité.

Terre de dynamisme et d'équilibre, la Vendée mérite une observation détaillée, minutieuse et objective. Tel est l'objet de cet Atlas de la Vendée.

Cet ouvrage résulte de travaux engagés, depuis plusieurs années, dans le cadre conjoint du Comité d'Expansion Economique de la Vendée et de l'Observatoire Economique Départemental de la Vendée. Une base de données a donc été élaborée pour permettre l'analyse et le suivi du plus grand nombre de paramètres possibles. De nombreuses études ont été publiées par ces deux organismes.

Le Comité d'Expansion Economique de la Vendée a cessé ses activités le 31 décembre 2003 mais l'Observatoire a poursuivi ses missions en élargissant, à la demande de ses membres, ses champs de compétences et en enrichissant ses bases de données dans les domaines de l'économie, du social et du territorial.

Ces analyses sont d'autant plus nécessaires que la Vendée est confrontée, comme tous les autres départements de France, à des mutations importantes résultant des progrès techniques, de la compétitivité internationale, des évolutions sociales et de la restructuration de nos territoires.

La Vendée ne fait pas exception à ces changements et à ces mutations mais elle peut, toutefois, servir de référence par ses réussites.

Notre industrie a su créer des emplois quand la France en perdait. Notre agriculture a su diversifier ses productions. Notre artisanat s'est développé et le secteur de la construction est en expansion notable. Le commerce et le tourisme connaissent également des développements qui placent la Vendée dans les premières places des départements français.

Terre de dynamisme remarquable, la Vendée est également étonnante par son esprit de solidarité et par son équilibre social et territorial.

La solidarité sociale se mesure au nombre d'associations dénombrées dans notre département. Elle s'observe également dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie, où les chefs d'entreprise ont su agir collectivement et sont des partenaires actifs du développement territorial.

La Vendée a un génie particulier pour saisir les opportunités de développement : dès que la possibilité leur en a été offerte, les communes de Vendée se sont regroupées au sein d'établissements de coopération intercommunale. La Vendée a été solidaire pour le développement de ses infrastructures de transports, pour sa desserte en réseaux de "Haut débit" ou pour la multiplication des centres de formation.

Le Conseil Général a été, à cet égard, exemplaire pour l'impulsion et le soutien qu'il a su donner à l'ensemble de ces politiques.

Ce processus accéléré de développement n'a pas, pour autant, altéré l'équilibre profond de la Vendée.

Equilibre social qui fait que le département a un taux de chômage relativement faible et un écart de revenus très resserré.

Equilibre territorial avec une population rurale qui maintient sa place face à la population urbaine, avec une structure urbaine particulièrement bien répartie sur l'ensemble du département, avec une localisation relativement harmonieuse des activités économiques dans l'ensemble des cantons.

Forte de ses réussites, la Vendée ne doit pas pour autant mésestimer les dangers de la mondialisation et les menaces du choc démographique qu'elle ressent déjà avec un vieillissement accéléré de sa population.

L'observation des évolutions passées et celle de la situation actuelle doivent nous permettre de mieux discerner les tendances qui semblent se dessiner pour notre avenir à moyen terme.

Cet Atlas de la Vendée veut être le reflet de ces observations et de ces analyses.

Il doit être un outil de travail essentiel pour les décideurs économiques ou territoriaux, pour les responsables sociaux, pour les enseignants comme pour les élèves et les étudiants.

Il doit s'enrichir des observations et des remarques de chacun.

Il doit être un travail collectif au sein de l'Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée, association ouverte et pluraliste au service de la Vendée.

Jacques OUDIN

SOMMAIRE

<i>Avant - Propos</i>	<i>p. 3</i>
<i>Index des cantons et des communes de Vendée</i>	<i>p. 9</i>
1 – TERRITOIRES - Situation	p. 17
- La Vendée en France et en Europe - La Vendée dans l'Ouest français	
2 – TERRITOIRES - Structuration	p.19
- Structuration administrative - Coopération intercommunale - Les Pays en Vendée - Structuration urbaine	
3 - PAYSAGES ET ENVIRONNEMENT	p.25
- Les paysages vendéens - Les grandes lignes de la climatologie en Vendée - Les espaces naturels : inventaires écologiques et zonage Natura 2000 - L'eau en Vendée	
4 - RÉSEAUX	p.33
- Infrastructures de transport - Un développement considérable du réseau routier en Vendée depuis 20 ans - Les flux sur le réseau vendéen - Le réseau ferroviaire - Autres réseaux : Electricité et Gaz naturel	
5 - DÉMOGRAPHIE	p.39
- Indicateurs généraux - Population et densité de population en 1999 - Evolution de la population vendéenne depuis 1975 - Variations naturelles et soldes migratoires depuis 1975 - Structure par âge - Un vieillissement marqué de la population vendéenne - Projections : vers une accélération du vieillissement de la population	
6 - MÉNAGES	p.47
- Evolution du nombre de ménages depuis 1982 - Structure des ménages vendéens	
7 - MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES	p.49
- Provenance / destination par département entre 90 et 99 - Flux et structure par âge des migrants - Structure des migrants selon le statut d'activité - Structure des migrants selon le secteur d'activité	

8 - LOGEMENTS	p.53
<ul style="list-style-type: none">- Les caractéristiques et évolutions du parc de logements en Vendée- Les résidences principales- Les résidences secondaires- Dynamique récente et situation du logement en Vendée	
9 - EMPLOI – CHÔMAGE	p.59
<ul style="list-style-type: none">- La population active au lieu de résidence et son évolution- Les pôles d'emplois vendéens- Le chômage en Vendée	
10 - ACTIVITES	p.65
<ul style="list-style-type: none">- Effectifs salariés et entreprises : présentation, localisation et évolution	
- Agriculture	p.67
<ul style="list-style-type: none">- Les exploitants et les co-exploitants agricoles en Vendée- Le revenu du travail et le prix des terres- Les exploitations agricoles (statuts - superficies)- Les productions : une spécialisation et une différenciation du territoire- Le défi d'une meilleure prise en compte de l'environnement	
- Pêche	p.77
<ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux de la pêche en Vendée : les hommes, la ressource et la flotille	
- Industrie	p.79
<ul style="list-style-type: none">- Les entreprises industrielles : évolution et localisation- La population active industrielle- Les grands secteurs de l'industrie vendéenne- Les entreprises vendéennes et l'international	
- Construction	p.83
<ul style="list-style-type: none">- Les entreprises et les emplois : localisation et évolution	
- Commerce	p.84
<ul style="list-style-type: none">- Entreprises, densité commerciale, emplois salariés- Les marchés et les halles- Le chiffre d'affaires du commerce vendéen	
- Services	p.87
<ul style="list-style-type: none">- Les entreprises et les emplois : localisation et évolution	

- Artisanat	p.88
- L'artisanat en Vendée	
- Création - reprise d'entreprises artisanales en Vendée	
- Problématique de la transmission d'entreprises	
- Tourisme	p.93
- Capacités d'accueil totales en 2003	
- Accueil marchand : campings, hôtels, meublés et villages vacances	
- Plaisance	p.95
- Capacité des ports de plaisance vendéens en 2004	
- Degré de saturation des ports de plaisance vendéens en 2004	
11 - ENSEIGNEMENT - EDUCATION	p.97
- L'enseignement du premier degré : effectifs et évolution	
- L'enseignement secondaire	
- L'enseignement supérieur	
- Les navettes domicile-études	
12 - SANTE ET SOCIAL	p.105
- Capacités d'accueil dans les établissements pour personnes handicapées	
- Capacités d'accueil dans les établissements pour personnes âgées	
- Capacités d'accueil dans les établissements d'hébergement et de réinsertion sociale	
- Capacités d'accueil dans les établissements de santé	
- Densité médicale et professionnels de santé	
13 - REVENUS DES MENAGES	p.109
- Evolution du revenu moyen des foyers fiscaux vendéens	
- Géographie des revenus en Vendée	
- Part des RMistes dans la population active	
14 - RESSOURCES FISCALES DES COLLECTIVITES LOCALES	p.113
- Potentiel fiscal des communes vendéennes en 2002	
- Bases des 4 taxes locales	

Cantons et communes de Vendée

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km ²)	Densité (nbre hab/km ²)
Beauvoir sur Mer	Beauvoir sur Mer	3 399	35,2	97
	Bouin	2 242	51,3	44
	St Gervais	1 648	41,9	39
	St Urbain	770	16,4	47
Chaillé les Marais	Chaillé les Marais	1 599	40,0	40
	Champagné les Marais	1 327	49,8	27
	La Taillée	436	11,6	38
	Le Gué de Velluire	467	12,8	36
	L'Ile d'Elle	1 359	19,1	71
	Moreilles	219	19,7	11
	Puyravault	531	17,1	31
	Ste Radegonde des Noyers	704	31,1	23
	Vouillé les Marais	529	9,1	58
Challans	Bois de Cené	1 263	41,9	30
	Challans	16 132	64,8	249
	Châteauneuf	527	15,9	33
	Froidfond	929	21,5	43
	La Garnache	3 576	59,5	60
	Sallertaine	2 235	49,5	45
Chantonay	Bournezeau	2 439	60,5	40
	Chantonay	7 541	82,9	91
	Rochetrejoux	736	10,9	67
	Sigournais	807	18,3	44
	St Germain de Prinçay	1 368	24,3	56
	St Hilaire le Vouhis	763	28,9	26
	St Prouant	1 305	12,9	101
	St Vincent Sterlanges	607	4,5	136
Fontenay le Comte	Auzay	522	13,8	38
	Chaix	422	7,4	57
	Fontaines	870	10,6	82
	Fontenay le Comte	13 792	34,1	405
	Le Langon	1 010	23,7	43
	Le Poiré sur Velluire	633	17,0	37
	Longèves	910	11,7	78
	L'Orbrie	774	9,6	80
	Montreuil	644	12,0	54
	Pissotte	1 101	12,0	92
	Velluire	508	9,5	53

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km²)	Densité (nbre hab/km²)
La Chataigneraie	Antigny	1 127	22,2	51
	Bazoges en Pareds	1 053	33,8	31
	Breuil Barret	694	14,7	47
	Cezais	267	12,2	22
	Cheffois	821	18,6	44
	La Chapelle aux Lys	279	10,6	26
	La Châtaigneraie	2 762	7,9	348
	La Tardière	1 182	20,5	58
	Loge Fougereuse	369	10,4	36
	Marillet	102	4,3	24
	Menomblet	652	21,0	31
	Mouilleron en Pareds	1 177	20,0	59
	St Germain l'Aiguiller	309	8,4	37
	St Hilaire de Voust	638	18,9	34
	St Maurice des Noues	572	21,4	27
	St Maurice le Girard	532	11,4	47
	St Pierre du Chemin	1 404	29,7	47
	St Sulpice en Pareds	381	13,3	29
	Thouarsais Bouildroux	643	17,4	37
Vouvant	867	20,2	43	
La Mothe Achard	Beaulieu sous la Roche	1 727	25,5	68
	La Chapelle Achard	1 009	21,6	47
	La Chapelle Hermier	560	17,9	31
	La Mothe Achard	2 050	8,7	235
	Landeronde	1 817	18,0	101
	Le Girouard	530	25,1	21
	Martinet	604	18,1	33
	Nieul le Dolent	1 855	27,5	67
	St Georges de Pointindoux	1 129	15,4	73
	St Julien des Landes	1 105	28,3	39
	St Mathurin	1 256	23,5	53
	Ste Flaive des Loups	1 579	36,1	44
La Roche sur Yon	Aubigny	2 329	25,8	90
	Chaillé sous les Ormeaux	1 018	17,5	58
	Fougeré	841	26,9	31
	La Chaize le Vicomte	2 443	49,5	49
	La Roche sur Yon	49 262	87,5	560
	Le Tablier	468	9,3	51
	Les Clouzeaux	2 107	26,5	80
	Mouilleron le Captif	3 493	19,7	177
	Nesmy	1 976	24,5	81
	St Florent des Bois	2 364	36,8	64
	Thorigny	881	32,2	27
Venansault	3 527	44,5	79	

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km ²)	Densité (nbre hab/km ²)
Le Poiré sur Vie	Aizenay	6 095	81,1	75
	Beaufou	907	29,1	31
	Belleville sur Vie	2 969	15,2	196
	La Genétouze	1 393	13,1	106
	Le Poiré sur Vie	5 786	71,9	80
	Les Lucs sur Boulogne	2 702	53,2	51
	Saligny	1 185	23,4	51
	St Denis la Chevasse	1 665	39,5	42
Les Essarts	Boulogne	547	12,2	45
	Dompierre sur Yon	3 191	33,6	95
	La Ferrière	3 948	47,2	84
	La Merlatière	646	14,9	43
	Les Essarts	4 186	56,2	74
	L'Oie	835	14,1	59
	St Martin des Noyers	2 003	41,7	48
	Ste Cécile	1 219	32,7	37
	Ste Florence	857	17,1	50
Les Herbiers	Beaurepaire	1 551	24,2	64
	Les Epesses	2 110	31,3	67
	Les Herbiers	13 932	88,8	157
	Mesnard la Barotière	891	11,8	75
	Mouchamps	2 443	55,0	44
	St Mars la Réorthe	760	9,3	82
	St Paul en Pareds	926	12,3	75
	Vendrennes	1 071	16,9	63
Les Sables d'Olonne	Château d'Olonne	12 908	31,2	413
	Les Sables d'Olonne	15 532	8,8	1759
	L'Ile d'Olonne	1 820	19,2	95
	Olonne sur Mer	10 060	45,6	221
	Ste Foy	1 357	15,6	87
	Vairé	1 002	28,1	36
L'Hermenault	Bourneau	623	16,4	38
	L'Hermenault	843	11,4	74
	Marsais Ste Radegonde	480	14,8	32
	Mouzeuil St Martin	1 101	25,9	43
	Nalliers	1 880	33,6	56
	Pétosse	444	15,9	28
	Pouillé	502	17,5	29
	Sérigné	928	18,7	50
	St Cyr des Gâts	464	21,1	22
	St Laurent de la Salle	345	19,2	18
	St Martin des Fontaines	206	5,6	37
	St Valérien	444	14,3	31

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km ²)	Densité (nbre hab/km ²)
L'Île d'Yeu	L'Île d'Yeu	4 788	23,3	205
Luçon	Chasnais	480	10,8	45
	Grues	758	47,2	16
	L'Aiguillon sur Mer	2 206	8,7	252
	Lairoux	532	13,2	40
	Les Magnils Reigniers	1 395	18,0	78
	Luçon	9 311	31,5	295
	St Denis du Payré	338	16,2	21
	St Michel en l'Herm	1 931	54,8	35
	Ste Gemme la Plaine	1 574	35,5	44
	Triaize	956	58,8	16
Maillezais	Benet	3 202	50,0	64
	Bouillé Courdault	435	9,7	45
	Damvix	705	11,7	60
	Doix	793	13,3	60
	Le Mazeau	439	8,2	53
	Liez	225	8,4	27
	Maillé	689	17,7	39
	Maillezais	934	20,3	46
	St Pierre le Vieux	881	23,2	38
	St Sigismond	365	10,5	35
	Vix	1 572	28,5	55
Mareuil sur Lay Dissais	Bessay	337	10,8	31
	Château Guibert	1 107	35,2	32
	Corpe	724	17,1	42
	La Bretonnière	442	13,2	33
	La Claye	46	3,3	14
	La Couture	161	7,0	23
	Les Pineaux	448	17,4	26
	Mareuil sur Lay Dissais	2 277	25,7	89
	Moutiers sur le Lay	541	18,3	30
	Péault	430	9,1	47
	Rosnay	427	14,1	30
Ste Pexine	217	15,8	14	
Montaigu	Boufféré	1 766	16,6	107
	Cugand	2 776	13,5	206
	La Bernardière	1 172	14,3	82
	La Boissière de Montaigu	1 568	29,1	54
	La Bruffière	3 101	40,4	77
	La Guyonnière	2 343	22,8	103
	Montaigu	4 708	3,0	1554
	St Georges de Montaigu	3 176	33,6	94
	St Hilaire de Loulay	3 569	40,6	88
Treize Septiers	2 372	21,8	109	

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km ²)	Densité (nbre hab/km ²)
Mortagne sur Sèvre	Chambretaud	1 275	16,1	79
	La Gaubretière	2 571	30,3	85
	La Verrie	3 539	43,1	82
	Les Landes Genusson	1 986	31,3	63
	Mallièvre	268	0,2	1340
	Mortagne sur Sèvre	5 938	21,9	271
	St Aubin des Ormeaux	1 150	12,6	91
	St Laurent sur Sèvre	3 307	15,8	209
	St Malo du Bois	1 189	14,3	83
	St Martin des Tilleuls	758	14,0	54
	Tiffauges	1 328	9,9	134
	Treize Vents	956	19,1	50
Moutiers les Mauxfaits	Angles	1 582	34,3	46
	Curzon	356	5,9	60
	La Boissière des Landes	1 083	23,7	46
	La Faute sur Mer	905	6,9	130
	La Jonchère	296	11,5	26
	La Tranche sur Mer	2 510	17,6	142
	Le Champ St Père	1 316	24,7	53
	Le Givre	273	12,4	22
	Moutiers les Mauxfaits	1 419	9,2	154
	St Avaugourd des Landes	656	20,9	31
	St Benoist sur Mer	319	15,5	21
	St Cyr en Talmondais	301	13,9	22
	St Vincent sur Graon	1 061	48,8	22
Noirmoutier en l'île	Barbâtre	1 420	12,5	114
	La Guérinière	1 486	7,8	190
	L'Epine	1 685	9,0	188
	Noirmoutier en l'île	5 001	19,6	254
Palluau	Apremont	1 119	29,7	38
	Falleron	1 099	28,6	38
	Grand'Landes	381	20,5	19
	La Chapelle Palluau	686	13,0	53
	Maché	1 094	18,1	60
	Palluau	659	7,4	89
	St Christophe du Lignerou	1 630	42,4	38
	St Etienne du Bois	1 451	29,4	49
	St Paul Mont Penit	488	16,6	29

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km ²)	Densité (nbre hab/km ²)
Pouzauges	Chavagnes les Redoux	735	13,3	55
	La Flocellière	1 842	29,2	63
	La Meilleraie Tillay	1 499	20,1	74
	La Pommeraie sur Sèvre	933	15,6	60
	Le Boupère	2 764	43,5	64
	Les Chatelliers Châteaumur	682	18,1	38
	Monsireigne	740	20,5	36
	Montournais	1 714	29,1	59
	Pouzauges	5 385	36,7	147
	Réaumur	746	22,1	34
	St Mesmin	1 747	26,3	66
	St Michel Mont Mercure	1 729	25,8	67
	Tallud Ste Gemme	376	18,6	20
Rocheservière	L'Herbergement	1 896	16,8	113
	Mormaison	853	15,4	55
	Rocheservière	2 241	28,2	80
	St André Treize Voies	952	19,0	50
	St Philbert de Bouaine	2 255	50,2	45
	St Sulpice le Verdon	609	14,1	43
St Fulgent	Bazoges en Pailers	844	11,5	74
	Chauché	1 926	42,0	46
	Chavagnes en Pailers	2 963	40,6	73
	La Copechagnière	672	9,7	69
	La Rabatelière	689	8,3	83
	Les Brouzils	2 031	41,3	49
	St André Goule d'Oie	1 307	20,2	65
	St Fulgent	3 077	36,8	84
St Gilles Croix de Vie	Brem sur Mer	2 054	15,9	130
	Brétignolles sur Mer	2 686	27,3	98
	Coex	2 418	39,6	61
	Commequiers	2 297	40,3	57
	Givrand	1 309	11,7	112
	La Chaize Giraud	597	2,7	220
	L'Aiguillon sur Vie	1 109	23,2	48
	Landevieille	791	13,6	58
	Le Fenouiller	3 213	17,8	180
	Notre Dame de Riez	1 211	14,6	83
	St Gilles Croix de Vie	6 797	10,3	663
	St Hilaire de Riez	8 761	48,9	179
	St Maixent sur Vie	515	10,7	48
	St Révérend	910	15,8	58

CANTONS	COMMUNES	Population RGP 1999	Superficie (en km ²)	Densité (nbre hab/km ²)
St Hilaire des Loges	Faymoreau	267	11,0	24
	Foussais Payré	1 192	34,4	35
	Mervent	1 059	22,2	48
	Nieul sur l'Autise	985	22,6	44
	Oulmes	639	9,3	69
	Puy de Serre	320	13,8	23
	St Hilaire des Loges	1 840	35,2	52
	St Martin de Fraigneau	787	13,6	58
	St Michel le Cloucq	1 206	17,7	68
	Xanton Chassenon	651	19,2	34
St Jean de Monts	La Barre de Monts	1 810	27,8	65
	Le Perrier	1 506	33,2	45
	Notre Dame de Monts	1 528	20,6	74
	Soullans	3 425	41,1	83
	St Jean de Monts	6 886	61,7	112
Ste Hermine	La Caillère St Hilaire	1 080	15,3	71
	La Chapelle Themer	335	15,1	22
	La Jaudonnière	545	8,3	66
	La Réorthie	817	23,9	34
	St Aubin la Plaine	304	11,6	26
	St Etienne de Brillouet	372	18,9	20
	St Jean de Beugné	417	13,4	31
	St Juire Champgillon	447	20,8	22
	St Martin Lars en Ste Hermine	403	18,8	21
	Ste Hermine	2 256	34,5	65
	Thiré	418	11,6	36
Talmont St Hilaire	Avrillé	1 008	25,0	40
	Grosbreuil	1 257	36,3	35
	Jard sur Mer	2 235	16,6	135
	Le Bernard	623	27,4	23
	Le Poiroux	621	25,4	24
	Longeville sur Mer	1 962	38,1	52
	St Hilaire la Forêt	423	10,9	39
	St Vincent sur Jard	871	14,7	59
	Talmont St Hilaire	5 363	89,5	60

TERRITOIRES - Situation

La Vendée au sein des périphéries atlantiques de l'Europe



La Vendée : une périphérie "bleue" et "verte" de l'Europe

Le département de la Vendée se situe au coeur de l'Arc Atlantique, espace des périphéries occidentales de l'Europe réunissant une trentaine de régions du Nord de l'Ecosse au Sud de la Péninsule ibérique.

Le territoire vendéen se définit par son appartenance à un monde atlantique dual caractérisé d'une part, par le fait littoral et maritime (l'Arc bleu) et d'autre part, par une agriculture et une agro-industrie puissantes (l'Arc vert).

La Vendée constitue, avec la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe, l'un des cinq départements de la région des Pays de la Loire.

Cette dernière est la cinquième région française par la population (3,222 millions d'habitants en 1999), la deuxième pour les productions agricoles, la quatrième région industrielle ou encore, la troisième région touristique pour les courts séjours.

Les Pays de la Loire, à l'image des autres régions littorales de la France, exercent aujourd'hui un attrait réel sur les populations grâce à un cadre de vie de qualité et une économie en phase de diversification, particulièrement dans le secteur tertiaire.

Un territoire désormais désenclavé

Eloignée de par sa situation géographique des principaux flux économiques et décisionnels centrés sur la dorsale européenne (position périphérique encore accentuée avec l'ouverture à l'Est de l'Europe), la Vendée a néanmoins réalisé son désenclavement au cours des années 1990 à 2000. Le département bénéficie aujourd'hui d'infrastructures performantes le reliant au reste du réseau régional et national.

La Vendée est traversée aujourd'hui par deux autoroutes :

- sur l'axe nord-sud, par l'autoroute A83 qui relie Nantes à Niort.

- sur l'axe est-ouest, par l'autoroute A87 qui reliera Angers à la Roche-sur-Yon début 2005 (actuellement, l'A87 s'arrête aux Essarts).

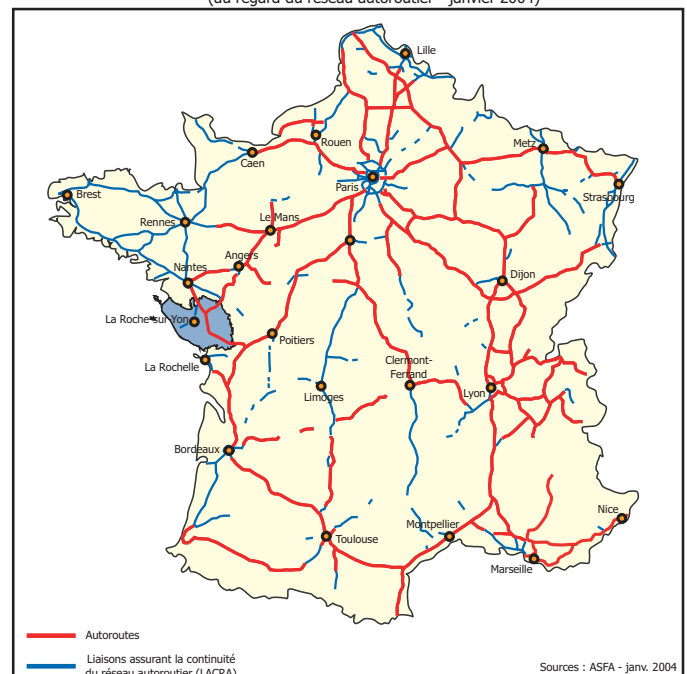
A l'horizon 2010, une troisième autoroute, l'A831, reliera Fontenay-le-Comte la Rochefort.

Parallèlement au réseau autoroutier, la Vendée a progressivement densifié son réseau infradépartemental de 2x2 voies afin de favoriser les déplacements entre les principaux pôles de son territoire.

Ce désenclavement est complété par les liaisons ferroviaires qu'il s'agisse des liaisons inter-régionales en direction des principales villes des Pays de la Loire ou des liaisons nationales (notamment vers Paris désormais à 3 heures de La Roche-sur-Yon via la ligne assurée par le TGV Atlantique).

La Vendée dans le territoire français

(au regard du réseau autoroutier - janvier 2004)



Sources : ASFA - janv. 2004

La Vendée dans l'Ouest français

Liaisons interrégionales



TERRITOIRES - Structuration

Structuration administrative : arrondissements, cantons et communes de Vendée



La structuration administrative du territoire vendéen s'appuie sur :

- 3 arrondissements :

- > La Roche-sur-Yon - Préfecture - (10 cantons, 92 communes)
- > Les Sables d'Olonne - Sous-Préfecture - (11 cantons, 82 communes)
- > Fontenay-le-Comte - Sous-Préfecture - (9 cantons, 107 communes)

- 30 cantons

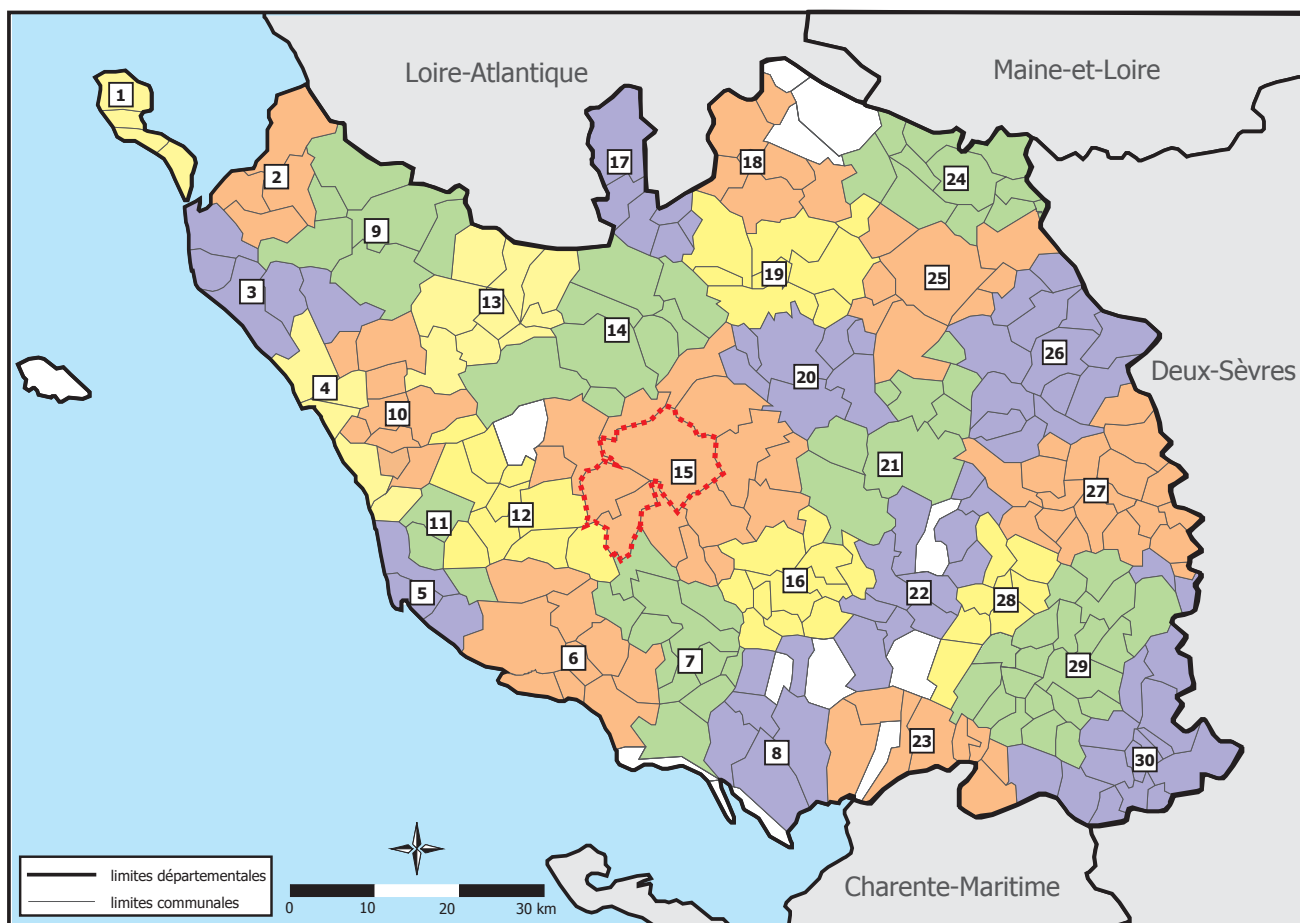
- 282 communes

La structuration administrative des départements de la région des Pays de la Loire

	Nbre de communes	Nbre de cantons	Superficie en km ²	Population 1999	Densité
Loire-Atlantique	221	53	6 815	1 134 266	166
Maine-et-Loire	364	41	7 166	732 942	102
Mayenne	261	29	5 175	285 338	55
Sarthe	375	36	6 206	529 851	85
Vendée	282	30	6 720	539 664	80

Source : INSEE - RGP 1999

Communautés de communes en Vendée au 1er janvier 2004



- | | |
|--|---|
| 1 Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier | 16 Communauté de communes du Mareuilais |
| 2 Communauté de communes du Marais Breton Nord | 17 Communauté de communes du Canton de Rocheservière |
| 3 Communauté de communes Océan - Marais de Monts | 18 Communauté de communes de Montaigu |
| 4 Communauté de communes Côte de Lumière | 19 Communauté de communes du Canton de St Fulgent |
| 5 Communauté de communes des Olonnes | 20 Communauté de communes du Pays des Essarts |
| 6 Communauté de communes du Talmondaïs | 21 Communauté de communes des Deux Lays |
| 7 Communauté de communes du Pays Moutierrois | 22 Communauté de communes du Pays de Ste Hermine |
| 8 Communauté de communes du Pays Né de la Mer | 23 Communauté de communes des Isles du Marais Poitevin |
| 9 Communauté de communes Marais et Bocage | 24 Communauté de communes du Canton de Mortagne |
| 10 Atlančia Communauté de communes des vals de la Vie et du Jaunays | 25 Communauté de communes du Pays des Herbiers |
| 11 Communauté de communes de l'Auzance et de la Vertonne | 26 Communauté de communes du Pays de Pouzauges |
| 12 Communauté de communes du Pays des Achards | 27 Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie |
| 13 Communauté de communes du Pays de Palluau | 28 Communauté de communes du Pays de l'Hermenault |
| 14 Communauté de communes de Vie et Boulogne | 29 Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte |
| 15 Communauté de communes du Pays Yonnais | 30 Communauté de communes Vendée - Sèvre - Autise |
- Future communauté d'agglomération regroupant La Roche-sur-Yon, Aubigny et Les Clouzeaux

L'intercommunalité en Vendée

Depuis la loi du 12 juillet 1999 relative à la simplification et au renforcement de l'intercommunalité, la dynamique de coopération intercommunale s'est accélérée en France où désormais 81% des communes (et 81% de la population) appartiennent à des communautés de communes, d'agglomération ou des communautés urbaines.

En Vendée, plus de 95 % des communes (269 sur 282) sont regroupées en 30 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

La taille moyenne des EPCI vendéens est de 9,4 communes contre 13 à l'échelle française. Notons cependant de larges disparités entre les plus petits (3 communes pour la communauté de communes des

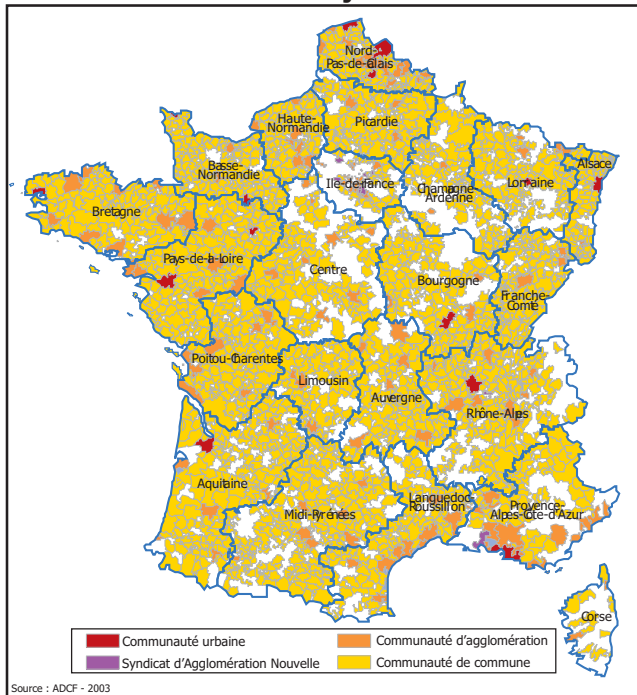
Olonnes et celle de l'Auzance et Vertonne) et les plus vastes (C.C. du Pays de Fontenay-le-Comte et C.C. du Pays de la Châtaigneraie regroupant respectivement 20 et 19 communes).

En terme de population, la taille moyenne des EPCI en vendée s'élève à 17 000 habitants contre 20 300 en France. Là encore, le spectre est assez large puisque les communautés de communes les moins peuplées, Auzance et Vertonne et Pays de l'Hermenault, rassemblent un peu plus de 4 000 habitants tandis que les plus peuplées, Pays Yonnais et C.C. des Olonnes, s'affichent respectivement à près de 80 000 et de 40 000 habitants.

L'intégration progressive de l'intercommunalité en Vendée se traduit aujourd'hui d'une part, par la disparition des enclaves et des discontinuités et d'autre part, par un certain nombre de réflexions sur l'évolution du statut des communautés de communes les plus peuplées susceptibles d'être transformées en communauté d'agglomération.

A cet égard, au sein de la communauté de communes du Pays Yonnais, les communes de la Roche-sur-Yon, des Clouzeaux et d'Aubigny ont annoncé, en juin 2004, leur souhait de sortir de la structure actuelle afin de s'associer au sein d'une future communauté d'agglomération.

EPCI au 1er janvier 2003



Développement des compétences

Conçus comme des outils de développement et d'aménagement de l'espace, les EPCI ont su largement diversifier leurs champs de compétences. Ainsi, à côté des compétences obligatoires de développement économique et d'aménagement de l'espace, l'ensemble des EPCI vendéens ont développé des actions dans les domaines de l'habitat, du logement, des équipements culturels, sportifs, sociaux... Par ailleurs, il est également intéressant de souligner une évolution générale marquée par une forte augmentation des compétences techniques (eau, voirie, déchets).

En Vendée, les compétences optionnelles concernent principalement quatre domaines et se répartissent de la façon suivante dans les 30 communautés de communes :

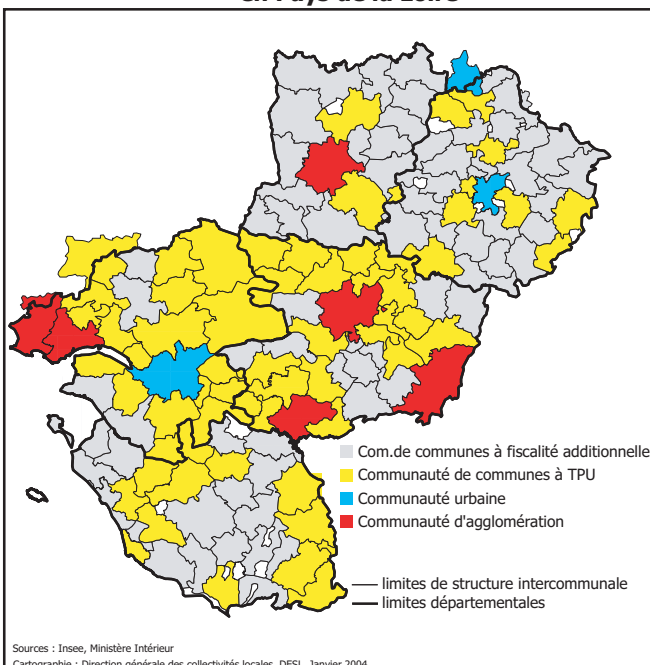
- 100 % des EPCI ont la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement" (collecte, élimination et valorisation des déchets, actions de sauvegarde du patrimoine, des paysages et de l'environnement, suivi de la qualité des eaux...).

- 77 % des EPCI ont la compétence "Politique du logement et cadre de vie" (actions d'amélioration du parc de logements, P.L.H., O.P.A.H., logement social...).

- 65 % des EPCI ont la compétence "Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et scolaires".

- 27 % des EPCI ont la compétence "Création, aménagement et entretien de la voirie intercommunale".

EPCI à fiscalité propre au 1er janvier 2004 en Pays de la Loire



Une intégration financière progressive

Au 1^{er} janvier 2003, 35% des communautés de communes à l'échelle hexagonale avaient adopté le régime de la taxe professionnelle unique (TPU). Pour rappel, en 1999 seuls 5% des communautés de communes étaient sous ce régime.

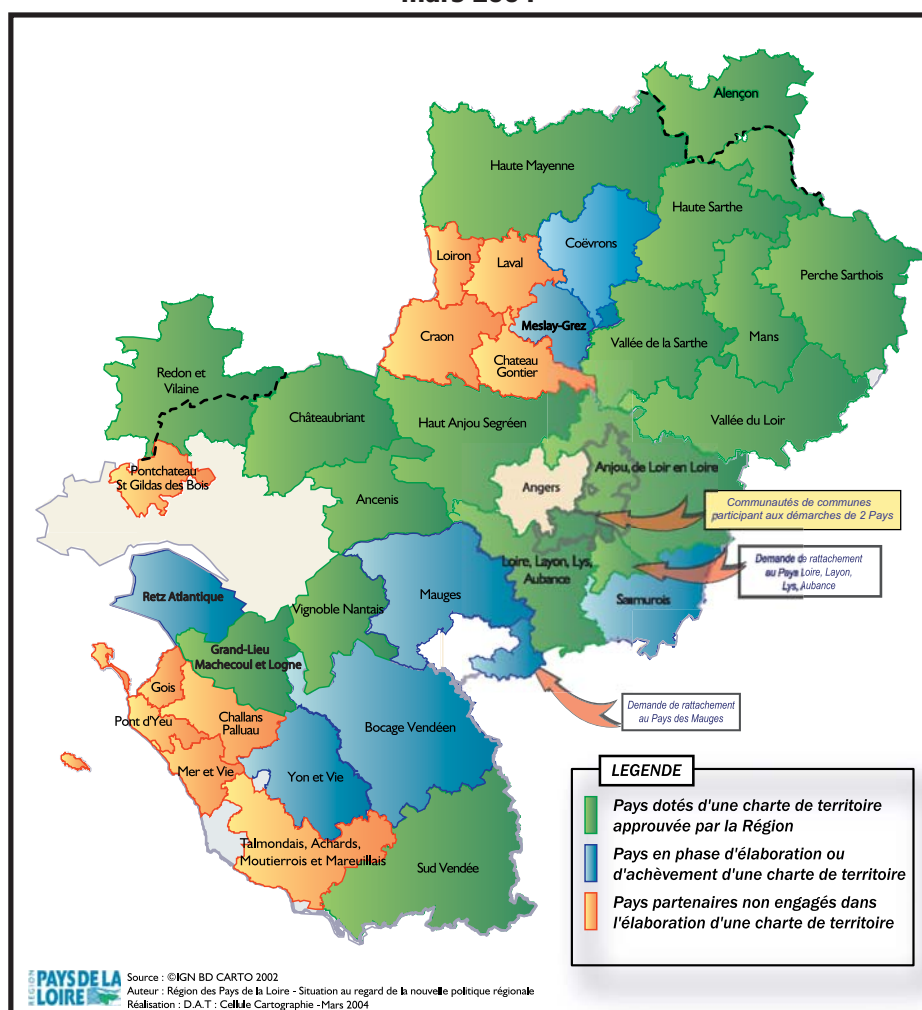
En Vendée, au 1^{er} janvier 2004, 12 communautés de communes ont opté pour la TPU. Ce choix transcrit la volonté d'aller plus avant dans la coopération intercommunale en développant une solidarité fiscale.

Sous un tel régime fiscal :

- la taxe professionnelle acquittée par une entreprise implantée sur le territoire de la communauté de communes est la même quelle que soit la commune dans laquelle elle se trouve.

- le produit de la taxe sert à l'ensemble des communes du groupement.

Situation des Pays au regard de la nouvelle politique régionale - mars 2004 -



Les pays : des territoires projets

Le pays, entité territoriale d'aménagement et de développement, est une démarche ancienne dont la réactivation est toutefois récente.

En 1975, la procédure des "Contrats de Pays" engagée par la DATAR officialise cette entité avec un objectif de revitalisation des zones rurales dans le cadre d'actions contractualisées.

Avec la décentralisation, on voit se développer des modalités et des terminologies particulières en fonction des Conseils Régionaux (comme les Contrats Régionaux de Développement - CRD - en Pays de la Loire). Cette étape correspondra à une phase importante de confirmation ou d'émergence de certains territoires.

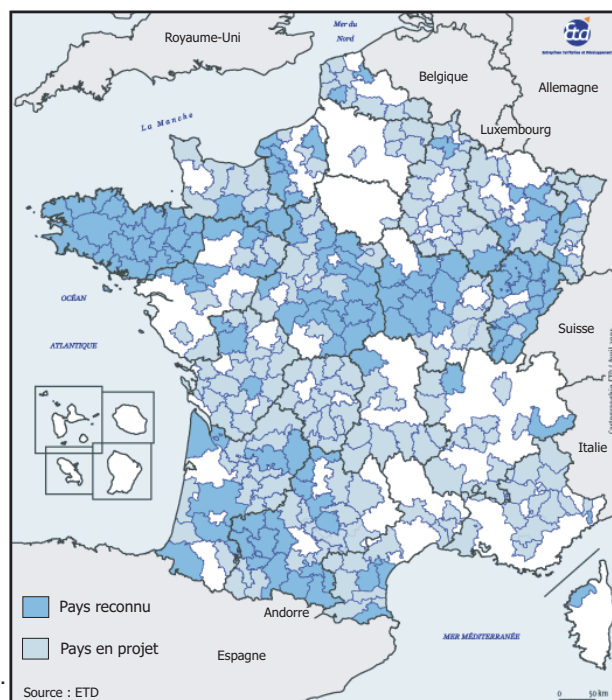
La LOADT de 1995 (dite Loi Pasqua) marque le retour officiel du pays puis la LOADDT de 1999 (dite Loi Voynet) valide et précise ce territoire de l'aménagement.

En Vendée, deux types de pays peuvent aujourd'hui être distingués :

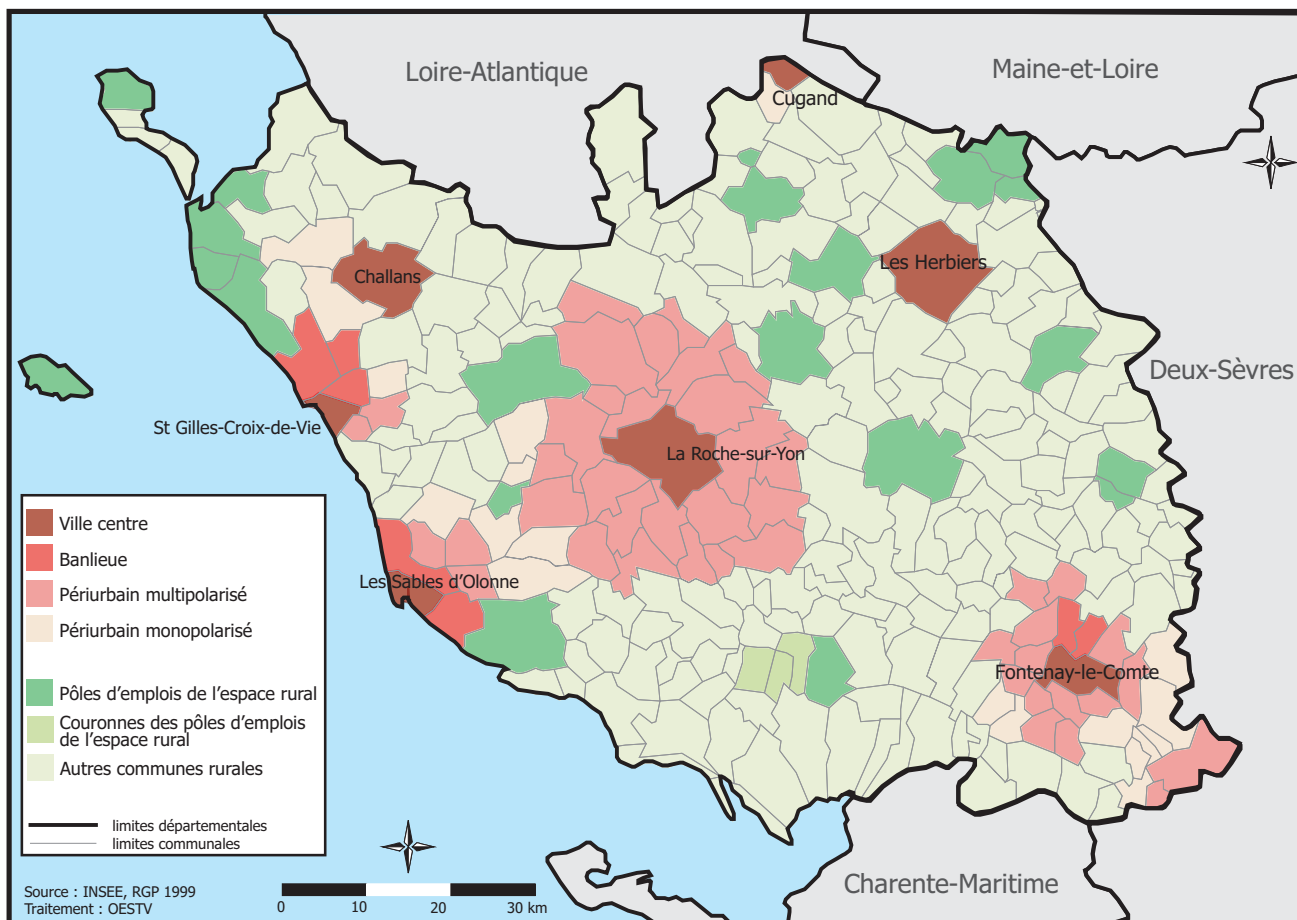
- les pays non engagés dans l'élaboration d'une charte de territoire correspondant à des espaces contractualisant (depuis 1975) avec la Région, dans le cadre des CRD, sur des domaines particuliers et définis dans le temps. Ces pays sont toutefois en fin de vie et se doivent d'envisager leur transition vers les Contrats Régionaux de Pays.

- les pays en phase d'élaboration, d'achèvement ou dotés d'une charte de territoire (contractualisant avec la Région dans le cadre des CRP mais pouvant également le faire auprès de l'Etat comme le prévoit la Loi Voynet). Ces derniers, les Pays du Sud Vendée, Yon et Vie et du Bocage vendéen, ont entrepris une démarche globale de développement (économique, culturelle, environnementale...) sur des territoires pertinents, plus vastes correspondant à des bassins de vie. Ces pays sont ainsi les véritables outils d'un développement local et durable s'appuyant sur une mobilisation des acteurs locaux en faveur d'un projet de territoire.

Les pays au 15 avril 2004



Structuration urbaine de la Vendée - Aires urbaines en 1999



Hiérarchie et polarisation urbaine en Vendée

Les zonages d'étude INSEE que sont les unités urbaines et les aires urbaines permettent d'identifier clairement les principaux pôles (en terme de population ou d'emplois) d'un territoire donné. Ils constituent ainsi des outils précieux dans la compréhension de l'organisation et de la polarisation des espaces.

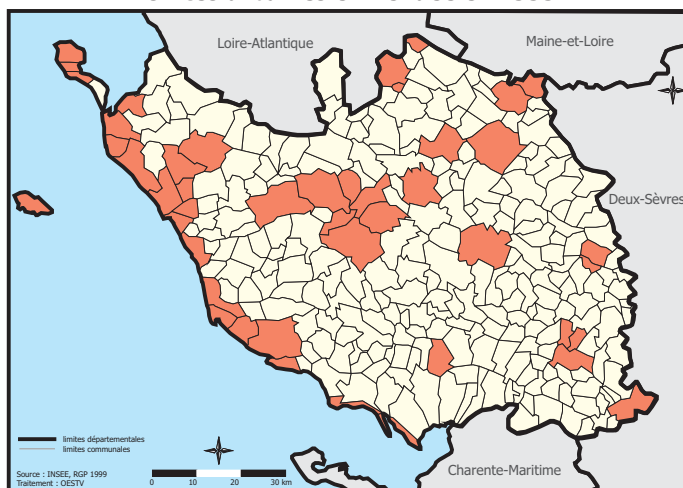
Rappelons toutefois, que la Vendée n'est pas un département urbain et que l'absence de grande métropole contribue à une polarisation mesurée et répartie de son espace. En effet, seuls 51% de ses habitants vivent dans une unité urbaine ou une agglomération alors qu'à l'échelle nationale cette moyenne s'établit à 75 % des français.

L'analyse de la hiérarchie urbaine à travers la répartition des actifs au lieu de travail, pour 1999, permet de distinguer trois niveaux de pôles urbains :

- 1 pôle majeur, celui de La Roche-sur-Yon, rassemblant près de 36 000 emplois et dont l'aire urbaine s'étend sur 24 communes périphériques.

- 5 pôles de premier rang : Les Sables d'Olonne, Les Herbiers, Challans, Fontenay-le-Comte et le

Unités urbaines en Vendée en 1999



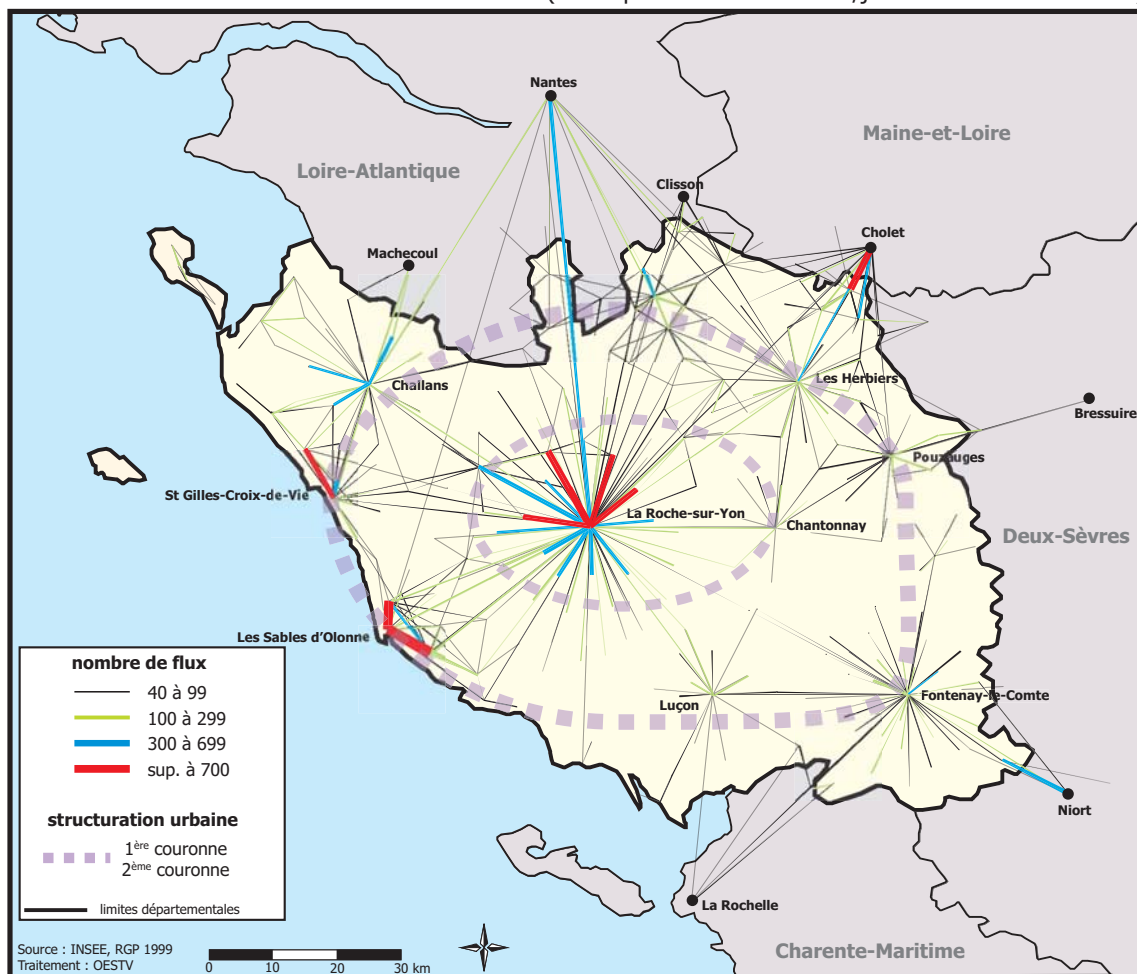
> **Une aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un **pôle urbain**, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

> Le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la **couronne périurbaine** d'un autre pôle urbain.

> La **couronne périurbaine** recouvre l'ensemble des communes de l'**aire urbaine** à l'exclusion de son **pôle urbain**.

> L'**unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'**unité urbaine** s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicomcommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée.

Navettes domicile-travail en 1999 (flux supérieurs à 40 navettes/jour - tous sens confondus)



bipôle St-Gilles-Croix-de-Vie / St Hilaire de Riez rassemblant chacun plus de 7 000 emplois. Notons que ces 5 pôles de premier rang sont situés à une distance raisonnable de la Préfecture départementale, ce qui leur permet de se développer de façon autonome en dehors d'une influence trop marquée du pôle majeur.

- 6 pôles de second rang bénéficiant de près de 3 000 à 6 000 emplois en 1999. Ces derniers correspondent aux principaux pôles d'emplois de l'espace rural.

Derrière ces trois premiers niveaux, se distingue également une douzaine de pôles secondaires structurant des espaces plus locaux et contribuant à une organisation équilibrée du territoire.

La polarisation urbaine en Vendée

La représentation des navettes domicile-travail fait apparaître clairement l'organisation du réseau urbain vendéen.

De part sa situation géographique, au cœur du département à la croisée des principaux réseaux de communication, mais aussi au travers de ses composantes économiques et démographiques, La Roche-Sur-Yon tient une place centrale dans la structuration du territoire vendéen. Le pôle yonnais se positionne ainsi au centre d'une première couronne constituée de pôles secondaires (Aizenay, Le Poiré sur Vie, Les Essarts, Chantonnay, La Mothe-Achard) avec lesquels il entretient des relations soutenues (navettes domicile/travail) et dont l'autonomie varie selon l'éloignement de la Préfecture. Cette première couronne marque, à l'exception de certains services de haut niveau, l'aire d'influence fondamentale de La Roche-sur-Yon.

En marge de cet espace polarisé par La Roche-sur-Yon, le réseau urbain s'organise autour d'une seconde couronne rassemblant les autres grands pôles d'emplois vendéens bénéficiant d'une autonomie dans leur développement (Challans, St Gilles-Croix-de-Vie, Les Sables d'Olonne, Luçon, Fontenay-le-Comte, Pouzauges, Les Herbiers). Ces derniers polarisent eux-mêmes des espaces périphériques plus ou moins vastes selon la masse des emplois et la qualité des services qu'ils proposent.

Les principaux pôles d'emplois vendéens en 1999

1 ^{er} rang	La Roche-sur-Yon	35 655
	Les Olonnes	13 692
	Fontenay-le-Comte	9 990
	Les Herbiers	9 396
	Challans	8 777
2 ^{ème} rang	St Gilles / St Hilaire-de-Riez	7 064
	Montaigu / St Georges	5 955
	Luçon	4 947
	Chantonnay	3 951
	Pouzauges	3 690
	Mortagne-sur-Sèvre	2 973
Autres pôles d'emplois	Saint-Jean-de-Monts	2 956
	Aizenay	2 699
	Les Essarts	2 403
	Noirmoutier-en-l'île	2 143
	Saint-Fulgent	2 135
	La Verrie	1 960
	Le Poiré-sur-Vie	1 895
	Talmont-Saint-Hilaire	1 891
	L'île-d'Yeu	1 787
	Saint-Laurent-sur-Sèvre	1 736
	La Mothe-Achard	1 695
	La Châtaigneraie	1 620

D'après INSEE RGP 1999 - Actifs au lieu de travail

Les paysages vendéens



Quelques éléments de la géographie de la Vendée

Avec ses 240 km de côtes et ses îles (Noirmoutier et Yeu), la Vendée est largement ouverte sur l'océan Atlantique. Bordé au nord-ouest par le Marais breton et au sud par le Marais poitevin, le département s'étend sur une surface de 6 720 km² soit 1,27 % du territoire national.

Le relief du département est faiblement accentué. Les altitudes s'élèvent au nord-est, dans la Gâtine de Vendée qui prolonge le Massif armoricain, et culminent à 295 m au Puy Crapaud, au Mont-Mercure (285 mètres) et au Mont des Alouettes (229 mètres). Le reste du département offre un espace sans réelle rugosité du relief (bocage, plaine et marais).

La Vendée offre 4 grands types de régions naturelles.

- **Le bocage (Haut et Bas bocages)**, qui s'étend sur environ les 5/9 du département, occupe le centre et le Haut pays, en s'éloignant de la mer et de la Loire.

- **La plaine** (au sud) s'étend de Fontenay-le-Comte au littoral et constitue aujourd'hui un espace dominé par la grande céréaliculture (comme les proches marais desséchés).

- Les marais :

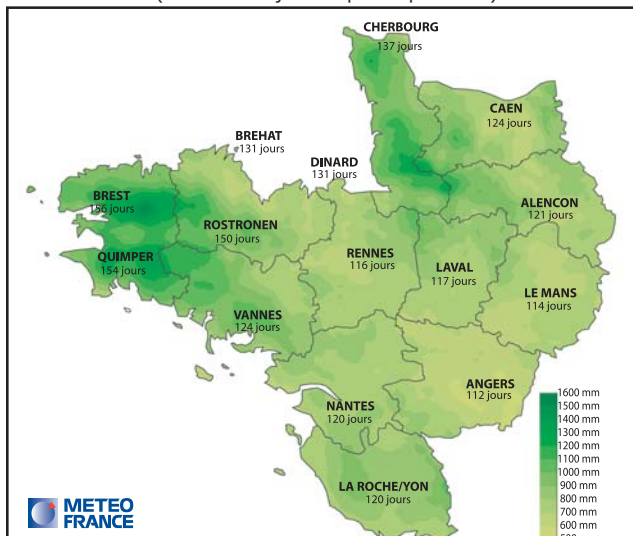
Breton (au nord-ouest) couvrant 40 000 hectares de prairies humides et de polders face à la Baie de Bourgneuf.

Poitevin (au sud), deuxième zone humide de France par sa superficie, à cheval sur les trois départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, couvrant quelques 97 000 hectares. Il s'allonge de Niort à la mer et correspond à l'ancien golfe du Poitou peu à peu colmaté par des alluvions d'origine marine et fluviale.

- **Le littoral** (hors marais) **et les îles** d'Yeu et de Noirmoutier se caractérisent par de vastes étendues dunaires, quelques rivages rocheux à l'île d'Yeu ainsi que des forêts littorales (notamment en Pays de Monts, des Olonnes et du Talmondais). Cet espace sensible et convoité (tourisme, urbanisation, activités...) demeure cependant relativement bien préservé en Vendée.

Le réseau hydrographique du département s'organise en plusieurs bassins géographiques : Marais breton et Baie de Bourgneuf, fleuves côtiers (Vie, Jaunay, Auzance, Vertonne...), bassin du Lay, Sèvre Niortaise, Marais poitevin, Sèvre Nantaise et enfin bassin de la Vendée.

Pluviométrie annuelle dans l'Ouest de la France (et nombre de jours de pluie sup. à 1mm.)



Le climat de l'Ouest de la France : une douceur océanique

L'Ouest de la France bénéficie d'un climat océanique tempéré des plus typiques. L'influence des courants et vents marins adoucit les variations diurnes et saisonnières des températures.

Mais cette apparente clémence revêt des nuances bien marquées.

Les collines de Bretagne et de Normandie reçoivent, par exemple, deux fois plus d'eau que le Bassin Rennais et le Val de Loire. Les régions du littoral bénéficient d'hivers plus doux et d'étés plus ensoleillés que celles de l'intérieur.

Les grandes lignes de la climatologie de la Vendée

La Vendée est soumise, comme les départements de la façade atlantique, à un régime océanique relativement doux et pluvieux en hiver et sec, à chaleur modérée, en été.

Cependant des nuances non négligeables sont à apporter aux caractères généraux de ce climat atlantique.

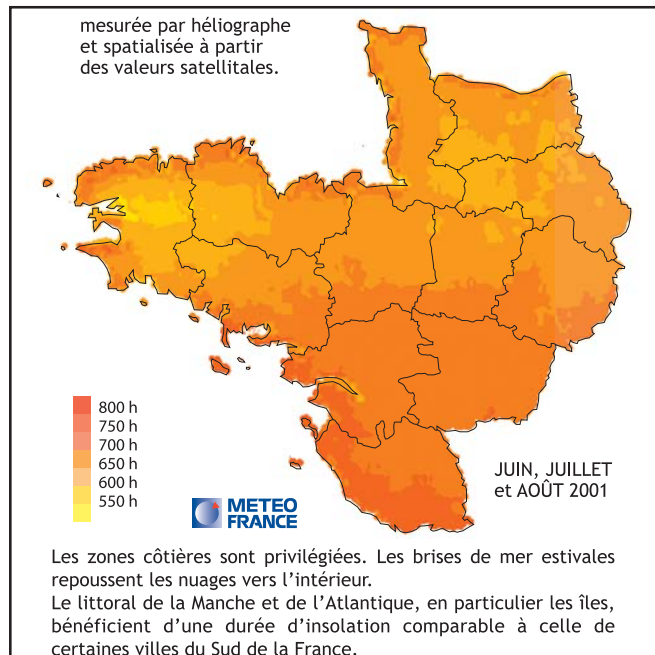
Le régime des pluies se caractérise par une assez forte pluviométrie d'octobre à janvier et des étés plutôt secs.

Ces pluies sont plus importantes en moyenne annuelle sur le Bas bocage dans les secteurs de La Mothe-Achard, Apremont, Palluau, La Roche-sur-Yon ainsi que sur les collines de l'est de la Vendée et le massif forestier de Mervent où l'on approche des 1000 millimètres.

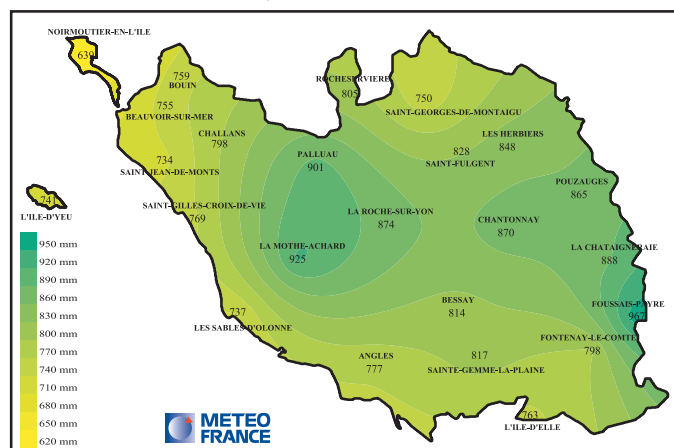
Ce phénomène est dû au relief et vraisemblablement à la rugosité du terrain (légère dénivellation, collines et forêts).

A contrario, l'île de Noirmoutier, la côte, les marais, la plaine et la région de Montaigu à Chantonnay (petite dépression dans le relief) reçoivent moins de pluie ; là

Insolation estivale



Précipitations normales en Vendée - période 1971-2000 -



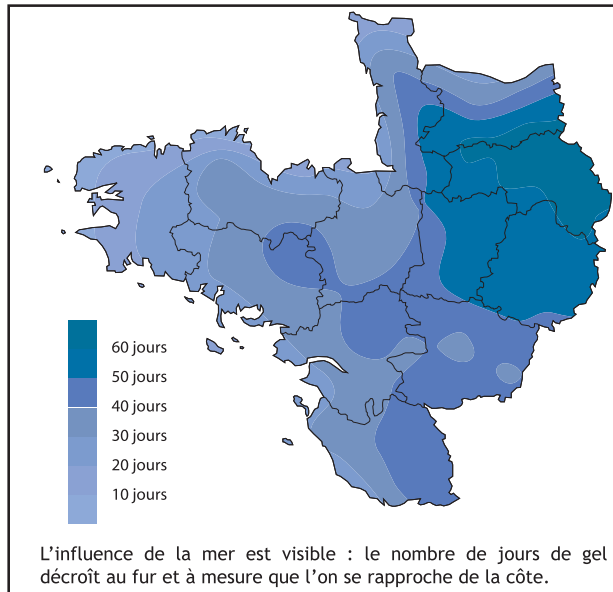
aussi la nature du relief est prépondérante avec une île et des marais très plats quasiment au niveau de la mer.

Les orages y sont aussi moins fréquents en particulier sur la côte, les marais et les îles.

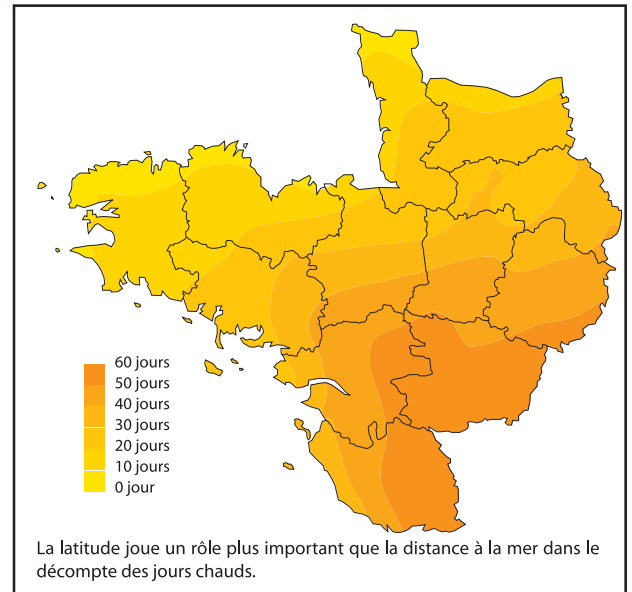
L'île de Noirmoutier se distingue par un minimum de pluviométrie avec à peine plus de 600 millimètres d'eau recueillis par an.

Les températures du matin sont plus douces sur la côte que dans le bocage eu égard à la proximité de la mer qui efface en partie les excès. Cependant, on note également que les gâtines de l'est de la Vendée présentent des températures légèrement excédentaires par rapport au bocage. Ceci peut s'expliquer par l'altitude ; en effet, en fin de nuit, une inversion de température se crée dans les basses couches de l'atmosphère entre le sol et 200 à 300 mètres. Plus on s'élève en altitude, plus l'air est chaud ce qui explique cette anomalie qui disparaît rapidement dans les premières heures de la matinée.

Nombre moyen de jours de gel (T < 0°C par an)



Nombre moyen de jours chauds (T > 25°C par an)



Les températures de l'après-midi sont par contre plus fraîches sur le littoral, toujours pour les raisons de proximité de l'énorme machine thermique modératrice qu'est l'océan. Les collines vendéennes présentent également un léger déficit en températures maximales, l'inversion thermique de basse couche ayant disparu, les températures décroissent avec l'altitude.

Le bocage, la plaine et les marais, sauf sous les régimes de brise marine, sont les régions où il fait le plus chaud l'été.

La plaine de Fontenay-Luçon ainsi que le Marais poitevin sont plutôt dans la région climatique de l'Aquitaine, l'été ; ce qui explique les records lors de journées caniculaires.

L'ensoleillement annuel décroît très brutalement du littoral à l'intérieur des terres. Ce phénomène est dû à l'établissement de la brise de mer dans la journée qui étend son domaine jusqu'à une quinzaine de kilomètres à l'intérieur des terres, détériorant les ascendances à l'origine de la naissance des cumulus.

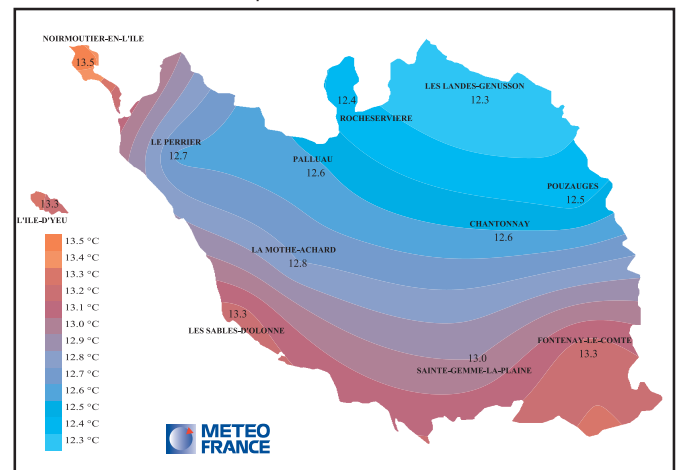
De plus la Vendée est favorisée par son emplacement sur la côte ; en effet, elle est souvent en marge des perturbations circulant sur la Manche et la Bretagne et est plus souvent épargnée par les développements orageux prenant naissance en Aquitaine et se déplaçant vers le centre et le nord-est de la France «en cherchant la chaleur ».

L'ensoleillement en bord de mer est de l'ordre de 2100 heures, 2ème ensoleillement derrière la côte méditerranéenne, similaire à celui de La Rochelle. L'intérieur est un peu moins favorisé avec à peine 1900 heures à La Roche sur Yon.

Le climat océanique marque bien sûr de son empreinte le régime des vents.

La rose des vents présente les directions les plus fréquentes dans le quadrant sud-ouest. Les vents forts d'automne et du début d'hiver soufflent parfois en tempêtes et, si l'on excepte l'île d'Yeu, on dénombre des vents supérieurs à 100 km/h, 2 à 3 fois dans l'année, suivant que l'on est dans la moitié

Moyennes des températures moyennes - période 1993-2003 -

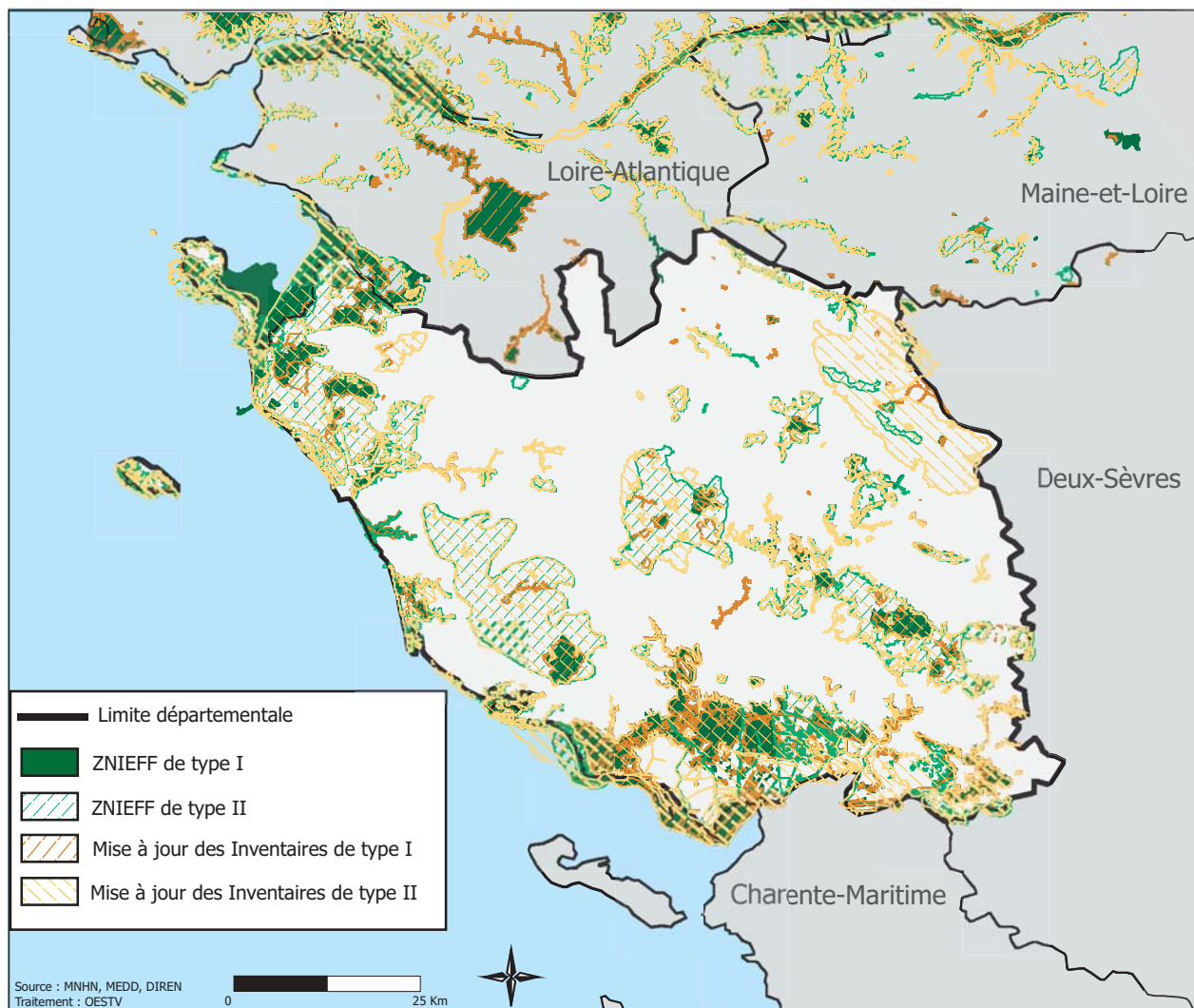


nord-ouest ou la moitié sud-est de la Vendée. Les vents supérieurs à 110 km/h sont rares (sauf phénomènes extrêmes comme les tempêtes de fin décembre 1999 où les vents ont soufflé jusqu'à 150 km/h).

Les vents de nord-est très secs à la belle saison ont une fréquence non négligeable. Ils sont parfois également à l'origine de l'arrivée des grands hivers, heureusement extrêmement rares dans notre département.



Patrimoine naturel - Les inventaires écologiques



La Vendée est concernée par l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) sur une large partie de son territoire qu'il s'agisse des zones de marais (breton et poitevin), dunaires et marines, bocagères ou encore forestières.

En 1990, un observatoire scientifique du patrimoine naturel a été mis en place en France afin d'évaluer la pertinence des réseaux de protection et de programmer les protections futures.

Les ZNIEFF sont définies par les DIREN et validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Il a ainsi été identifié 14 600 ZNIEFF en France.

Les zones de type I sont des sites précis qui contiennent des espèces ou un type d'habitat de grande valeur écologique tandis que les zones de type II concernent de grands ensembles naturels ayant une cohérence écologique et paysagère.

En Vendée, on répertorie 55 ZNIEFF de type II pour une superficie d'environ 43 720 ha et 154 de type I (19 420 ha).

Ces ZNIEFF, instruments dénués de portée juridique en eux-mêmes, servent cependant à alerter le gestionnaire comme l'aménageur en constituant un élément d'appréciation parmi d'autres.

En revanche, il existe de nombreuses protections réglementaires témoignant de la richesse d'un site.

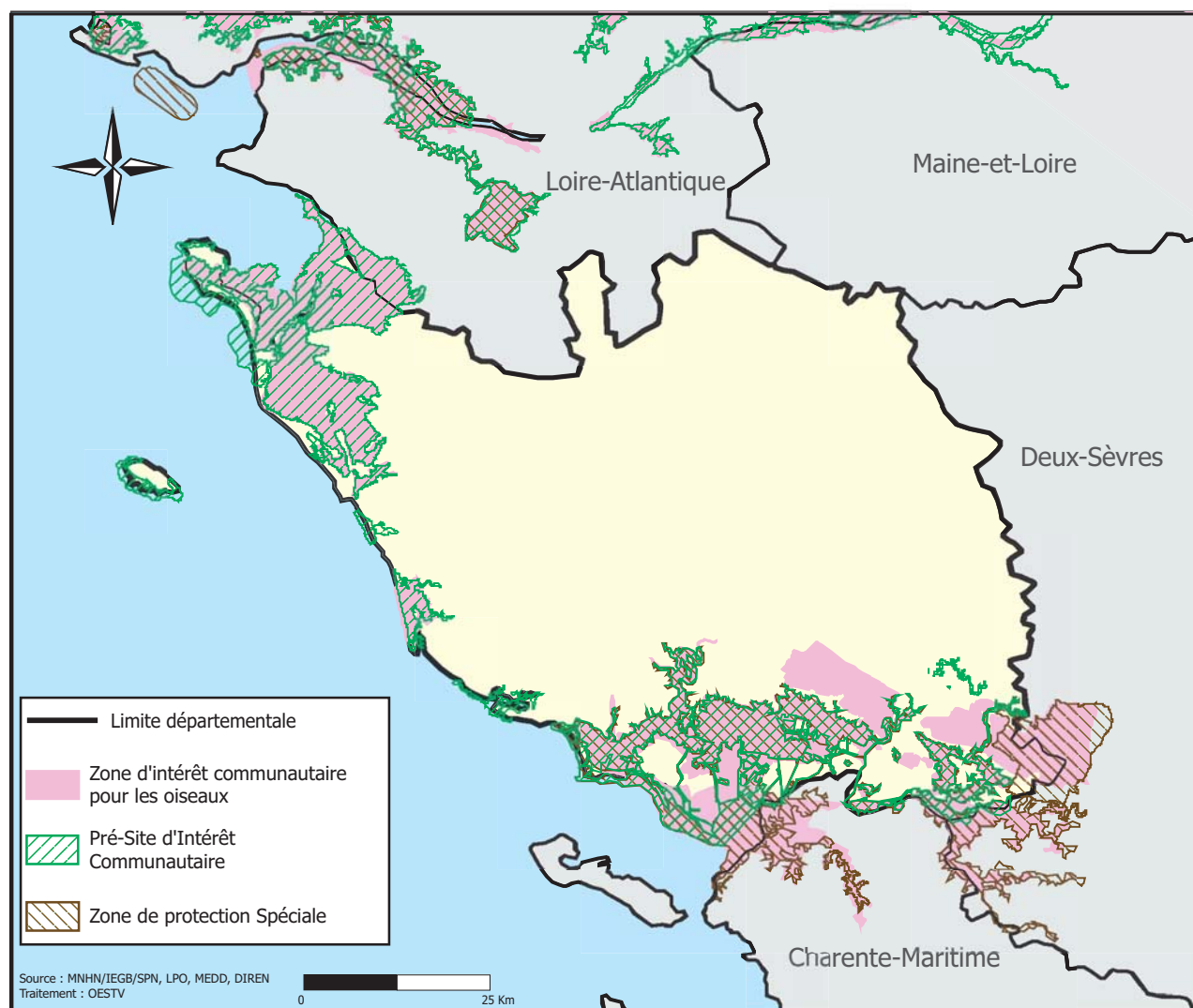
Tout d'abord, l'inscription concerne tout site d'intérêt artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque (16 sites en Vendée). L'objectif est la conservation des milieux et des paysages dans leur état actuel.

Une protection plus importante est assurée par le classement d'un site dont l'objectif est la protection d'un espace naturel ou bâti (15 sites en Vendée).

La réserve naturelle (au nombre de 3 en Vendée : marais de St-Denis-du-Payré, marais de Mullembourg sur l'île de Noirmoutier et la Baie de l'Aiguillon), est un espace protégé pour l'intérêt de la conservation de son milieu. Pour des protections locales, il existe également les réserves naturelles volontaires et les arrêtés de protection de biotope, respectivement au nombre de trois et de six en Vendée.

Le littoral, pour sa part, est principalement protégé par la loi Littoral de 1986. Elle impose, d'une part, de repousser l'urbanisation en profondeur et, d'autre part, de la regrouper. La partie contiguë au rivage est même inconstructible sur une largeur minimale de 100 mètres, en dehors des espaces déjà urbanisés. De plus, l'article L. 146-6 de cette loi Littoral prévoit la préservation des espaces terrestres, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral.

Les zonages NATURA 2000



Le réseau "Natura 2000", créé en 1992, est un réseau écologique cohérent d'espaces sur lequel s'appuie l'Union Européenne pour agir en faveur de la préservation de la diversité biologique.

Il comprend :

- des zones de protection spéciale (ZPS) pour la conservation des habitats des espèces d'oiseaux figurant à l'annexe I de la directive "Oiseaux", ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue est régulière. Le périmètre des ZPS s'appuie en partie sur celui des Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO).

- des zones spéciales de conservation (ZSC) pour la conservation des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces figurant aux annexes I et II de la directive "Habitats". La première étape de détermination de ces ZSC est la désignation de Pré-Sites d'Intérêt Communautaire (PSIC - cf. carte).

Pour mettre en œuvre la directive "Habitats", la France a choisi une démarche particulièrement originale et ambitieuse : pour chaque site susceptible de figurer dans le futur réseau, elle présentera un plan de gestion ou "document d'objectifs" qui accompagnera sa désignation.

L'élaboration de ce dernier fait une large part à la concertation locale : un comité de pilotage regroupe, sous l'autorité du Préfet, tous les partenaires concernés par la gestion du site, assisté par un opérateur technique. Il valide par étapes successives son contenu.

Le document d'objectifs, une fois approuvé par le Préfet, débouche sur des propositions de contrats avec les différents acteurs présents sur le site. Ces « contrats Natura 2000 » permettront aux signataires (propriétaires, agriculteurs, forestiers, chasseurs, associations, communes...) d'être rémunérés pour les travaux et services, relatifs à l'entretien et à la préservation du site, rendus à la collectivité.

A l'inverse des zonages de connaissances (ZNIEFF), le réseau Natura 2000 a une véritable portée réglementaire.

Ainsi, tout projet d'aménagement important, inclus dans un périmètre Natura 2000 ou extérieur mais susceptible d'y occasionner des impacts préjudiciables, doit comporter une «évaluation des incidences».

Pour cette évaluation, la France n'a pas mis en place de nouveau régime d'autorisation. Elle utilise les régimes existants relatifs aux études d'impact et à la loi sur l'eau toutefois, ces études comprennent un volet supplémentaire dénommé « Natura 2000 ».

L'eau en Vendée

Les SAGE

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sont évoqués pour la première fois dans l'article 5 de la loi sur l'eau de 1992. Celle-ci préconise la mise en place de 6 Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à l'échelle de chacun des grands bassins hydrographiques de la métropole. Le SDAGE du bassin Loire-Bretagne est entré en vigueur le 1^{er} décembre 1996.

Ces SDAGE doivent donner lieu à des SAGE plus petits réalisés à l'échelle d'un bassin versant cohérent. Le SAGE a plusieurs buts. Il fixe, tout d'abord, les objectifs de qualité à atteindre dans un délai donné. Il doit répartir l'eau entre les différentes catégories d'usagers. Enfin, il identifie et protège les milieux aquatiques sensibles et définit des actions de développement et de protection des ressources en eau et de lutte contre les inondations. Les périmètres de SAGE couvrent l'ensemble du territoire vendéen même si leur élaboration est plus ou moins avancée.

Une qualité d'eau à préserver

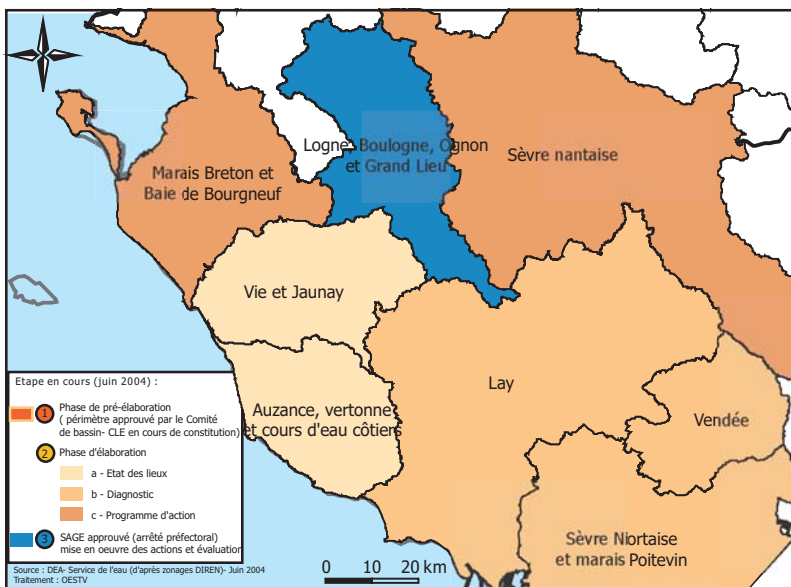
De nombreuses actions visant à protéger ou à restaurer la ressource sont menées en Vendée. En 1998, le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) a défini 5 barrages prioritaires au niveau des nitrates, des pesticides et de l'eutrophisation. Cette démarche « Eau Vendée Environnement » a été engagée en 1999 sur le bassin versant de Rochereau en tant qu'opération pilote. Le principe repose sur des engagements contractuels de la profession agricole et des communes. Le Conseil Général intervient dans l'aménagement du paysage, la Chambre d'agriculture comme co-animateur mais aussi prestataire et financeur auprès des agriculteurs. Enfin, l'Agence de l'Eau est un des financeurs du programme. En 2004, la démarche a été étendue aux 4 autres bassins versants relevant du SDAEP : Apremont, la Bultière, l'Angle-Guignard, le Jaunay ainsi qu'à Moulin Papon. Cette opération est fondée sur une communication et une sensibilisation importante des agriculteurs et des particuliers.

La qualité des eaux de baignade : un paramètre primordial pour le tourisme

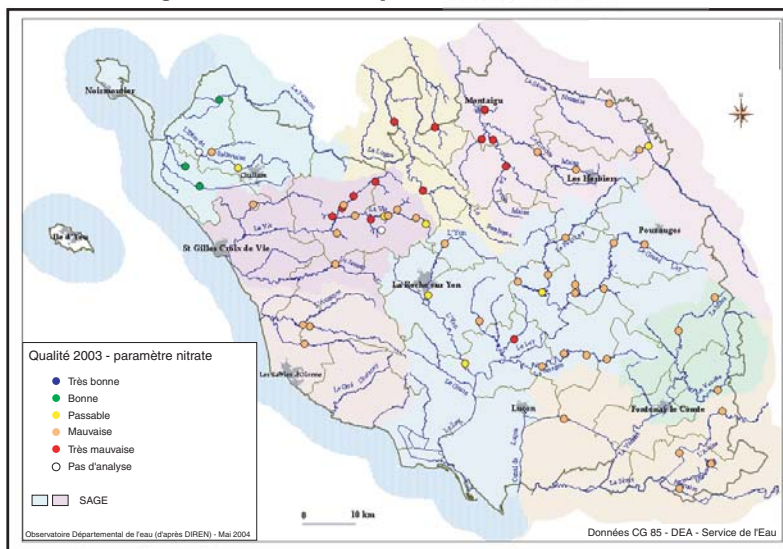
La qualité des eaux de baignade doit être irréprochable pour assurer un accueil touristique. Les estivants sont d'ailleurs de plus en plus sensibles à ces informations.

La DDASS effectue des prélèvements de surveillance sur 69 zones de baignade. En 2003, 63 points étaient de qualité A. Ce résultat est meilleur que celui de l'année 2002 car seulement 56 étaient alors de cette qualité. Cinq points sont de qualité moyenne (B). Ils sont localisés à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles-sur-Mer et la Faute-sur-Mer.

Etat d'avancement des SAGE en Vendée



Qualité des eaux superficielles - Nitrates -



Qualité des eaux de baignade - saison 2003



Une organisation structurée de l'alimentation en eau potable

L'arrêté préfectoral du 20 juin 1961 a instauré la création du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de la Vendée. Il est aujourd'hui constitué de 20 Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) et de deux communes.

Seulement six communes n'adhèrent pas : Fontenay-le-Comte, la Roche-sur-Yon, Challans, Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine et Saint-Mars-la-Reorthie.

Le SDAEP a en charge la distribution de l'eau potable aux abonnés. Il délègue aux différents SIAEP la protection de la ressource en eau, notamment au travers d'actions sur les bassins versants. Chaque SIAEP est propriétaire des ouvrages situés sur son territoire. C'est lui qui décide et qui finance leur entretien et leur modernisation. Il a en charge leur fonctionnement qu'il délègue à des opérateurs privés. Ces derniers assurent le bon déroulement au quotidien et sont responsables de la qualité d'eau au final. L'eau produite est ensuite vendue au SDAEP.

L'importance des retenues de barrages en Vendée

La particularité de l'alimentation en eau potable en Vendée repose sur l'origine des eaux brutes. Celles-ci proviennent principalement de retenues de barrages. En effet, la Vendée a un sous-sol pauvre en nappe phréatique. Ce phénomène s'explique par la nature granitique du socle. Il existe seulement une nappe importante dans le sud Vendée. De plus, les cours d'eau vendéens sont globalement peu exploitables car ils sont caractérisés par un régime torrentiel c'est-à-dire qu'ils sont quasiment asséchés l'été. Les retenues permettent de pallier cet inconvénient en se remplissant l'hiver. Le volume d'eau disponible est ensuite utilisé l'été. Les chiffres d'origine de l'eau potable sont éloquentes : 90 % proviennent de l'eau de barrage, 5 % de captages et 5 % sont importés de Loire-Atlantique.

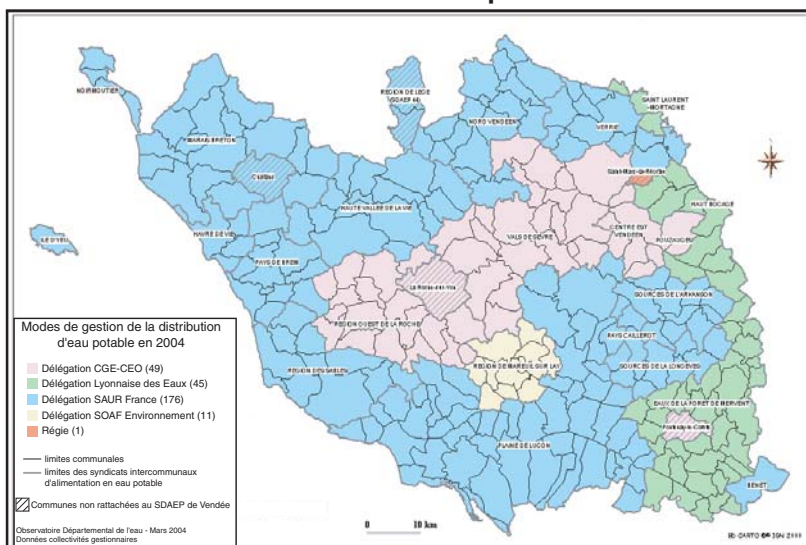
Il existe 14 points de production d'eau potable à partir d'eau souterraine, 11 points à partir d'eau superficielle et un mixte (les Martyrs). Les plus grosses productions à partir des eaux de surface sont celles d'Apremont et de Mervent. Pour les eaux souterraines, la plus importante est celle du Gros Noyer avec plus de 700 000 m³ de production.

Le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée gère:

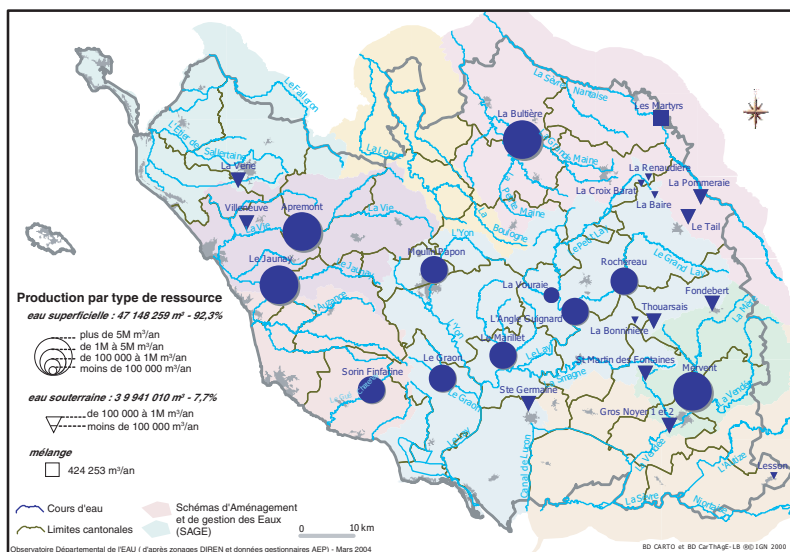
- un réseau de 13 065 kilomètres de canalisations ;
- une centaine de réservoirs sur tour ou au sol qui permettent la desserte en eau potable.

Le réseau permet ainsi une distribution efficace de l'eau potable depuis l'origine de la ressource. L'interconnexion des réseaux contribue à la sécurité de l'alimentation en eau potable des communes, notamment en cas de pollution des eaux ou en cas de pénurie de la ressource.

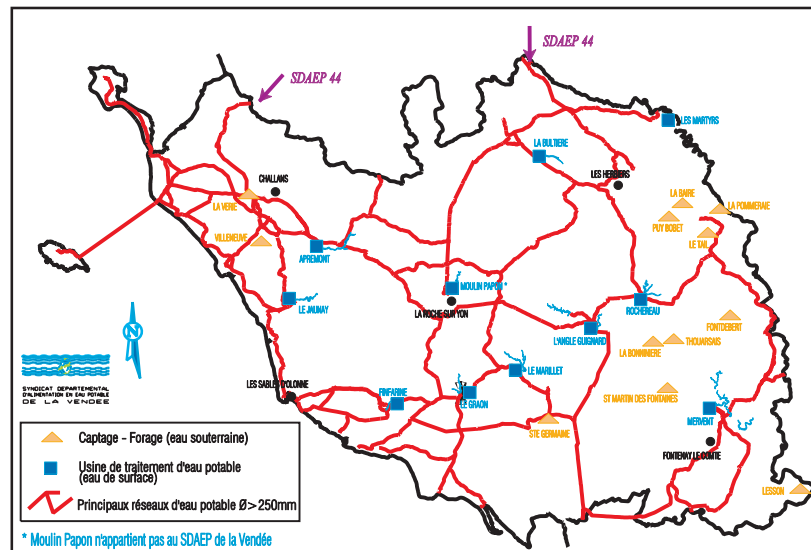
Gestion et distribution de l'eau potable en Vendée



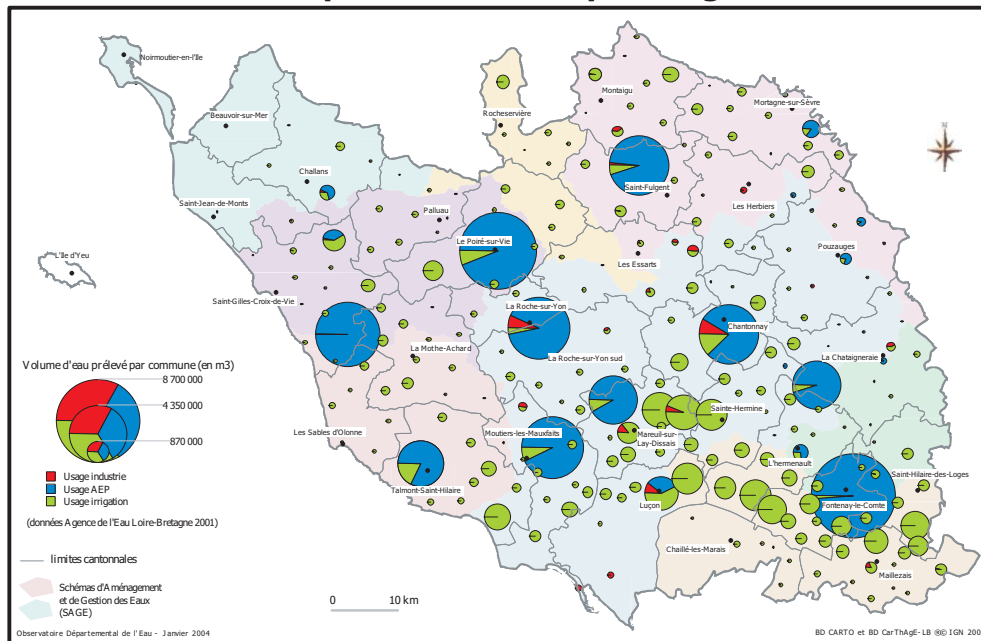
Production d'eau potable en 2003



Ouvrage de production et réseau d'alimentation en eau potable



Prélèvements par commune et par usage en 2001



Des usages variés

L'eau est utilisée pour trois usages principaux : l'alimentation en eau potable, l'industrie et l'irrigation. L'alimentation en eau potable est ainsi la destination prédominante pour certains points de production comme à la Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte ou au barrage du Jaunay. Le littoral ne dispose pas de ressources importantes. Les barrages côtiers sont suffisants l'hiver toutefois, pendant l'été, l'eau potable est acheminée de l'arrière-pays grâce à l'interconnexion des réseaux.

En revanche, la nappe sud-vendée est principalement utilisée pour les besoins de l'agriculture. En effet, sa découverte a coïncidé avec l'explosion des cultures de maïs irriguées. Il serait dorénavant trop coûteux de réaliser une inversion des usages car tous les exploitants ont notamment acheté le matériel de forage.

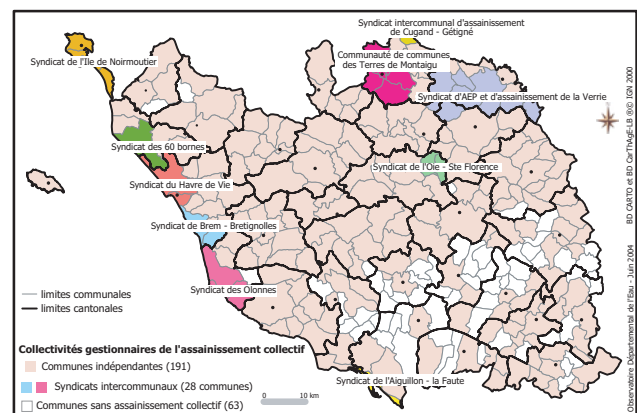
Des besoins importants en eau

Les besoins en eau ne cessent d'augmenter. Une des raisons est, bien évidemment, l'afflux touristique, mais il faut y rajouter l'essor démographique du département des dernières années.

Entre 1991 et 2003, la consommation totale des abonnés du SDAEP a connu une évolution de + 25,8 %. Il apparaît ainsi nécessaire d'optimiser les ressources existantes et d'en rechercher de nouvelles. Les possibilités d'accroissement des ressources sont de trois types.

Tout d'abord, le SDAEP effectue des recherches d'eau souterraine. La deuxième alternative est la recherche de transferts est-ouest à des coûts raisonnables. Enfin, deux nouveaux barrages sont à l'étude. Mais une politique de sensibilisation sur les économies d'eau et de lutte contre le gaspillage est également à mettre en œuvre.

Regroupements communaux pour la gestion de l'assainissement collectif



L'assainissement : première étape pour une amélioration de la qualité d'eau

La directive relative aux eaux résiduaires urbaines de 1991 a pour objectif de traiter les eaux de manière à éviter l'altération de l'environnement. Cette directive a été transcrite en droit français par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et par le décret du 3 juin 1994.

Ce texte définit les obligations des collectivités locales en matière de collecte et d'assainissement des eaux résiduaires urbaines ainsi que les modalités et procédures à suivre pour les agglomérations de plus de 2 000 équivalents-habitants (EH).

Les communes doivent ainsi délimiter les secteurs d'assainissement collectif où les habitations sont reliées à une station d'épuration ainsi que les secteurs d'assainissement non collectif. Sur ces derniers, les particuliers sont responsables de leur propre système d'assainissement mais les communes doivent tout de même contrôler leur bon fonctionnement grâce à des services publics d'assainissement non collectif.

Certaines communes ont décidé de constituer des syndicats afin de gérer en commun lorsque la station d'épuration est importante et donc relativement coûteuse.

RÉSEAUX - Infrastructures de transport

Principales infrastructures de transport

Situation au 31/12/2003



Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale 2 x 2 voies
- Autre route nationale
- Route secondaire 2 x 2 voies

Réseau ferroviaire

- Ligne grande vitesse
- Double voie
- Voie unique
- Non ouvert au trafic voyageur
- Chantier de transport combiné
- Gare desservie par le TGV
- Autre gare principale

- Port Autonome
- Autre port de commerce
- Voie navigable (marchandises)
- Aéroport international
- Aéroport en projet
- Aérodrome ayant un trafic commercial
- Liaison maritime permanente
- Zone urbanisée

Sources : I.G.N. (BD CARTO), R.F.F., D.R.E. Pays de la Loire
Réalisation : O.R.T. Pays de la Loire - Mai 2004

Un développement considérable du réseau routier en Vendée depuis 20 ans

Située dans un triangle délimité par les autoroutes Paris-Nantes et Paris-Bordeaux, la Vendée est restée longtemps à l'écart des grandes infrastructures nationales. Au milieu des années 80, son réseau structurant s'appuyait sur un réseau de routes nationales bidirectionnel (N137 Nantes-Niort et N160 Les Sables d'Olonne-La Roche sur Yon-Cholet) vieillissant, encombré et dangereux.

Dès 1986 afin d'améliorer les relations internes à la Vendée, le Schéma d'Aménagement de Chemins Départementaux (SACHED) fut programmé par le Conseil Général (amélioration des chaussées, déviations d'agglomérations, développement de quelques tronçons 2x2 voies autour de la Roche sur Yon...).



Dans un second temps, à la fin des années 80, l'élaboration du schéma autoroutier (A83 et A87) nécessitera une refonte du SACHED en direction de l'élaboration du Plan Routier 2000. Entre 1989 et 2000, les améliorations du réseau vendéen furent considérables ; en témoigne notamment le développement des liaisons 2x2 voies dans le département (de 23 km en 1989 à près de 200 en 2000).

En 2000 enfin, après un bilan du Plan Routier 2000, un nouveau schéma préfigurant le réseau vendéen à moyen terme a été approuvé par l'Assemblée départementale. Il propose une vision du réseau routier à l'horizon de 2030 et s'articule, dans sa première phase, autour d'un outil de programmation dit Plan Routier 2010.

Le Plan Routier à l'horizon de 2030

prévoit d'apporter, sur le long terme, toutes les garanties en matière de fluidité, de sécurité et de développement. Ainsi, il s'appuie en priorité sur la poursuite du développement du réseau structurant à 2x2 voies :

- les trois autoroutes A83, A87 et son prolongement vers les Sables d'Olonne par la RN160 ainsi que la future A831 (Fontenay-le-Comte - Rochefort).
- un axe est-ouest Challans / La Roche sur Yon / Chantonnay.
- un axe nord-sud Montaigu / La Roche sur Yon / La Tranche sur Mer.

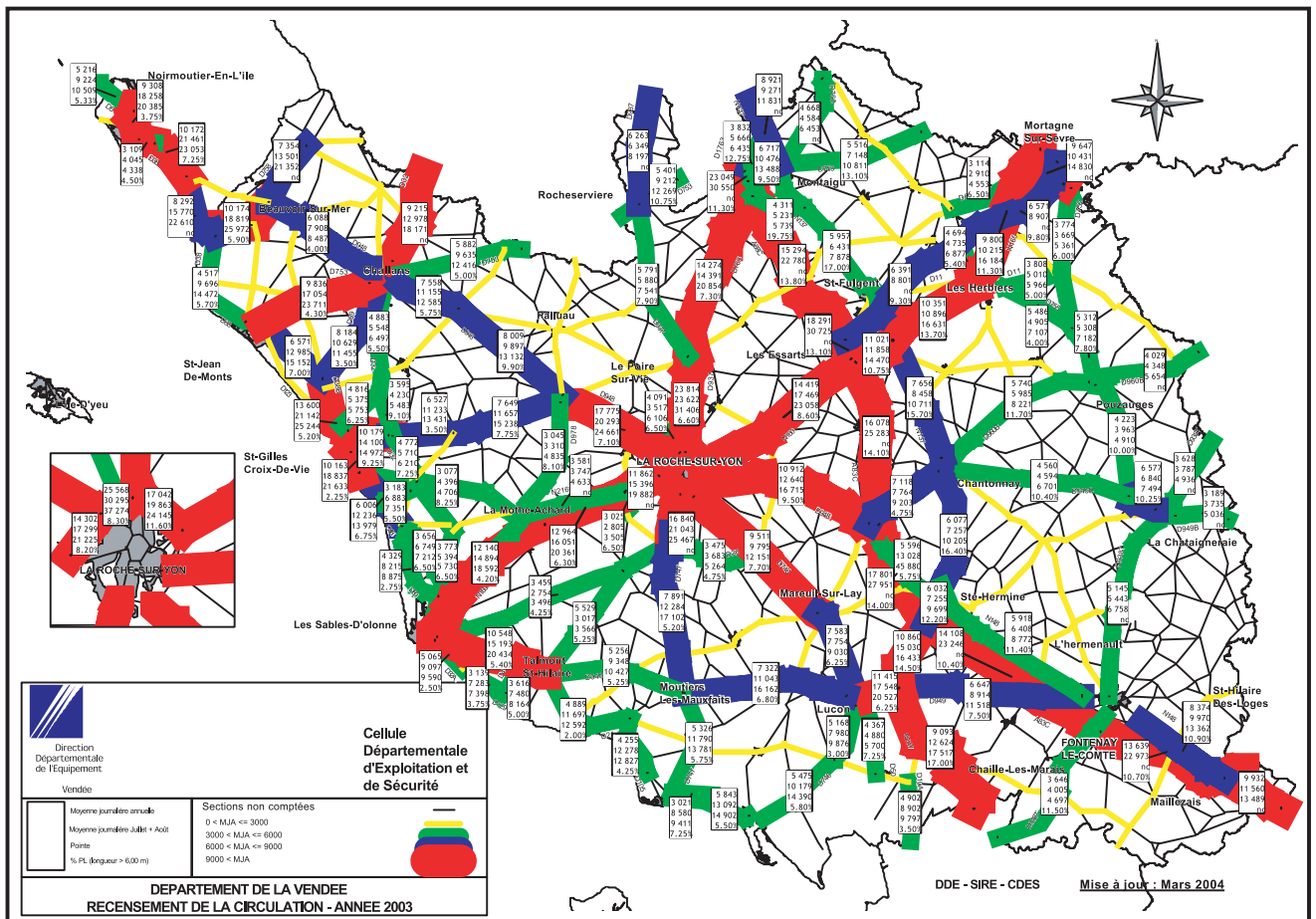
Par ailleurs, pour les franges du département, il a été retenu d'une part, la construction d'une voie rétro littorale à 2x2 voies reliant Challans, Les Sables d'Olonne et Luçon et d'autre part à l'est, une amélioration de la Rocade du Bocage.



Au total, la réalisation du schéma routier permettra à la Vendée de disposer notamment de 160 km d'autoroutes et de 340 km de 2x2 voies départementales et nationales.

L'enjeu actuel relatif à ce schéma routier est double. D'une part, il repose sur une accélération des réalisations dans la mesure où les retombées en terme de développement sont fortes. D'autre part, il s'inscrit intimement, et particulièrement pour les principaux pôles de l'espace vendéen, dans une volonté de structuration et d'équilibre du territoire (enjeu des réflexions sur les SCOT notamment).

Recensement de la circulation en Vendée - année 2003 -



Les flux sur le réseau routier vendéen

La circulation recensée sur le réseau routier vendéen met en relief l'organisation du réseau urbain vendéen, les quelques grands axes de transit (axe méridien notamment) mais également le poids des trafics estivaux en direction et sur le littoral.

Oltre les deux axes autoroutiers, les flux les plus importants sont en effet relevés :

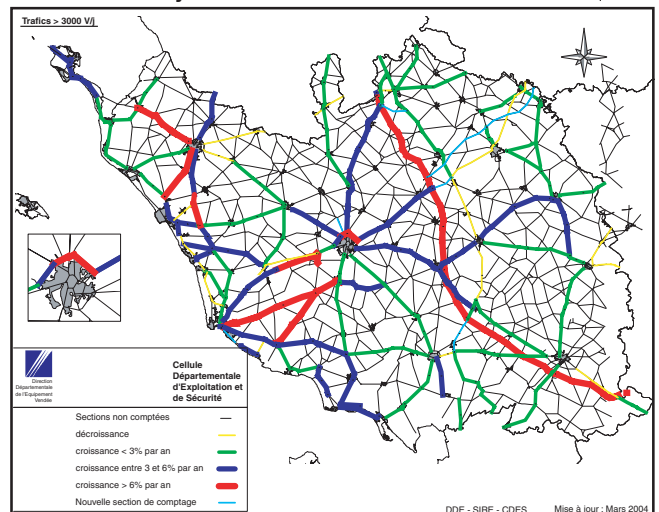
- sur le réseau étoilé construit autour de la Préfecture départementale.
- sur l'axe Ste Hermine - direction La Rochelle (axe qui devrait à l'avenir être soulagé par la future A831).
- sur les divers axes littoraux et autour des principaux pôles de cet espace (navettes domicile-travail et flux estivaux).
- sur les axes mettant en relation le littoral et l'intérieur du département, et notamment l'axe Saint-Jean-de-Monts - Nantes via Challans.

Evolution moyenne de la circulation entre 1999 et 2003

Un trafic croissant sur le réseau vendéen

Sur la période 1999-2003, au-delà de la croissance soutenue des flux empruntant l'autoroute A83 (et de la décroissance consécutive de la circulation sur la N137), il est intéressant de constater que les évolutions les plus significatives des flux routiers concernent :

- les infrastructures principales desservant la Roche-sur-Yon (croissance de 3 à 6% par an en moyenne).
- les relations littoral - rétro-littoral centrées autour de Challans, du pôle des Olonnes mais aussi de la commune de Talmont-Saint-Hilaire (croissances supérieures à 9 % sur quelques axes).



Des réseaux structurant l'activité

Parallèlement à la politique de développement et d'amélioration des infrastructures routières, les collectivités locales ont contribué à favoriser à l'installation d'entreprises à proximité des réseaux afin que ces dernières profitent de cette nouvelle accessibilité.

Le symbole de ce développement concomitant du réseau routier et des activités s'illustre à travers le cas des vendéopôles. La première génération de ces parcs d'activités départementaux regroupe aujourd'hui près d'une centaine d'entreprises et a permis la création de 4 000 emplois.

La quasi totalité de la surface des parcs de première génération étant aujourd'hui commercialisée, une seconde génération est actuellement en projet autour d'une dizaine de noeuds majeurs du réseau routier actuel et à venir.

Ces futurs parcs bénéficieront par ailleurs des avantages des réseaux de communication modernes. La Vendée est en effet le premier département français à avoir programmé une couverture totale de son territoire par le "Haut débit" à l'horizon de 2005.

Vendéopôles : état des lieux et projets



Le réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire en Vendée s'articule autour de trois lignes : la ligne Nantes-Bordeaux (à double voie), un axe ouest-est Les Sables d'Olonne-Pouzauges-Saumur et enfin, la ligne Nantes-Saint Gilles-Croix-de-Vie.

De nombreuses d'interrogations alimentent aujourd'hui les réflexions relatives au dossier du ferroviaire en Vendée. Elles concernent d'une part, la problématique du maintien d'un certain nombre de lignes desservant la Vendée, de la desserte de pôles secondaires vendéens et du maintien de quelques gares en activité (dans ces mêmes pôles) et d'autre part, et plus généralement, les réflexions relatives à la constitution d'un réseau de transport multimodal.

Trois séries d'interrogations peuvent ainsi être dégagées :

- les trains grandes distances : réflexions sur la pérennité de la ligne Nantes-Bordeaux (déficitaire de 10 millions d'euros par an) soulevant par ailleurs une série de problèmes dont certains plus locaux (absence de modernisation des services sur cette liaison, retard de l'électrification Nantes-La Roche sur Yon et dossier du TGV tracté de Nantes aux Sables d'Olonne, place de Luçon dans les futurs schémas de desserte si la ligne et l'arrêt qui dessert sa gare disparaissent...).
- les trains locaux : nécessité du maintien et de l'amélioration de certaines lignes locales (ligne Nantes-Challans-Saint Gilles-Croix-de-Vie notamment).
- le fret : les enjeux relèvent notamment du développement du transport de marchandises (en lien avec la filière agricole, l'activité du port de commerce des Sables d'Olonne, la collecte des déchets...) qui s'appuierait sur un réseau de gares locales (Challans, Pouzauges, Luçon, La Mothe Achard, La Roche sur Yon).

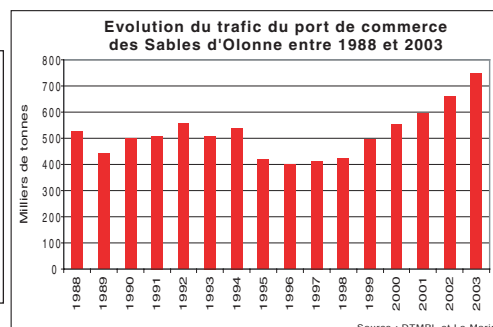
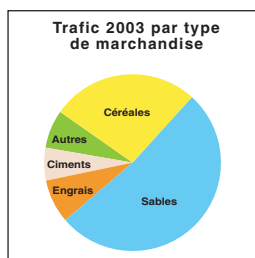
Le réseau ferroviaire en Vendée



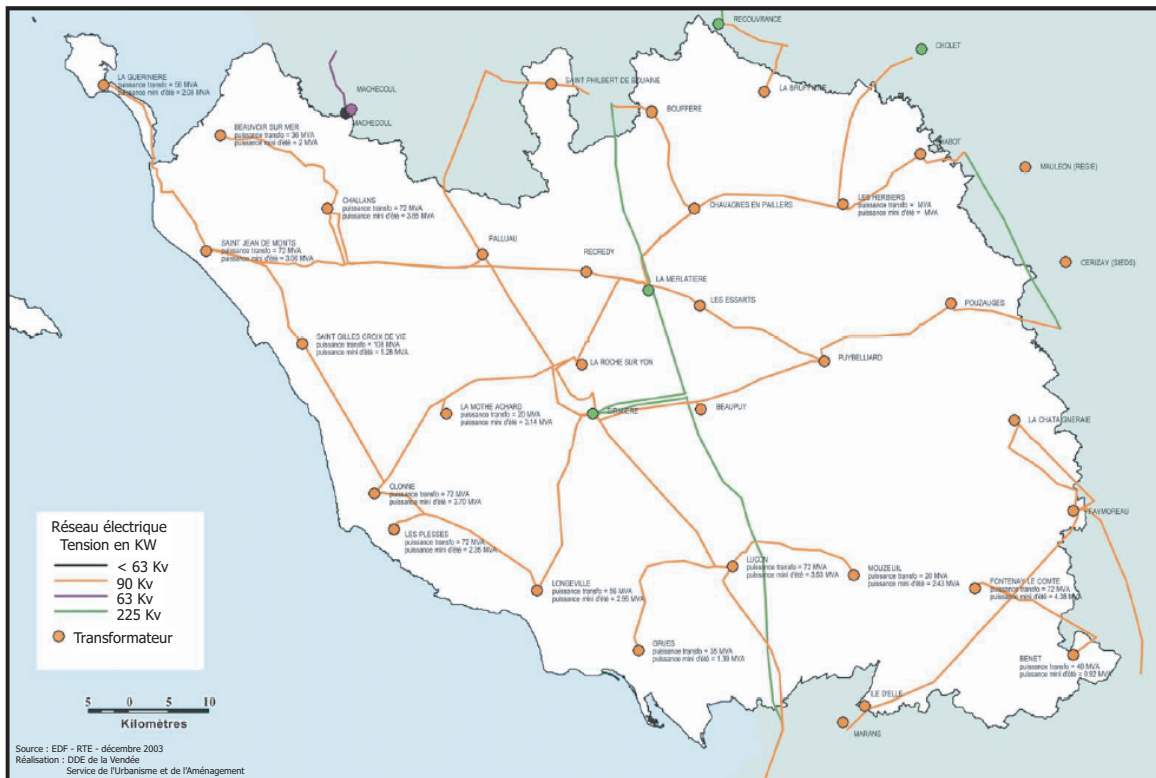
Le port de commerce des Sables d'Olonne

Les infrastructures de transport vendéennes sont complétées par le port de commerce des Sables d'Olonne.

Site modeste par les trafics manutentionnés (750 000 tonnes en 2003), le port demeure néanmoins un outil précieux pour les filières agricole (35 % de son trafic total en 2003 - engrais aux entrées et céréales aux sorties) et BTP-construction (sables et ciments à l'importation) qui constituent les principaux piliers de son activité.



Réseau électrique existant en Vendée



Le réseau électrique vendéen compte en 2003 plus de 20 000 km de lignes.

L'ensemble des principaux pôles d'activité de la Vendée dispose des conditions optimales, en terme d'alimentation en électricité et de puissance, au fonctionnement de tout type d'activité et notamment industrielle.

Des consommations en hausse sur les dernières années

Entre 1999 et fin 2003, les consommations électriques ont augmenté de 20%. Les plus fortes hausses s'observent dans

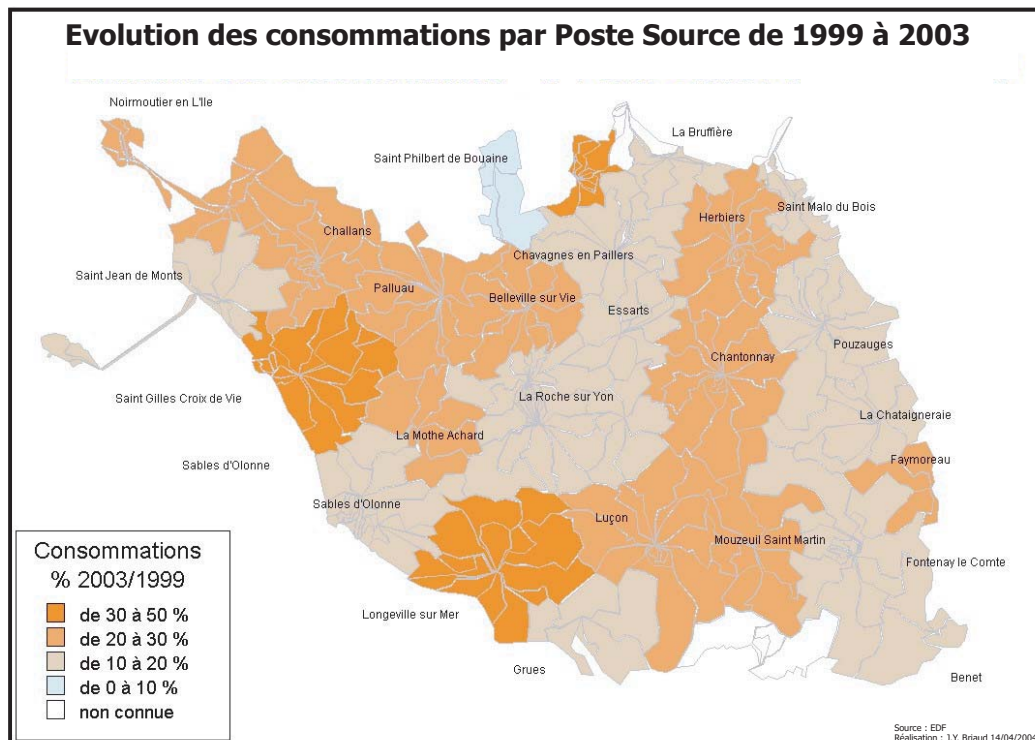
les zones de Longeville-sur-Mer et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Cette croissance à l'échelle du département s'explique essentiellement par la dynamique du logement en Vendée dans la mesure où, pendant cette période, la consommation des entreprises s'est globalement orientée à la baisse.

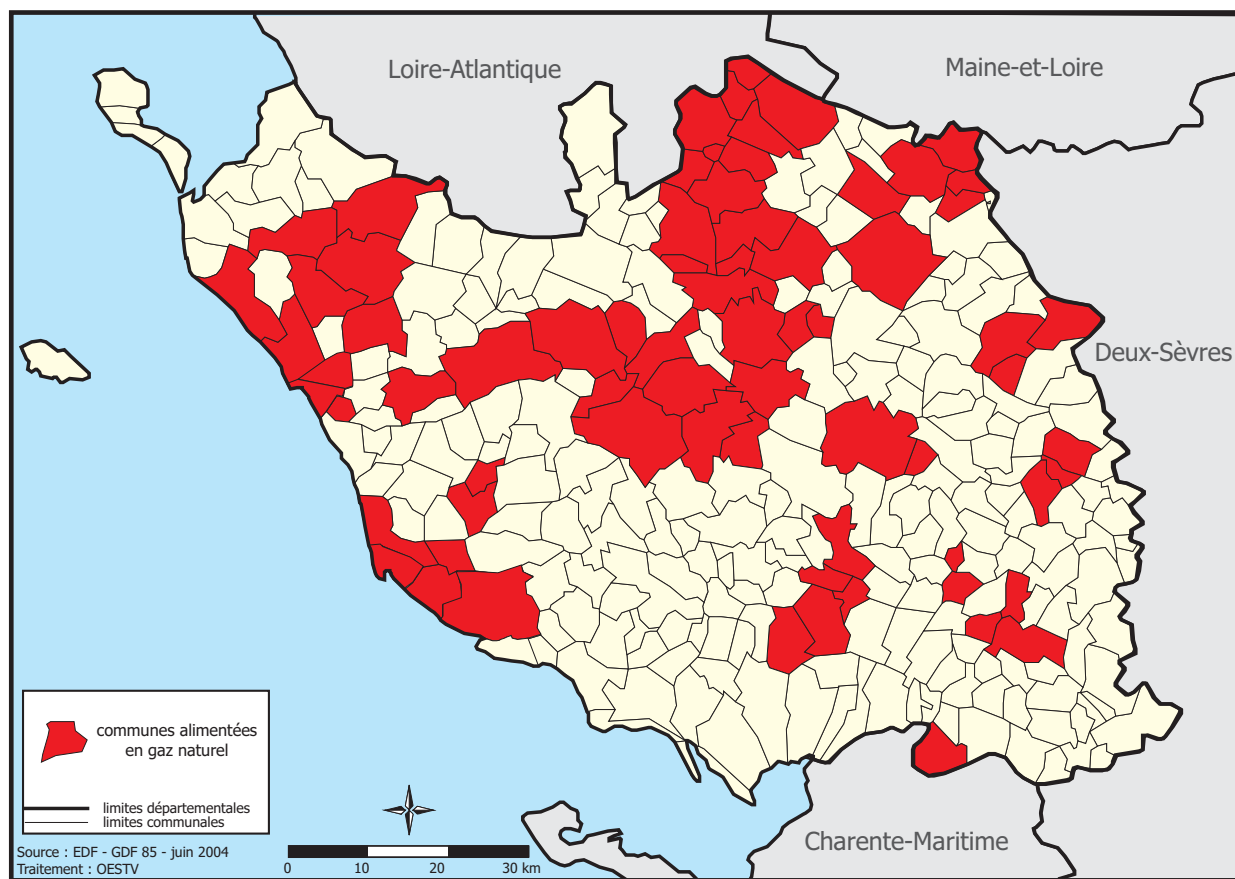
Entre fin 2002 et fin 2003, le nombre de clients d'EDF et de GDF a également fortement augmenté :

- > +2,28% pour les "clients électricité"
- > +4,26 % pour les "clients gaz".

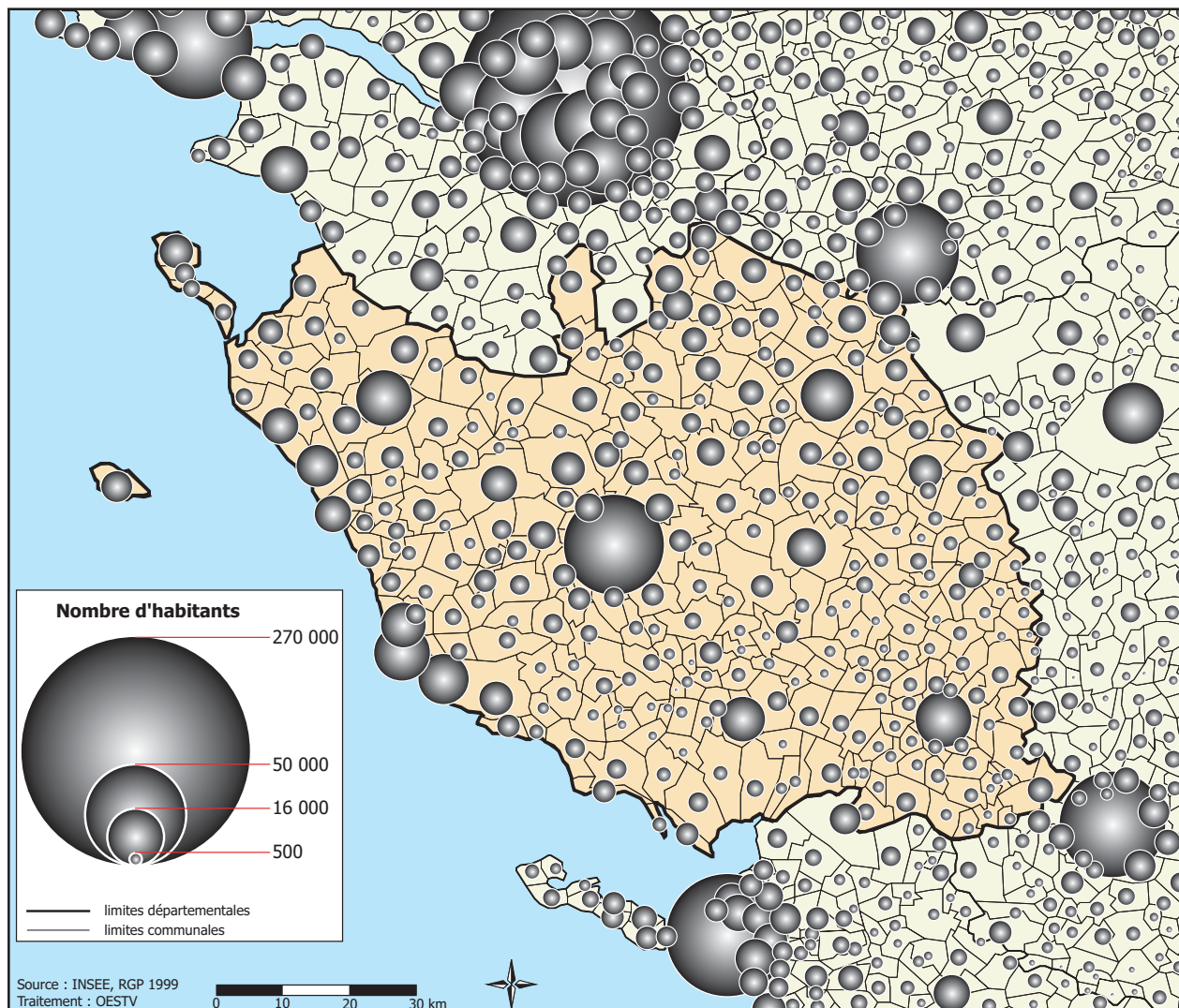
Evolution des consommations par Poste Source de 1999 à 2003



Le quart des communes vendéennes est alimenté en gaz naturel



Population en 1999



La Vendée demeure un département rural eu égard à la répartition de sa population. En effet, seuls 51% des vendéens vivent dans une unité urbaine ou une agglomération alors qu'à l'échelle nationale cette moyenne s'établit à 75 % des français.

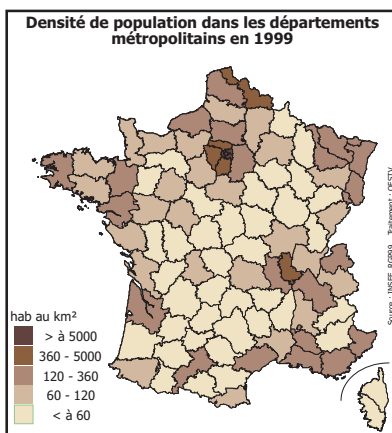
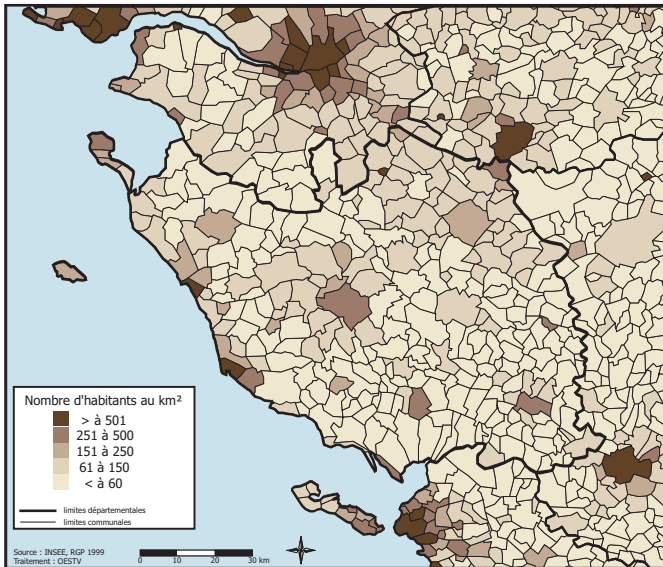
En 1982, la proportion d'urbains et de ruraux était la même. Toutefois, en 20 ans, la population vendéenne a été largement redistribuée sur le territoire départemental.

Les cantons littoraux, les pôles majeurs et leurs périphéries résidentielles (plus ou moins éloignées) ont d'une façon générale gagné de la population tandis que l'est et le sud-est vendéens en perdaient.

Malgré ces mouvements, la Vendée se caractérise toujours par une répartition relativement équilibrée de sa population sur l'ensemble de son territoire.

La polarisation urbaine y demeure par ailleurs mesurée ; La Roche-sur-Yon, la commune la plus peuplée, ne compte que 49 262 habitants pour une population départementale de 539 664 hab. en 1999.

Densité de population en 1999



Des densités de population contrastées

La Vendée s'étend sur une superficie de 6 720 km² et affiche une densité moyenne de 80 habitants par km² ; densité inférieure aux moyennes régionale (100 hab/km²) et nationale (108 hab/km²).

Cette densité moyenne occulte cependant de larges disparités au sein de l'espace vendéen :

- près de 60 % des communes (167 sur 283) ont une densité inférieure à 60 hab/km². Parmi ces dernières, 41, situées pour l'essentiel dans le sud du département, sont même très faiblement peuplées avec moins de 30 hab/km². L'ensemble de ces 167 communes rassemble ainsi à peine le tiers de la population vendéenne.

- 27 communes offrent une densité supérieure à 150 hab/km² (pour culminer à plus de 1 500 hab/km² à Montaigu et aux Sables d'Olonne) et représentent près de 40% de la population du département.

- les communes dont la densité peut être qualifiée de moyenne (de 61 à 150 hab/km² - soit 88 communes) sont localisées essentiellement dans trois zones géographiques : une couronne autour de la Préfecture départementale, le littoral nord ainsi que certains espaces rétro-littoraux et enfin, le Haut-bocage .

Le poids de l'occupation touristique du littoral

Un regard sur la densité des logements en Vendée permet de prolonger mais aussi d'affiner les constats précédents émis sur la densité de population, et ce, particulièrement pour le littoral.

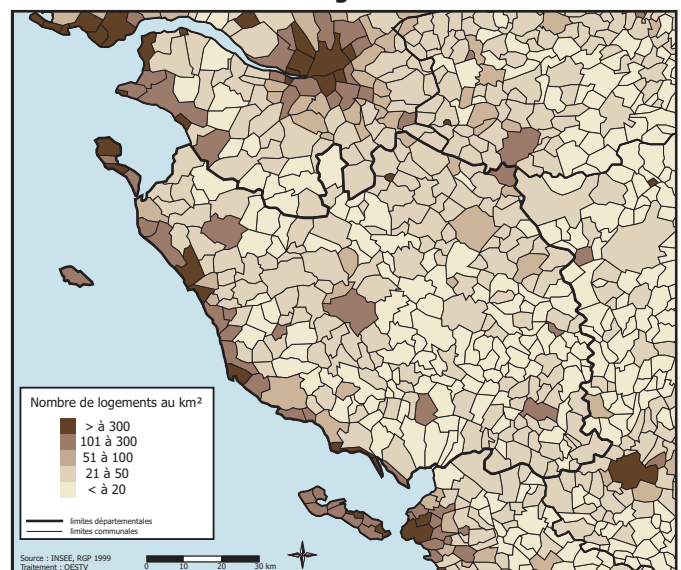
Les importants flux de population liés au tourisme, touchant essentiellement le littoral du département, induisent une occupation "réelle" de ces espaces beaucoup plus dense que ne le laisse supposer la densité établie sur la seule population résidente. Par ailleurs, il est à noter que l'impact de ces flux touristiques ne se réduit pas aux seuls mois d'été.

L'Observatoire Régional du Tourisme des Pays de Loire estime que pour 2002 la population de l'ensemble des communes littorales s'élève ainsi à 185 000 habitants à l'année (contre 105 000 pour le RGP 1999 de l'INSEE). De mai à septembre, la population est multipliée par 2,4 selon l'ORT (252 000 hab.).

L'indicateur de la densité de logements permet d'observer cette réalité de l'occupation du territoire vendéen à travers la prise en compte de l'ensemble du parc de logements (résidences principales et secondaires).

A l'échelle de la Vendée, cette densité s'élève à 48 logements par km² ce qui est très proche des moyennes

Densité de logements en 1999

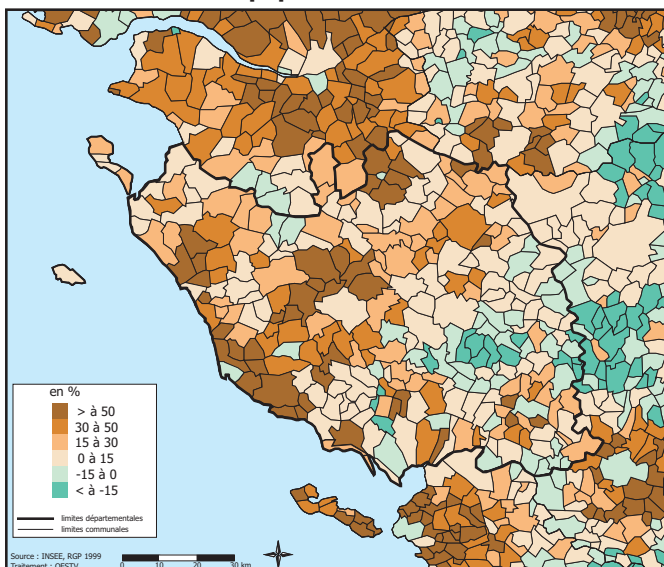


régionale (48,88 log/km²) et nationale (52,76 log/km²).

Pour les 29 communes littorales que compte le département, 22 offrent une densité de logements supérieure à la moyenne nationale et 17 s'affichent au-delà de 160 log/km².

Pour le reste du territoire, la représentation des densités de logements rappelle le profil de celle de la densité de population : les plus élevées s'affichent pour le Haut-bocage, la Roche-sur-Yon et sa couronne, les plus faibles, pour la moitié sud du département.

Evolution de la population entre 1975 et 1999



Evolution de la population du département de 1968 à 1999

	1968	1975	1982	1990	1999
Vendée	421 250	450 641	483 027	509 356	539 664

Source : INSEE - RGP

Un contexte démographique globalement favorable pour le département de la Vendée.

En 1999, la Vendée comptait 539 664 habitants occupant ainsi le 44^{ème} rang des départements français.

Entre 1968 et 1999, le territoire vendéen a gagné près de 120 000 habitants soit une progression de 28 % de sa population en 30 ans. Cette progression a été particulièrement forte lors des périodes intercensitaires 1968-75 et 1975-82 avec des gains de population s'établissant respectivement à 4 200 hab. et à 4 600 hab. l'an, pour ensuite fléchir sensiblement depuis 1982 et s'établir aux alentours d'un gain de 3 300 hab. à l'année.

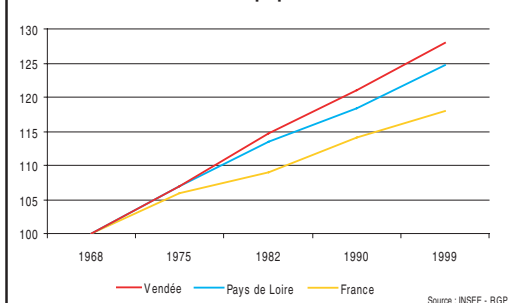
Ce ralentissement se doit toutefois d'être nuancé dans la mesure où le niveau de la croissance démographique de la Vendée (en indice) est, depuis 1975, supérieur à celui de la Région et de la France.

Depuis 1975, et à l'image des espaces limitrophes à la Vendée, les croissances démographiques les plus significatives concernent essentiellement deux types d'espaces :

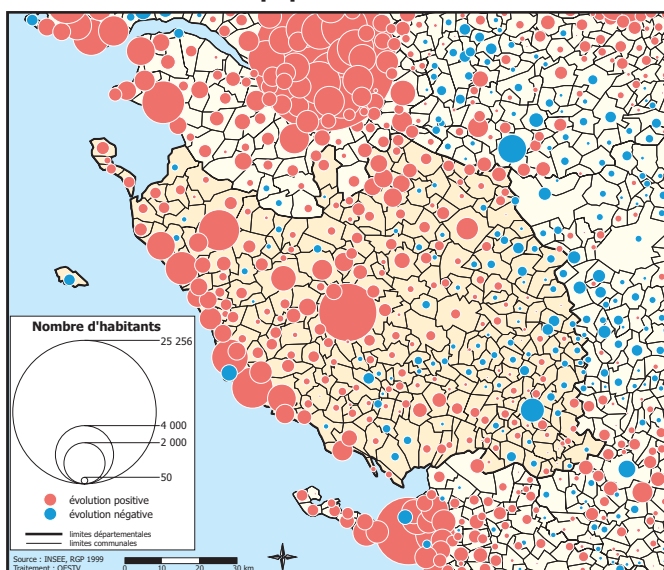
- les périphéries des principales agglomérations. Ceci illustre le phénomène d'étalement de l'urbanisation autour des principaux pôles d'emplois (Nantes, Niort, La Rochelle ou encore La Roche-sur-Yon) tandis que dans la plupart des cas les villes-centres enregistrent des évolutions mesurées voire déficitaires.

- le littoral qui profite, à l'image de l'ensemble de celui de l'hexagone, d'un fort pouvoir d'attraction sur les populations ; cet attrait participant depuis quelques décennies au renforcement du phénomène de littoralisation du peuplement.

Evolution en indice de la population de 1968 à 1999



Evolution de la population entre 1990 et 1999



À l'inverse, et ce depuis plusieurs décennies, le sud de la Vendée, et plus particulièrement un quart sud-est, connaît une évolution démographique d'ensemble peu favorable. Notons toutefois, au sein de cet espace quelques exceptions : les communes de la couronne de Fontenay-le-Comte, celles proches du pôle de Luçon ou encore quelques communes limitrophes des départements de Charente-Maritime ou des Deux-Sèvres situés dans les aires d'influence des villes de La Rochelle ou de Niort.

L'évolution de la population sur la dernière période intercensitaire prolonge ces quelques constats.

Entre 1990 et 1999, la Vendée a gagné 30 308 hab. : 198 communes ont enregistré une croissance pour un gain total de 34279 hab. tandis que les 84 restantes perdaient près de 4 000 personnes.

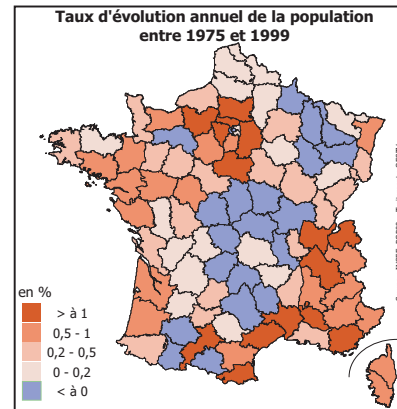
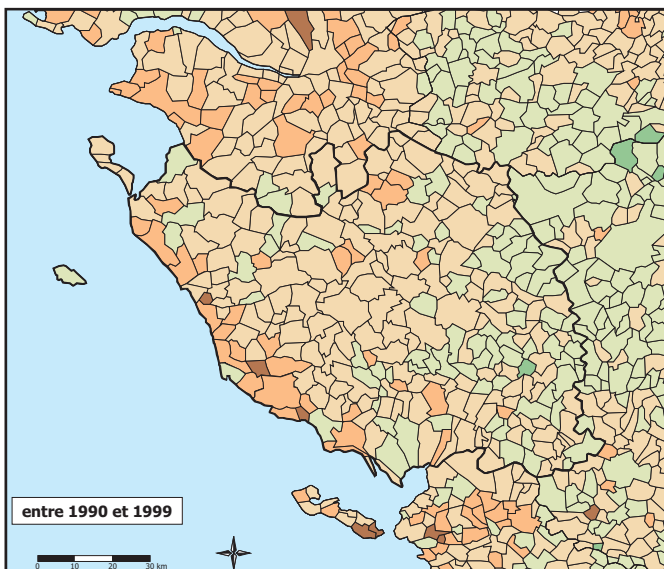
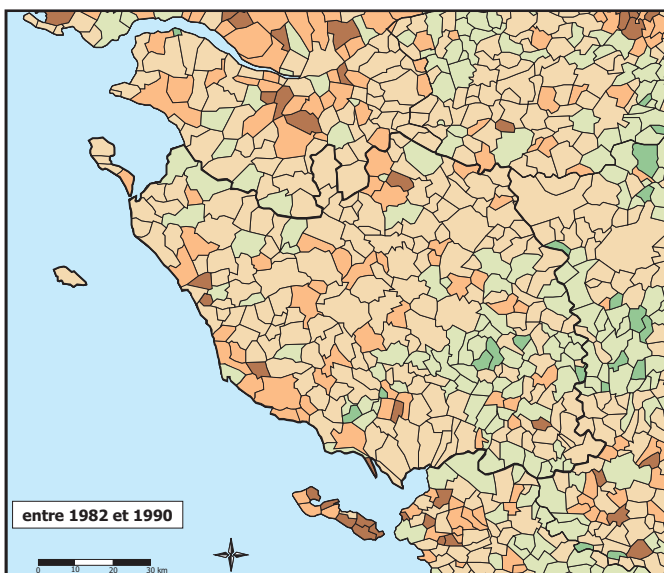
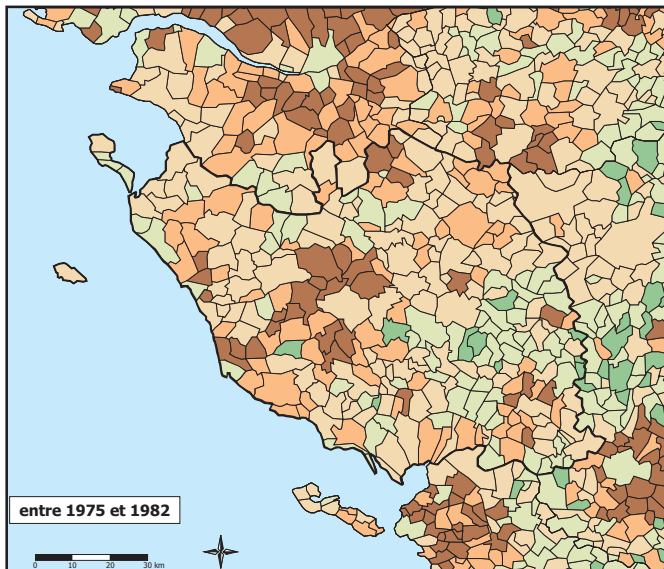
Les communes littorales ont, à elles seules, englobé 30,4 % de la croissance démographique de 1990 à 1999 (soit +9 215 hab.). Rapportée à l'ensemble des cantons littoraux, cette part s'élève à près de 50%. Le centre de la Vendée (cantons de La Roche-sur-Yon, du Poiré-sur-Vie, de la Mothe-Achard et des Essarts) rassemble, pour sa part, 30,7 % de la croissance (+ 9 316 hab.). Enfin, le Haut-bocage (cantons de Montaigu, de St Fulgent, des Herbiers et de Mortagne-sur-Sèvre), autre espace au dynamisme démographique notable, a quant à lui gagné 4 250 hab. soit 14% du total vendéen.

Population des communes de plus de 10 000 hab. de 1968 à 1999

	1968	1975	1982	1990	1999	évol. 68/99
La Roche-sur-Yon	36 067	44 713	45 098	45 129	49 262	+ 36,6%
Challans	8 558	11 794	12 845	14 203	16 132	+ 88,5%
Les Sables d'Olonne	18 093	17 463	16 100	15 830	15 532	- 14,1%
Les Herbiers	9 050	10 599	12 049	13 413	13 932	+ 53,9%
Fontenay-le-Comte	12 939	15 275	15 295	14 456	13 792	+ 6,7%
Château D'Olonne	5 771	7 552	8 836	10 976	12 908	+ 123,0%
Olonne-sur-Mer	4 354	5 954	7 500	8 546	10 060	+ 131 %

Source : INSEE - RGP

Taux d'évolution annuel de la population

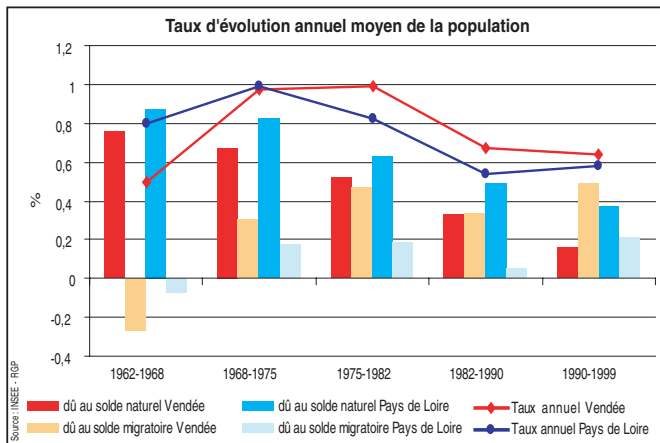


Un renversement des composantes de la croissance démographique de la Vendée à partir de la fin des années 80

Le dynamisme démographique que connaît aujourd'hui la Vendée s'est véritablement enclenché à partir du début des années 1970. Jusqu'alors, le département affichait un taux de variation annuel de sa population inférieur à celui de la région des Pays de Loire (0,5% contre 0,8% pour la période 1962-1968) en raison d'un solde migratoire déficitaire. Cette tendance s'est toutefois inversée dès la période intercensitaire suivante et cela se confirme depuis par des taux d'accroissement supérieurs à ceux de l'ensemble ligérien.

La Vendée a enregistré ses plus forts taux de variation annuels au cours de la période 1968-1982 (près de 1 % par an) grâce à la combinaison d'un solde naturel soutenu (entre 0,7 et 0,5%), malgré une baisse déjà amorcée, et d'un solde migratoire devenu positif à l'orée des années 70 (de -0,27% entre 1962 et 1968 à +0,3% entre 1968 et 1975 puis +0,47% entre 1975 et 1982). Ces deux composantes ont ainsi assuré, à parts quasi égales, la croissance de la population vendéenne entre 1975 et la fin des années 80.

Sur la dernière période intercensitaire 1990-1999, l'inversion en marche entre les apports liés au mouvement naturel (+0,16%) et ceux relatifs au mouvement migratoire (+0,47% soit le 15^{ème} rang des départements français) s'est confirmée, mais aussi et surtout, largement accélérée.



Part du solde migratoire dans les variations intercensitaires totales

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Solde migratoire	-6 586	9 219	15 335	13 363	22 934
% variation totale	0%	31,36%	47,35%	50,75%	75,7%

Source : INSEE - RGP

Le solde migratoire assure désormais l'essentiel de la croissance démographique

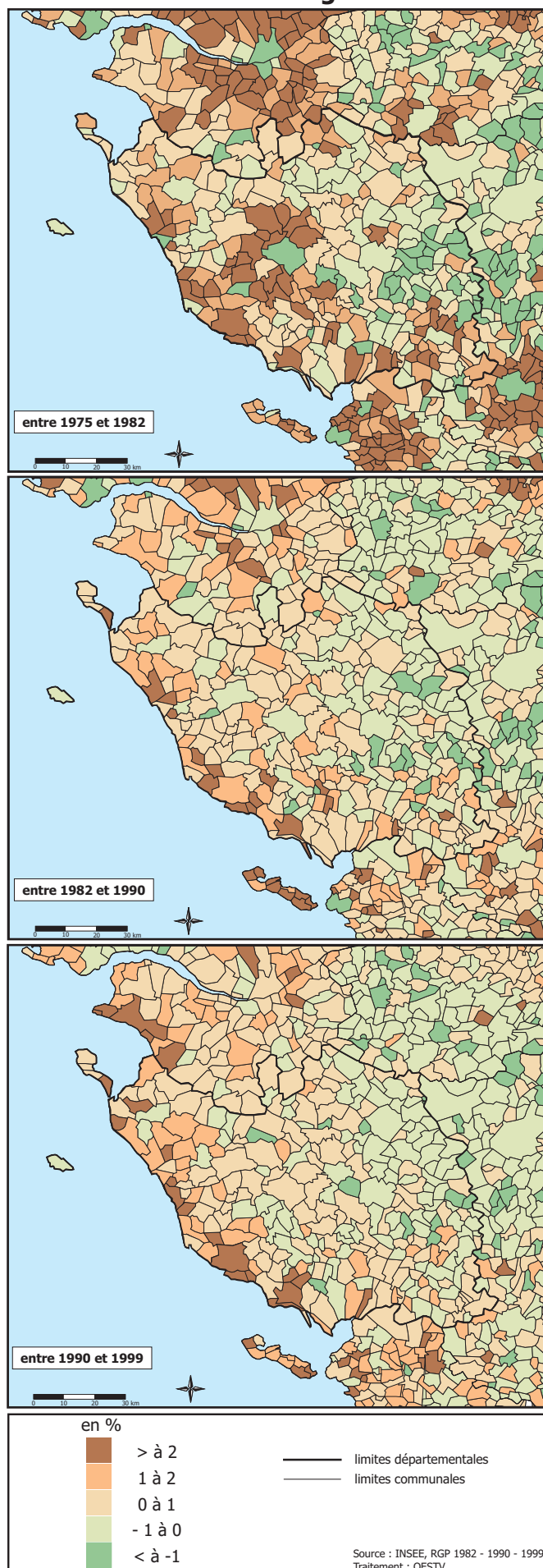
La Vendée est, avec la Loire-Atlantique, le département des Pays de Loire le plus attractif. Ces deux espaces connaissent l'attrait grandissant qu'exercent, depuis quelques décennies, les départements littoraux sur la population.

Entre les deux dernières périodes intercensitaires, le solde migratoire de chacun de ces deux départements a augmenté de 71% pour la Vendée (de +13 363 entre 1982 et 1990 à +22 934 habitants entre 1990 et 1999) et de 189% pour la Loire-Atlantique (de +13 500 à +38 984 habitants). Cependant, si pour ce dernier les apports dûs au solde migratoire représentent 47,5% de la croissance totale de population, pour la Vendée, ils en assurent désormais plus de 75%.

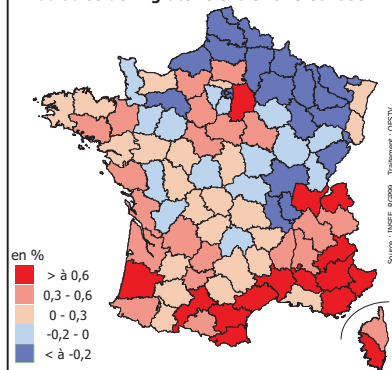
Le littoral et les communes rétro-littorales s'affirment comme les espaces moteurs de ces flux migratoires et présentent de manière constante, depuis 1975, les taux de variation les plus élevés du département.

Pour le reste de l'espace vendéen, seul l'Est se singularise véritablement par un net et constant déficit migratoire.

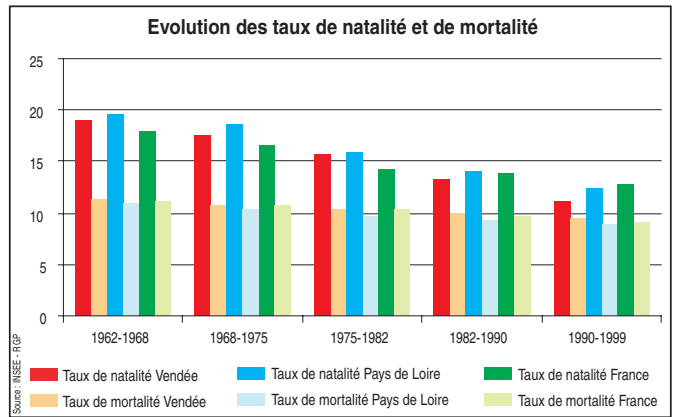
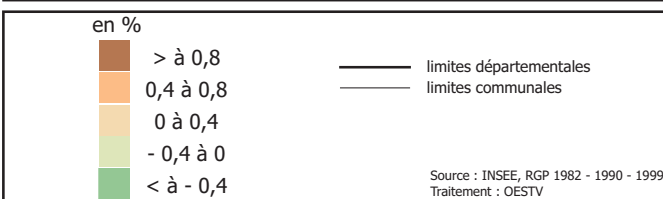
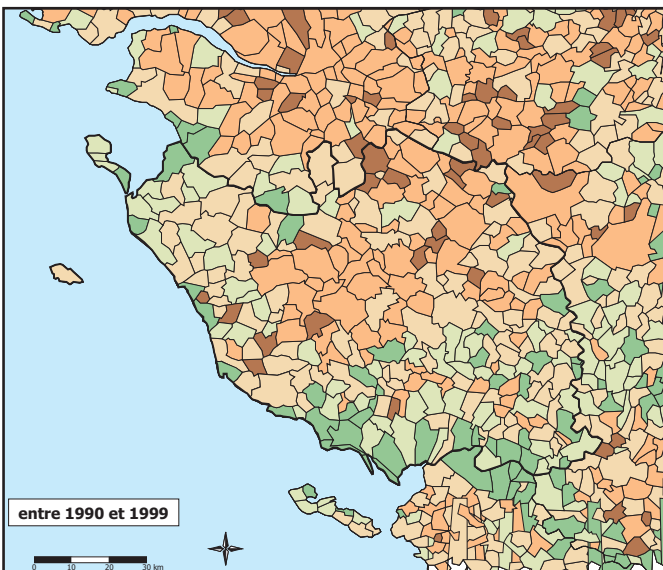
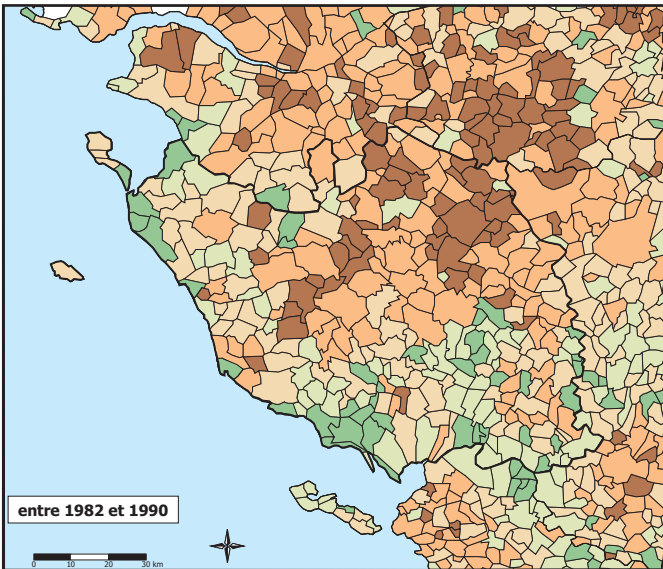
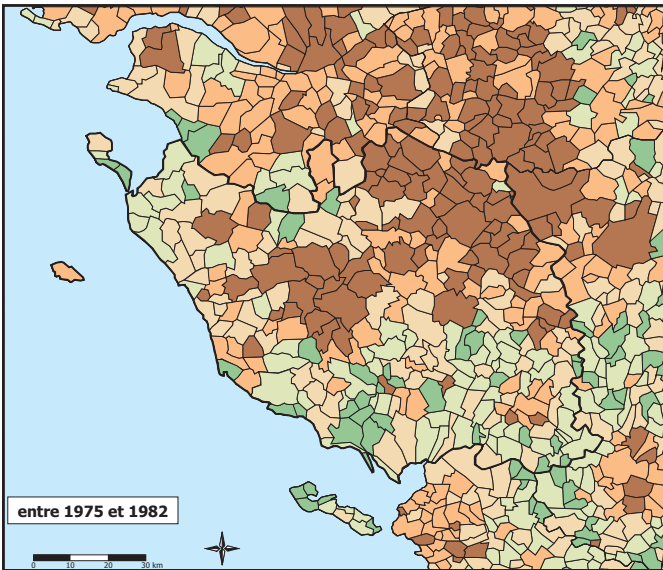
Taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire



Taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire entre 1975 et 1999



Taux d'évolution annuel de la population dû au solde naturel



Part du solde naturel dans les variations intercensitaires totales

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Solde naturel	18 908	20 172	17 051	12 966	7 374
% variation totale	153,45%	68,63%	52,65%	49,24%	24,3%

Source : INSEE - RGP

La Vendée ne renouvelle plus ses générations par elle-même

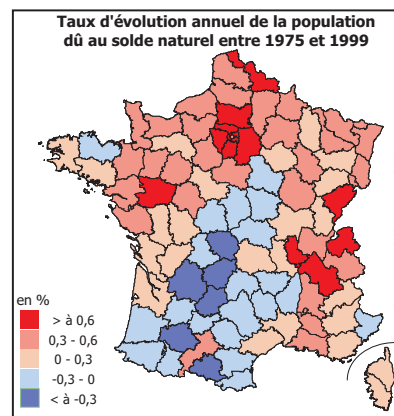
Les conséquents apports migratoires assurant l'essentiel de la croissance démographique actuelle de la Vendée permettent aujourd'hui d'atténuer, voire de "dissimuler", la faiblesse du solde naturel.

Le taux annuel dû au solde naturel est en effet passé de +0,76% entre 1962 et 1968 à +0,16% pour la période 1990-1999. Assurant encore près de 50% de l'accroissement total de la population du département pour la période intercensitaire 1982-1990, le solde naturel a vu sa part relative tomber à 24,3% pour la période la plus récente.

Cette décroissance, régulière depuis les années 60, ne permet plus à la Vendée de renouveler par elle-même ses générations. La baisse du taux de natalité combinée à un vieillissement de plus en plus marqué de la population vendéenne explique cet état de fait.

La Vendée, à l'image de l'Ouest français, est passée en quelques années d'un profil très nataliste à un profil peu nataliste. Aujourd'hui, son taux de natalité (11,2 pour 1000) est nettement inférieur au taux moyen français (12,76). Il faut noter cependant un regain sensible et continu du nombre des naissances depuis la fin des années 90.

Pour sa part, le vieillissement de la population, accentué par les apports migratoires (près de 46% des flux concernent des personnes de plus de 60 ans), conduit aujourd'hui la Vendée à afficher un taux de mortalité (9,60 pour 1000) largement supérieur au taux moyen de la Région (8,80) mais aussi de la France (9,16).



Un vieillissement marqué de la population vendéenne

Comme l'ensemble de la population française, la population vendéenne vieillit. Une structure de la pyramide des âges déjà défavorable à laquelle s'ajoute l'apport de personnes âgées via le solde migratoire (45,7% du solde entrées/sorties hors département concerne des personnes de plus de 60 ans et seulement 12,4% des personnes de moins de 25 ans) conduit inévitablement à un vieillissement de plus en plus marqué.

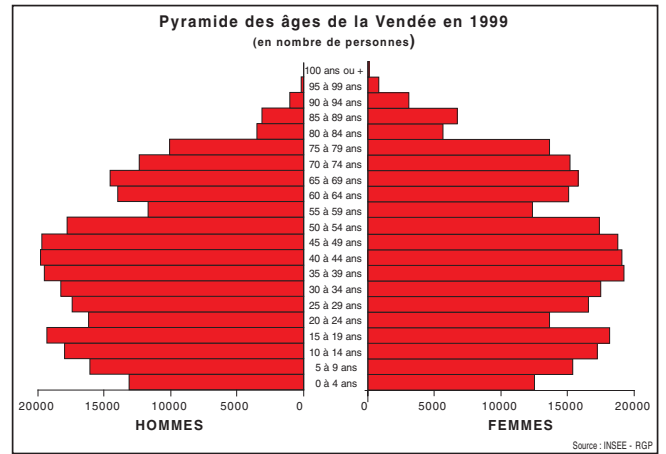
Aujourd'hui, les personnes de plus de 60 ans sont plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. Ces dernières représentent 24% de la population du département contre 33% en 1975. A l'inverse, les plus de 60 ans, qui constituaient 19% de la population en 1975, sont désormais 25 %.

Il est à noter par ailleurs la part de plus en plus élevée prise par les plus de 75 ans qui, avec une progression de près de 82% en 25 ans, représentent désormais près de 9 % de la population vendéenne.

Profils Vendée, Pays de Loire, France par classes d'âges en 1999

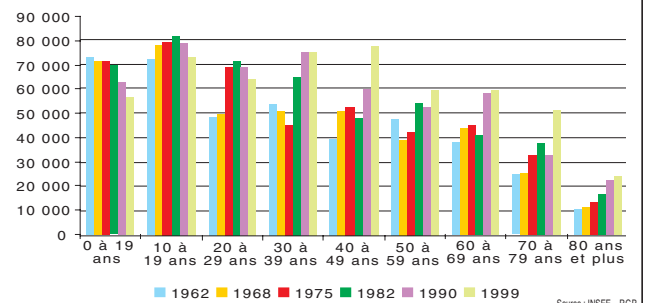
	- de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et +
Vendée	24,1%	25,6%	25,3%	16,1%	8,9%
Pays de Loire	25%	27,6%	25,2%	13,9%	8,3%
France	24,6	28,1%	25,9%	13,6%	7,8%

Source : INSEE - RGP

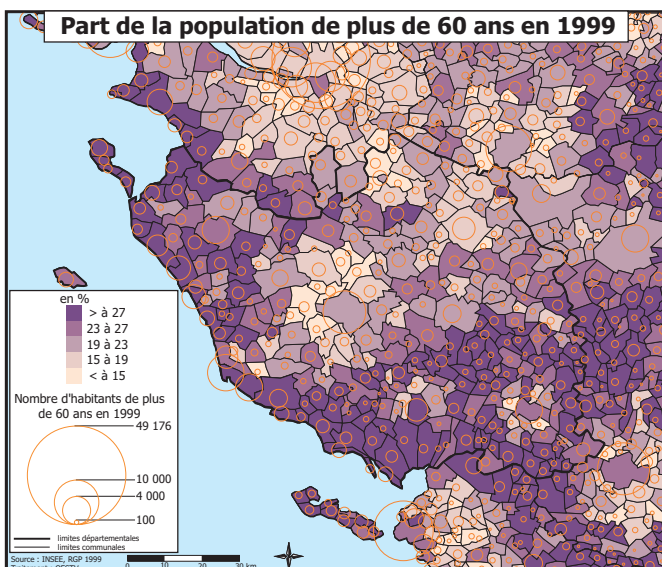
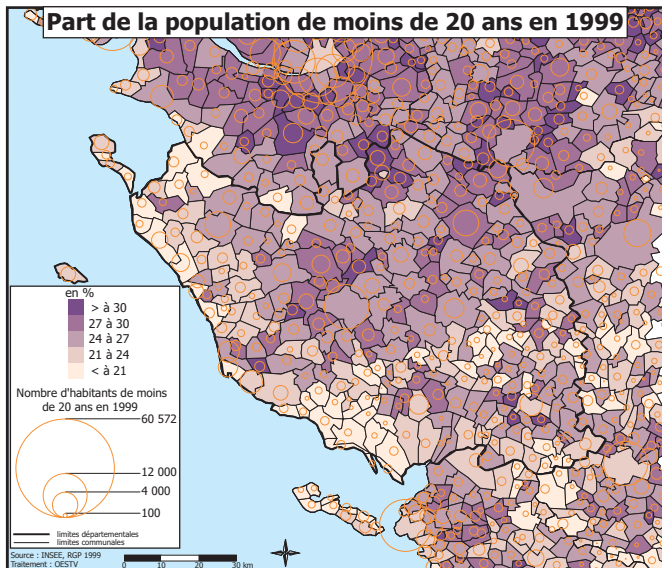


Source : INSEE - RGP

Evolution de la population par tranche d'âge entre 1962 et 1999



Source : INSEE - RGP



La zone littorale concentre la plus forte proportion de personnes âgées

L'ensemble des cantons littoraux et insulaires affiche, en 1999, une proportion de personnes de plus de 60 ans de 32,5% de la population totale ; cette part s'élevait à 24,9 % en 1982.

Ces mêmes cantons, avec 135 196 personnes de plus de 60 ans, rassemblent 40 % de cette classe d'âge à l'échelle du département.

Le Haut-bocage demeure l'espace le plus "jeune" du département

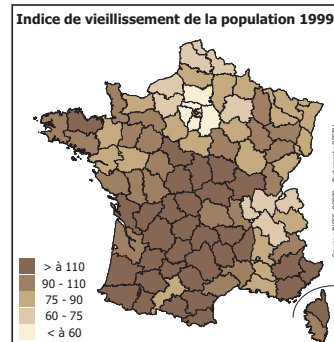
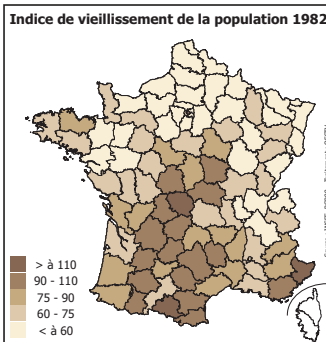
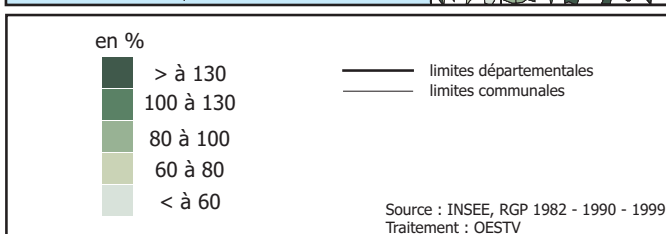
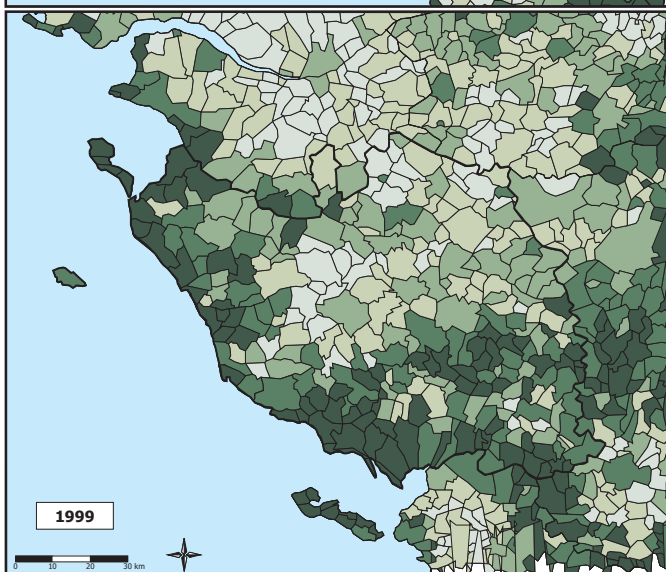
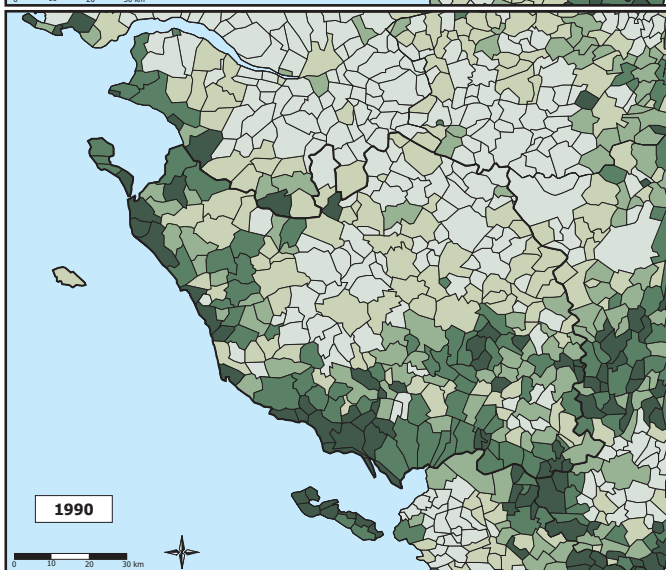
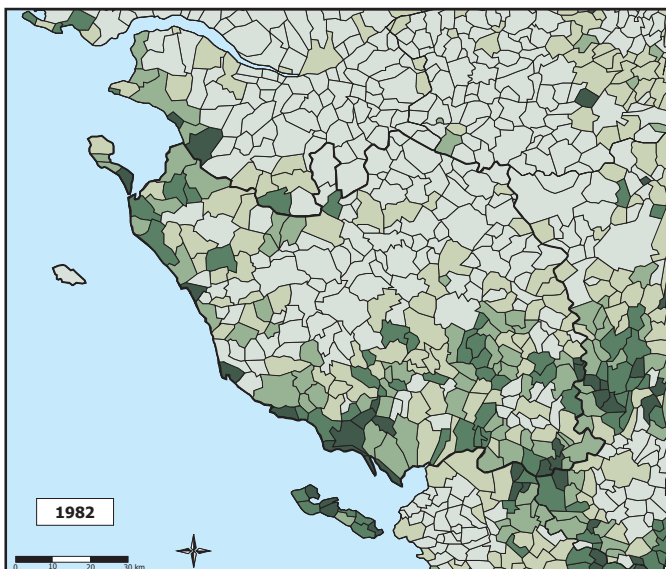
Les espaces dont la proportion de personnes âgées de moins de 20 ans est la plus élevée se concentrent dans un large croissant allant du canton de Challans au Haut-bocage en passant par le centre du département.

Toutefois, à l'intérieur de cet ensemble, somme toute hétérogène, seuls cinq cantons se singularisent véritablement par leur jeunesse relative en 1999 (la part des moins de 20 ans y est supérieure à 27 % alors que la moyenne départementale s'établit à 24 %) : Le Poiré sur Vie (27,5%), Les Essarts (27,6%) ainsi que trois cantons du Haut-bocage, Les Herbiers (27%), Montaigu (27,8%) et Mortagne-sur-Sèvre (27,6%).

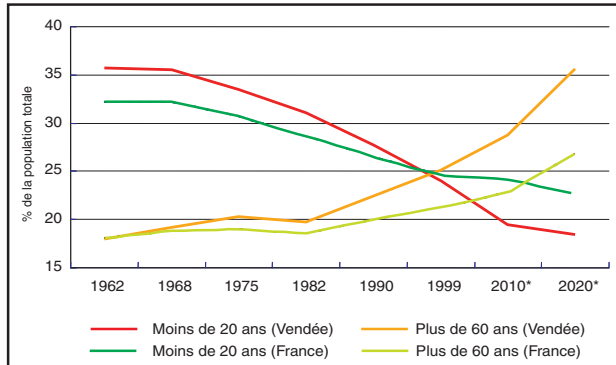
Notons cependant qu'en vingt ans, tous les cantons, et notamment les plus "jeunes", ont enregistré une très forte baisse de la part de cette classe d'âge (en 1982, la moyenne vendéenne était de 31%). Cette baisse s'échelonne de 4 points au minimum à plus de 9 points pour la plus élevée (L'île d'Yeu).

Indice de vieillissement de la population

(nombre de personne de plus de 60 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans)



Viellissement de la population vendéenne - Projections* à l'horizon de 2020



Un vieillissement de la population qui devrait s'accélérer

En 1982, la Vendée se classait au 53^{ème} rang des départements "les plus vieux" au regard de l'indice de vieillissement. En 1999, elle occupe le 39^{ème} rang.

Si le département semble devoir connaître à l'avenir, selon les projections démographiques de l'Insee, des taux de croissance de sa population supérieurs à ceux la Région et de la France, il n'en demeure pas moins que sa structure devrait être marquée par une réelle accélération de son vieillissement.

Selon ces projections, en 2030, 4 vendéens sur 10 seraient âgés de 60 ans et plus ; leur nombre étant multiplié par 2,5 en 30 ans. L'âge moyen de la population passerait ainsi de 40 ans en 1999 à près de 49 ans en 2030.

Par ailleurs, dès 2006, ce vieillissement aurait pour conséquence un surplus de décès sur les naissances si bien que la croissance programmée de la population ne s'appuierait plus qu'uniquement sur l'excédent migratoire.

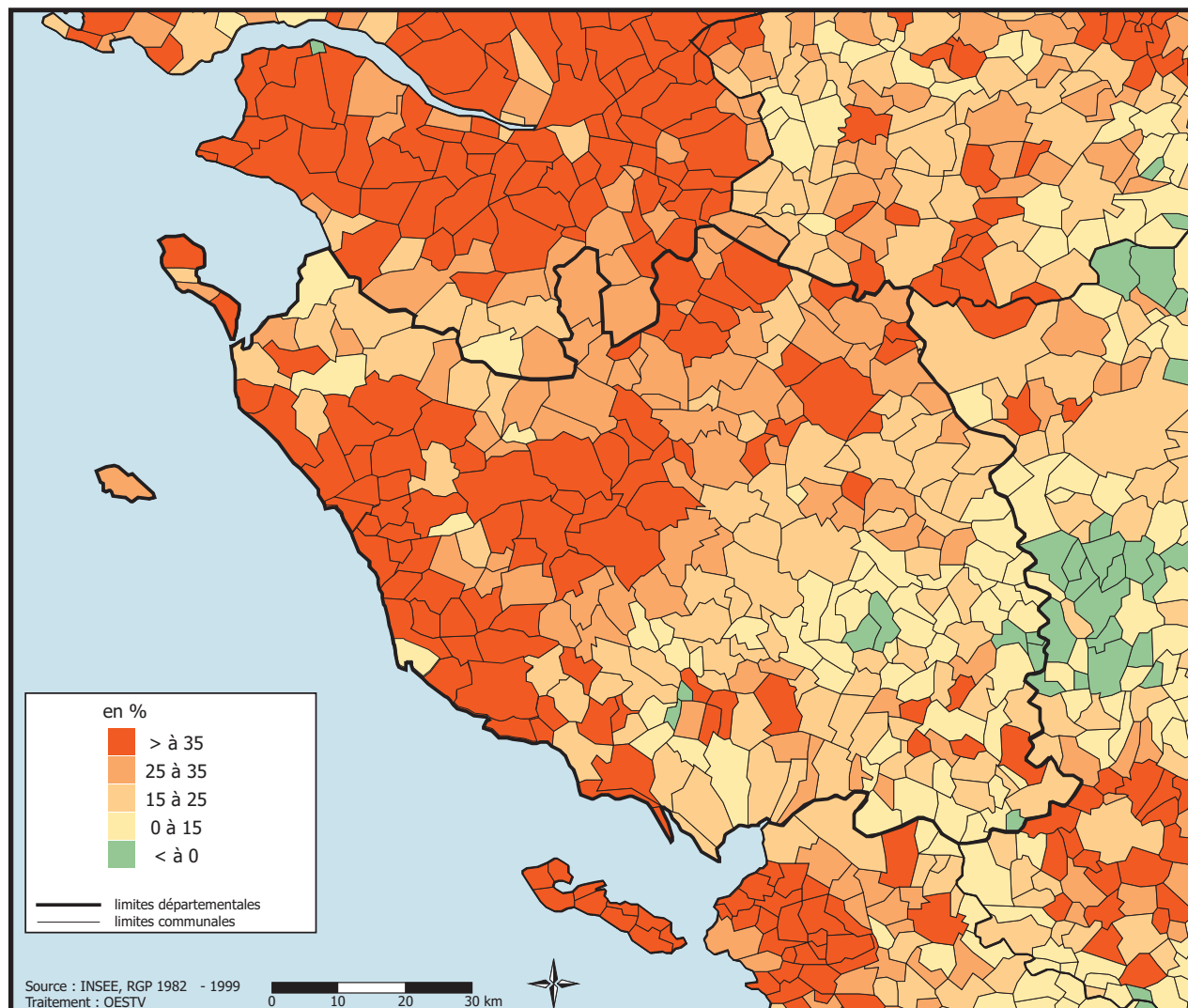
Enfin, et au-delà du simple vieillissement, les projections de population mettent également en relief la poursuite d'autres tendances observées jusqu'à présent :

- le littoral devrait continuer à être la zone où les gains de population seront les plus importants. Les projections tablent sur une croissance de + 27 % d'ici à 2030 pour une hausse de 12,4% à l'échelle du département.

- le centre de la Vendée ainsi que le Haut-bocage continueront de gagner de la population mais de façon plus mesurée (+13 % notamment pour l'aire urbaine de la Roche-sur-Yon).

- le Sud Vendée devrait, pour sa part, être le seul territoire dont la population continuera de baisser.

Evolution du nombre de ménages entre 1982 et 1999



Une forte augmentation du nombre de ménages liée aux évolutions démographiques mais aussi sociologiques

En 1999, la Vendée compte 214 754 ménages ; elle n'en comptait que 162 236 en 1982 et 183 731 en 1990.

L'attrait du littoral pour nombre de couples retraités, la bonne tenue de l'emploi salarié en Vendée offrant un large univers de choix pour les demandeurs d'emplois ou les actifs tentés de s'établir dans le département mais aussi, l'augmentation du célibat ou de la mono-parentalité participent à ce phénomène.

Aujourd'hui, plus d'1/4 des ménages vendéens est composé d'une personne seule contre 1/5 en 1982. A l'inverse, la part des familles de plus de 5 personnes décroît régulièrement. De 16% en 1982, elle s'établit à 8,3% en 1999.

Trois territoires sont principalement concernés par la croissance du nombre de ménages :

- une bande littorale et rétro-littorale de Saint Jean-de-Monts à La Tranche-sur-Mer pour laquelle cette croissance a été supérieure à 35% entre 1982 et 1999.
- La Roche-sur-Yon et sa couronne affichant une hausse analogue avec toutefois un gradient selon l'éloignement de la Préfecture départementale.
- Le nord-est vendéen pour lequel le gain relatif en nombre de ménages s'échelonne de 25% à plus de 35% selon les communes.

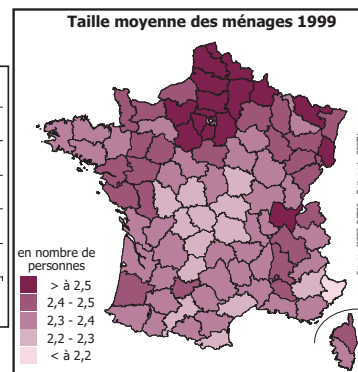
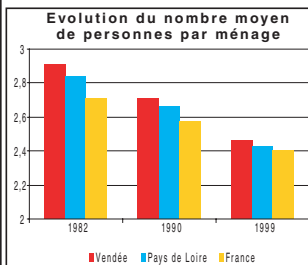
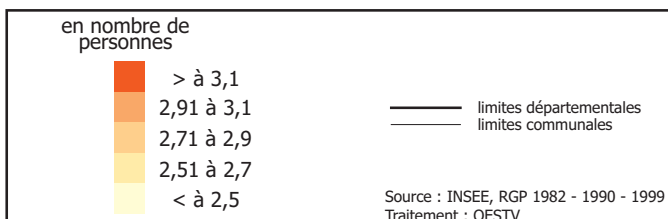
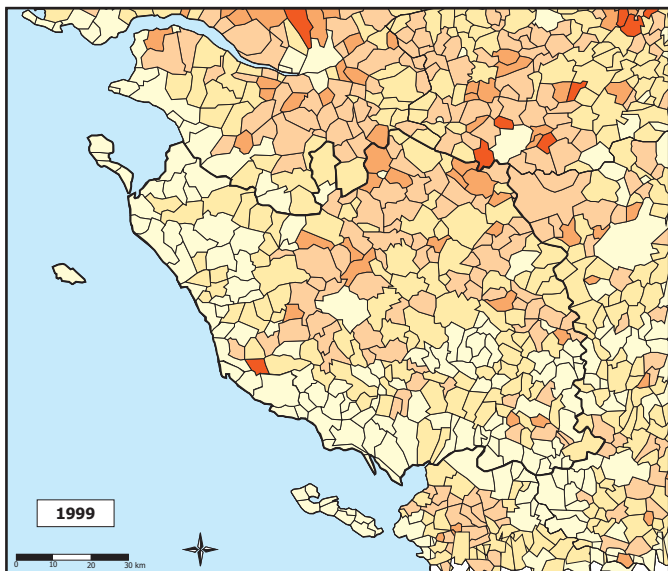
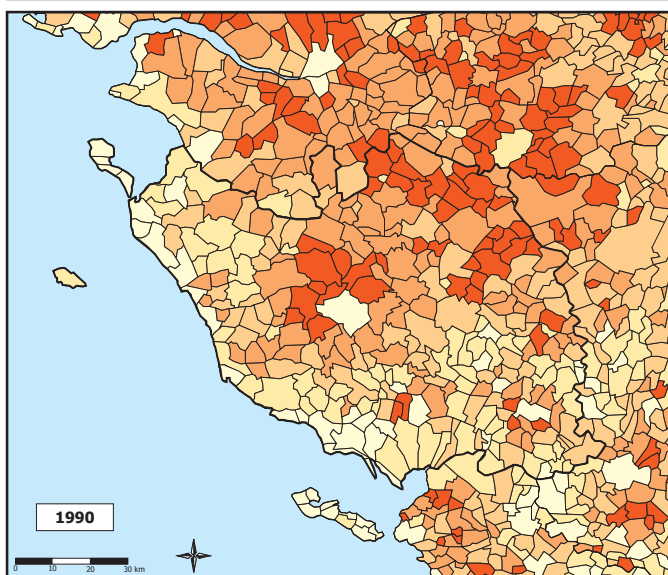
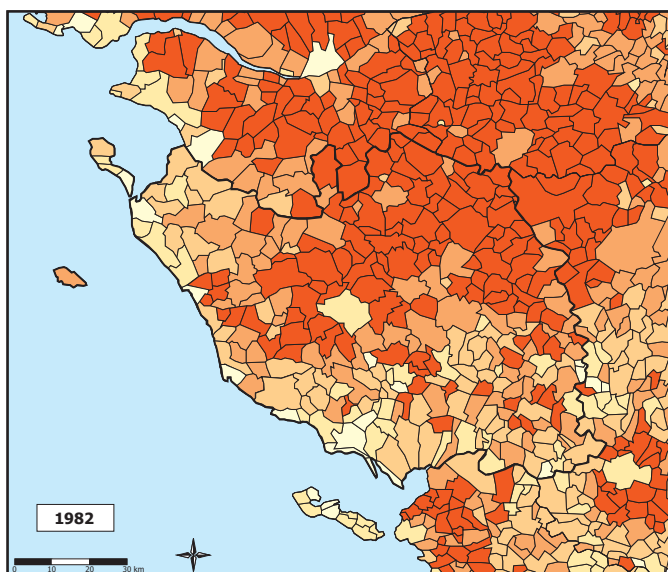
Profil des ménages en 1999 - Vendée - Région - France

	Vendée	Pays de la Loire	France
1 personne	26,7%	29,5%	31%
autre ménage sans famille	1,4%	1,7%	2,1%
Fam. principale monoparentale	5,6%	6,3%	8%
Fam. principale 1 couple	66,3%	62,5%	58,9%

Source : INSEE - RGP 1999

Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Taille moyenne des ménages



Une diminution régulière de la taille moyenne des ménages

Concomitamment à la hausse de leur nombre, la taille moyenne des ménages diminue régulièrement en Vendée passant de 2,9 personnes en 1982 à 2,45 en 1999.

Le profil vendéen, et plus généralement celui de la France de l'Ouest, longtemps marqué par une taille des ménages supérieure à la moyenne française tend ainsi à se normaliser peu à peu (l'écart était de 0,2 personne entre la Vendée et la France en 1982, il n'est plus que de 0,06 en 1999).

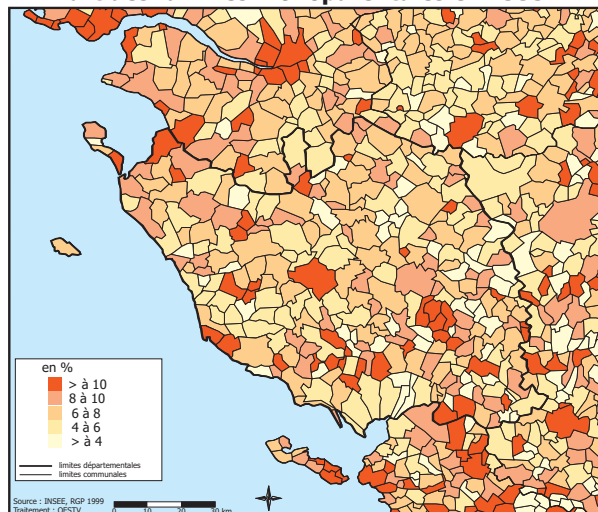
Cette diminution de la taille moyenne des ménages concerne l'ensemble du département qu'il s'agisse des zones urbaines ou des territoires ruraux.

- Les cantons littoraux se singularisent cependant par les tailles moyennes les plus basses ; ce qui était déjà le cas en 1982.

- Le Sud Vendée offre également des moyennes plus faibles sans toutefois être homogène.

- Les familles les plus nombreuses sont localisées d'une part, dans une large couronne autour de la Roche-sur-Yon (la ville centre affichant pour sa part le profil type des grands pôles avec une surreprésentation des personnes seules et des familles mono-parentales) et d'autre part, dans un quart nord-est du département. Ces deux espaces, à l'exception de La Roche-sur-Yon et de Montaigu, offraient déjà, en 1982, les tailles moyennes les plus élevées du département.

Part des familles monoparentales en 1999



MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

Remarque

Le recensement de la population fait l'objet d'un traitement en trois temps :

- le dénombrement, qui fournit notamment la population légale des communes (simple comptage des bulletins).

- deux exploitations statistiques, nécessitant une saisie des bulletins et de nombreux contrôles :

> l'exploitation exhaustive : tous les individus et une partie des variables sont retenus ; cette exploitation permettant de mettre rapidement à disposition de tous l'essentiel de l'information.

> l'exploitation complémentaire : environ 1/4 des individus et toutes les variables. Elle permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et familles.

Les données sur les **Mobilités résidentielles** décrivent les caractéristiques des personnes qui ont changé de logement entre 1990 et 1999. Ces données proviennent tantôt de l'exploitation exhaustive, tantôt de l'exploitation complémentaire, mais jamais du dénombrement. On conçoit alors aisément que la somme des réponses individuelles ne peut correspondre à la différence comptable globale effectuée lors du dénombrement (pour ce dernier le solde migratoire qui apparaît est calculé par différence entre la variation de la population légale entre 1990 et 1999 et l'excédent naturel, seule information connue à cette phase initiale de fourniture des résultats), ceci pour plusieurs raisons :

- réponse erronée à la question

- comptage erroné au dénombrement

- les enfants nés depuis 1990 sont comptés dans les naissances de la commune mais, si la personne de référence du ménage (père ou mère de l'enfant) a migré depuis cette naissance, l'enfant est considéré comme migrant dans les exploitations statistiques alors qu'il ne figure pas dans le solde migratoire du dénombrement

- les personnes qui ont quitté le territoire national ne figurent pas dans les sorties (car non recensées) alors qu'elles figurent implicitement dans le différentiel calculé au dénombrement.

En d'autres termes, les données utilisées dans ce chapitre diffèrent de celles (issues du dénombrement) présentées dans le chapitre Démographie.

Pour le dénombrement, le solde migratoire de la Vendée, entre 1990 et 1999, est de 22 934 personnes, alors que selon les données Mobilités résidentielles le solde entre les personnes entrées et sorties du département, pour cette même période, s'élève à 26 316.

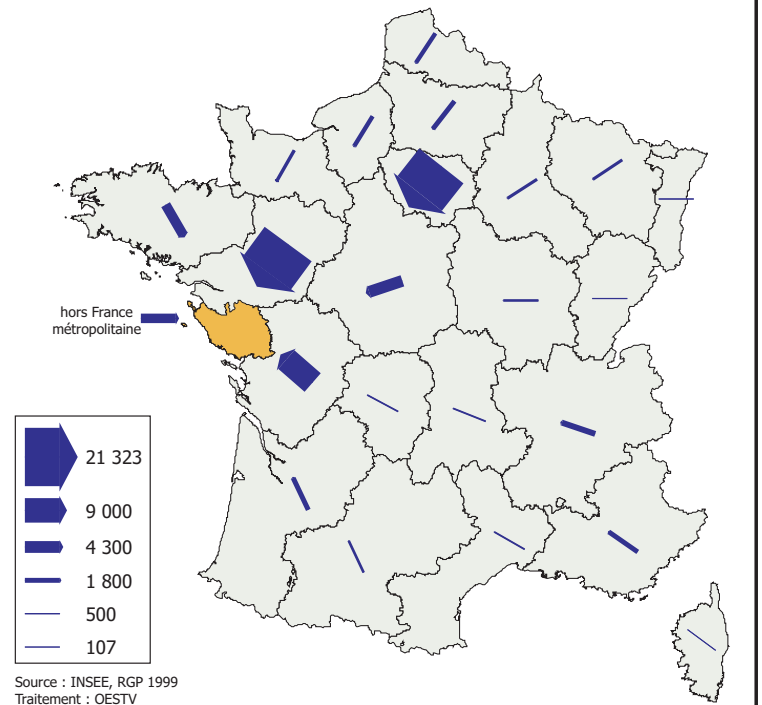
Migrations résidentielles : des relations fortes avec la région d'origine et l'Île de France

La région des Pays de la Loire constitue la provenance/destination la plus fréquente dans les migrations résidentielles vendéennes entre 1990 et 1999 (38 % du total des entrées et 27 % des sorties). Ces échanges demeurent équilibrés dans la mesure où le solde ne s'élève qu'à 67 personnes à la faveur des entrées.

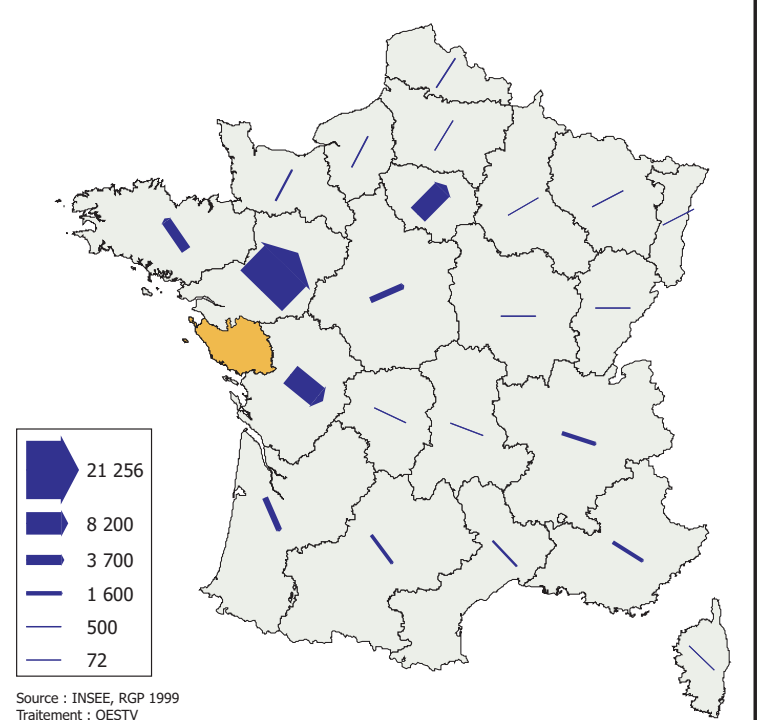
La seconde région avec laquelle les migrations résidentielles sont les plus notables est l'Île de France. En effet, entre 1990 et 1999, 7 277 vendéens ont été s'établir en Île de France tandis que 20 607 franciliens effectuaient le chemin inverse. Le solde de ces mouvements correspond, à lui seul, à plus de 50% du solde migratoire total de la Vendée sur la dernière période intercensitaire.

Soulignons enfin que les régions Poitou-Charente, Centre, Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Haute-Normandie constituent les autres espaces avec lesquels les flux migratoires ont généré un solde positif notable pour la Vendée (1 000 à 2 000 pers.).

Migrations résidentielles entre 1990 et 1999 - ENTREES -



Migrations résidentielles entre 1990 et 1999 - SORTIES -



Un solde migratoire positif dans la grande majorité des cantons vendéens

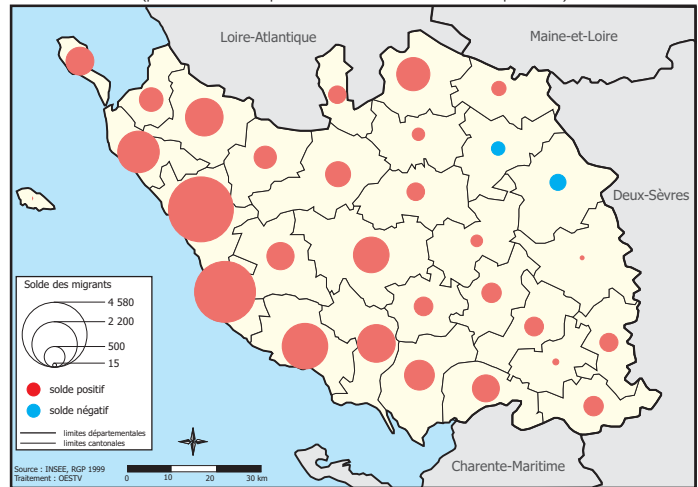
Le solde des migrations résidentielles entre 1990 et 1999 est positif pour la majorité des cantons vendéens. Seuls ceux des Herbiers et de Pouzauges ont enregistré un solde négatif mais mesuré (respectivement -187 et -283 personnes).

Le littoral rassemble les apports les plus élevés, notamment les cantons de St Gilles-Croix-de-Vie (+4580) et des Sables d'Olonne (+ 4 045).

Il est à noter enfin que les cantons du Sud Vendée ont profité, entre 1990 et 1999, d'apports migratoires non négligeables modérant ainsi un mouvement naturel souvent globalement déficitaire.

Solde des migrations résidentielles par cantons entre 1990 et 1999

(personnes n'habitant pas en Vendée en 1990 ou sortant du département)



Structure par âge des migrants

La Vendée est souvent qualifiée comme étant "un département d'accueil des retraités". Si cette affirmation, à l'image de ce qui se passe dans l'ensemble des départements littoraux, est réelle, elle se doit néanmoins d'être nuancée.

Structure par âges des migrants entre 1990 et 1999

	Entrées	% Entrées	Sorties	% Sorties	Solde	% Solde
- de 30 ans	34 268	43,9%	34 372	61,6%	- 104	-0,5%
30-60 ans	27 375	35,1%	17 025	30,5%	10 350	46,5
+ de 60 ans	16 380	21%	4 365	7,9%	12 015	54
Total	78 023	100%	55 762	100%	22 261	100%

Source : INSEE - RGP 1999

L'analyse de la structure par âge des migrants montre en effet une nette domination des moins de 30 ans et des 30-60 ans aux entrées. La Vendée n'attire donc pas essentiellement des retraités ; loin s'en faut.

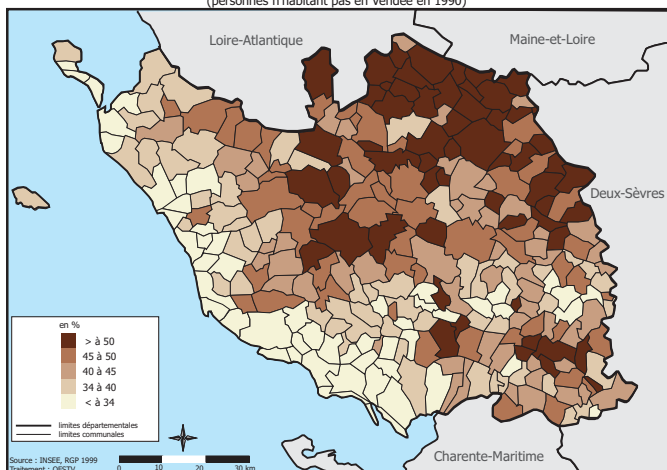
Cependant, les plus de 60 ans, qui ne représentent que 21% des entrants, contribuent pourtant à 54 % du solde total des migrations résidentielles. A l'inverse, si les moins de 30 ans sont les plus nombreux à venir en Vendée, ils sont également les plus nombreux à partir hors du département (le solde entrants/sortants est quasi nul).

En d'autres termes, la structure par âge des entrants n'est pas "extrêmement vieillissante" ; toutefois, le jeu des entrées/sorties contribue clairement au vieillissement de la population vendéenne.

Si les personnes âgées de plus de 60 ans s'installent préférentiellement sur le littoral et dans les communes rétro-littorales, les plus fortes proportions d'entrants de moins de 30 ans concernent essentiellement les territoires les plus actifs du département, ceux qui proposent des emplois tertiaires et industriels : La Roche-sur-Yon et sa couronne, les pôles d'emplois du Sud Vendée mais aussi le Haut-bocage (voir aussi pages suivantes).

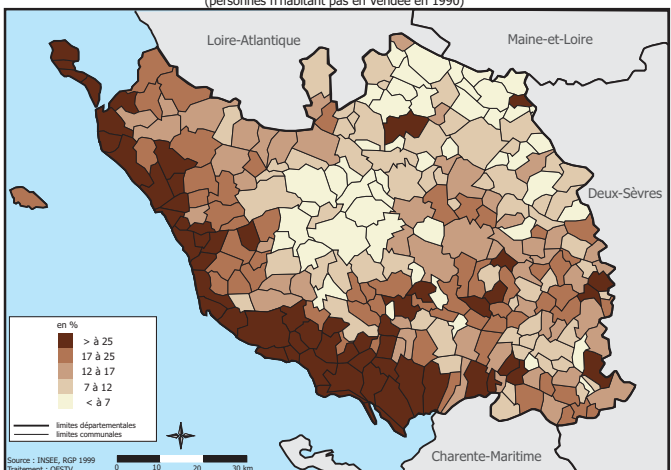
Part des moins de 30 ans dans l'ensemble des entrants entre 1990 et 1999

(personnes n'habitant pas en Vendée en 1990)



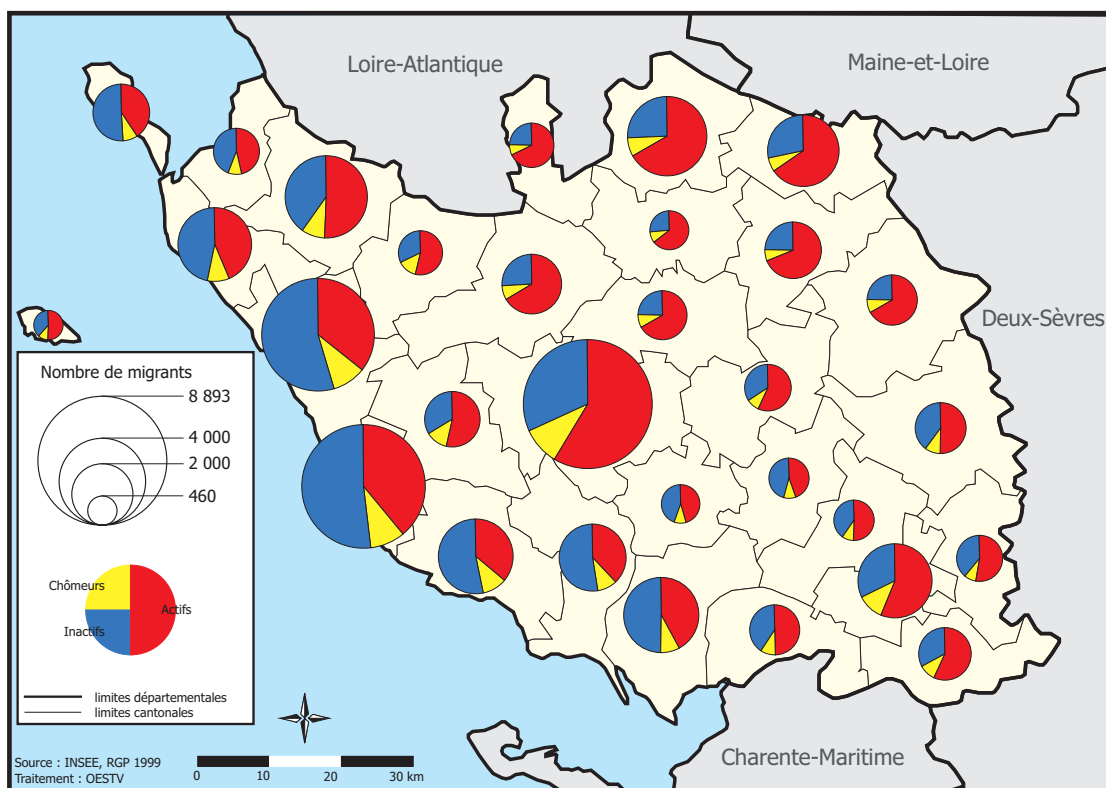
Part des plus de 60 ans dans l'ensemble des entrants entre 1990 et 1999

(personnes n'habitant pas en Vendée en 1990)



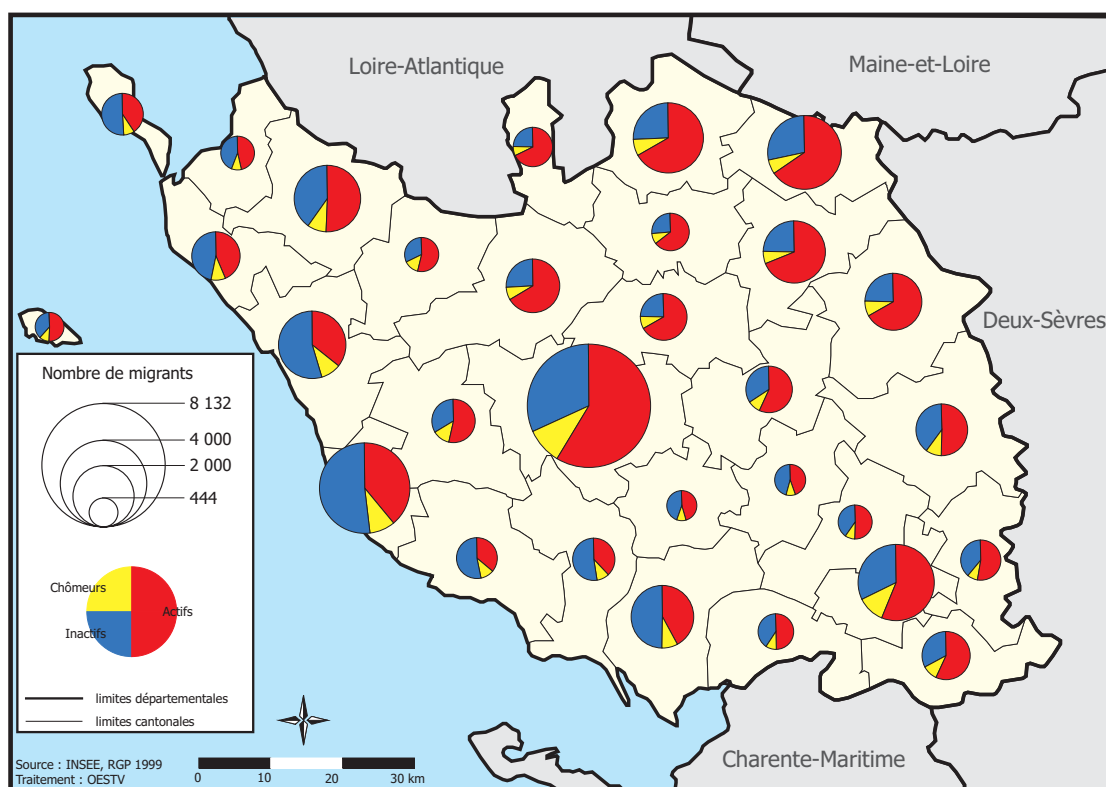
Migrations : Entrées selon le statut d'activité entre 1990 et 1999

(personnes n'habitant pas en Vendée en 1990 - tranches d'âges supérieures à 15 ans)

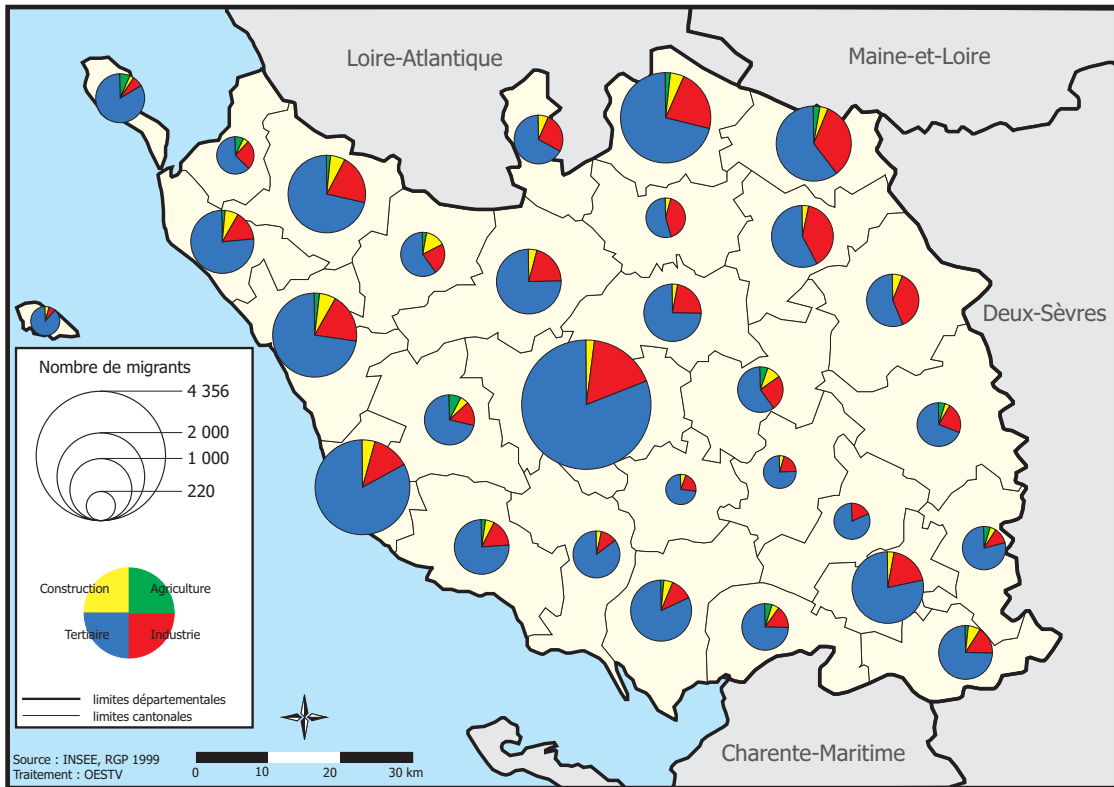


Migrations : Sorties selon le statut d'activité entre 1990 et 1999

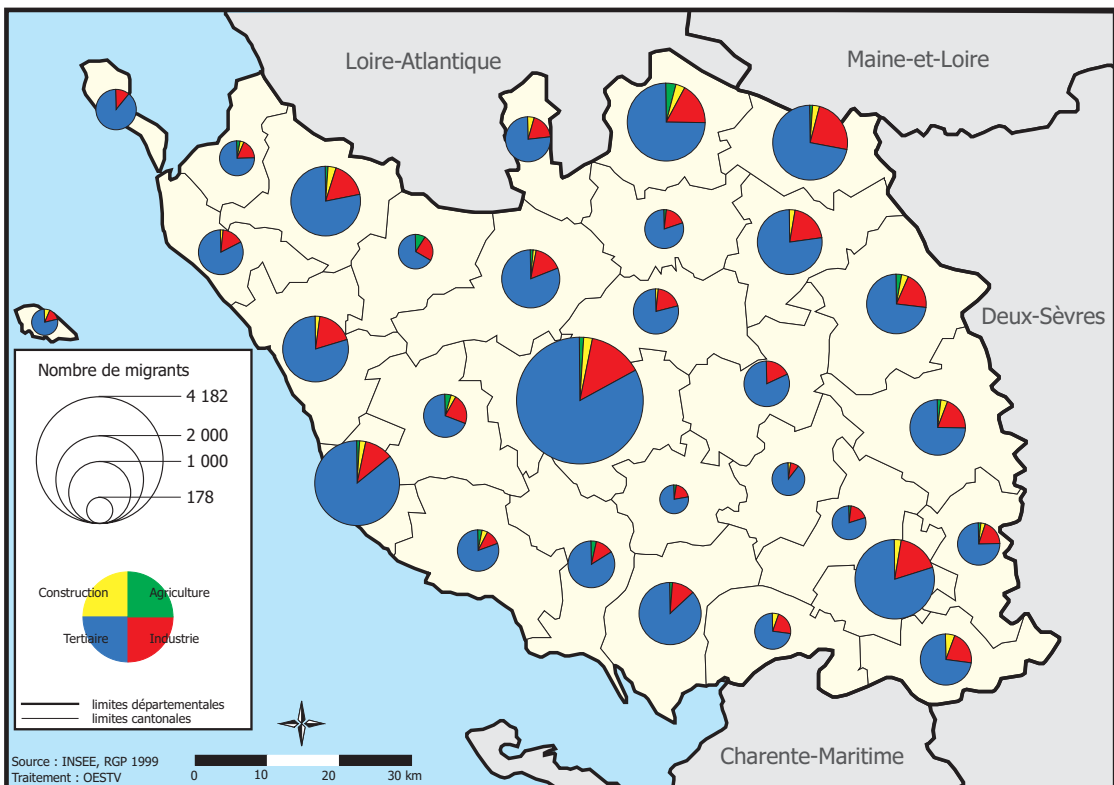
(personnes sortant du département - tranches d'âges supérieures à 15 ans)



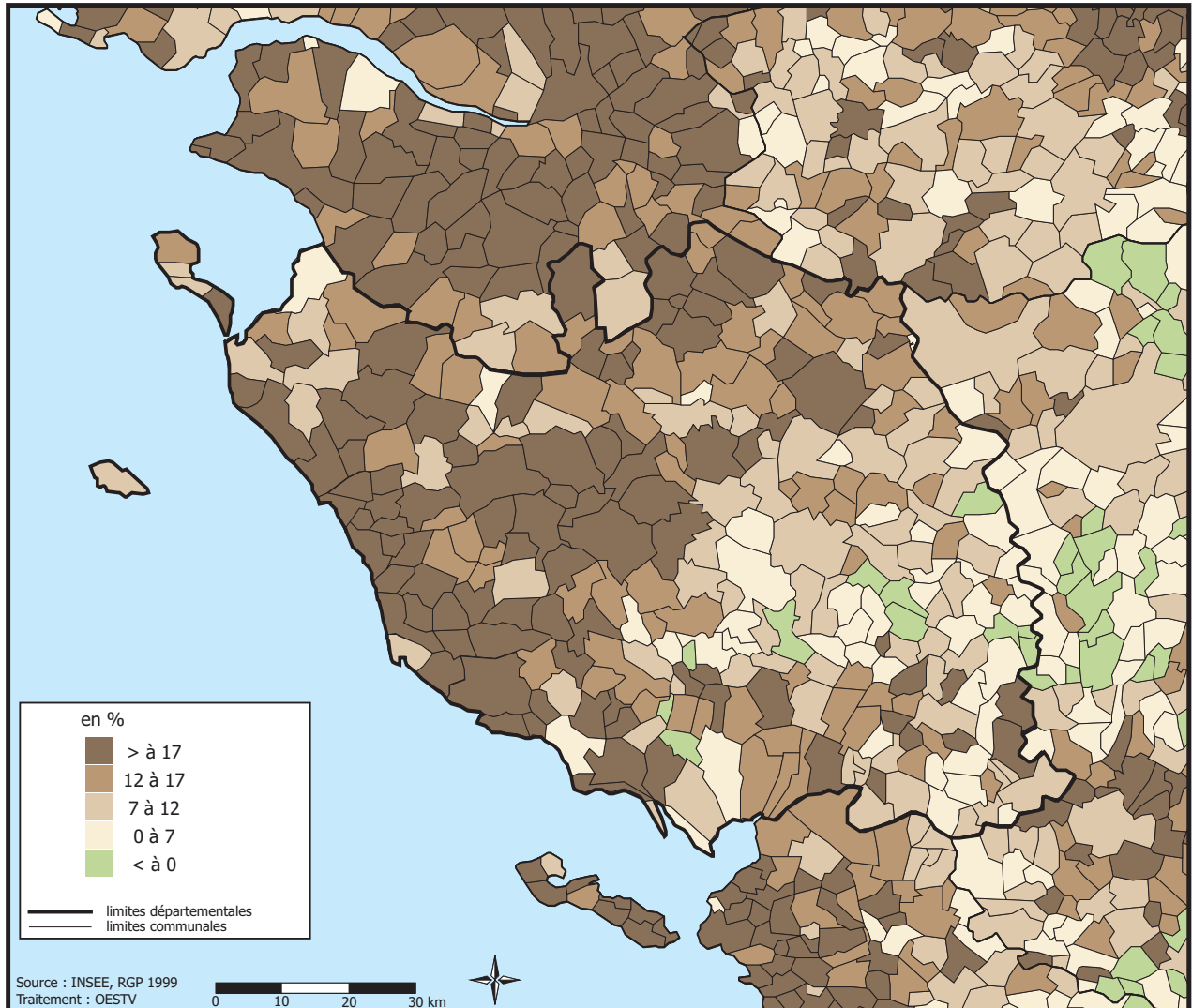
Migrations : Entrées selon les secteurs d'activité entre 1990 et 1999 (personnes n'habitant pas en Vendée en 1990 - tranche d'âge 15-64 ans)



Migrations : Sorties selon les secteurs d'activité entre 1990 et 1999 (personnes sortant du département - tranche d'âge 15-64 ans)



Evolution du nombre de résidences principales entre 1990 et 1999



Caractéristiques du parc de logements en 1999 (en % du total)

	Vendée	Pays de Loire	France
Résidences principales	66,6%	82,4%	83%
Résidences secondaires	28,9%	11,9%	9,2%
Logements occasionnels	0,5%	0,7%	0,9%
Logements vacants	4%	5%	6,9%
TOTAL	100%	100%	100%
<i>dont logements individuels</i>	<i>85,3%</i>	<i>73,3%</i>	<i>56,8%</i>
<i>dont logements collectifs</i>	<i>14,7%</i>	<i>26,7%</i>	<i>43,2%</i>

Source : INSEE - RGP 1999

Vendée caractérisé par une sur-représentation des résidences secondaires. Ces dernières correspondent à près d'1/3 du total des logements (moyenne nationale 9,2%) et ont enregistré une croissance de 31,4 % entre 1990 et 1999 (+ 22 483 logements).

La bonne tenue du marché de la construction en Vendée s'exprime également dans l'évolution du parc de résidences principales. Ce dernier a cru de 17% (+ 31 227 logements), entre 1990 et 1999, alors que les taux enregistrés aux échelles régionale et nationale s'établissaient respectivement à +15,1% et +10,6%.

Un marché du logement très dynamique

La croissance démographique (+5,9%) et la hausse sensible du nombre de ménages (+16,88%) sur la dernière période intercensitaire ont contribué à une très nette augmentation de la demande en logements sur le territoire vendéen.

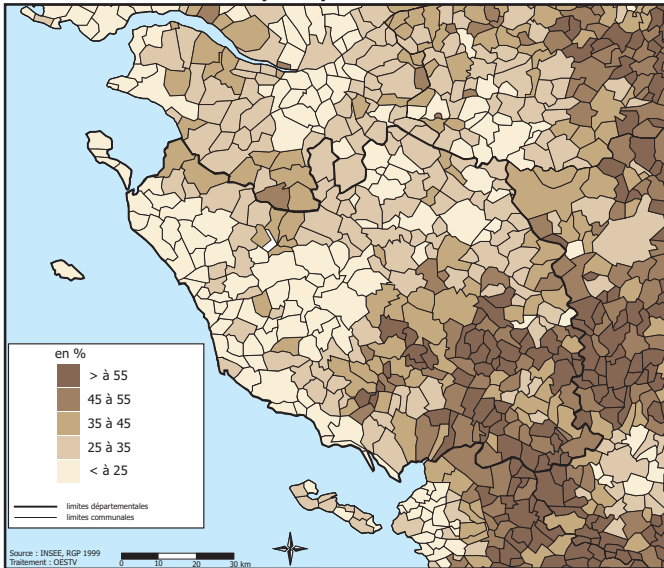
En 1999, le département compte 322 826 logements, soit une progression de +18,9% par rapport à 1990.

La répartition par type d'occupation met en relief le profil atypique de la

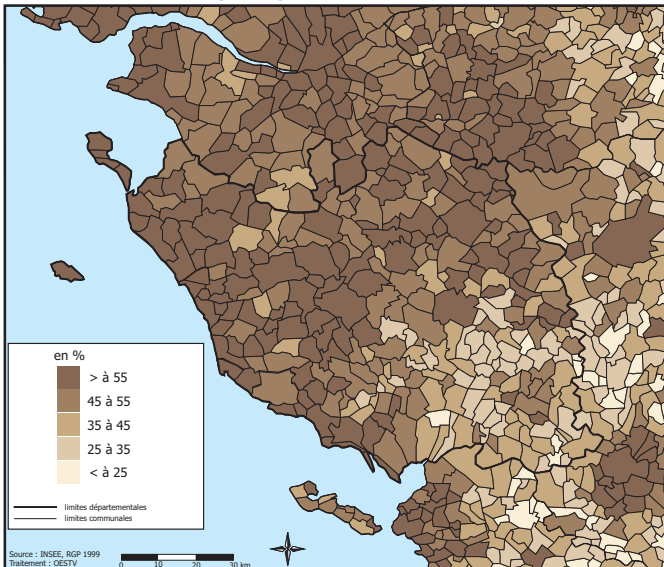
La localisation de ces progressions se calque logiquement sur celle relative à l'évolution du nombre de ménages. Trois zones connaissent des évolutions soutenues : le littoral et le rétro-littoral, le centre du département autour de La Roche-sur-Yon ainsi que le Haut-bocage.

Soulignons enfin que le parc de logements vendéen est également caractérisé par la très faible proportion de l'habitat collectif. Ce dernier ne représente en effet que 14,7% de l'ensemble des logements du département (26,7% à l'échelle régionale et 56,8% à l'échelle de la France).

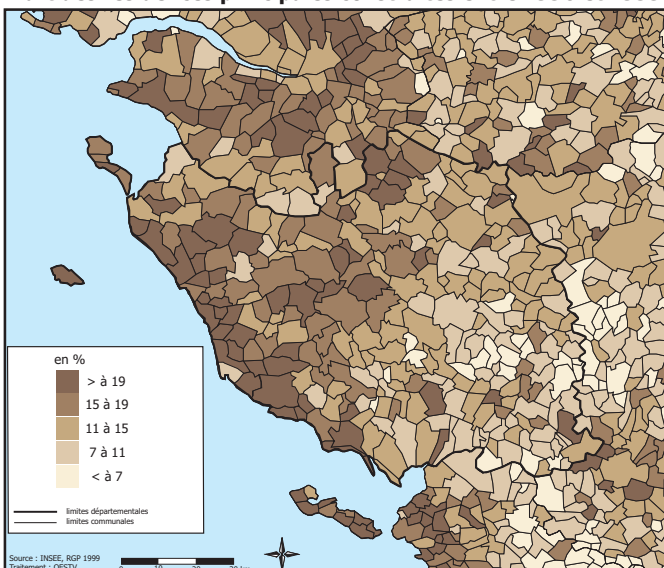
Part des résidences principales construites avant 1949



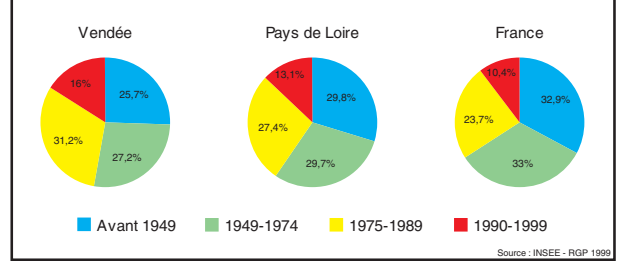
Part des résidences principales construites entre 1949 et 1990



Part des résidences principales construites entre 1990 et 1999



Résidences principales selon l'époque d'achèvement



Un parc de résidences principales "récent"

D'une façon générale, la Vendée se distingue par un parc de résidences principales relativement jeune :

- 47,2% des résidences principales ont été construites depuis 1975 contre 40,5% dans les Pays de Loire et 34,1% en France.

- cette dynamique se confirme et s'accélère sur la dernière période intercensitaire. Avec 16% de résidences principales construites entre 1990 et 1999, la Vendée se situe en effet 3 points au dessus du profil régional et surtout 5,6 points au dessus de celui de l'Hexagone.

La localisation des résidences principales selon l'époque d'achèvement met en évidence une opposition entre un quart sud-est et le reste du département :

- les maisons les plus anciennes (construites avant 1949) constituent encore la moitié du parc de résidences principales dans un quart sud-est de la Vendée (à l'exception de Fontenay-le-Comte et de sa périphérie où le parc a été davantage renouvelé).

- la période de construction 1949-1989 (près de 60% du parc total des résidences principales) représente le "négatif" de la période antérieure.

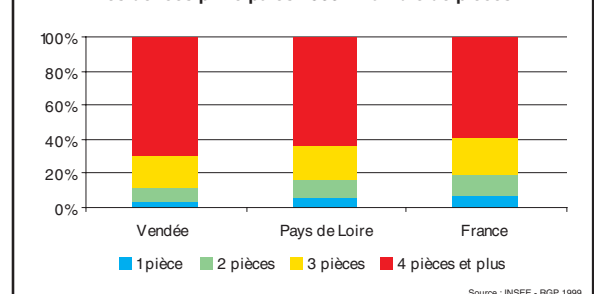
- depuis 1990, la dynamique récente se calque à la fois sur la croissance démographique, sur celle du nombre des ménages mais aussi sur l'affirmation de la polarisation de l'espace par les principaux pôles d'emplois vendéens.

Des résidences principales plus vastes en Vendée

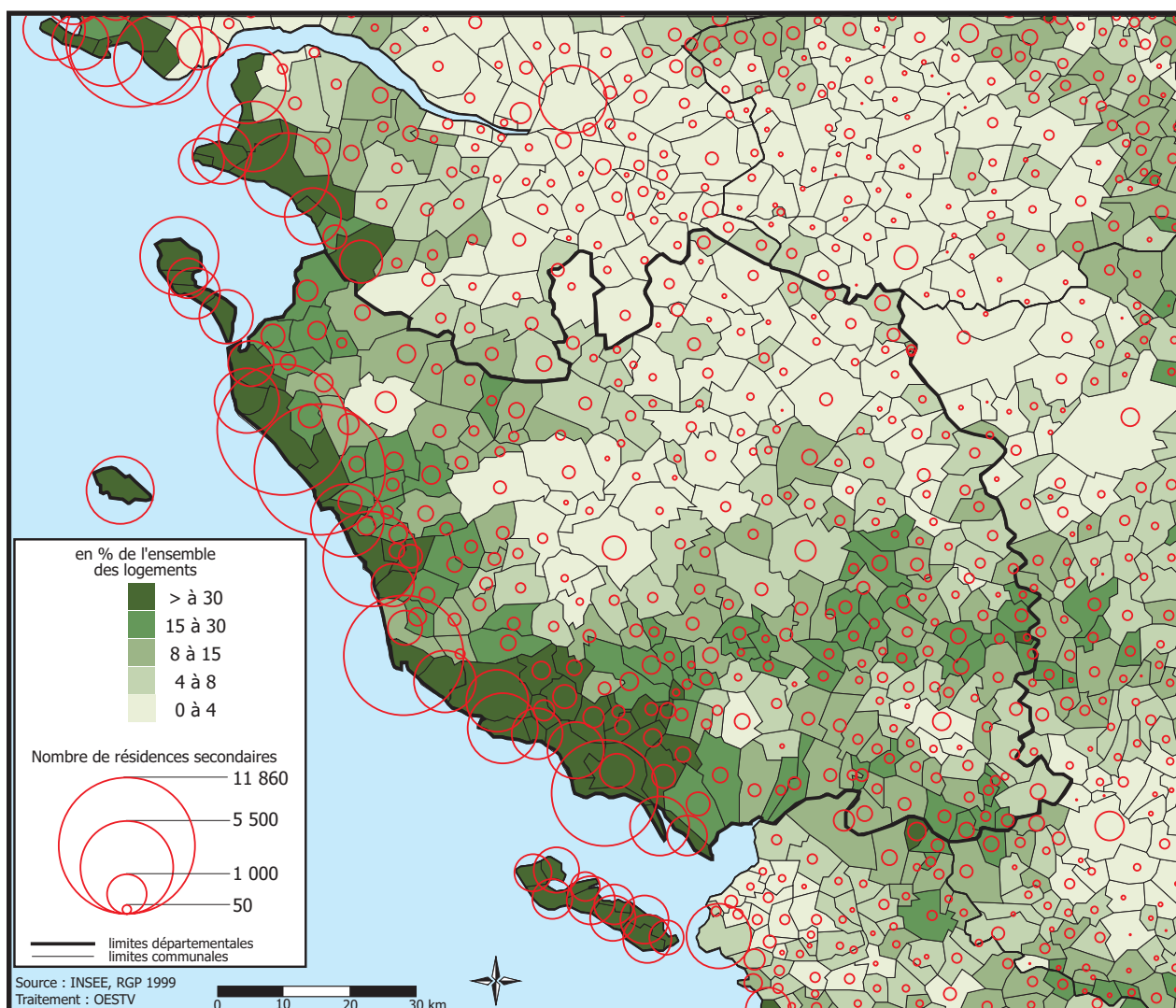
La taille moyenne des logements vendéens est plus élevée que celle des Pays de la Loire ou de la France.

La très forte proportion de logements individuels dans le total des résidences principales explique pour une large part cette singularité.

Résidences principales 1999 - Nombre de pièces



Part et nombre de résidences secondaires en 1999



L'attractivité touristique du littoral vendéen

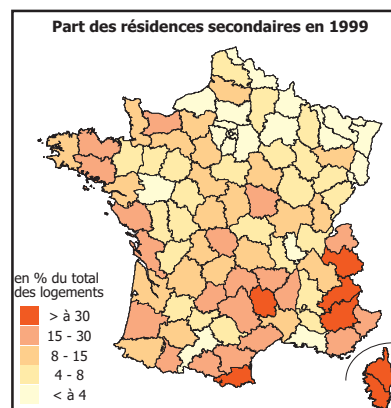
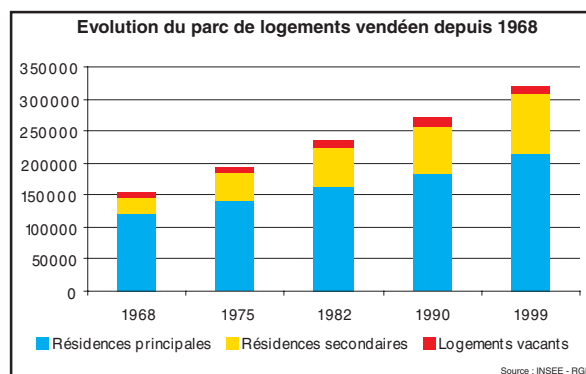
Le parc de logements vendéen compte 93 296 résidences secondaires en 1999 (1/3 du total des logements). Ce marché est, depuis plusieurs décennies, très dynamique et connaît des taux de croissance extrêmement soutenus.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences secondaires a ainsi augmenté de près de 300 % en Vendée quand les résidences principales progressaient de 77%. Sur la dernière période intercensitaire, la construction de résidences secondaires s'est même accélérée avec un taux de croissance de +31,4% (contre 24,5% entre 1982 et 1990).

Les résidences secondaires sont quasi-exclusivement concentrées sur le littoral :

- les 28 communes littorales du département rassemblent 84,2% du parc (les cantons littoraux 92,3%).

- 5 communes (Brétignolles-sur-Mer 5 761, La Tranche-sur-Mer 7 087, Les Sables d'Olonne 9 187, Saint-Hilaire-de-Riez 11 017, Saint-Jean-de-Monts 11 332) concentrent près de 50% du total.



La part des résidences secondaires s'élève à 60% du parc total de logements sur l'ensemble du littoral. Il existe cependant de larges disparités à l'intérieur de cet ensemble :

- dans le nord (canton de Beauvoir-sur-Mer) et le sud (cantons de Luçon et de Chaillé-les-Marais) du littoral la part des résidences secondaires reste inférieure à 25% et les taux de croissance enregistrés sur la dernière période intercensitaire demeurent mesurés (faibles voire négatifs au sud, autour de 15% au nord).

- pour le reste du littoral, la proportion des résidences secondaires s'échelonne de 50% (Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Les Sables d'Olonne...) à plus de 80% (Brétignolles-sur-Mer, La Faute-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer) du parc de logements. L'évolution de leur nombre, entre 1990 et 1999, est aussi très variable puisqu'elle dépend aujourd'hui des espaces urbanisables disponibles.

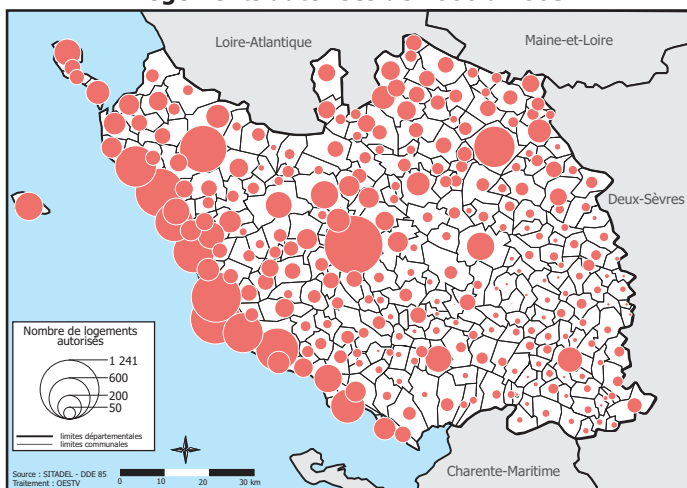
Evolution du parc de résidences secondaires dans les cantons littoraux entre 1990 et 1999

	RS en 1990	RS en 1999	Evol. 90-99
Chaillé les Marais	549	481	- 12,4%
Luçon	1 837	2 045	+ 11,3
Les Sables d'Olonne	11 030	12 605	+ 14,3
Beauvoir sur Mer	667	764	+ 14,5
Noirmoutier en l'île	6 746	8 141	+ 20,7
St Jean de Monts	11 907	15 517	+ 30,3
St Gilles Croix de Vie	17 088	22 888	+ 33,9
L'île d'Yeu	2 002	2 839	+ 41,8
Talmont-St Hilaire	6 391	9 818	+ 53,62
Moutiers les Mauxfaits	6 155	11 001	+ 78,7

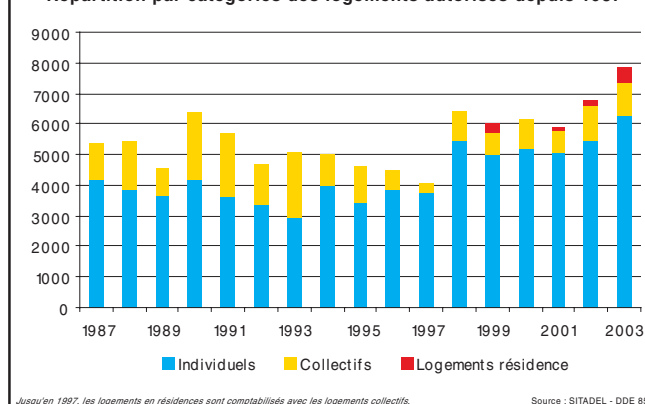
Source : INSEE - RGP

Dynamique récente et situation du logement en Vendée

Logements autorisés de 2000 à 2003



Répartition par catégories des logements autorisés depuis 1987



Jusqu'en 1997, les logements en résidences sont comptabilisés avec les logements collectifs.

Source : SITADEL - DDE 85

Jusqu'en 1997, le nombre de logements autorisés par an en Vendée s'établissait entre 4 000 et 5 500 en moyenne. Après une forte progression en 1998 (6 414 logements autorisés contre 4 086 en 1997), les années 2002 et 2003 ont été marquées à nouveau par deux nouvelles variations significatives (respectivement +14,9% et +15,4% pour un total de logements autorisés de 7 850 en 2003).

La localisation de ces autorisations entre 2000 et 2003 reflète les tendances relatives à la dynamique du logement observées sur le long terme. On note ainsi la prépondérance du couple littoral-réto-littoral, de l'agglomération yonnaise puis du Haut-bocage. Une limite très nette peut être observée entre ces espaces et la moitié sud de la Vendée à l'exception toutefois des pôles de Luçon et de Fontenay-le-Comte.

La répartition par catégories de logements souligne la domination des logements individuels (84% des autorisations en 2003) à l'image de la structure actuelle du parc de logements en Vendée (85,3% de logements individuels). L'utilisation future déclarée met en exergue l'importance des logements voués à une occupation personnelle. Ils représentent en effet les 2/3 des autorisations en 2003 contre 20% pour les locations et 13% pour la promotion immobilière.

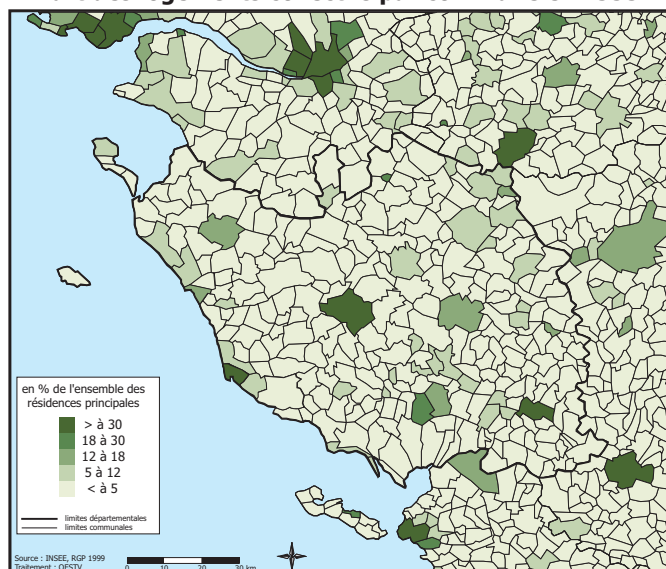
Cette prédominance de l'occupation personnelle confirme une autre particularité de la Vendée : celle d'être le département français pour lequel le taux de propriétaires pour les résidences principales est le plus élevé (69,9% en 1999 contre 54,7% à l'échelle nationale).

Résidences principales selon le statut d'occupation en 1999 - Profils Vendée - Pays de Loire - France en 1999

	Vendée % total	Vendée Evol90-99	Région % total	Région Evol90-99	France %total	France Evol90-99
Propriétaires	69,9	+ 13,2%	61,1	+ 12,8%	54,7	+ 11,2%
Locataires	27,1	+ 34,6%	36,3	+ 22,8%	40,7	+ 13,5%
dont logements non HLM	18,3	+ 31,3%	20,9	+ 21,3%	22,8	+ 6,5%
dont logements HLM	7,3	+ 38,4%	13,9	+ 21,1%	16	+ 21,4%
Meublé, chambre d'hôtel	1,4	+ 64,8%	1,6	+ 69,6%	1,9	+ 49,9%
Logés gratuitement	3	- 16,4%	2,6	- 18%	4,6	- 15%

Source : INSEE - RGP 1999

Part des logements collectifs par commune en 1999



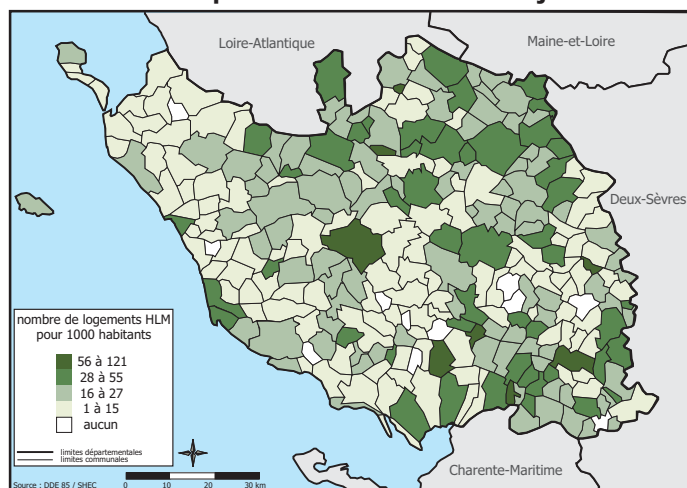
Un déficit en logements collectifs et en logements sociaux

Avec 14,7% de logements collectifs, la Vendée se place largement en dessous des moyennes régionale (26,7%) et nationale (43,2%).

Les logements collectifs n'apparaissent significativement que dans les cantons les plus peuplés et sont concentrés pour plus de 45% d'entre eux dans les cantons de La Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne.

Le déficit en logements collectifs se traduit notamment par un déficit patent du parc locatif privé mais aussi, et surtout, du parc locatif HLM.

Nombre de HLM pour 1000 habitants au 1er janvier 2003



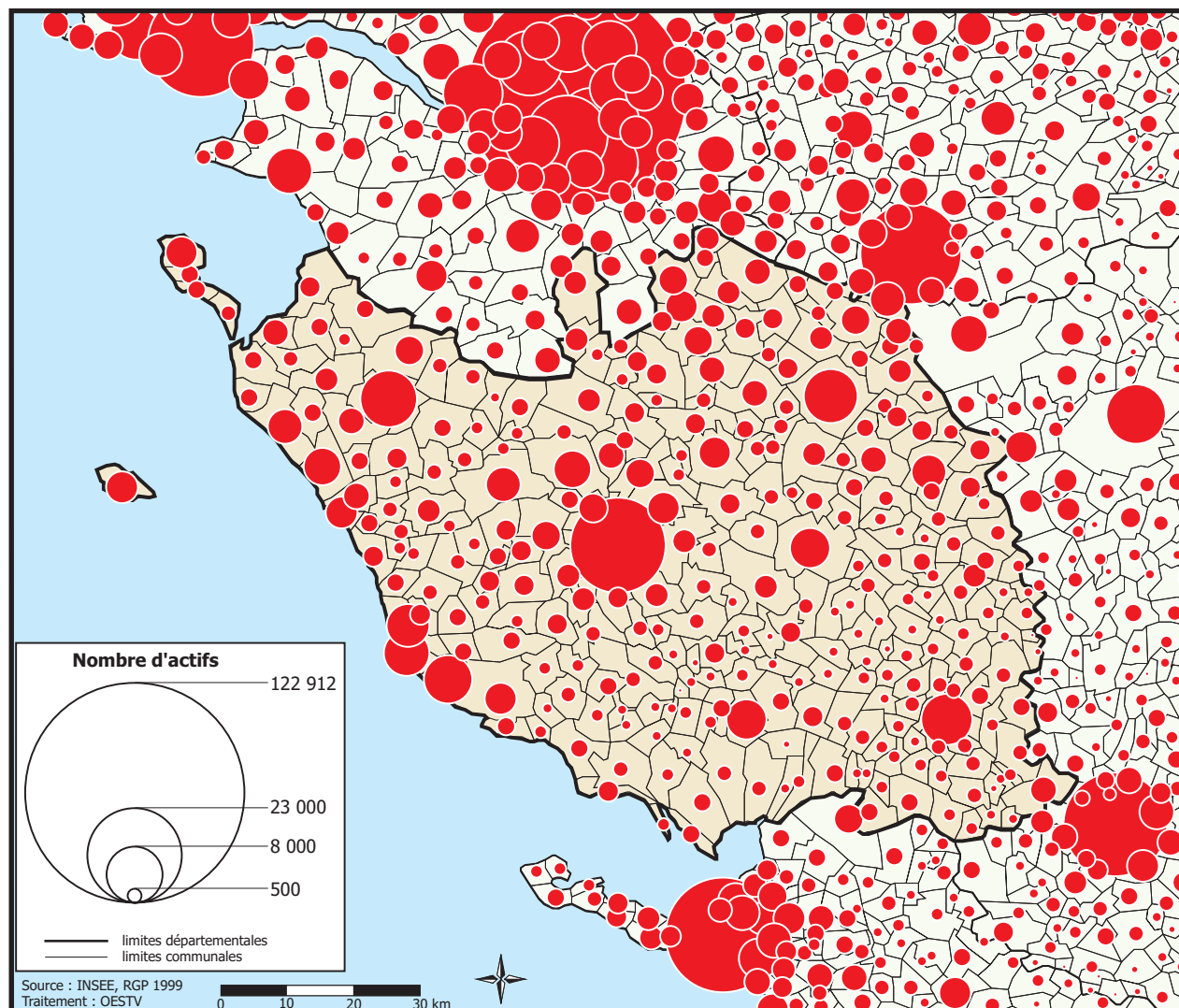
L'ensemble du parc locatif vendéen est estimé à environ 65 000 logements dont 25% en HLM. Malgré une progression sensible sur la dernière période intercensitaire (+35% pour l'ensemble des locatifs et +38,4% pour les logements HLM), l'offre actuelle n'est pas en mesure de faire face à la demande.

D'après le Fichier départemental de la demande locative sociale, l'ensemble des demandes en logement social s'élève à 8 080 en mars 2004. Au rythme actuel de construction de ces logements sociaux, il faudrait 15 ans pour satisfaire la liste d'attente actuelle.

Cette pression à l'entrée du logement social est ainsi aujourd'hui absorbée par le secteur privé avec comme conséquence, eu égard à l'insuffisance du parc face aux demandes localisées essentiellement sur le littoral et La Roche-sur-Yon, une hausse des loyers ; hausse préjudiciable aux ménages à faibles revenus.

EMPLOI - CHÔMAGE

Population active au lieu de résidence en 1999



La population active au lieu de résidence

Le nombre d'actifs résidant en Vendée s'élève à 240 020 en 1999, soit 100 actifs pour 125 inactifs. A titre de comparaison, en France, on compte 100 actifs pour 120 inactifs.

Une progression du nombre des actifs vendéens de 19,7% entre 1982 et 1999

La population active a augmenté de 19,7% entre 1982 et 1999, ce qui est supérieur à la hausse enregistrée au niveau régional (+15,17%).

Evolution de la population active

	1982	1990	1999	Évolution 1982/1990	Évolution 1990/1999	Évolution 1982/1999
Loire-Atlantique	422 647	459 965	515 800	8,83%	12,14%	22,04%
Maine-et-Loire	293 419	306 451	330 636	4,44%	7,89%	12,68%
Mayenne	126 700	126 574	131 008	-0,10%	3,50%	3,40%
Sarthe	222 948	229 234	240 849	2,82%	5,07%	8,03%
Vendée	200 531	215 663	240 020	7,55%	11,29%	19,69%
Région	1 266 245	1 337 887	1 458 313	5,66%	9,00%	15,17%
France	2 373 067	2 534 195	2 654 248	6,8%	4,74%	11,8%

Source : INSEE, RGP 1999 - Traitement : OESTV

La Vendée se situe au second rang en terme de progression juste derrière la Loire-Atlantique (+22,04%).

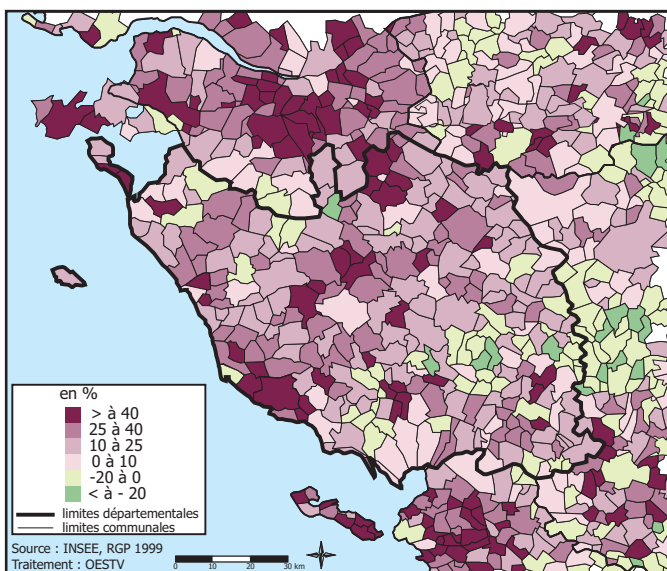
L'augmentation du nombre d'actifs au lieu de résidence a été plus importante entre 1990 et 1999 (+11,3%) qu'entre 1982 et 1990 (+7,6%).

Cette croissance du nombre d'actifs s'observe dans la majorité des communes vendéennes :

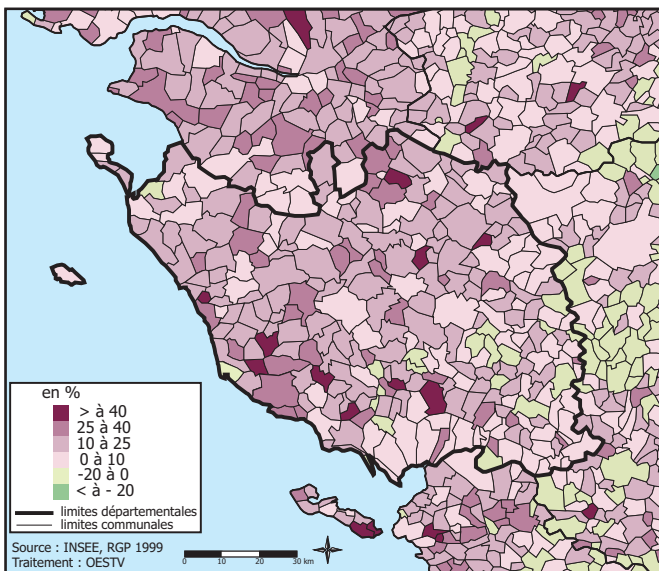
- entre 1982 et 1990, moins de 45 communes enregistrent une évolution négative
- entre 1990 et 1999, elles sont moins de 20.

Les communes qui voient leur population active diminuer sont principalement localisées dans le sud-est du territoire départemental.

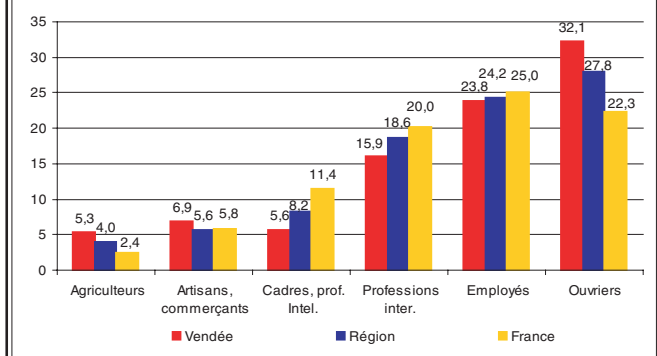
Evolution de la population active au lieu de résidence entre 1982 et 1990



Evolution de la population active au lieu de résidence entre 1990 et 1999



Répartition de la population active selon la catégorie socioprofessionnelle en 1999 (en%)



Les catégories socioprofessionnelles plus représentées en Vendée qu'en Région et qu'en France sont les suivantes :

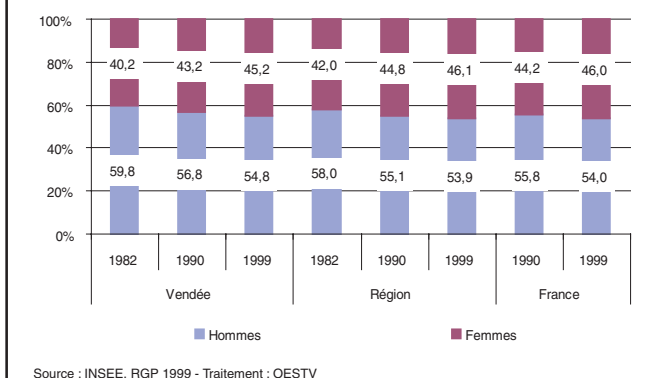
- les ouvriers,
- les agriculteurs,
- les artisans commerçants.

A l'inverse, malgré l'accroissement de la part des cadres/professions intellectuelles (5,6% en 1999 contre 5,3% en 1990) ainsi que des professions intermédiaires (15,9% en 1999 contre 13,9% en 1990) dans l'ensemble des actifs entre les deux recensements de la population, ces catégories demeurent sous-représentées au sein du département.

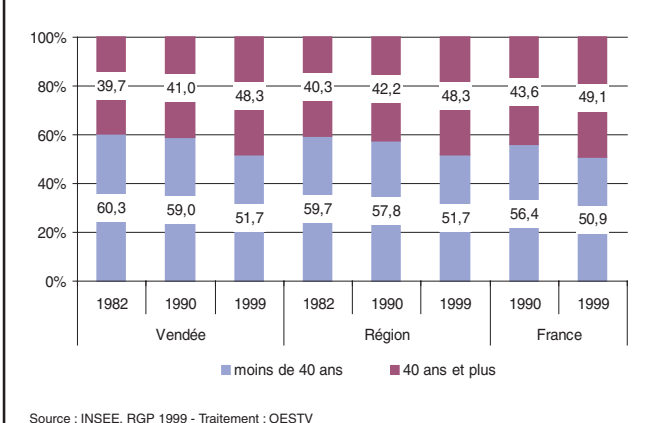
Une population active moins féminisée et plus jeune que la moyenne française

Même s'il est vrai que le poids des femmes reste, en 1999, inférieur aux moyennes régionale et nationale, on note toutefois une féminisation de la population active. En effet, en 1982, le poids des femmes s'établissait à 40,2% alors qu'en 1999, elles représentent 45,2% des actifs vendéens. Autre constat : entre 1982 et 1999, sur les 39 489 actifs supplémentaires, 70% sont des femmes.

Evolution de la structure de la population active (en %)



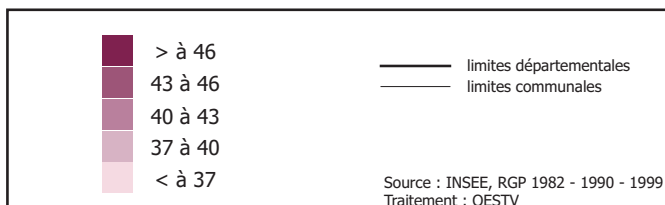
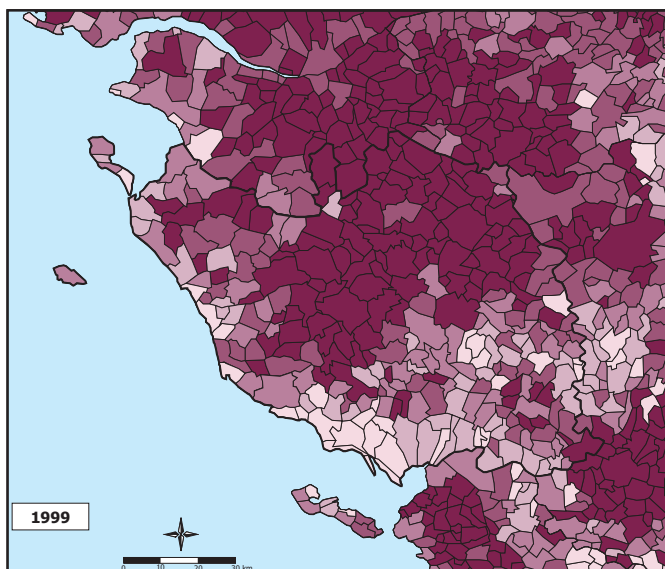
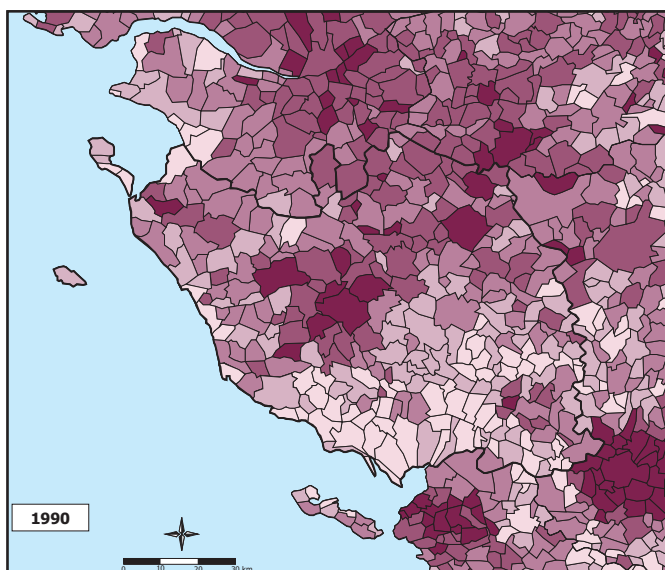
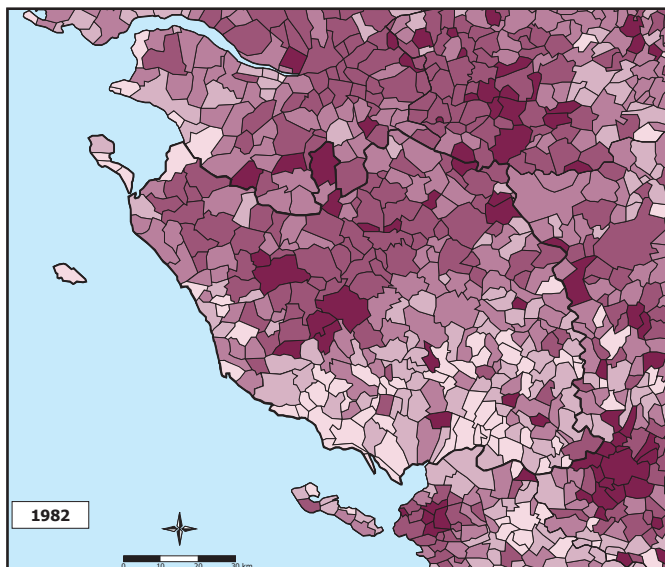
Evolution de la structure par âge de la population active (en %)



Concernant la répartition par âge, en 1999, 51,7% des actifs vendéens ont moins de 40 ans contre 50,9% à un échelon national.

Toutefois, précisons qu'en 1982, 60,3% des actifs vendéens avaient moins de 40 ans. On observe ainsi un vieillissement certain de la population active, reflet du vieillissement de l'ensemble de la population vendéenne.

Part des actifs dans la population totale



Une relative concentration de la population active dans le Haut-bocage et le centre

La population active est inégalement répartie sur le territoire. En effet, 6 communes, correspondant aux principaux pôles urbains du département concentrent 22% de la population active vendéenne.

Communes ayant la population active la plus élevée en 1999

	Population active en 1999	En % de la population active vendéenne
La Roche-sur-Yon	22767	9,5
Challans	7412	3,1
Les Herbiers	6916	2,9
Fontenay-le-Comte	5877	2,5
Château d'Olonne	5313	2,2
Les Sables d'Olonne	5093	2,1

Source : INSEE, RGP 1999 - Traitement : OESTV

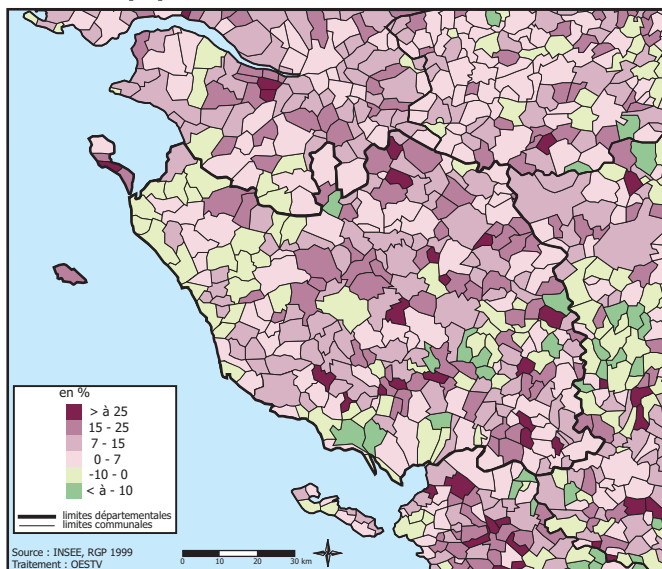
La population active vendéenne se concentre principalement dans le nord-est, le centre ainsi que sur le rétro-littoral nord du territoire vendéen. Cela peut s'expliquer par :

- la présence de grandes unités urbaines telles que la Roche-sur-Yon, Challans, les Sables d'Olonne,
- la forte concentration industrielle, notamment le nord de la Vendée.

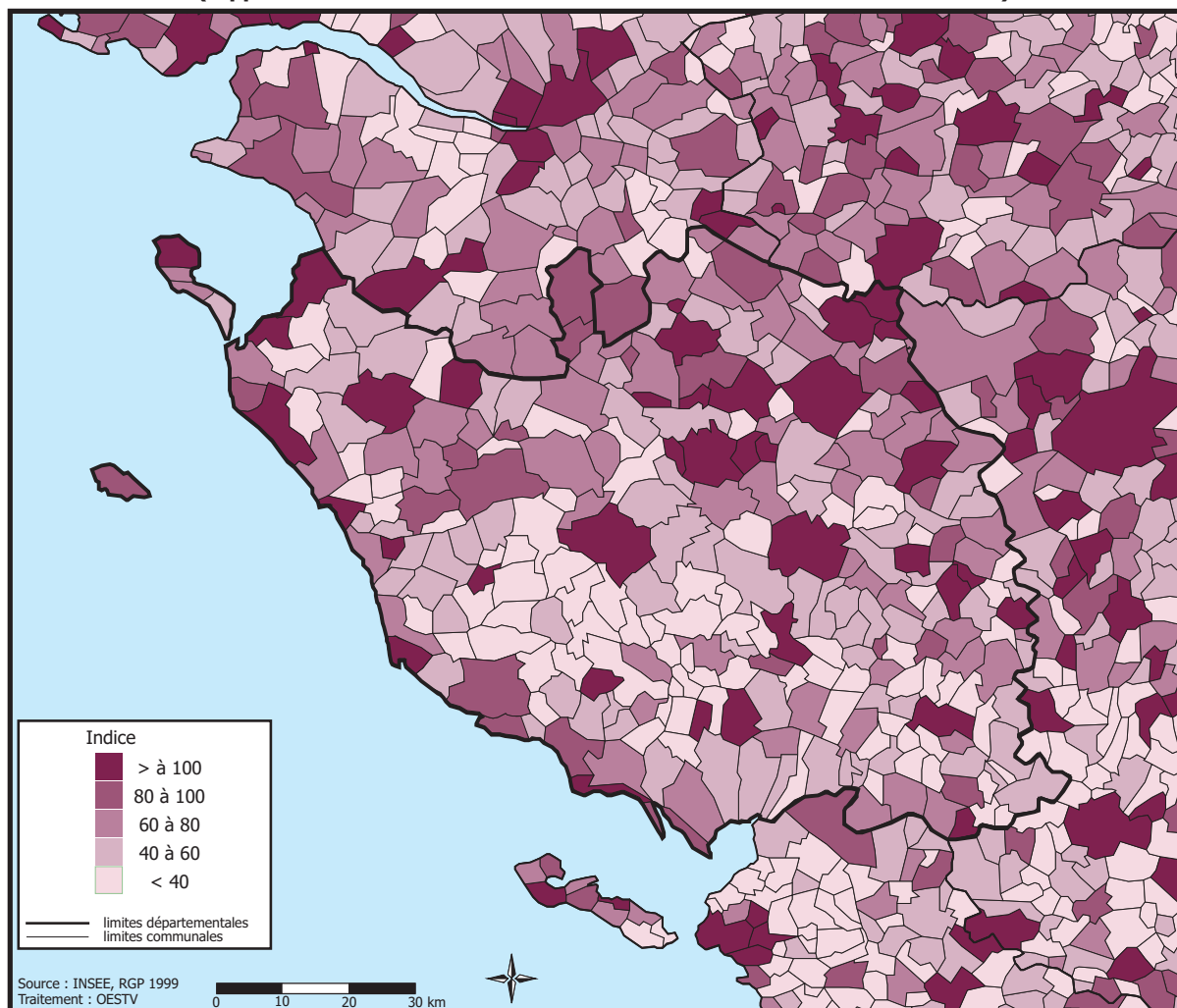
Entre 1982 et 1999, le nombre de communes comptant plus de 46% d'actifs dans leur population totale est passé de 20 en 1982 à plus de 100 en 1999. Ce sont principalement les communes situées au nord-est du territoire départemental qui sont venues se rajouter à la liste de celles qui comptaient déjà en 1982 plus de 46% d'actifs dans leur population totale.

A l'inverse, entre 1982 et 1999, la part des actifs dans la population totale a diminué dans près de 60 communes, ces dernières étant essentiellement localisées sur le littoral, le rétro-littoral nord, le sud-est ainsi qu'à la Roche-sur-Yon. Cela n'est pas sans lien avec la présence d'une population retraitée nombreuse dans la zone sud Vendée, la ville-centre ainsi que sur le littoral.

Evolution de la part des actifs dans la population totale entre 1982 et 1999



Indice communal d'emploi 1999 (rapport entre les actifs au lieu de travail et les actifs au lieu de résidence)

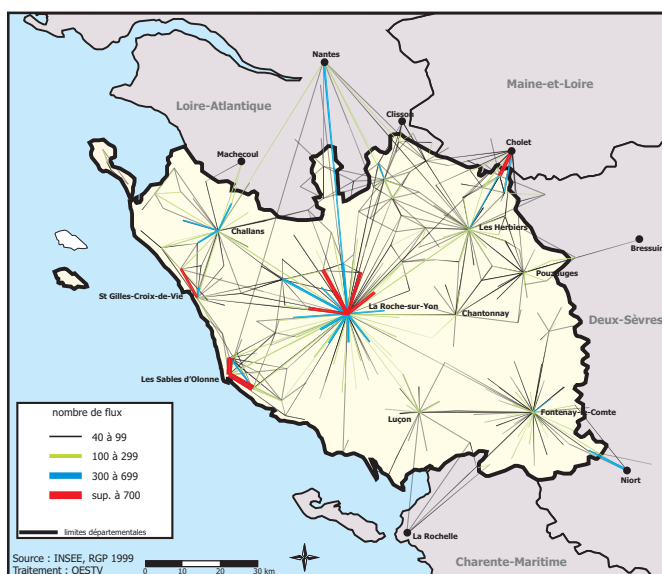


Les indices d'emploi les plus élevés s'observent en toute évidence dans les principaux pôles d'emplois qui correspondent aux principales villes vendéennes (la Roche-sur-Yon, les Sables d'Olonne, les Herbiers, Challans ou encore Fontenay-le-Comte) ainsi que dans les pôles dits de second rang (Luçon, Pouzauges, Chantonnay, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Montaigu).

A l'inverse, les communes ayant les indices les plus faibles sont localisées autour de ces pôles d'emploi, notamment ceux de Fontenay-le-Comte et de la Roche-sur-Yon.

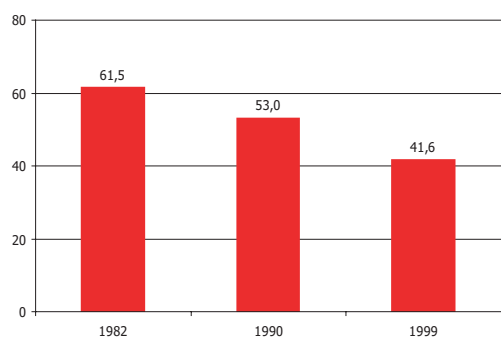
On peut en quelque sorte parler de spécialisation des territoires avec d'une part des communes résidentielles et d'autre part des communes à orientation plus économique.

Navettes domicile-travail en 1999 (flux supérieurs à 40 navettes/jour)



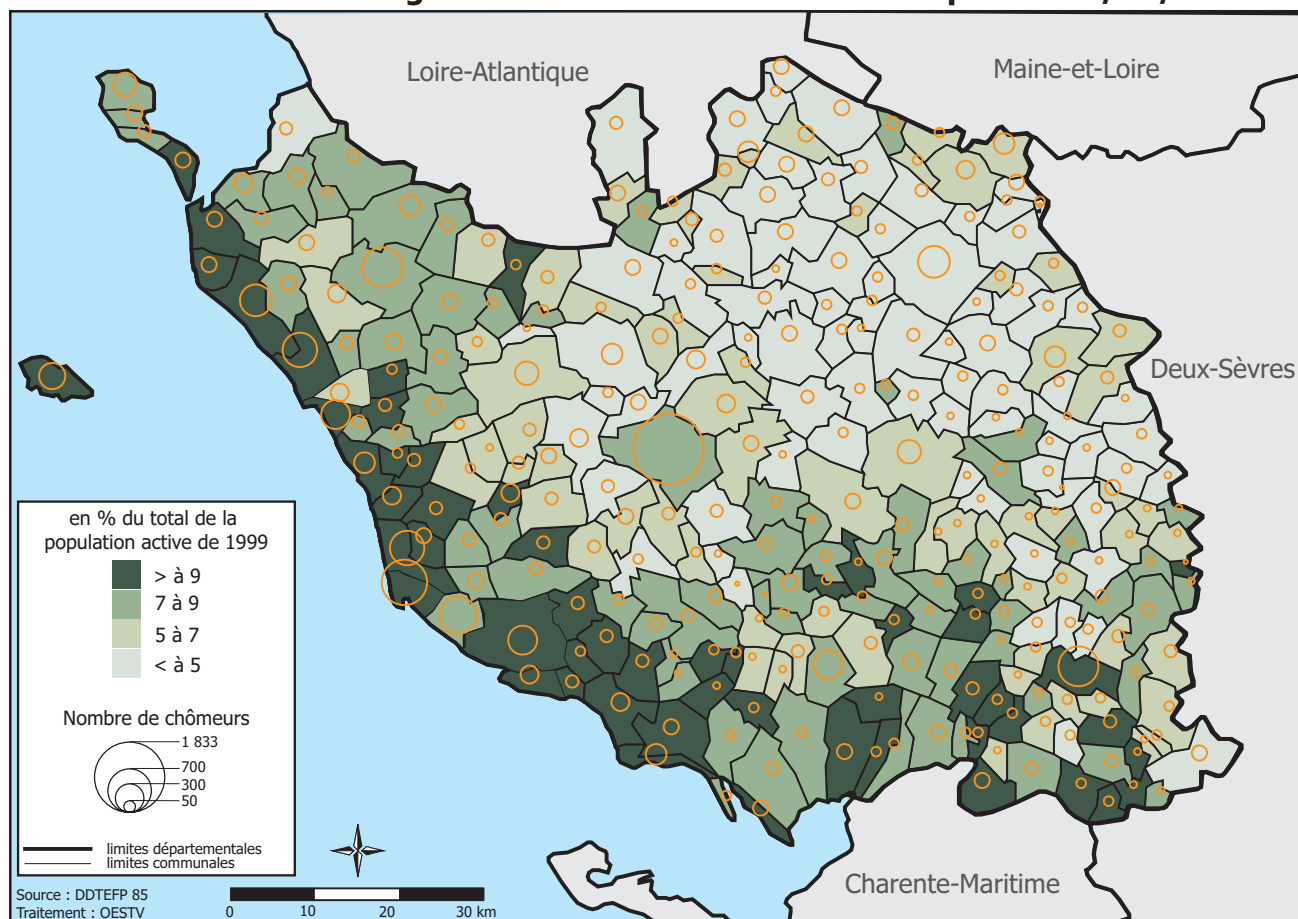
Il en résulte un accroissement de la mobilité domicile-travail : près de 6 actifs vendéens sur 10 se rendent quotidiennement à leur travail dans une commune différente de celle de leur lieu de résidence en 1999 contre 4 actifs sur 10 en 1982.

Part des vendéens résidant et travaillant dans la même commune



Source : INSEE - Traitement : OESTV

Indicateurs de chômage et nombre de demandeurs d'emploi au 31/12/2003



Une progression du nombre de demandeurs d'emploi au cours de ces dernières années

La Vendée compte 16 241 demandeurs d'emploi à la fin du mois d'avril 2004. Sur 10 ans, ce résultat s'inscrit en baisse de 35% (-38,4% en Région et -26,9% en France).

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi tend à augmenter au cours de ces trois à quatre dernières années : +17% entre avril 2001 et avril 2004 (+6% entre avril 2003 et avril 2004). L'attractivité du territoire départemental constitue sans nul doute une explication à cette progression : le littoral ainsi que le dynamisme économique de la Vendée attirent indéniablement de nombreuses personnes à la recherche d'un emploi.

La Vendée continue toutefois d'être un département où le taux de chômage est l'un des plus faibles en France

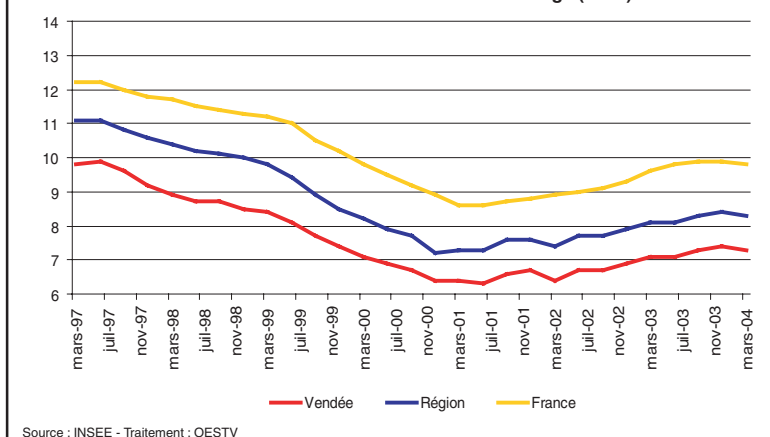
Fin mars 2004, le taux de chômage s'établit à 7,3% pour des moyennes régionale de 8,3% et nationale de 9,8%. La Vendée est le 2^{ème} département de la Région (après le département de la Mayenne) et le 10^{ème} département français à avoir un taux de chômage aussi faible.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (données CVS)

	Avril 1994	Avril 1999	Avril 2004	Evolution 1994/1999	Evolution 1999/2004
Loire-Atlantique	74373	57172	47059	-23,13	-17,69
Maine-et-Loire	42949	32347	25633	-24,69	-20,76
Mayenne	10362	7762	7254	-25,09	-6,54
Sarthe	32330	23317	17554	-27,88	-24,72
Vendée	24957	19378	16241	-22,35	-16,19
Région	184993	139613	113949	-24,53	-18,38
France	3325800	2848900	2430700	-14,34	-14,68

Source : DRTEFP - Traitement : OESTV

Evolution trimestrielle des taux de chômage (en %)

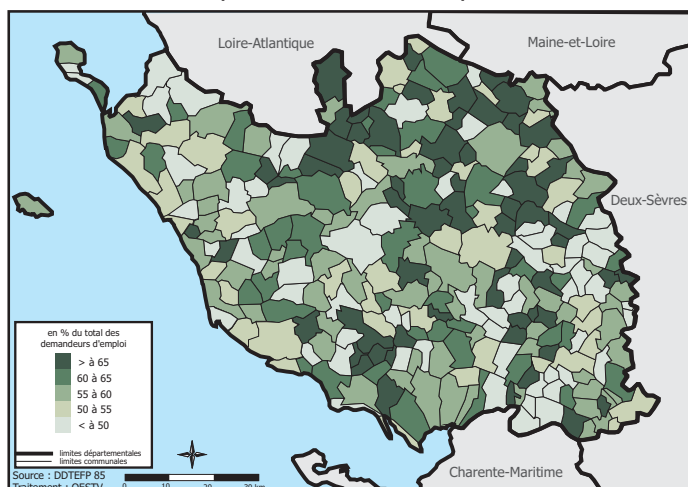


Des disparités importantes selon les communes

Les indicateurs de chômage les plus élevés se retrouvent dans les communes du littoral et du sud Vendée, avec un taux dépassant 9% dans près de 50 communes.

A l'inverse, les indicateurs de chômage les plus faibles (moins de 5%) s'observent dans le nord-est du département. Ceci n'est pas sans lien avec la forte concentration industrielle dans cette partie du territoire.

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi au 31/12/2003



Les femmes et les jeunes de moins de 25 ans sont plus particulièrement touchés par le chômage

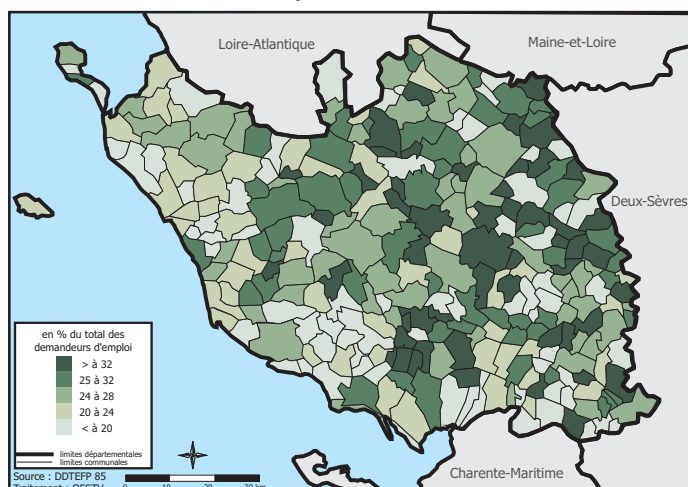
En avril 2004, parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi:

- 57% sont des femmes
- 19% ont moins de 25 ans
- 25% sont inscrits depuis plus d'un an.

Précisons, par ailleurs, que parmi les jeunes de moins de 25 ans, 60% sont des femmes. La répartition par sexe est la même pour les chômeurs de longue durée (60% de femmes).

A titre de comparaison, les femmes et les jeunes de moins de 25 ans représentent respectivement 48% et 16% des demandeurs d'emploi à un échelon national. A l'inverse, la part des chômeurs de longue durée dans l'ensemble des demandeurs d'emploi est moins importante en Vendée qu'en France (30%).

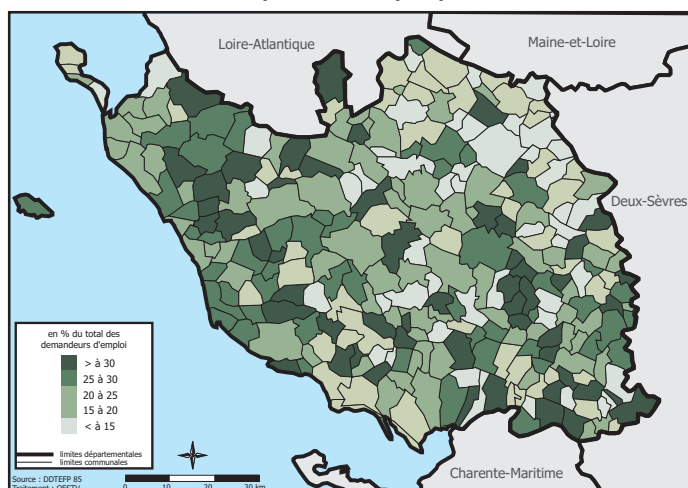
Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans au 31/12/2003



Le pourcentage des femmes dans le total des demandeurs d'emploi a augmenté d'un point entre avril 1994 et avril 2004. A contrario, le poids des moins de 25 ans ainsi que celui des chômeurs de longue durée dans l'ensemble des demandeurs d'emploi a diminué respectivement de 7 points et de 7,8 points sur 10 ans.

Les difficultés rencontrées dans l'industrie textile, l'habillement et la chaussure constituent une explication à la sur-représentation du chômage des femmes dans le département. Il n'est ainsi pas étonnant que la zone d'emploi Vendée-Est compte de nombreuses communes pour lesquelles le poids des femmes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi est supérieur à 65%. A l'inverse, cette part est inférieure à 50% dans 46 communes localisées pour l'essentiel dans le sud-est et l'ouest du département.

Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an au 31/12/2003



Concernant le poids des jeunes dans le total des chômeurs, l'écart entre les communes est relativement important : de 3,6% à plus de 55%. Les communes qui enregistrent les plus forts taux sont principalement situées dans la partie est du territoire départemental.

Les communes pour lesquelles le poids des chômeurs de longue durée dépasse 30% sont quant à elles essentiellement localisées à l'ouest et au sud-est de la Vendée.

Demandeurs d'emploi en fin de mois par zone d'emploi -avril 2004

	DEFM cat.1	dont femmes	dont < 25 ans	dont CLD
La Roche-sur-Yon	4276	56,2%	20,4%	22,4%
Vendée-Est	2339	64,1%	22,1%	20,1%
Vendée-Sud	2715	57,2%	19,0%	28,4%
Vendée-Ouest	4919	54,2%	15,5%	28,3%

Source : DRTEFP - Traitement : OESTV

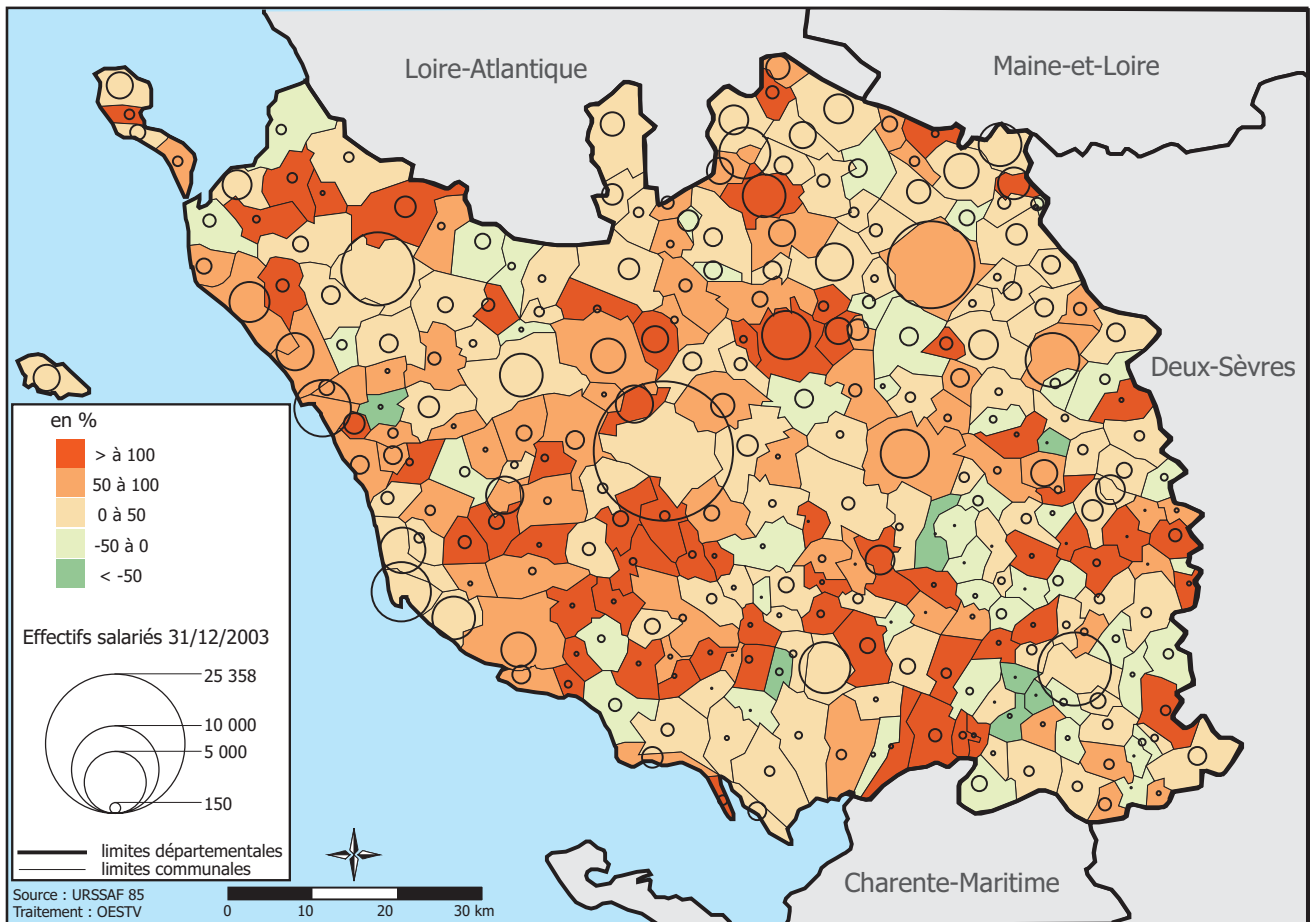
Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie 1) selon le sexe et l'âge - avril 2004

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Région	France
DEFM cat.1	43812	24044	6744	16711	14753	106064	2342085
dont femmes	48,0%	51,4%	52,2%	50,3%	57,3%	50,7%	47,6%
dont < 25 ans	17,4%	19,7%	20,4%	20,1%	18,9%	18,9%	16,1%
dont femmes < 25 ans	8,5%	10,4%	11,2%	10,6%	11,4%	9,8%	7,8%
dont CLD	27,9%	31,1%	20,6%	22,8%	25,0%	26,9%	29,8%
dont CLD femmes	13,7%	16,1%	13,0%	12,1%	14,8%	14,0%	14,2%

Source : DRTEFP - Traitement : OESTV

CLD : Chômeurs de longue durée

Evolution des effectifs salariés entre 1992 et 2003 et effectifs salariés au 31/12/2003



Nombre d'emplois dans les principales villes vendéennes au 31-12-2003

	Emplois	Poids dans le département (en%)
La Roche-sur-Yon	25358	16,20
Les Herbiers	9748	6,23
Challans	7271	4,65
Fontenay-le-Comte	6875	4,39
Agglomération des Olonnes	9571	6,11

Source : URSSAF 85 - Traitement : OESTV

Une répartition des emplois sur le territoire sans polarisation excessive

Au 31 décembre 2003, on dénombre 156 530 emplois salariés privés en Vendée selon les données URSSAF.

5% des communes regroupent plus de la moitié des emplois. Toutefois, cette concentration est à relativiser en raison de l'absence d'un pôle dominant. Il existe en effet :

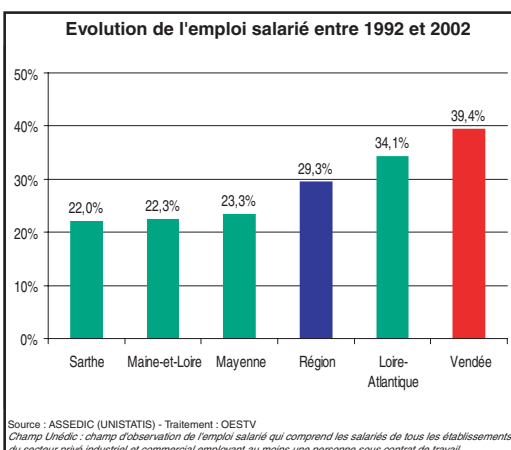
- 5 grands pôles d'emplois (plus de 5 000 emplois), correspondant aux principales villes vendéennes : la Roche-sur-Yon, l'agglomération des Olonnes, les Herbiers, Challans et Fontenay-le-Comte ;
- des pôles d'emplois de second rang (entre 3 000 et 5 000 emplois) : Montaigu, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Chantonay, Pouzauges et Luçon.

La répartition des emplois sur le territoire apparaît donc relativement équilibrée.

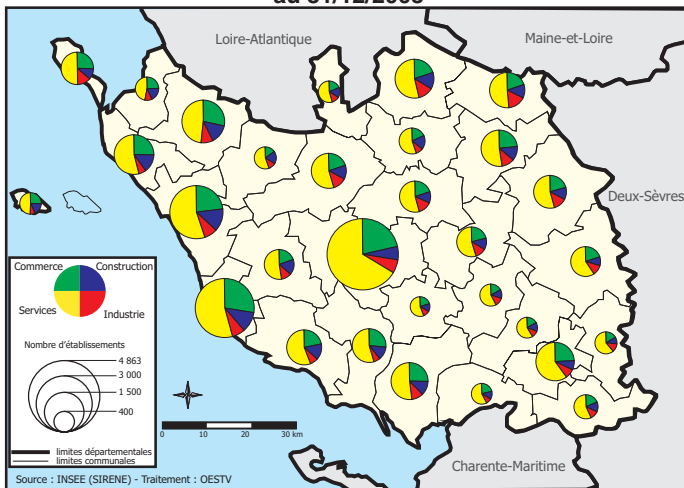
Une forte croissance des effectifs salariés dans des pôles intermédiaires

Selon l'URSSAF, l'emploi salarié a augmenté de 42% entre 1992 et 2003. Ce sont les communes localisées pour l'essentiel dans les parties nord et ouest du territoire départemental qui ont pleinement profité de la croissance économique.

A l'inverse, 43 communes, principalement localisées à l'est et au sud-est du département, ont enregistré une évolution négative.



Nombre d'entreprises par secteur d'activité (hors primaire) au 31/12/2003



33 201 entreprises en Vendée dont 85% ont moins de 10 salariés

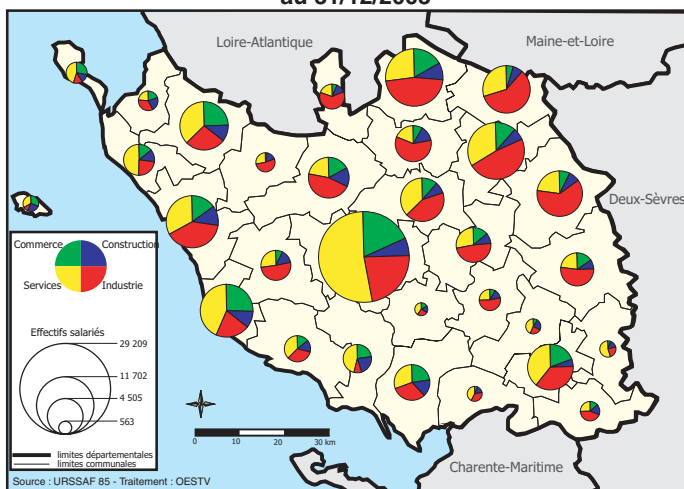
Au 31 décembre 2003, la Vendée compte 33 201 entreprises (hors primaire) dont :

- 3 117 entreprises dans l'industrie,
- 4 207 entreprises dans la construction,
- 6 301 entreprises dans le commerce,
- 19 576 entreprises dans les services.

Les cantons qui totalisent le plus grand nombre d'entreprises sont :

- le canton de la Roche-sur-Yon,
- les cantons littoraux et notamment ceux des Sables d'Olonne, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de Saint-Jean-de-Monts,
- les cantons du nord-est vendéen (Montaigu, Mortagne sur-Sèvre, les Herbiers, Pouzauges)
- et le canton de Fontenay-le-Comte.

Effectifs salariés par secteur d'activité (hors primaire) au 31/12/2003



Le territoire vendéen est essentiellement animé de petites et moyennes entreprises : 85% ont moins de 10 salariés ; plus de 90% en ont moins de 50.

De grandes entreprises sont toutefois implantées en Vendée comme le groupe Fleury Michon, Defontaine ou encore Cougnaud pour n'en citer que quelques-unes.

Une forte hausse des créations d'entreprises en 2003

La création d'entreprises s'inscrit en forte hausse en 2003 : 2 368 entreprises ont été créées, reprises ou réactivées, soit une progression de +10% par rapport à 2002. Cette tendance à la hausse concerne également la Région (+8,2%) et la France (+8,7%).

Le parc d'entreprises continue de s'accroître en Vendée : entre 2002 et 2003, les créations pures ont augmenté de 7%.

156 389 emplois salariés privés non agricoles en Vendée

La Vendée compte plus de 156 000 salariés dont :

- 57 699 dans l'industrie (36,9% des effectifs salariés non agricoles),
- 15 856 dans la construction (10,1%),
- 25 124 dans le commerce (16,1%),
- 57 710 dans les services (36,9%).

L'étude de la répartition des effectifs par canton montre que :

- l'industrie est plus particulièrement localisée dans le bocage vendéen. Les cantons du nord-est, traditionnellement industriels (Mortagne-sur-Sèvre, Les Herbiers, Saint-Fulgent, Pouzauges, Montaigu) auxquels viennent s'ajouter les cantons de Fontenay-le-Comte, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de la Roche-sur-Yon, comptent 34 336 emplois industriels, soit 22% des effectifs industriels de la Vendée.

- les activités de construction sont réparties sur l'ensemble du territoire,

- les activités tertiaires sont concentrées dans les principaux pôles urbains : les cantons de la Roche-sur-Yon, des Sables d'Olonne et de Fontenay-le-Comte regroupent 40% des emplois tertiaires.

Entreprises par activité selon la taille au 31 décembre 2003

	Moins de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 à 499 salariés	500 salariés et plus	TOTAL
INDUSTRIE	2261	563	214	23	13	3117
CONSTRUCTION	3791	349	27	2	0	4207
COMMERCE	5705	451	71	3	0	6301
SERVICES	16649	1105	161	17	8	19576
TOTAL	28406	2468	473	45	21	33201

Source : INSEE (SIRENE) - Traitement : OESTV

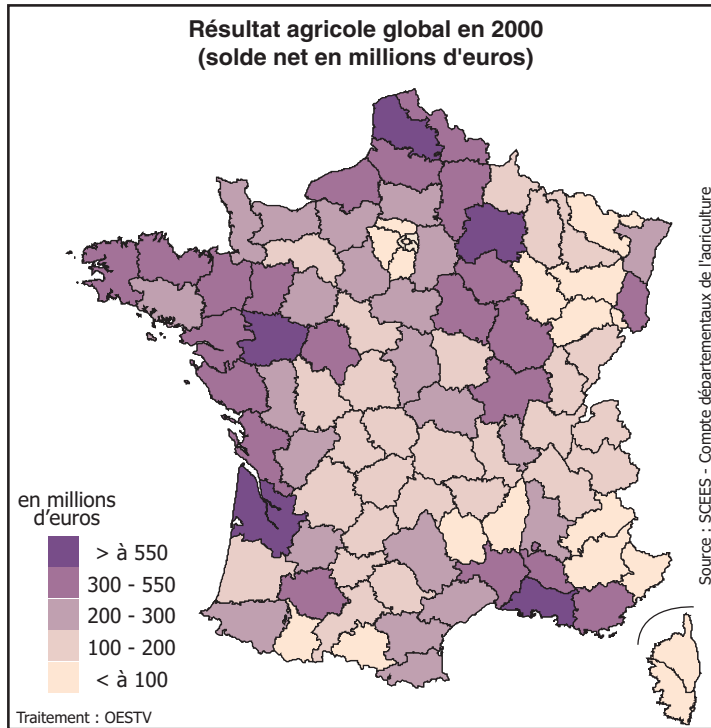
Précisons que dans le fichier SIRENE, 1788 établissements appartenant aux secteurs industrie, construction, commerce et services ont un effectif inconnu : le TOTAL prend en compte ces établissements

Créations d'entreprises

		Créations totales	Créations pures
Vendée	1999	2213	1026
	2000	2303	1180
	2001	2108	1054
	2002	2147	1117
	2003	2368	1199
Région	1999	11512	6611
	2000	11532	6805
	2001	11283	6640
	2002	11321	6789
	2003	12254	7613
France	1999	268903	169659
	2000	272072	179454
	2001	270582	177027
	2002	270181	178001
	2003	293588	199297

Source : INSEE - Traitement : OESTV

Agriculture

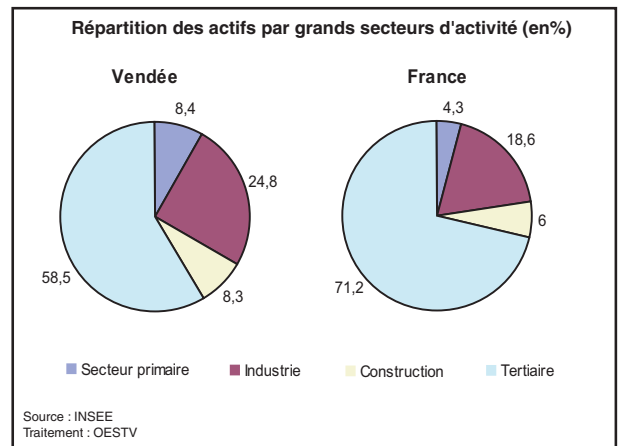
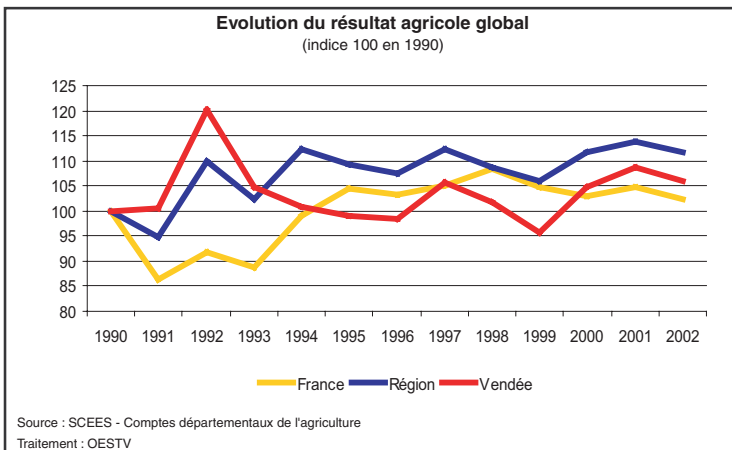


Un développement considérable de l'agriculture vendéenne

Selon le dernier recensement de l'INSEE de 1999, le secteur primaire occupe, en Vendée, 17 700 personnes, soit 8,4% des actifs du département. Rappelons qu'en 1954 et même encore en 1962, il rassemblait plus de la moitié des actifs vendéens (respectivement 58,5% et 49%). Si l'agriculture n'est plus le premier pourvoyeur d'emplois dans le département, ce secteur continue de tenir une place non négligeable dans l'économie vendéenne.

La part des actifs agricoles dans l'ensemble des actifs vendéens (8,4%) est en effet deux fois plus importante que la moyenne nationale.

Par ailleurs, la Vendée se situe par son résultat agricole global dans les dix premiers départements agricoles de France. Depuis 2000, l'indice de résultat agricole global du département est devenu supérieur à celui de la France.



Le potentiel de l'agriculture vendéenne s'est considérablement accru. La Vendée est devenue le premier producteur de viande bovine et se place également dans les tous premiers producteurs concernant l'aviculture : 1er pour les canards à rôti, les pintades et les lapins.

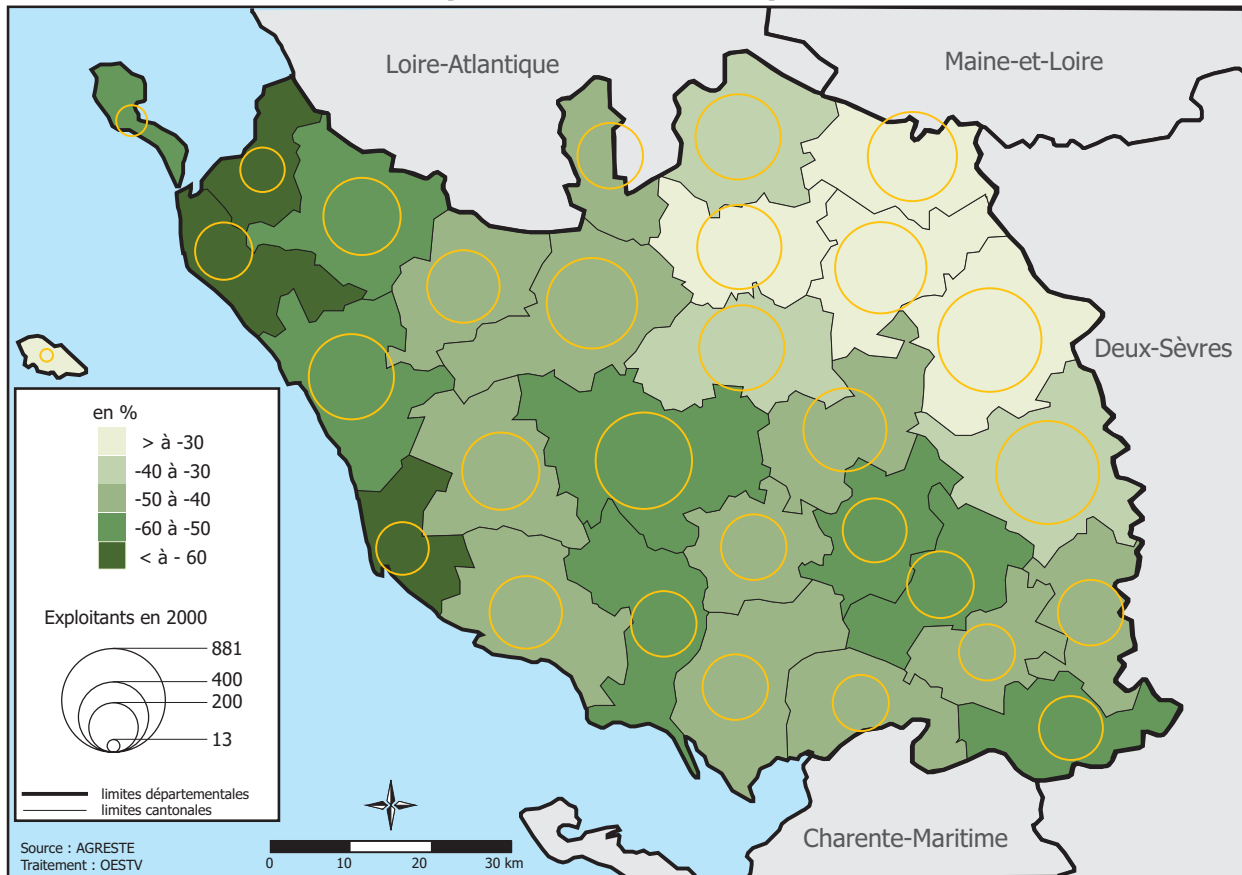
Ces résultats témoignent d'une profonde restructuration de l'agriculture vendéenne sur les dernières décennies.

Cheptels : classement du département de la Vendée

Premier pour	le canard à rôti	2nd Maine et Loire
	les lapins mères	2nd Maine et Loire
	les pintades	2nd Morbihan
	les cailles + les pigeons	2nd Les Landes
Troisième pour	le canard gras	1er Les Landes
	le cheptel bovin	1er La Manche
Quatrième pour	le poulet de chair	1er Les Côtes d'Armor
Cinquième pour	les vaches nourrices	1er Saône et Loire
Dix Septième pour	les vaches laitières	1er La Manche

Source : DDAF Vendée

Evolution du nombre d'exploitants et de co-exploitants entre 1979 et 2000



Une diminution du nombre d'exploitants et coexploitants agricoles

13 328 exploitants et coexploitants agricoles en Vendée

En 2000, la Vendée compte 13 328 exploitants et coexploitants agricoles répartis sur l'ensemble du territoire départemental. C'est le canton de la Châtaigneraie qui enregistre, en valeur absolue, le plus grand nombre d'exploitants agricoles.

En terme de densité, ce sont les cantons situés dans le Haut-bocage vendéen qui comptent le plus grand nombre d'exploitants à l'hectare. Cela peut s'expliquer par la présence forte des activités hors-sol dans ces territoires. A l'opposé, les cantons situés au sud du département affichent les plus faibles densités en lien avec la spécialisation céréalière de cette région.

Près d'un exploitant sur deux a disparu entre 1979 et 2000

En Vendée, le nombre d'exploitants agricoles a diminué de 44,9% entre 1979 et 2000 (-41,9% en Région et -39,9% en France). Le nombre d'installations aidées s'est en effet considérablement réduit en 20 ans. De 450 environ dans les années 1980, celui-ci est passé sous la barre des 100 en 2002. Ce sont les cantons de Beauvoir-sur-mer, de Saint-Jean-de-Monts et des Sables d'Olonne qui enregistrent les plus fortes pertes en valeur relative (respectivement -69,8%, -71,1%, -60,8%).

A l'inverse, le recul du nombre d'exploitants et coexploitants agricoles est moins prononcé dans les cantons situés au nord-est, là où les agriculteurs sont actuellement les plus nombreux.

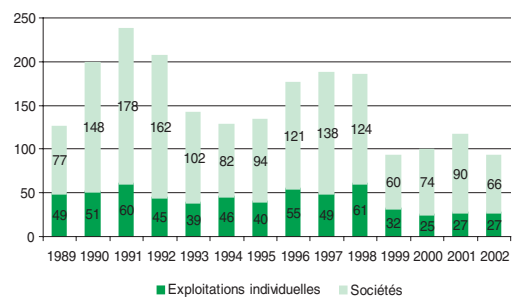
Moins nombreux, les chefs d'exploitation sont toutefois plus jeunes : 73% ont moins de 55 ans en 2000 contre 61% en 1979.

Evolution du nombre d'exploitants et co-exploitants agricoles

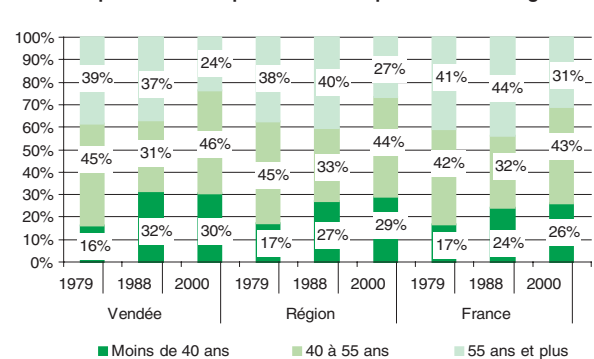
	1979	1988	2000	Evol. 1979/2000
Vendée	24176	20223	13328	-44,87
Région	111724	94427	64839	-41,97
France	1270085	1088731	763953	-39,85

Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

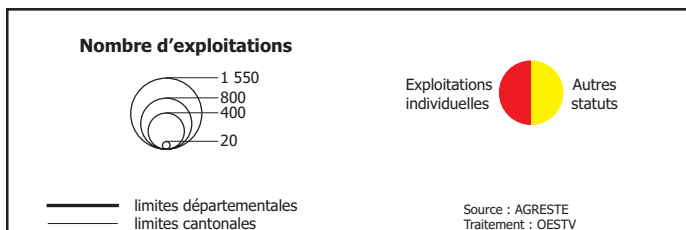
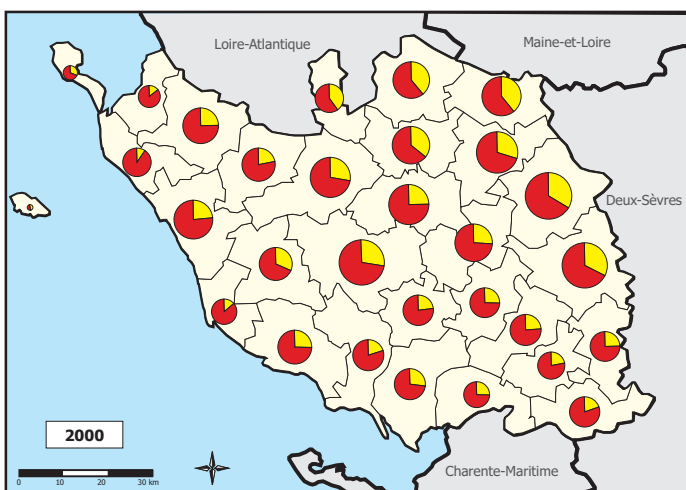
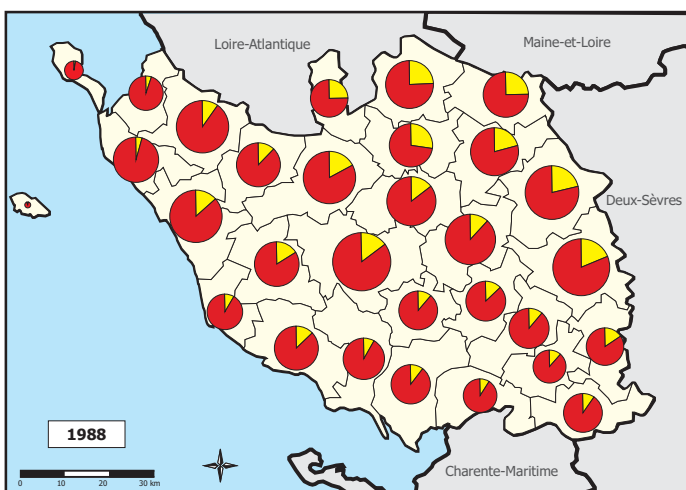
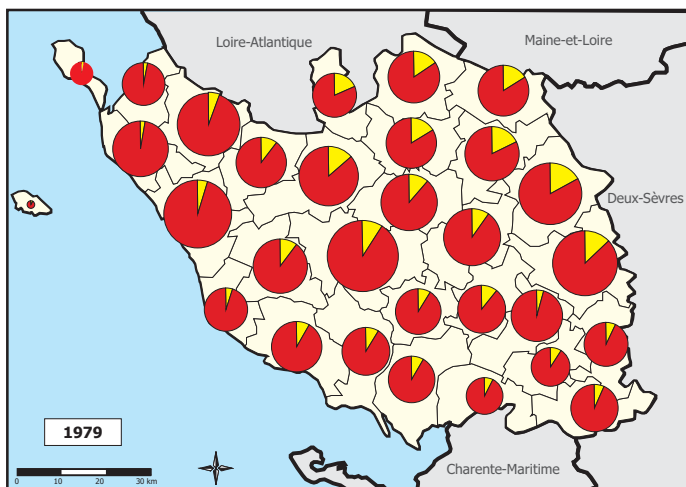
Evolution du nombre d'installations aidées en Vendée entre 1989 et 2002



Répartition des exploitants et coexploitants selon l'âge



Statuts et nombre d'exploitations - 1979 - 1988 - 2000 -



Moins nombreuses, les exploitations sont plus grandes et se regroupent de plus en plus sous forme sociétaire

10 373 exploitations agricoles en Vendée

En 2000, 10 373 exploitations agricoles sont recensées dont 6 737 exploitations professionnelles.

Une exploitation professionnelle utilise au minimum l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quart de temps pendant une année (0,75 UTA) et atteint une dimension économique d'au moins 12 ha équivalent-blé.

La diminution du nombre d'exploitants agricoles s'accompagne d'une baisse du nombre des exploitations agricoles. Celui-ci a en effet reculé de 56,5% entre 1979 et 2000 (-51,5% en Région et -47,4% en France).

Les cantons de Beauvoir-sur-Mer et de Saint-Jean-de-Monts enregistrent les reculs les plus marqués en valeur relative (respectivement -74,1% et -73,9%).

A l'inverse, les diminutions du nombre d'exploitations sont moins importantes dans les cantons du Haut-bocage vendéen. Citons les cantons de Pouzauges (-38,9%) et de Mortagne-sur-Sèvre (-40,9%).

Les formes sociétaires se développent

Le statut des exploitations agricoles a évolué. Elles se regroupent de plus en plus en sociétés. Ainsi, alors que le nombre d'exploitations individuelles a diminué de 64,7% entre 1979 et 2000, les formes sociétaires ont quant à elles progressé de 14,5%.

En terme de superficie, les formes sociétaires couvrent 53% de la SAU totale en 2000 contre 31% en 1988. A titre de comparaison, en 2000, elles couvrent 45% de la SAU en Région et 42% de la SAU en France.

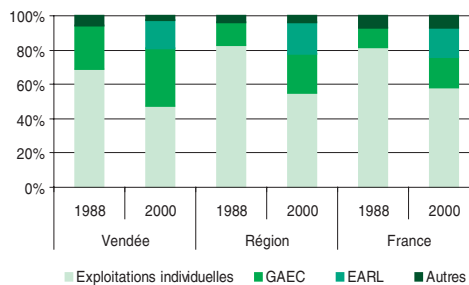
Dans le canton de Saint-Jean-de-Monts, neuf exploitations agricoles sur dix sont des exploitations individuelles. A l'opposé, dans les cantons de Rocheservière, de Montaigu et de Mortagne-sur-Sèvre, elles ne sont que six sur dix.

Evolution du nombre d'exploitations agricoles

	1979	1988	2000	Evolution 1979/2000 (en%)
Vendée	23 835	17 224	10 373	-56,48
Région	110 899	86 575	53 742	-51,54
France	1 262 669	1 016 755	664 077	-47,41

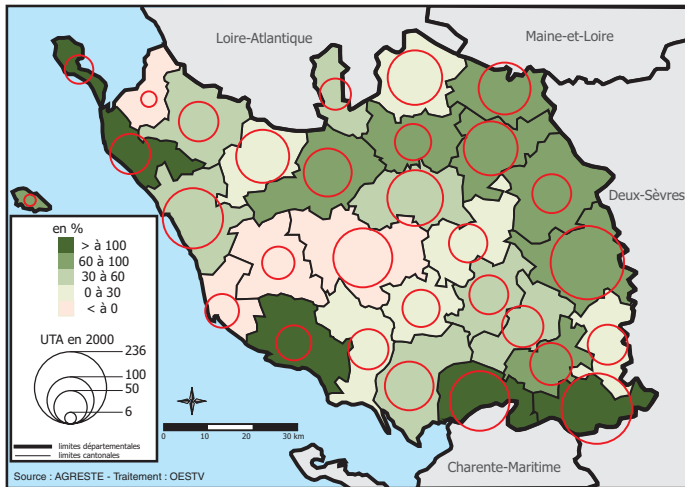
Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

Evolution de la superficie des différents types d'exploitations dans le total de la SAU



Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

Evolution des UTA salariés entre 1979 et 2000



UTA : une Unité de Travail Annuel est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.

Salariés : salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants

Près de 3 000 emplois salariés équivalent temps complet (UTA) dans les exploitations vendéennes

L'essor de ces formes sociétaires contribue au développement du salariat. Ainsi, en 2000, pour 100 emplois dans l'agriculture, 81 relèvent de la famille et 19 du salariat, alors qu'en 1979, 94 relevaient de la famille et seulement 6 du salariat.

La localisation des emplois salariés, par canton, est fonction :

- de la présence de grandes exploitations,
- de l'orientation des exploitations, les secteurs de l'horticulture, de l'élevage de granivores (c'est-à-dire produisant principalement de la volaille et du porc), du maraîchage, des cultures permanentes étant des secteurs employant le plus de main d'œuvre salariée.

Evolution des UTA salariés et UTA familiales

		1979		1988		2000	
		UTA	Poids dans UTA totales	UTA	Poids dans UTA totales	UTA	Poids dans UTA totales
VENDEE	UTA familiales	30 656	93,90%	22 453	91,70%	12 826	80,90%
	UTA salariés	1 817	5,60%	1 905	7,80%	2 850	17,90%
	UTA totales	32 638	-	24 480	-	15 861	-
REGION	UTA familiales	147 968	87,20%	110 090	84,90%	61 194	72,50%
	UTA salariés	20 871	12,30%	18 948	14,60%	22 465	26,60%
	UTA totales	169 704	-	129 737	-	84 375	-

Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

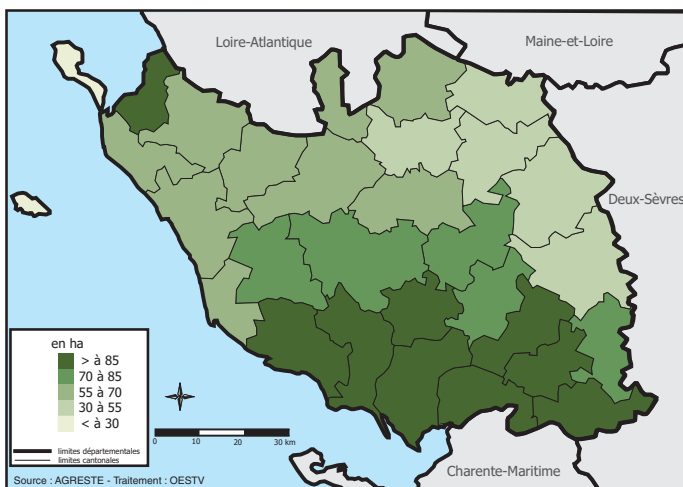
En Vendée, le plus grand nombre de salariés équivalent temps complet se retrouve dans les cantons de la Châtaigneraie et de Maillezais. Soulignons que depuis 1979, le nombre de salariés s'accroît dans la majorité des cantons.

Exploitations professionnelles vendéennes : 69 hectares en moyenne

La surface agricole utilisée n'ayant que faiblement diminué entre 1979 et 2000 (-9,6%), les exploitations agricoles, moins nombreuses, sont logiquement plus grandes. La superficie moyenne des exploitations professionnelles vendéennes est ainsi passée de 36 à 69 hectares entre 1979 et 2000.

Les exploitations professionnelles sont plus petites dans les cantons de Mortagne-sur-Sèvre et des Herbiers (respectivement 49 et 48 ha en moyenne). A l'inverse, elles sont plus grandes en zone céréalière comme dans les cantons de Luçon et de Chaillé-les-Marais (respectivement 115 ha et 111 ha en moyenne).

Taille moyenne des exploitations en 2000

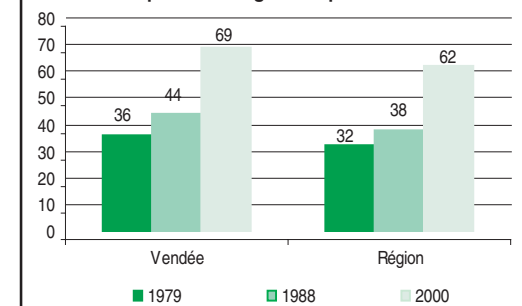


Part des exploitations agricoles de plus de 60 hectares dans l'ensemble des exploitations

	1979	1988	2000
Vendée	4,90%	12,70%	33,30%
Région	3,40%	8,20%	27,20%

Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

Evolution de la surface agricole utilisée moyenne des exploitations agricoles professionnelles



Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

Le revenu du travail par UTH (Unité de Travail Humain) a augmenté de 3,6% entre 1998 et 2003

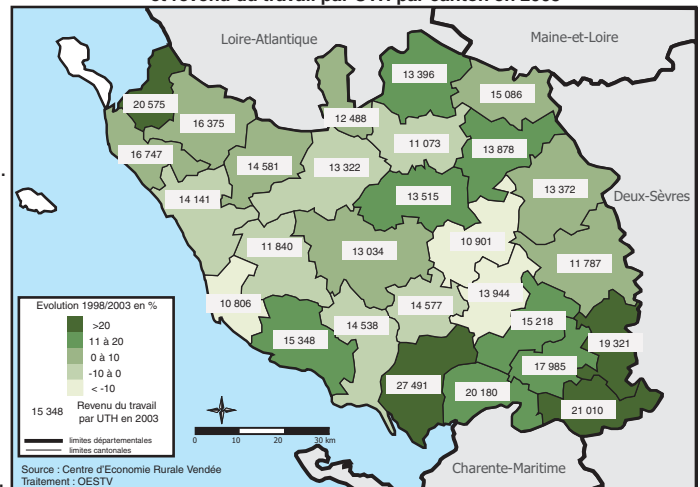
Le revenu du travail par UTH ne constitue pas la totalité du revenu des exploitants mais simplement celui qui resterait après calcul d'un intérêt sur le capital personnel. Il indique la rentabilité d'un des principaux facteurs de production : le travail.

En Vendée, le revenu du travail par UTH s'élève à 14 499 euros en 2003. Les revenus diffèrent selon les cantons : de 10 806 euros pour le canton des Sables d'Olonne à 27 491 euros pour le canton de Luçon. Selon le Centre d'Economie Rurale de la Vendée, les variations de résultat par région sont liées aux systèmes de production dominants, aux structures en place et à des éléments de conjoncture locale. Les revenus les plus élevés s'observent en zone céréalière ainsi que sur le nord du littoral. A l'inverse, ils sont plus faibles dans le bocage vendéen.

Entre 1998 et 2003, le revenu du travail par UTH a progressé de 3,6%. Les cantons du sud de la Vendée (Maillezaïs, Saint-Hilaire, Luçon) ainsi que le canton de Beauvoir-sur-mer ont enregistré les plus fortes hausses (plus de 20%). En revanche, le revenu du travail par UTH a diminué dans 9 cantons, situés dans le Bas-bocage vendéen.

Par système de production, entre 1998 et 2003, les exploitations qui ont une orientation "cultures" ainsi que celles qui ont diversifié leur production s'en sortent mieux que les producteurs hors-sol, de lait ou encore de bovins.

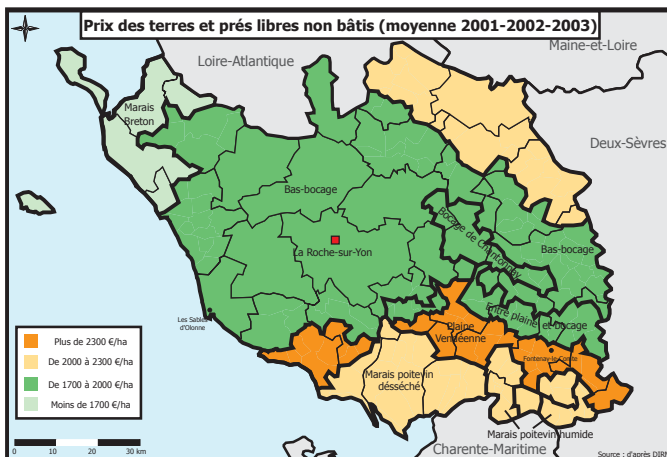
AGRICULTURE : Evolution du revenu du travail par UTH entre 1998 et 2003 et revenu du travail par UTH par canton en 2003



Evolution du résultat de l'exercice + des salaires par travailleur entre 1998 et 2003 (en%)

	2003	Evol.1998/2003 (en%)
Lait	16223	-8,47
Viande	19267	0,95
Mixte	19150	-5,92
Bovins	18132	-4,56
Cultures	27590	8,13
Cult.+ S.F.	19689	-1,07
Bocage	17965	-4,59
Sud-Vendée	23580	8,47
S.F.+ H.S.	17544	1,64
Lait + H.S.	18001	9,17
Viande + H.S.	17394	2,16
Hors-sol	13325	-8,17
Divers	19154	41,07
TOTAL	18577	0,02

Source : Centre d'Economie Rurale Vendée - Traitement : OESTV

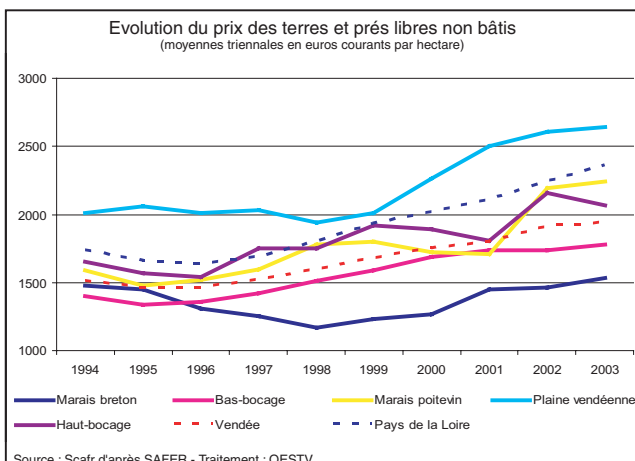


La Vendée est l'un des départements français où le prix des terres et prés libres non bâtis est le plus faible

En Vendée, le prix des terres et prés libres non bâtis s'élève à 1 940 euros/ha en 2003, ce qui est inférieur aux moyennes nationale (4 490 euros/ha) et régionale (2 360 euros/ha).

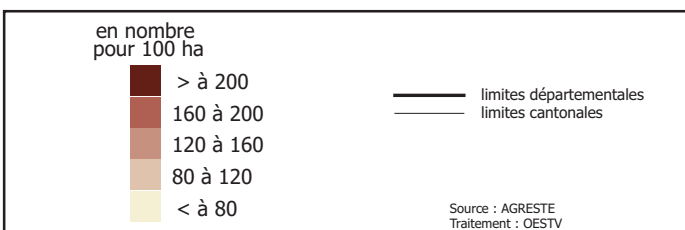
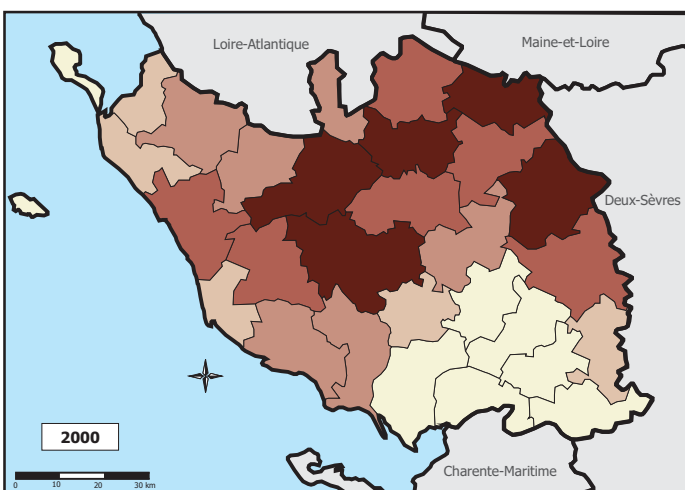
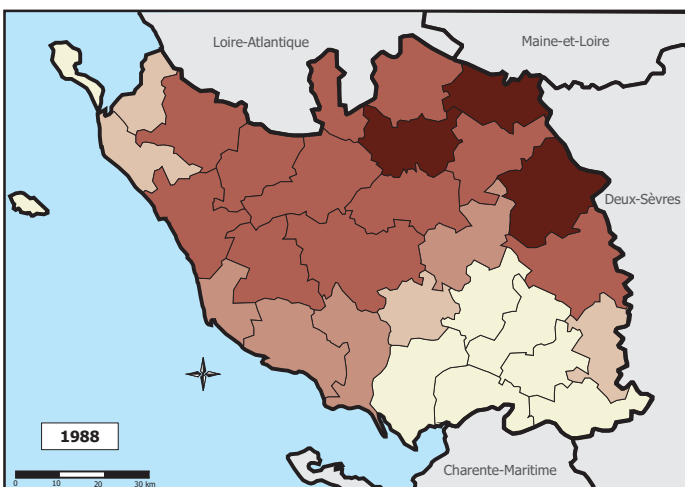
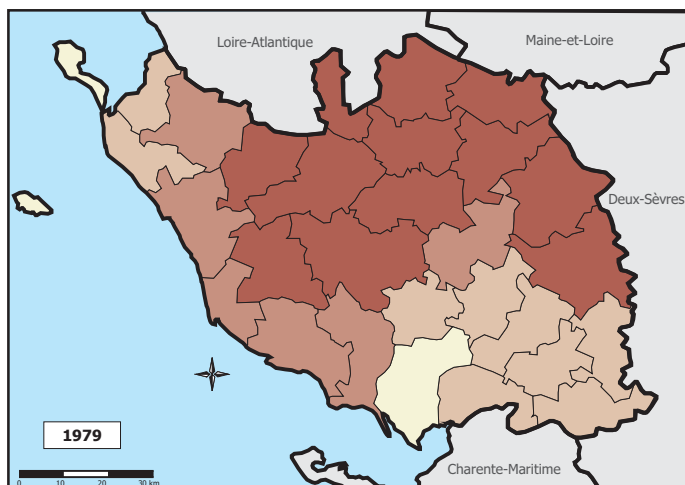
Ce prix varie selon les petites régions agricoles en Vendée : de 1 530 euros/ha dans le Marais breton à 2640 euros/ha dans la Plaine vendéenne.

Entre 1994 et 2003, le prix des terres a augmenté de 28,5% (35,6% en Région). Le Marais poitevin enregistre la hausse la plus forte sur 10 ans (+41%). A l'inverse, le prix des terres n'a que très faiblement augmenté dans le Marais breton (+3%).



Source : Scafr d'après SAFER - Traitement : OESTV

Nombre de bovins pour 100 ha de SAU - 1979 - 1988 - 2000 -



Une spécialisation et une différenciation du territoire vendéen

La Surface Agricole Utilisée

De 1979 à 2000, la SAU est passée de 534 551 hectares à 483 306 hectares, soit une perte de 9,6%. Celle-ci est essentiellement due à l'extension du bâti et des voies de communication. Seul le canton de Chaillé-les-Marais a connu une évolution positive.

La production bovine et les activités hors sols sont plus particulièrement présentes dans le bocage vendéen

Selon l'étude *Premiers résultats Recensements agricoles* réalisée par Agreste Vendée, « une exploitation sur deux est spécialisée élevage (y compris volailles) et sur l'ensemble, sept exploitations sur dix ont une orientation élevage assez marquée et plus d'une sur dix est spécialisée « granivores », c'est-à-dire produisant principalement de la volaille ou du porc ». Le département est donc très majoritairement tourné vers l'élevage.

En Vendée, on compte, en moyenne, 142 bovins pour 100 hectares en 2000, contre 146 en 1979. C'est dans le bocage vendéen que l'on retrouve les densités les plus fortes. En 2000, mis à part les îles, les écarts vont de 39 bovins pour 100 hectares dans le canton de Luçon, à 245 bovins dans le canton de Mortagne-sur-Sèvre.

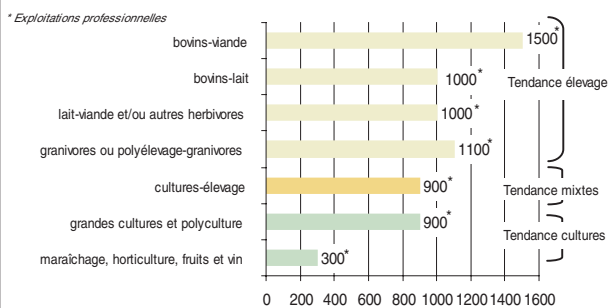
Plus précisément, la viande bovine est particulièrement présente dans le bocage vendéen alors que les vaches laitières sont davantage concentrées dans le Nord du territoire départemental.

Evolution de la Surface Agricole Utilisée

	1979	1988	2000	Evolution 1979/2000 (en%)
Vendée	535	507	483	-9,72
Région	2 431	2 309	2 170	-10,74

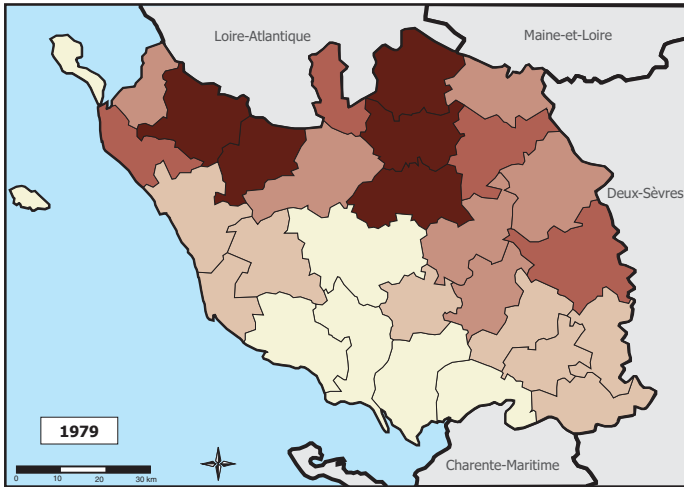
Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

La Vendée est très majoritairement tournée vers l'élevage



Source : Chambre d'Agriculture de Vendée, *Regard sur l'agriculture vendéenne*, juin 2002

Nombre de volailles pour 100 ha de SAU - 1979 - 1988 - 2000 -

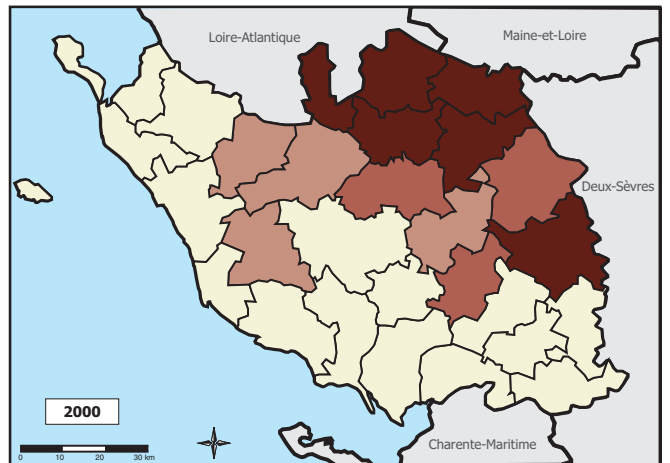
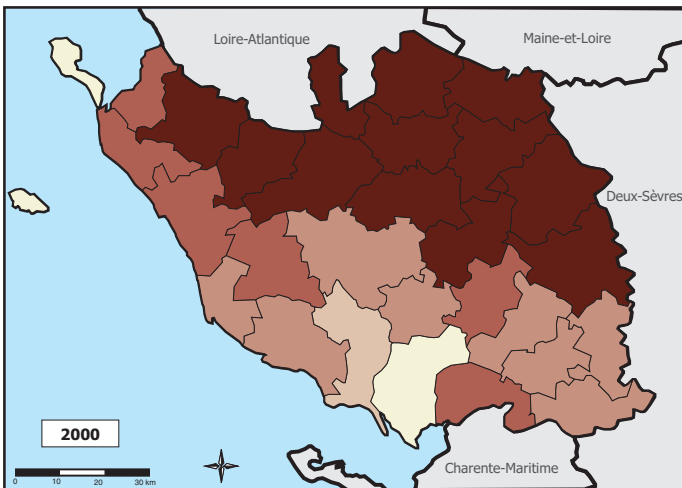
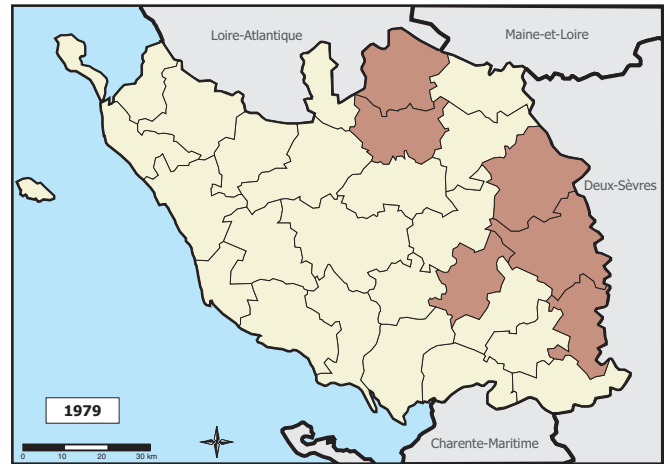
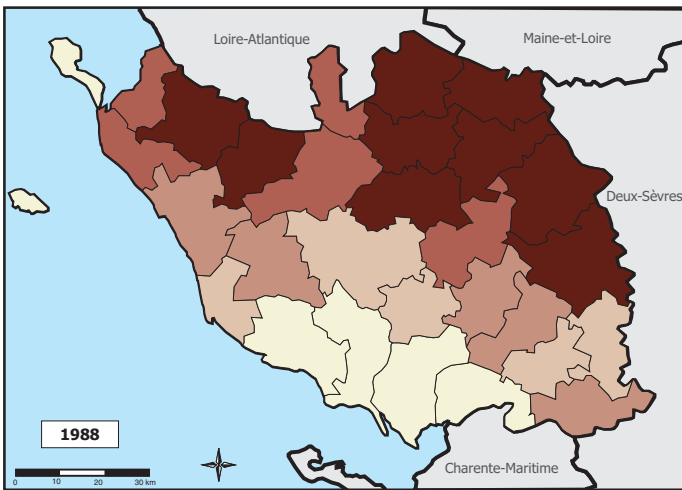


Les activités hors-sol constituent l'autre grande spécificité du département. Ce type d'élevage concentré dans la partie nord-est, s'est progressivement intensifié. Il concerne notamment l'aviculture et les porcins.

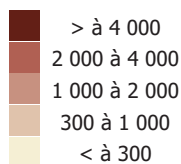
En 1979, le nombre de volailles pour 100 hectares de SAU était supérieur à 4 000 dans 5 cantons. En 2000, il dépasse les 4 000 dans 12 cantons. Avec plus de 21 000 têtes pour 100 hectares, le canton de Palluau arrive actuellement en tête pour la densité de volailles.

Concernant la densité de porcins, c'est le canton de la Chataigneraie qui compte le plus d'effectifs pour 100 hectares (180 porcins pour 100 hectares).

Nombre de porcins pour 100 ha de SAU - 1979 - 1988 - 2000 -



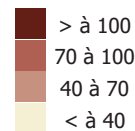
en nombre
pour 100 ha



— limites départementales
— limites cantonales

Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

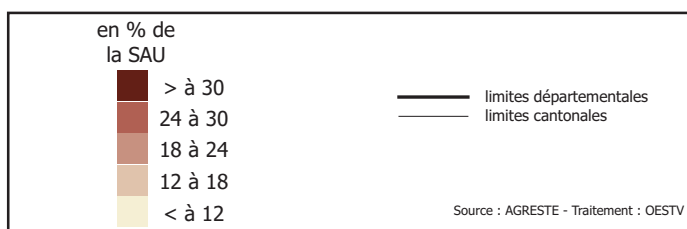
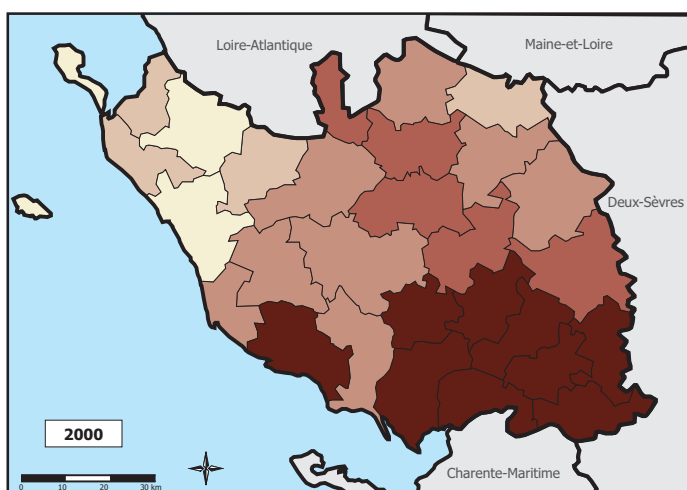
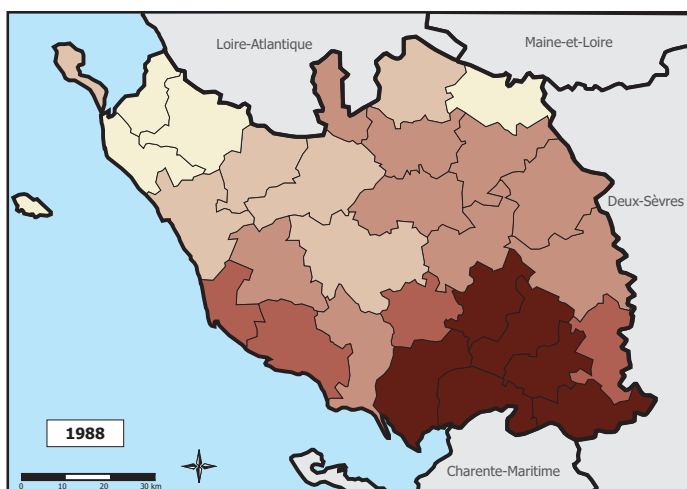
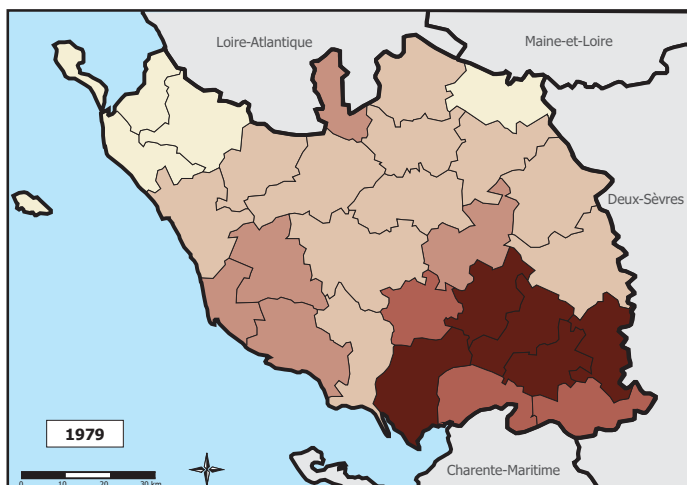
en nombre
pour 100 ha



— limites départementales
— limites cantonales

Source : AGRESTE - Traitement : OESTV

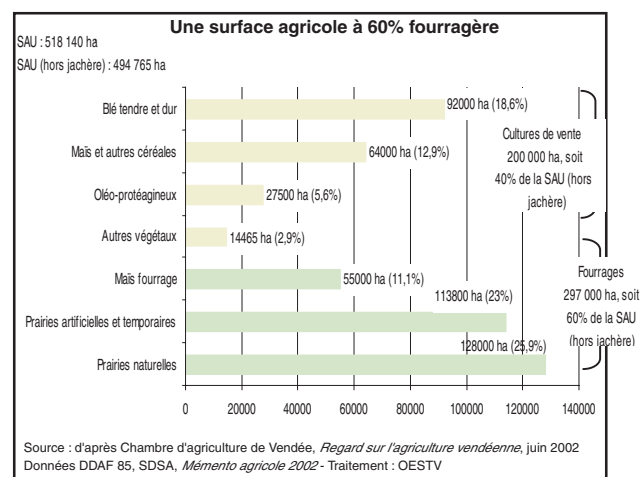
Céréales - Part dans la SAU - 1979 - 1988 - 2000 -



Le sud Vendée est plus particulièrement spécialisé dans les céréales

Trois hectares de la SAU (hors jachère) sur cinq sont consacrés aux fourrages, et deux sur cinq aux cultures de ventes. Parmi ces dernières, les céréales couvrent 27% de la surface agricole utilisée du département en 2000. Ce taux est comparable à celui de la Région (26%), mais légèrement inférieur à celui de la France (32%).

Les céréales sont essentiellement présentes dans les cantons du sud Vendée. Citons le canton de Luçon pour lequel les surfaces en céréales occupent plus de 50% de la SAU ou encore celui de Chaillé-les-Marais pour lequel les céréales couvrent près de 50% de la SAU.



L'agriculture vendéenne face au défi de la qualité

La recherche de la productivité avec une baisse des coûts de production n'est plus la seule voie pour assurer la compétitivité de l'agriculture vendéenne. Elle dépend aussi d'une meilleure maîtrise des débouchés en s'orientant vers des produits de qualité, via une démarche de labellisation, laquelle est déjà mise en place pour de nombreuses productions en Vendée. Citons à titre d'exemple les volailles fermières de Challans, les bœufs fermiers de Vendée ou encore la pomme de terre de Noirmoutier.

Les produits de qualité en Vendée

Des **AOC** en vin et produits laitiers : Muscadet, beurre Charentes-Poitou
En cours d'AOC : Vins des fiefs vendéens, pomme de terre de Noirmoutier

Des **labels rouges** en bovins, ovins, porcs, volailles, poissons et lait : bœufs fermiers de Vendée, veau fermier de Vendée, agneau fermier de Vendée, véritable jambon de Vendée, volailles fermières de Vendée, conserves de sardines de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, brioche de Vendée ...

Des **certificats de conformité** produits en viandes, mâche, melon et sel : mâche nantaise, melon sourire, sel de Noirmoutier
En cours de certification : Brioche de Vendée

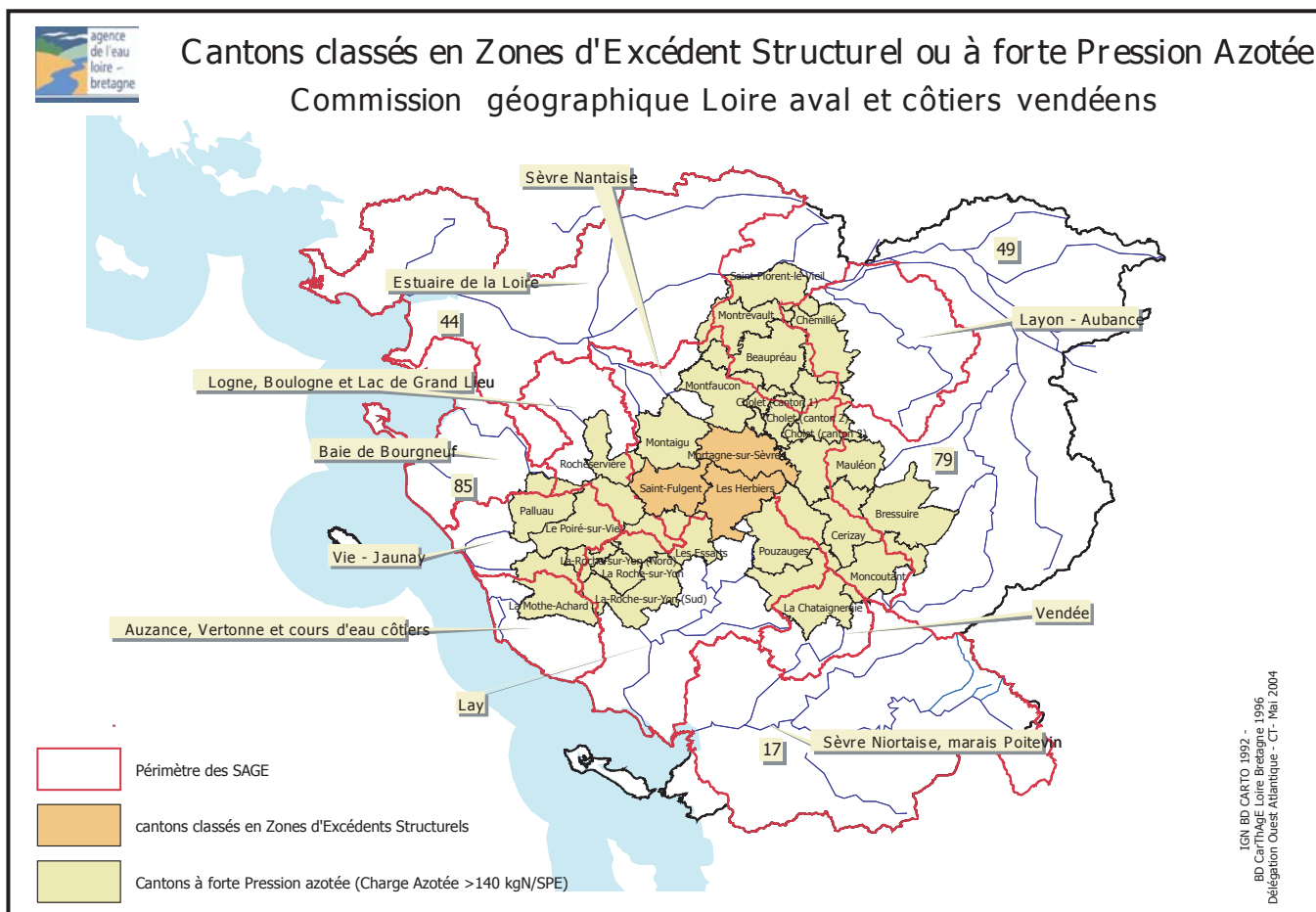
210 agriculteurs biologiques en 2002, soit 1 pour 32 agriculteurs «professionnels»

Source : Chambre d'Agriculture Vendée, *Regards sur l'agriculture vendéenne*, mai 2004

L'agriculture vendéenne face au défi d'une meilleure prise en compte de l'environnement

Les zones bénéficiant de mesures spécifiques en Vendée sont les suivantes :

- l'ensemble du département, à l'exception de l'île d'Yeu, est classé en Zone Vulnérable (ZV) ;
- 3 cantons sont classés en zone d'excédents structurels (ZES) : les cantons des Herbiers, Mortagne sur Sèvre, Saint-Fulgent ;
- 4 bassins versants sont classés en zone d'actions complémentaires (ZAC) : Rochereau, Apremont, l'Angle Guignard et la Bultière.



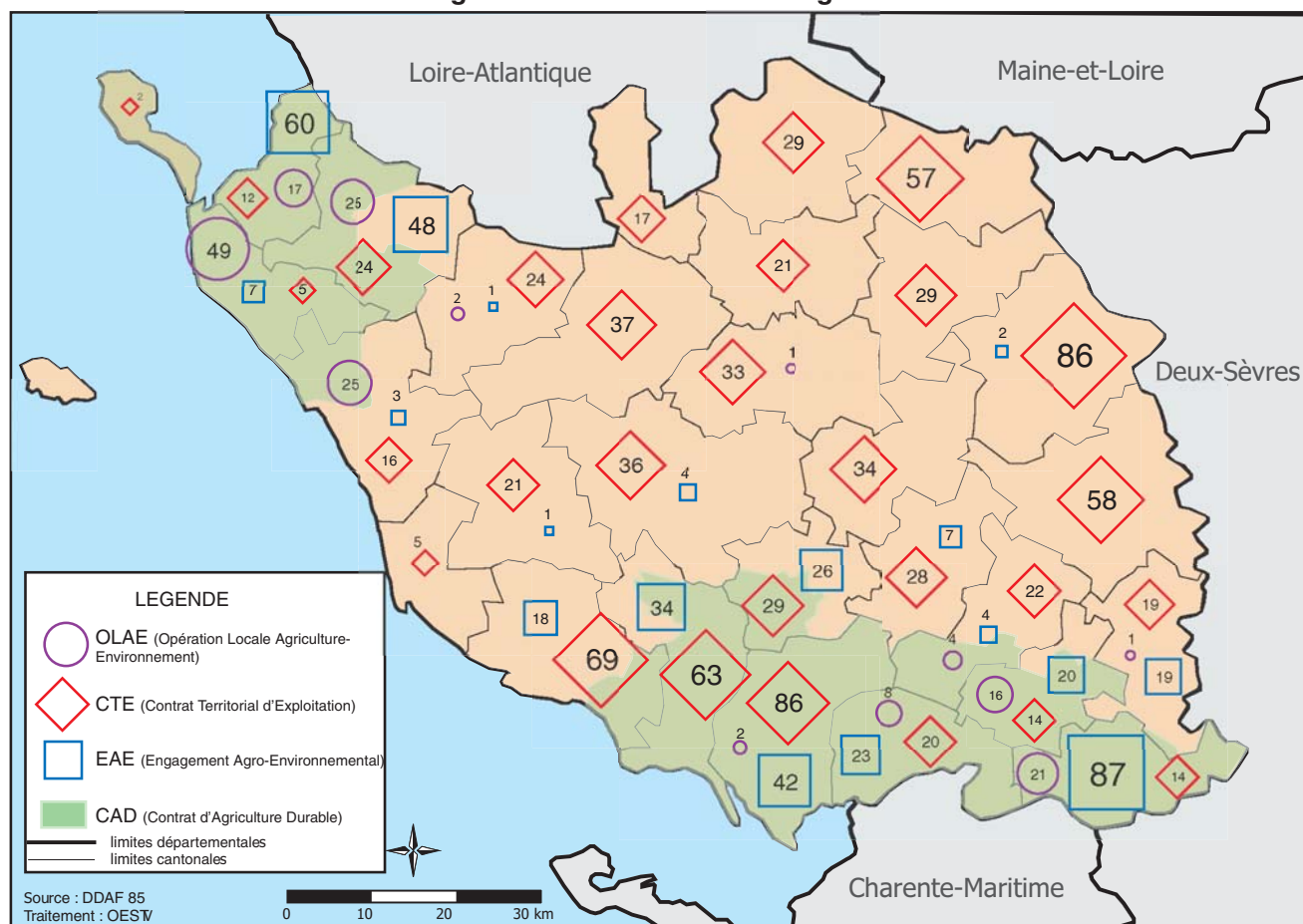
Définitions

Zone vulnérable : C'est la directive européenne du 12 décembre 1991, dite "directive nitrates" qui constitue le principal instrument réglementaire pour lutter contre les pollutions liées à l'azote provenant de sources agricoles. L'application nationale de cette directive date de 1994. Elle comprend notamment la délimitation de zones vulnérables dans les secteurs où les eaux présentent une teneur en nitrate approchant ou dépassant le seuil de 50 mg/l et/ou ont tendance à l'eutrophisation (prolifération des algues).

Zone en excédent structurel : correspond aux cantons où la quantité totale d'effluents d'élevage produite annuellement conduirait, si elle était épandue en totalité sur le territoire du canton, à un apport d'azote organique supérieur à 170kg par hectare de surface épandable.

Zone d'actions complémentaires : il s'agit des communes situées sur les bassins versants qui alimentent les retenues d'eau potable ayant eu des concentrations élevées de nitrates à certains moments dans les années passées.

Les aides agro-environnementales en vigueur en mai 2004



Les aides agro-environnementales en Vendée

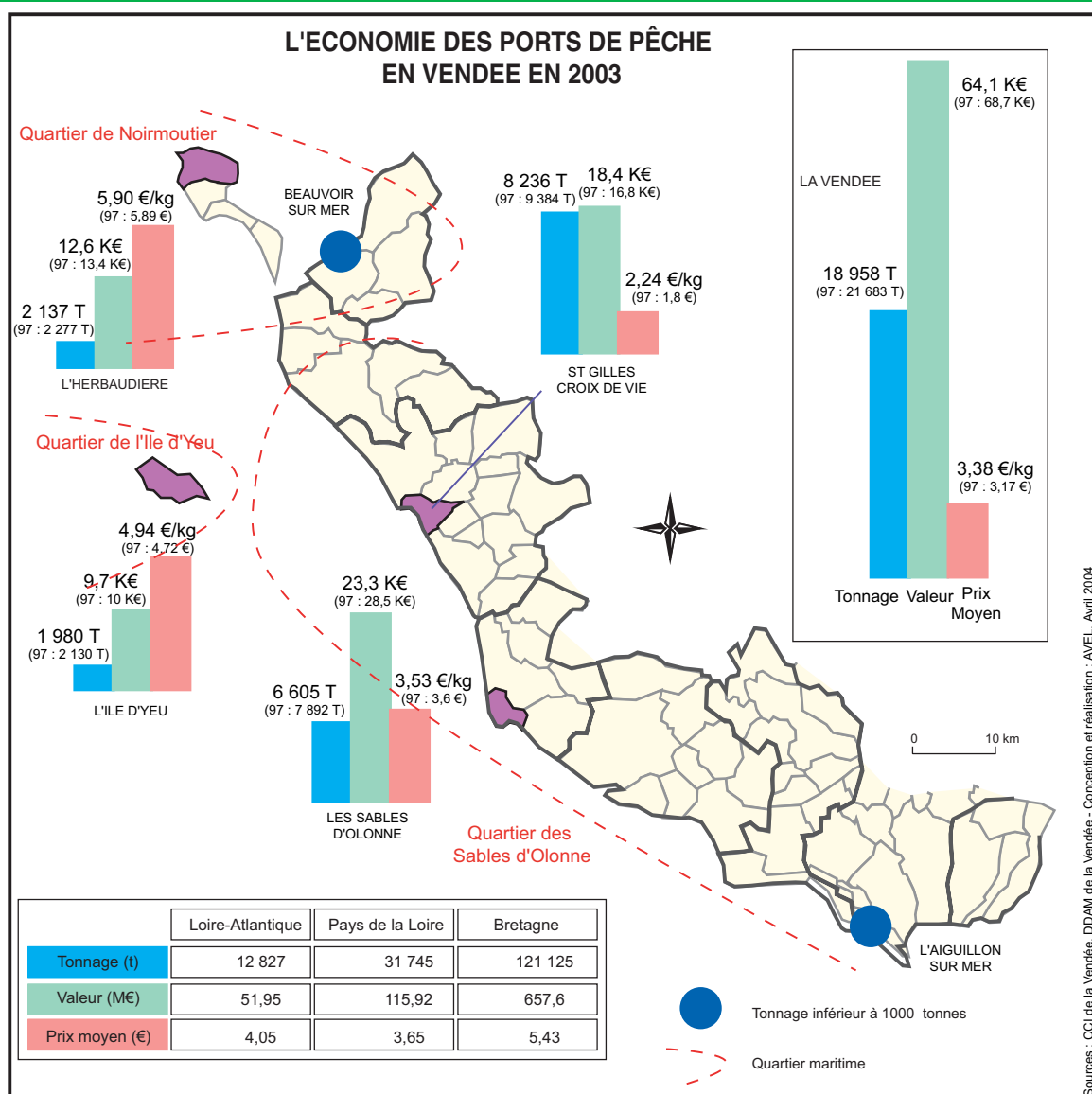
Se superposent actuellement 4 types de contractualisation :

- **les OLAE** : ces aides, qui ont succédé aux OGAF AE (Opérations Groupées d'Aménagement Foncier Agriculture Environnement) à partir de 1996, permettaient aux agriculteurs qui suivaient un cahier des charges respectueux de l'environnement de recevoir une prime. Elles s'achèveront en 2005. Selon l'ADASEA, 1 800 contrats ont été signés dans les marais vendéens sur une superficie de 32 200 ha de prairies de marais.

- **les CTE** : ces aides ont remplacé les OLAE en juillet 2000. Elles ont toutefois soulevé de nombreuses critiques en raison d'une non-définition des enjeux et d'une efficacité modérée. Les CTE avaient instauré un volet investissement qui n'existait pas dans les procédures antérieures et réalisaient un saupoudrage sans réel enjeu territorialisé. Au total, 878 CTE ont été signés en Vendée.

- **les EAE** : instaurée le 10 avril 2003, il s'agit d'une mesure transitoire en raison de l'arrêt des CTE et en attendant la mise en place des CAD. Les EAE correspondent à une reconduction quasi à l'identique des OLAE arrivant à échéance entre le 01/02/2002 et le 31/08/2003. Au total, 407 dossiers ont été validés, soit 11 516 hectares.

- **les CAD** : il s'agit d'un contrat signé entre l'Etat et un exploitant agricole pour une durée de 5 ans. Celui-ci a pour objectif d'inciter les exploitants agricoles à développer un projet qui intègre les fonctions environnementale, économique et sociale de l'agriculture vers un développement durable. En Vendée, les CAD ont été choisis sur les Marais breton et Marais poitevin. 450 demandes de CAD ont été portées. 181 dossiers ont été agréés. Ainsi, 35 sont réalisés sur le Marais breton (1 428 ha) et 143 sur le Marais poitevin (1 995 ha).



Quatre ports de pêche principaux et quatre criées structurent la pêche vendéenne. Ils sont à l'origine d'une économie : pêche, mareyage, commercialisation.

L'éventail des pratiques de chacun, des espèces pêchées, des flotilles fait de la pêche vendéenne une activité diversifiée et originale.

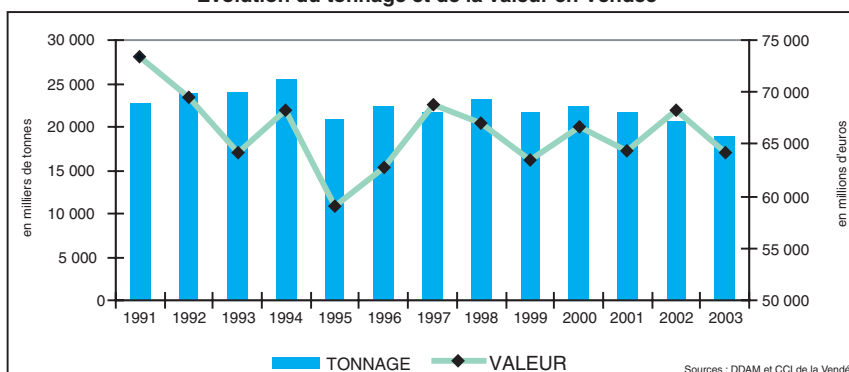
Représentant 10 % de la pêche nationale, la pêche vendéenne tient une place prépondérante à l'échelle de la Région avec 60,2 % du tonnage et 59,2 % de la valeur débarqués.

Depuis 10 ans, la tendance générale est cependant à la décroissance des tonnages débarqués. Entre 1991 et 2003, les ports vendéens ont ainsi enregistré une baisse de 16,9 % de ces tonnages.

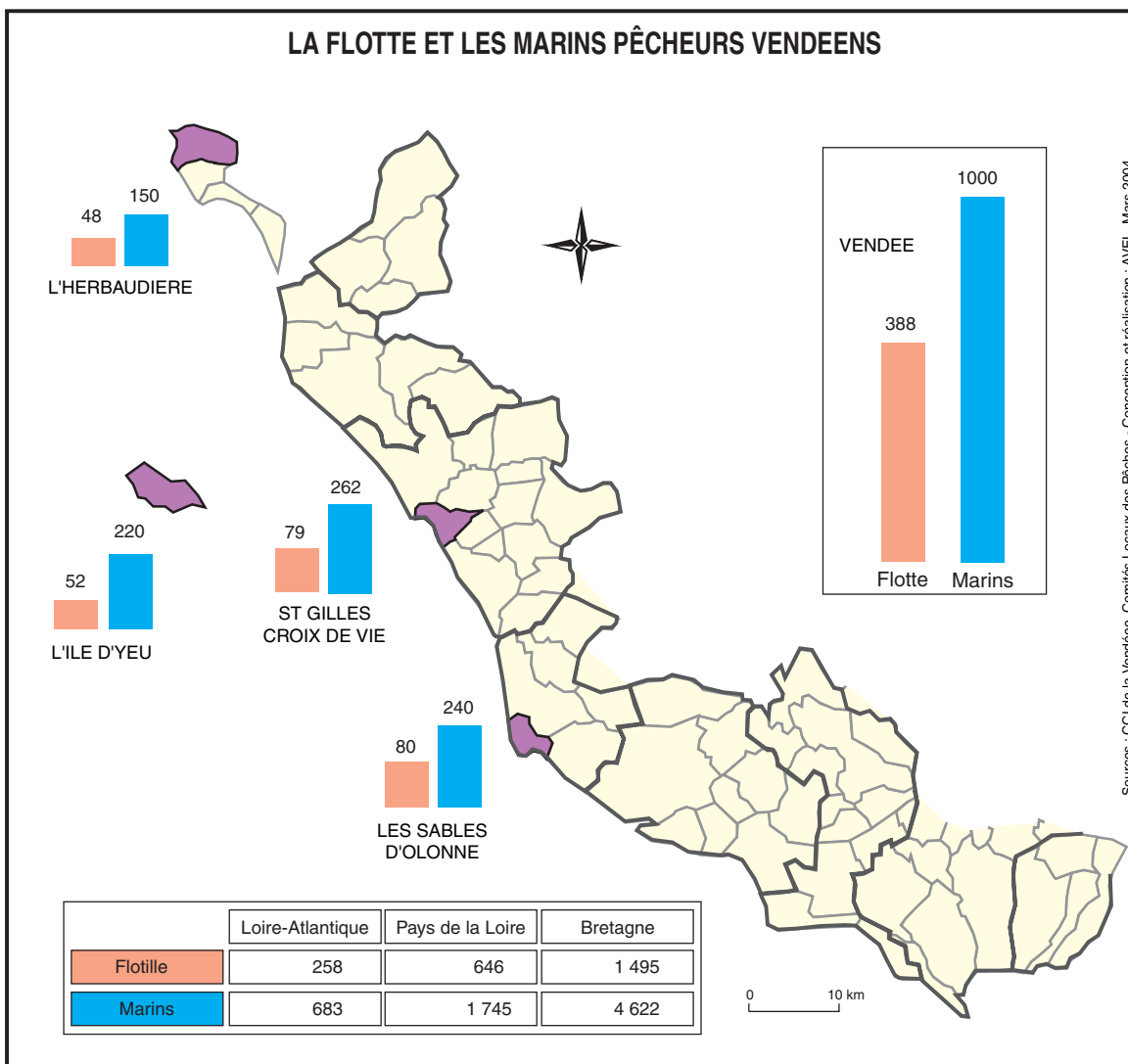
Malgré cette évolution défavorable des apports, la valeur globale des produits débarqués connaît un relatif maintien depuis 1998, aux alentours de 65 millions d'euros.

Activité importante pour le littoral vendéen, la pêche doit aujourd'hui préparer son avenir dans un contexte réglementaire (quotas pour les captures et conditions de renouvellement de la flotte) de plus en plus contraignant.

Evolution du tonnage et de la valeur en Vendée



LA FLOTTE ET LES MARINS PÊCHEURS VENDEENS



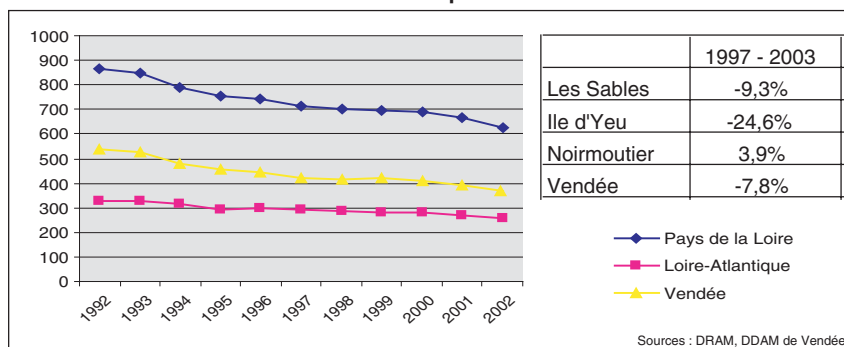
Sources : CCI de la Vendée, Comités Locaux des Pêches - Conception et réalisation : AVEL, Mars 2004

En 2003, la flottille de pêche vendéenne est composée de 388 navires et 1 000 marins travaillent dans les ports du département, soit respectivement 60,4 % et 63,6 % des effectifs régionaux.

Comme pour la flotte régionale, la Vendée connaît une diminution de son nombre d'unités et cela pour l'ensemble de ses ports. Ainsi, de 1992 à 2003, le nombre de bateaux est passé de 539 à 388, soit une réduction de 28 %. On estime que la flotte vendéenne a atteint un seuil de décrochage sur l'ensemble de ses ports.

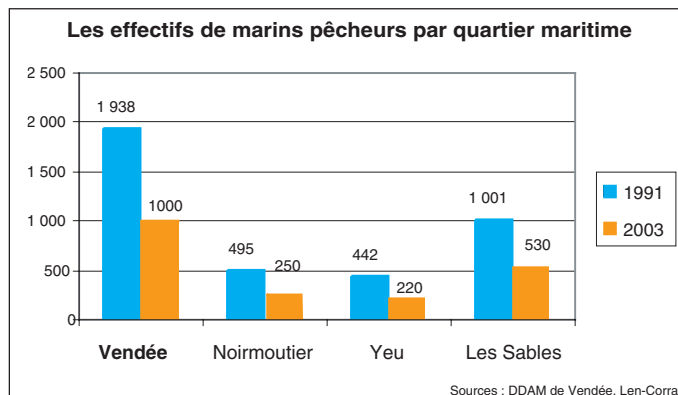
Entre 1991 et 2003, le département a perdu 938 marins pêcheurs (-48,4% des effectifs). Cette érosion est d'autant plus préoccupante que la pyramide des âges des marins pêcheurs est aujourd'hui marquée par un vieillissement notable mettant en perspective les probables difficultés du renouvellement des effectifs dans les années à venir.

Evolution des unités de pêche de 1992 à 2002



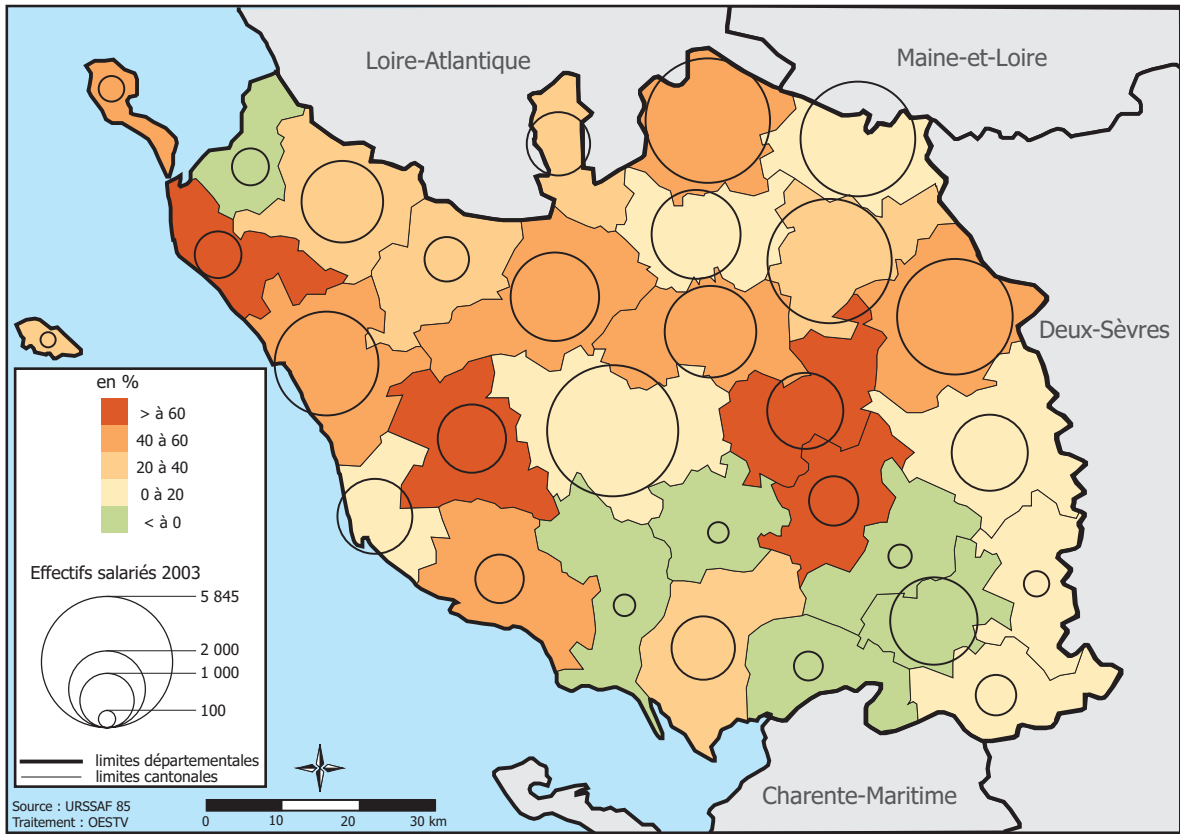
Sources : DRAM, DDAM de Vendée

Les effectifs de marins pêcheurs par quartier maritime

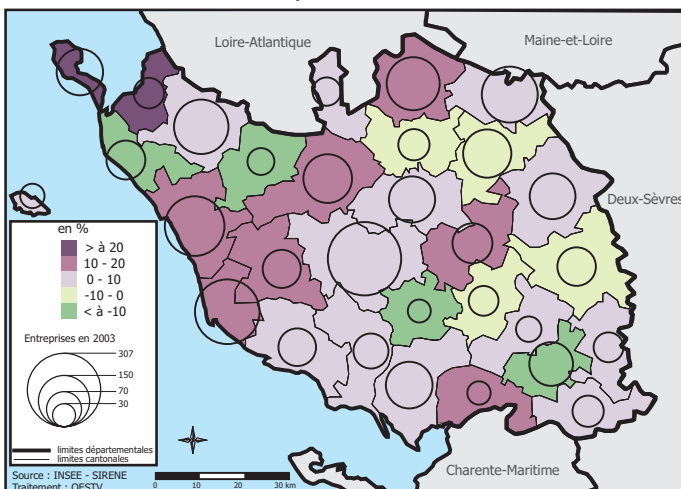


Sources : DDAM de Vendée, Len-Corrait

Evolution des effectifs salariés dans l'industrie entre 1992 et 2003



Evolution du nombre d'entreprises dans l'industrie entre 1995 et 2003



La Vendée compte **3 117 entreprises industrielles** au 31 décembre 2003, soit une hausse de 5,4% depuis 1995.

Entre 1995 et 2003, la majorité des territoires vendéens ont enregistré une évolution positive du nombre d'entreprises industrielles.

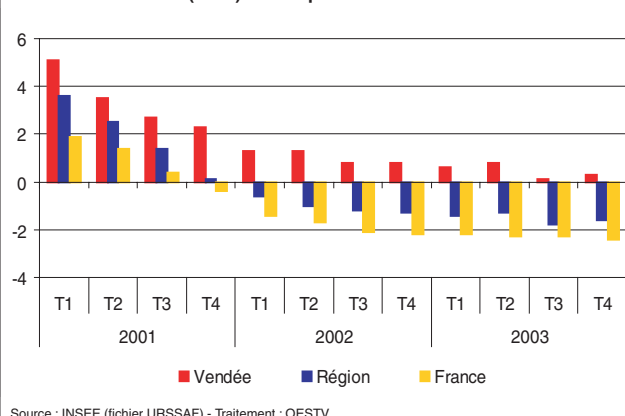
Quelques cantons ont cependant vu leur nombre d'entreprises diminuer au cours de cette même période parmi lesquels celui des Herbiers et celui de Saint-Fulgent, cantons traditionnellement industriels.

57 699 emplois industriels

La population active industrielle est passée de 45 120 en 1992 à 57 699 en 2003, soit une augmentation de 27,9%.

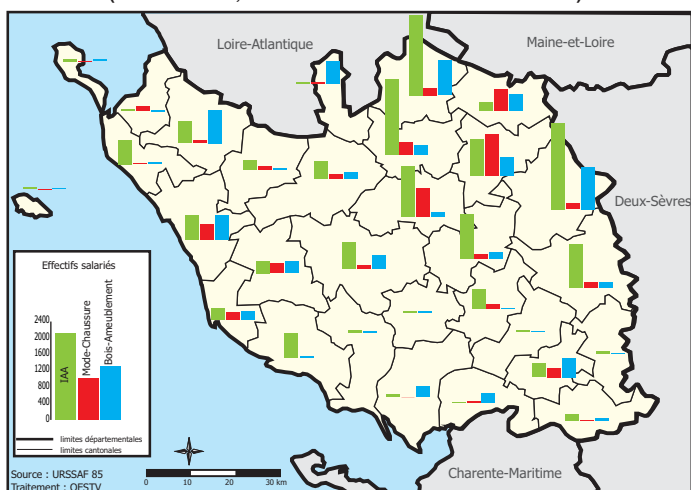
Au cours de ces dernières années, la création des emplois industriels est de moins en moins forte au fil des trimestres. Toutefois, la Vendée se distingue en maintenant une évolution positive du nombre de ses créations d'emplois. Cette progression s'effectue en effet à contre-courant des évolutions tant régionale que nationale depuis près de deux années.

Variation (T/T-4) de l'emploi salarié dans l'industrie



Les cantons traditionnellement industriels du Haut-bocage vendéen ne sont pas ceux qui enregistrent les progressions les plus fortes du nombre d'emplois industriels. Les cantons les plus dynamiques en terme de croissance des effectifs industriels sont au contraire peu ou moyennement industrialisés (Sainte-Hermine, Chantonay, la Mothe-Achard, Saint-Jean-de-Monts). Précisons que 6 cantons ont perdu des emplois industriels entre 1992 et 2003 dont 5 situés dans la partie sud du territoire départemental.

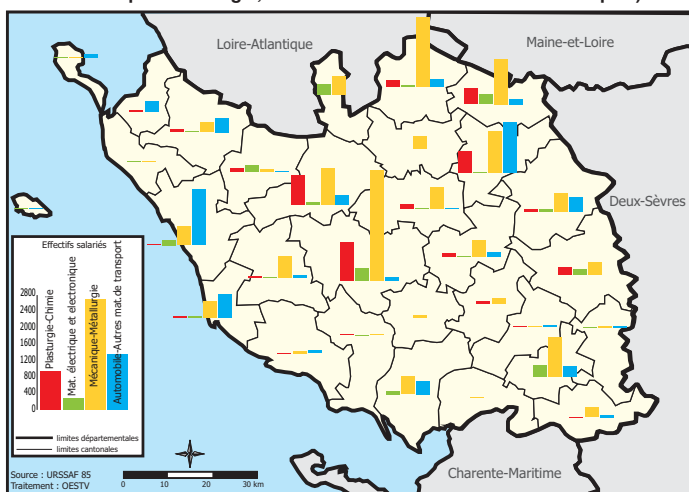
Effectifs salariés de l'industrie par canton en 2003
(secteurs : IAA, mode-chaussure et bois-ameublement)



Industries agroalimentaires

Au 31 décembre 2003, le secteur "agroalimentaire" :
 - rassemble 328 entreprises
 - occupe plus de 16 200 salariés (1er employeur industriel de la Vendée).
 Entre 1992 et 2003, les effectifs salariés ont progressé de 60,7%.
 Les emplois se concentrent essentiellement dans la partie nord-est de la Vendée.
 Parmi les plus grosses entreprises agroalimentaires vendéennes, citons Fleury-Michon, SODEBO ou encore le groupe ARRIVE.
 Au sein de l'agroalimentaire vendéen, les emplois sont massivement concentrés dans les industries de la viande.
 Ceci n'est pas sans lien avec le poids non négligeable du secteur primaire en Vendée, les entreprises agroalimentaires pouvant en effet s'appuyer sur une agriculture forte.

Effectifs salariés de l'industrie par canton en 2003
(secteurs : plasturgie-chimie, matériel électrique et électronique, mécanique-métallurgie, automobile et autres matériels de transport)



Mécanique - Métallurgie

Au 31 décembre 2003, le secteur "mécanique - métallurgie" :
 - regroupe 629 entreprises
 - compte 13 550 salariés (2ème employeur industriel de la Vendée).
 Les effectifs ont progressé de 30,2% depuis 1992.
 Les emplois se concentrent principalement dans le nord-est et le centre du territoire vendéen.
 Précisons que la structure des industries mécaniques et métallurgiques se caractérise par la prédominance assez marquée des entreprises de petite taille.
 Ces dernières ont pour la plupart une activité de sous-traitance.

Bois - Ameublement

Au 31 décembre 2003, le secteur "bois - ameublement" :
 - regroupe 654 entreprises
 - compte un peu plus de 8 350 salariés (3ème employeur industriel de la Vendée).
 Entre 1992 et 2003, les effectifs ont augmenté de 8,6%.
 Les emplois de ce secteur sont les plus importants dans le nord-nord-est de la Vendée ainsi que dans le canton de Challans.

Soulignons que les entreprises appartenant à ces secteurs sont particulièrement exposées à des risques de délocalisations, notamment celles qui ne proposent pas des productions à forte valeur ajoutée.

Nombre d'entreprises et effectifs salariés de l'industrie

	Entreprises au 31/12/2003	Effectifs salariés au 31/12/2003	Part dans total eff. salariés Vendée	Evol. des effectifs 1992/2003
IAA	328	16243	10,39	60,7%
Mécanique - Métallurgie	629	13553	8,67	30,2%
Bois ameublement	654	8358	5,34	8,6%
Auto. et autres mat. de transport	122	5772	3,69	66,9%
Mode - Chaussures	208	5382	3,44	-39,5%
Plasturgie - Chimie	90	3515	2,25	80,4%
Mat. électrique et électronique	136	1834	1,17	68,1%

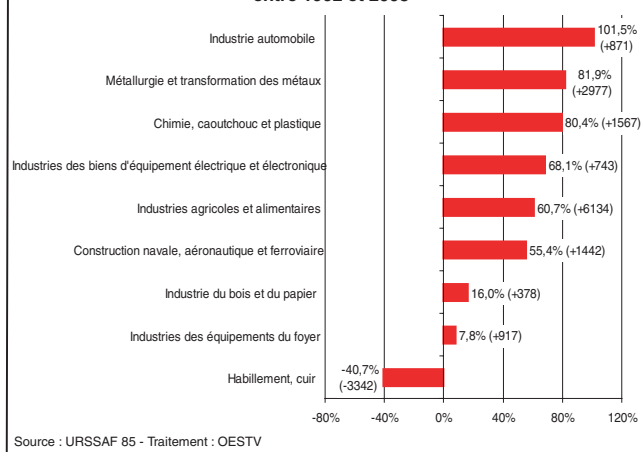
Source : INSEE (SIRENE), URSSAF 85 - Traitement : OESTV

Mode - Chaussures

Au 31 décembre 2003, le secteur "mode et chaussures" :
 - rassemble 208 entreprises
 - occupe 5 380 salariés (5ème employeur industriel de la Vendée).
 L'industrie de la mode est présente sur l'ensemble du département. Les établissements ainsi que les emplois sont toutefois concentrés dans le nord-est de la Vendée, en bordure du Choletais.

Entre 1992 et 2003, les effectifs de secteur s'inscrivent en forte baisse (-39,5%). De nombreuses pertes d'emploi ont été enregistrées depuis une vingtaine d'années dans ce secteur d'activité en lien avec les pratiques de délocalisation des industries de main d'oeuvre, ce qui a eu pour conséquence la progression du nombre de demandeurs d'emploi féminins.

Evolution des effectifs salariés dans le secteur industriel entre 1992 et 2003



Source : URSSAF 85 - Traitement : OESTV

Plasturgie - Chimie

Au 31 décembre 2003, le secteur "plasturgie - chimie" :

- regroupe 90 entreprises
- compte 3 515 salariés.

Les effectifs salariés sont passés de 1 948 en 1992 contre 3 515 en 2003, soit une hausse de 80,4%.

Les emplois sont principalement concentrés dans les cantons de la Roche-sur-Yon et du Poiré-sur-Vie.

Matériel électrique et électronique

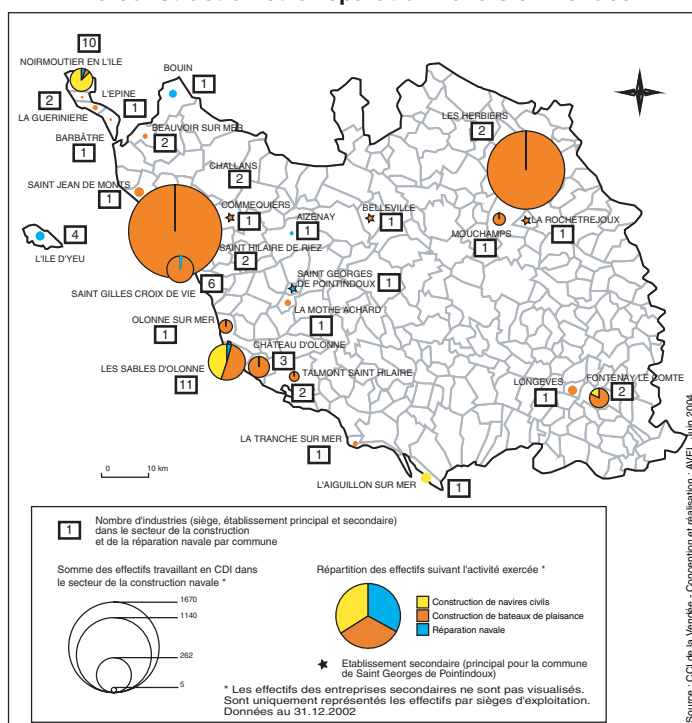
Au 31 décembre 2003, le secteur "matériel électrique et électronique" :

- regroupe 136 entreprises
- compte 1 834 salariés.

Entre 1992 et 2003, les emplois ont progressé de 68,1% (+743 salariés).

Les cantons de la Roche-sur-Yon, de Fontenay-le Comte, de Mortagne-sur-Sèvre et de Rocheservière concentrent à eux seuls 60% des emplois de ce secteur.

La construction et la réparation navale en Vendée



Automobile et autres Matériels de transport (dont la construction navale)

Au 31 décembre 2003, le secteur "automobile et autres matériels de transport" :

- rassemble 122 entreprises,
- occupe 5 770 salariés.

Le secteur "automobile et autres matériels de transport" a connu une forte hausse de ses effectifs entre 1992 et 2003 : +66,9% (+2313 emplois).

Les cantons de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, des Sables d'Olonne et des Herbiers concentrent à eux seuls plus de la moitié des effectifs salariés de ce secteur.

Le secteur de la construction et de la réparation navale est composé de 63 établissements regroupant 3 747 salariés. L'activité navale vendéenne est plus particulièrement marquée par la construction navale de plaisance qui représente plus de 70% des entreprises et plus de 90% des effectifs. Citons les groupes Bénéteau ou Jeanneau qui se sont hissés aux premiers rangs européens.

Les entreprises vendéennes et l'international

Selon la Direction Interrégionale des Douanes de Nantes, en 2003, les exportations s'inscrivent en hausse de 2,9% par rapport à 2002. Les importations ont quant à elles diminué.

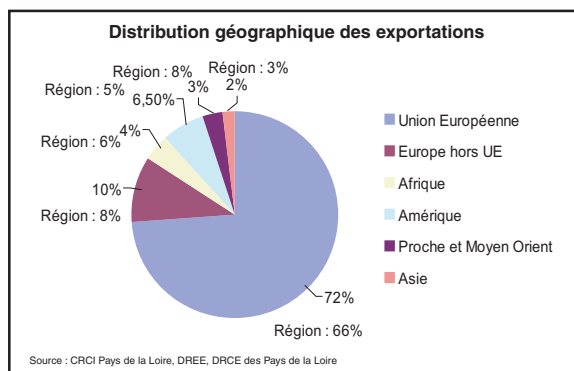
Les montants exportés par les entreprises vendéennes représentent 10,5% du chiffre d'affaires à l'export des Pays de la Loire. Plus de 70% des exportations sont à destination de l'Union Européenne.

La CRCI des Pays de la Loire recense environ 300 établissements exportateurs en Vendée. L'activité à l'export reste toutefois concentrée : 100 établissements réalisent 90% du chiffre d'affaire à l'export du département.

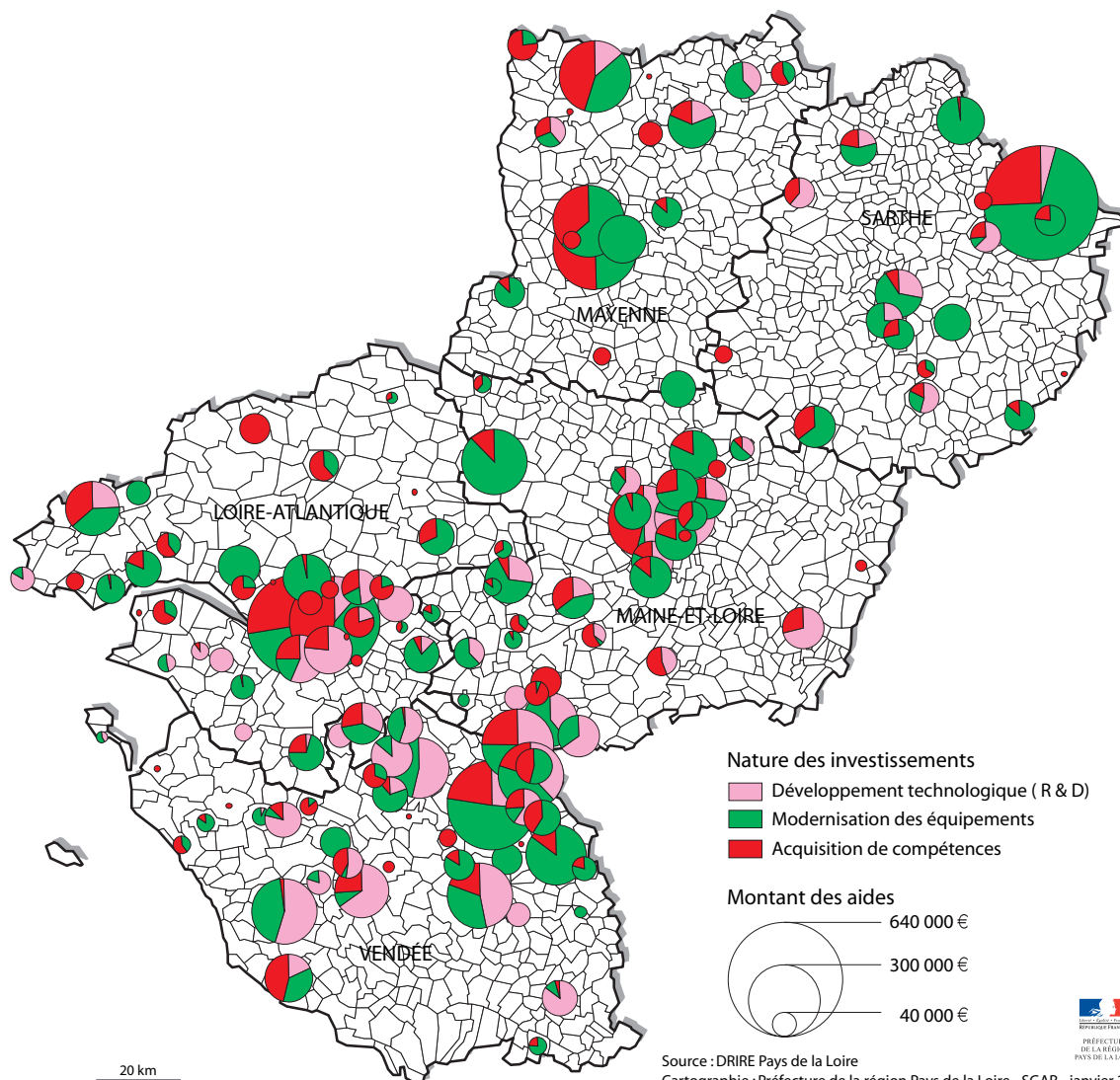
L'export en Vendée est tiré par deux secteurs phares :

- la plaisance (18% du chiffre d'affaires à l'export des Pays de la Loire)
- l'agroalimentaire (18% chiffre d'affaires à l'export des Pays de la Loire).

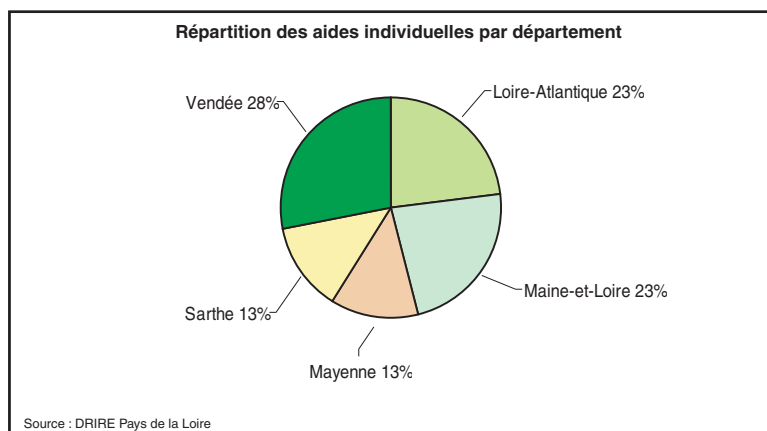
Ces deux secteurs connaissent par ailleurs des hausses respectives de 13% et 4% par rapport à 2002.



RÉPARTITION DU MONTANT DES AIDES PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS (données cumulées de janvier 2003 à décembre 2003)



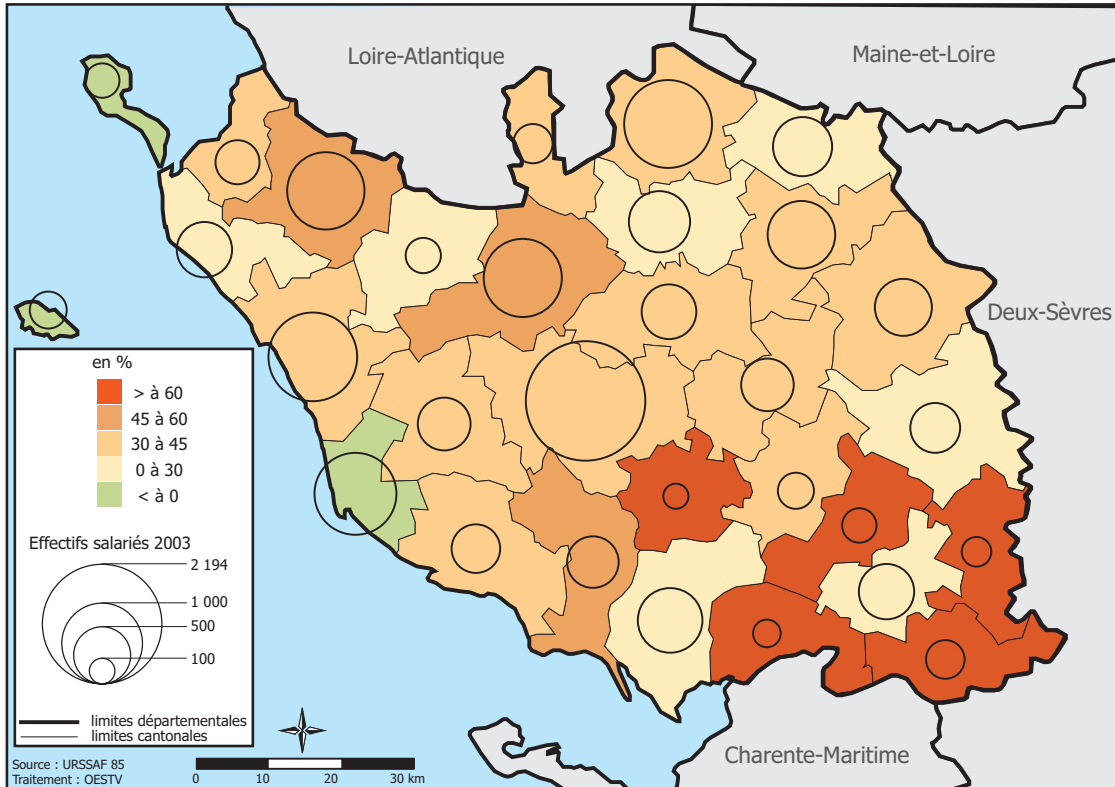
La Vendée : 1er département de la Région concernant la répartition des aides individuelles



Les aides individuelles en Vendée représentent 28% des aides de la Région. Ce taux est supérieur à ce que l'on observe dans les autres départements des Pays de la Loire : 23% en Loire-Atlantique, 23% en Maine-et-Loire, 13% en Mayenne, 13% en Sarthe.

En Vendée, les aides sont concentrées dans le nord-est ainsi que dans le centre du territoire départemental. Le poids important de ces aides est caractéristique du dynamisme des entreprises vendéennes qui s'illustre dans la mise en oeuvre de projets en terme de modernisation des équipements, d'acquisition de compétences ou encore de recherche et développement.

Evolution des effectifs salariés dans la construction entre 1992 et 2003



La Vendée compte **4 207 entreprises de construction** en 2003. Les cantons littoraux ainsi que les cantons situés dans la partie nord du territoire comptabilisent le plus grand nombre d'entreprises.

Entre 1995 et 2003, le nombre d'entreprises a augmenté de 5,1%. Notons que 10 cantons, situés majoritairement dans le sud de la Vendée enregistrent une évolution négative du nombre d'entreprises sur leur territoire.

15 850 emplois en 2003

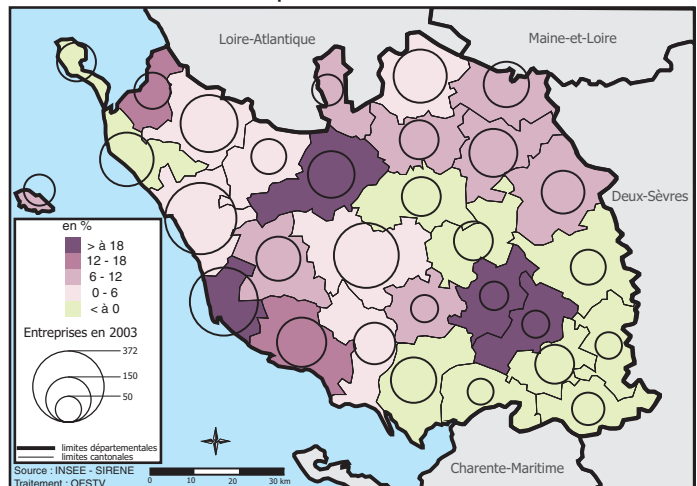
Le poids des actifs du secteur de la construction dans l'ensemble des actifs salariés est plus élevé en Vendée (8,3%) que dans la Région (6,6%) et en France (5,6%).

Si l'on se réfère aux données ASSEDIC, la population active de ce secteur est passée de 12 997 en 1995 à 16 657 en 2002, soit une progression de 28,16% sur 7 ans. Cette hausse est supérieure à celle enregistrée aussi bien dans les Pays de la Loire (+18,81%) qu'en France (+6,73%).

L'importance et les bons résultats du secteur "construction - BTP" en Vendée s'expliquent par :

- le taux d'accès à la propriété individuelle traditionnellement élevé dans le département,
- la dynamique du marché des résidences secondaires.

Evolution du nombre d'entreprises dans la construction entre 1995 et 2003

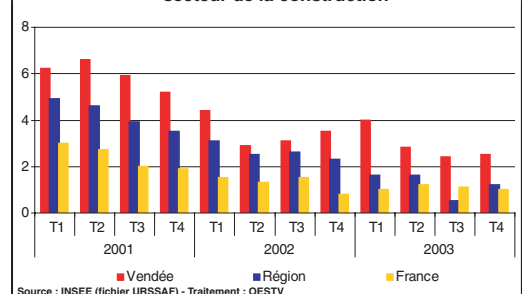


Evolution de l'emploi dans le secteur de la construction

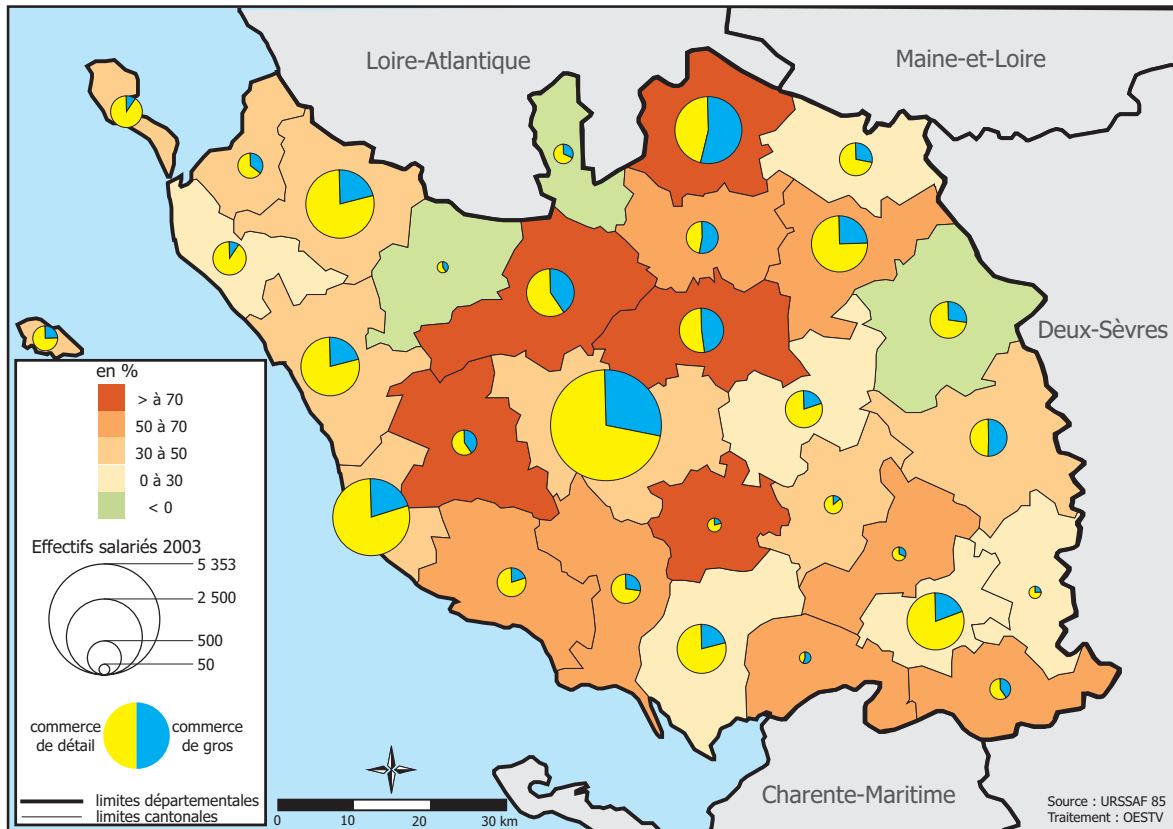
	1995	2002	Evolution 1995/2002 (en%)
Vendée	12997	16657	28,16
Région	68333	81188	18,81
France	1173903	1252875	6,73

Source : ASSEDIC (UNISTATIS) - Traitement : OESTV

Evolution de l'emploi salarié (T/T-4) dans le secteur de la construction



Evolution des effectifs salariés dans le commerce entre 1992 et 2003



On dénombre **6 301 entreprises de commerce** en Vendée au 31 décembre 2003 contre 6 098 en 1995, soit une augmentation de 3,3%.

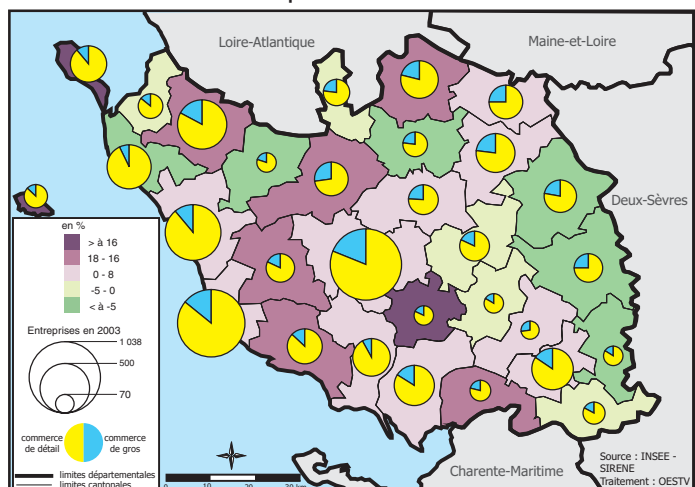
La progression du nombre de commerces en Vendée s'observe dans la majorité des cantons, notamment sur le littoral, le rétro-littoral ainsi que sur les principaux pôles urbains. A l'inverse, la partie est et sud-est de la Vendée connaît une évolution négative du nombre de ses entreprises commerciales.

Plus de 25 000 salariés

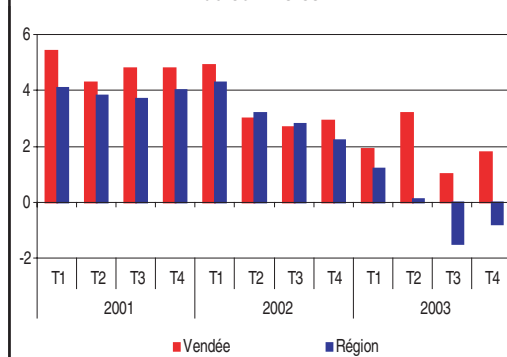
En Vendée, le secteur du commerce occupe 25 124 salariés en 2003 contre 17 653 en 1992, soit une progression de 42,3% sur 11 ans. Cette progression a quasiment profité à l'ensemble du département, 27 cantons sur 30 ayant enregistré une évolution positive au cours de cette période. Depuis 2001 - 2002, le rythme de croissance annuel de créations d'emplois tend certes à se ralentir au fil des trimestres. Il demeure toutefois positif en Vendée contrairement à la Région.

Les emplois sont principalement concentrés sur les principaux pôles urbains ainsi que sur le littoral. Le commerce de détail représente la majorité des emplois. Toutefois, le commerce de gros est largement représenté dans l'est du territoire départemental.

Evolution du nombre d'entreprises dans le commerce entre 1995 et 2003



Variation (T/T-4) de l'emploi salarié dans le secteur du commerce



Nombre de commerces par commune au 1er janvier 2003

La Vendée est le 1er département français en terme d'équipement commercial

Alors que la Vendée se classait au 3ème rang des départements français les plus équipés en surfaces de vente en supermarchés et en hypermarchés en 1994, elle se classe en 1ère position en 2002 selon l'Institut Français du Libre Service.

La forte densité commerciale de la Vendée s'explique par :

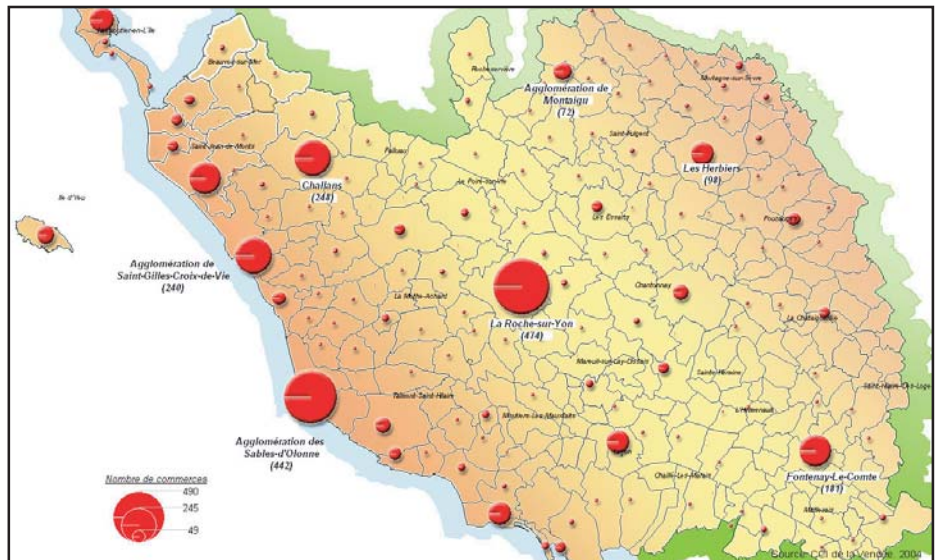
- une armature urbaine reposant sur de nombreux pôles de taille modeste,
- des points de vente de taille plus réduite,
- le poids du tourisme et des consommateurs qui lui sont liés.

Selon l'INSEE, on dénombre au 1er janvier 2003 en Vendée :

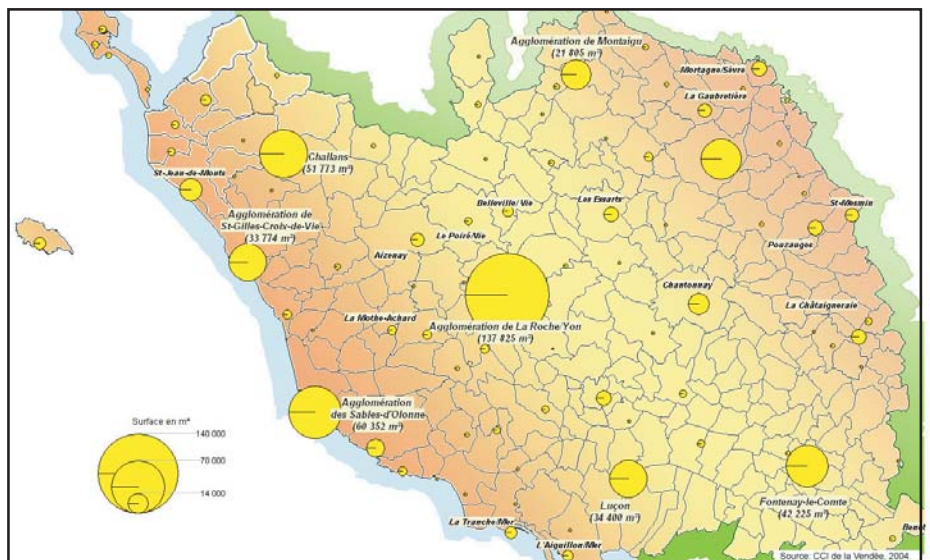
- 3 961 commerces
- 481 grandes et moyennes surfaces couvrant 594 761m² de vente
- 1 400 commerces alimentaires
- 2 561 commerces non alimentaires.

Les principaux pôles urbains (La Roche-sur-Yon, Challans, Les Herbiers, Fontenay-le-Comte) ainsi que le littoral (l'agglomération des Sables d'Olonne ou encore celle de Saint-Gilles-Croix-de-Vie) comptent le plus grand nombre de commerces. Toutefois, l'ensemble du territoire est couvert par la présence plus ou moins forte de petits commerces.

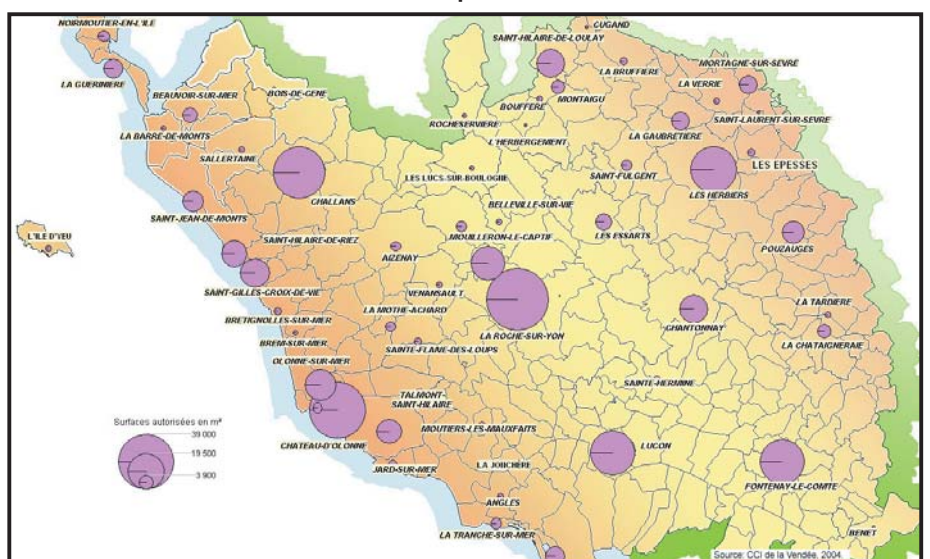
Depuis 1994, 384 636 m² de surfaces de vente ont été demandées en CDEC (Commission départementale d'équipement commercial), ce qui représente 386 dossiers. Le développement de l'offre commerciale s'est fait sur l'ensemble du territoire départemental, notamment dans les principaux pôles urbains.



Surfaces de vente de plus de 300 m² par commune



Surfaces de vente autorisées par commune entre 1994 et 2003



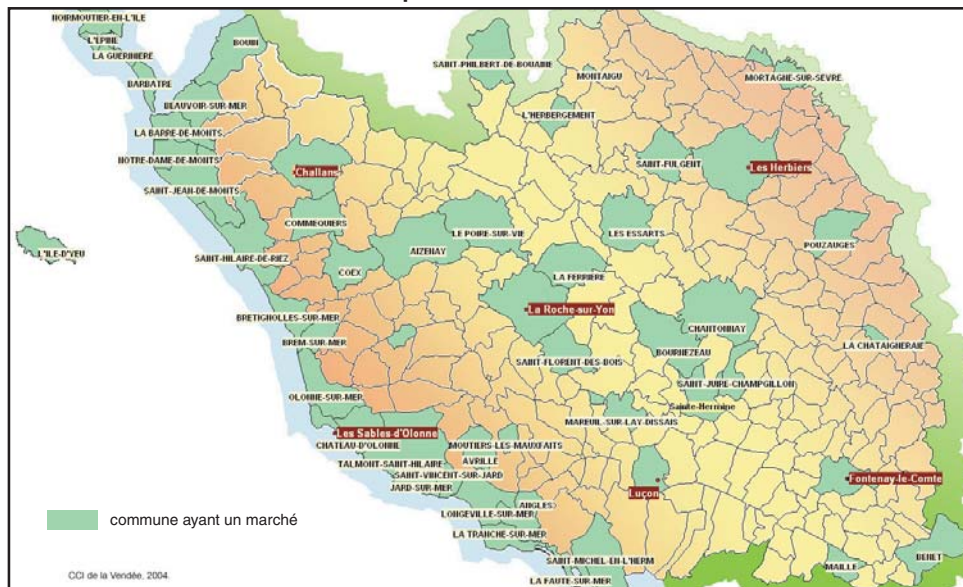
Des marchés et des halles qui complètent l'offre commerciale

57 communes ont un marché de plus de 10 commerçants. Les marchés sont particulièrement présents sur la côte vendéenne, notamment l'été.

Selon l'INSEE, on compte un peu plus de 500 commerces non sédentaires. Ce chiffre s'est accru de près d'un tiers depuis 1995 aussi bien en alimentaire qu'en non alimentaire.

La forte présence de petits commerces, de marchés et de halles dans les bourgs-centres renforce ainsi la zone de chalandise, permettant de maintenir un équilibre commercial sur l'ensemble du territoire.

Communes disposant de marchés et de halles



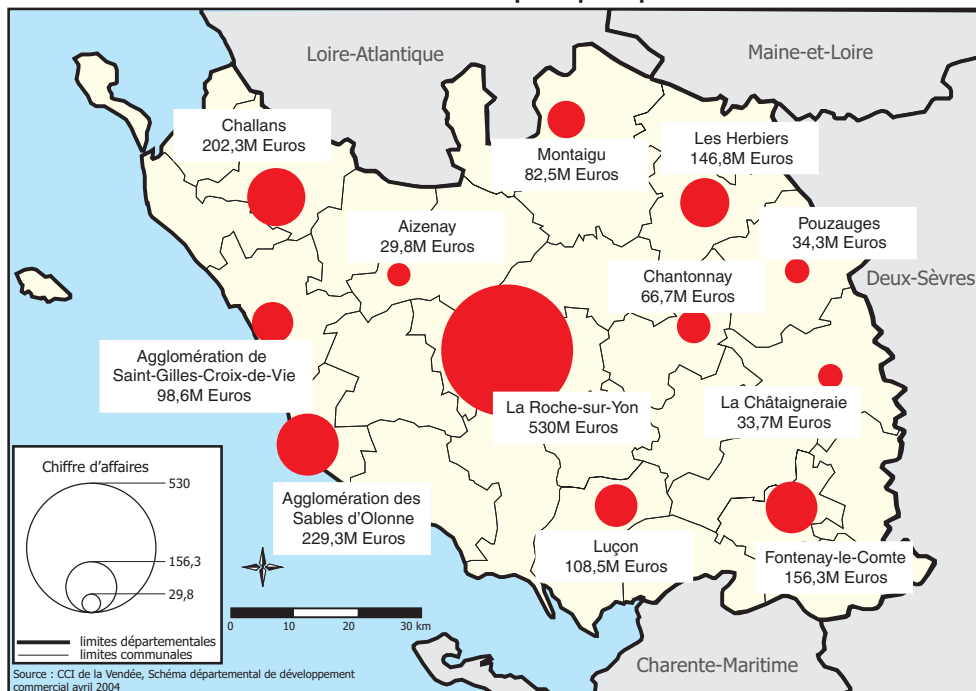
Le chiffre d'affaires du commerce vendéen : une concentration de l'activité commerciale sur les principales communes de Vendée

Selon le Schéma départemental de développement commercial, "les 9 premiers pôles de Vendée captent 69% du marché potentiel avec

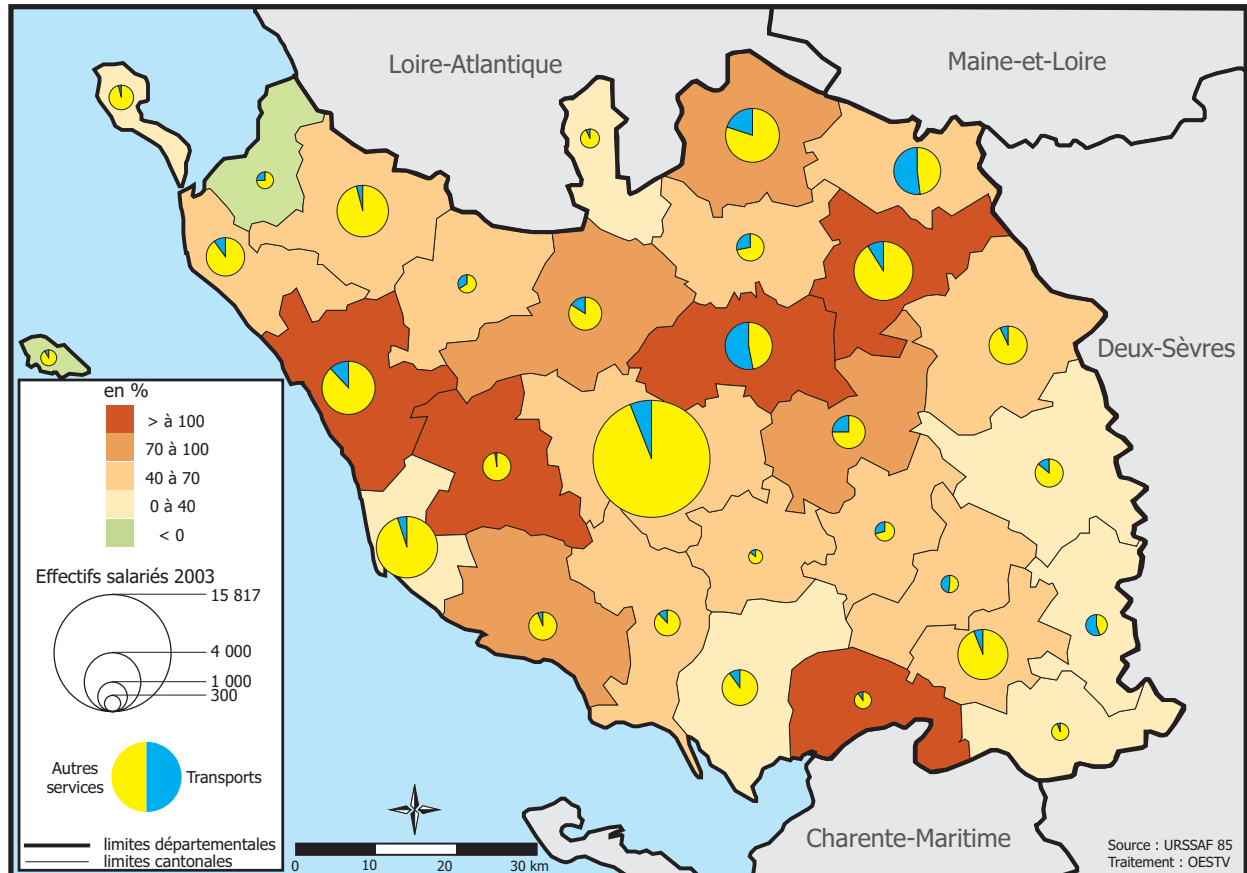
- 70% des surfaces de vente supérieures ou égales à 300 m².
- 68% des surfaces de vente des grandes et moyennes surfaces alimentaires,
- 75% des surfaces de vente des grandes et moyennes surfaces spécialisées".

L'évasion commerciale hors du département est quasi inexistante en alimentaire et relativement faible en non alimentaire.

Chiffre d'affaires des principaux pôles commerciaux



Evolution des effectifs salariés dans le secteur des services entre 1992 et 2003



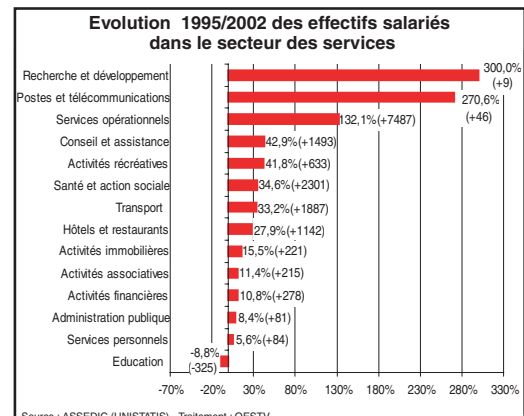
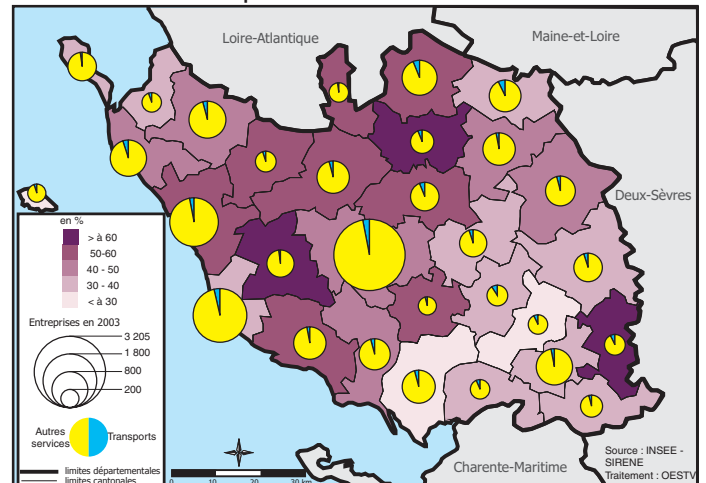
La Vendée comptabilise **19 576 entreprises de services** au 31 décembre 2003 contre 13 671 en 1995, soit une augmentation de 43%. Cette progression a bénéficié à la totalité des cantons.

57 710 emplois dans les services

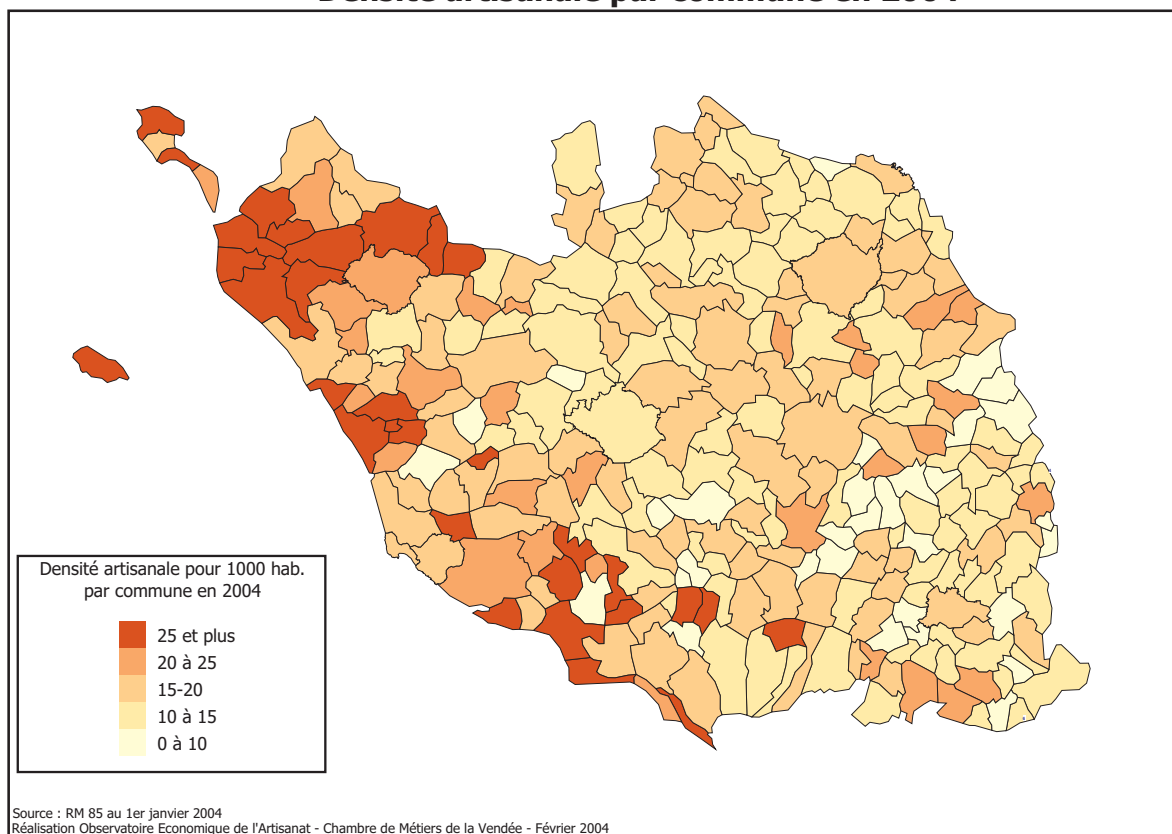
Les services sont particulièrement présents dans les principaux pôles urbains. La ville de la Roche-sur-Yon regroupe à elle seule 26,5% des actifs salariés privés dans ce secteur. Si l'on ajoute les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte, ce sont près de 40% des actifs recensés dans les services qui sont concentrés dans ces trois villes.

Les effectifs salariés dans le secteur des services ont augmenté de 62,9% entre 1992 et 2003. Les plus fortes hausses (plus de 100%) s'observent dans les cantons de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la Mothe-Achard, les Essarts, les Herbiers et Chaillé-les-Marais. On assiste ainsi à une diffusion des emplois de services sur d'autres zones que les traditionnels pôles urbains. Cela peut s'expliquer par la progression très sensible des effectifs dans les activités de services aux entreprises, le transport ou encore le développement de loisirs. A l'inverse, les emplois de l'éducation concentrés dans les grandes villes ont diminué de 8,8%.

Evolution du nombre d'entreprises dans le secteur des services entre 1995 et 2003



Densité artisanale par commune en 2004



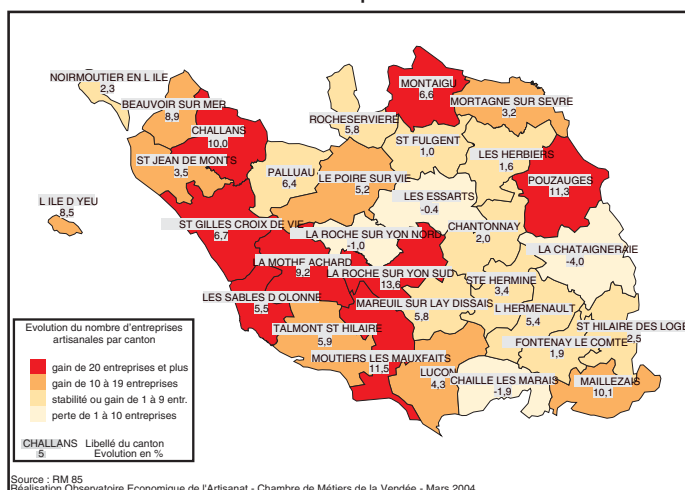
9 287 entreprises artisanales au 31 décembre 2003

En Vendée, la densité artisanale moyenne est de 17,2 entreprises pour 1 000 habitants. Les entreprises artisanales sont présentes sur l'ensemble du département. On note toutefois une plus forte concentration sur le littoral vendéen. Précisons par ailleurs que plus du tiers des entreprises artisanales (3 200 entreprises) sont implantées dans des communes de moins de 2 000 habitants.

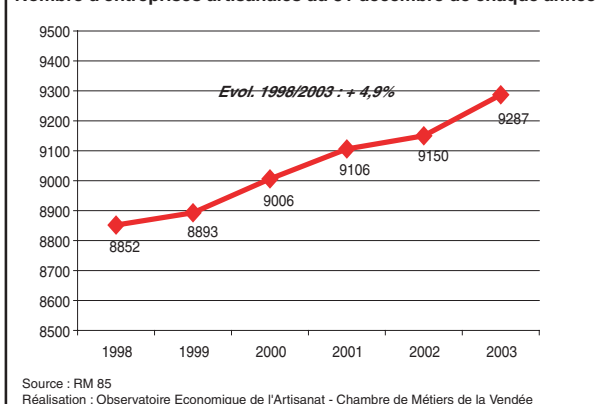
Le nombre d'entreprises artisanales est passé de 8 852 en 1998 à 9 287 en 2003, soit une progression de 4,9%.

Entre 1999 et 2004, les plus fortes hausses s'observent sur les cantons littoraux ainsi que dans trois cantons du Haut-bocage vendéen (Montaigu, Pouzauges et Mortagne-sur-Sèvre). A l'inverse, 4 cantons vendéens (la Roche-sur-Yon nord, les Essarts, la Châtaigneraie et Chaillé-les-Marais) ont perdu entre 1 et 10 entreprises artisanales sur leur territoire au cours de cette même période.

Evolution de l'artisanat vendéen par canton de 1999 à 2004



Nombre d'entreprises artisanales au 31 décembre de chaque année

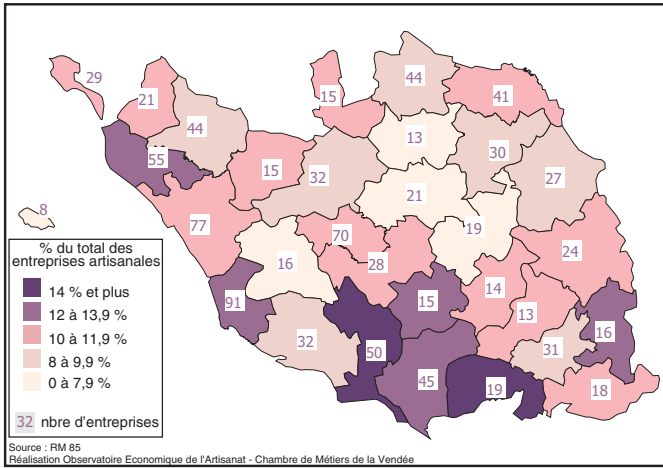


Définitions (Source : Chambre de Métiers de la Vendée)

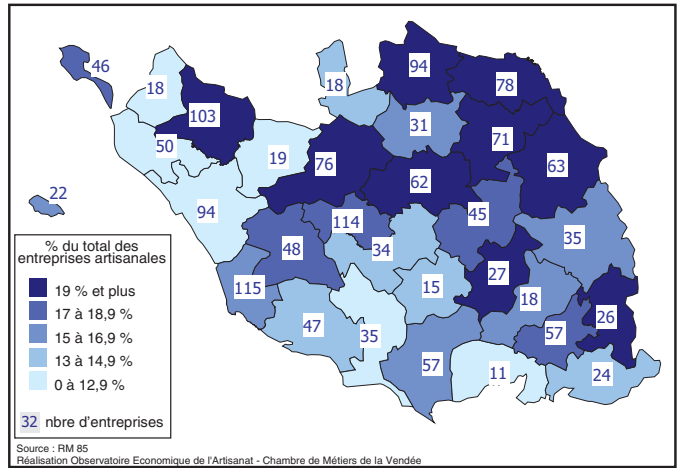
Entreprise artisanale : deux critères définissent précisément l'entreprise artisanale :
- une entreprise artisanale doit exercer une activité professionnelle indépendante de production, réparation, transformation, prestations de services (à l'exclusion de l'agriculture et de la pêche)
- elle doit également employer moins de 10 salariés au moment de sa création.

Qualité d'artisan : la qualité d'artisan est reconnue aux chefs des entreprises individuelles et aux dirigeants sociaux des sociétés lorsqu'ils justifient :
- pour le métier exercé ou pour un métier connexe, d'un CAP, un BEP ou un titre homologué de même niveau,
- d'une immatriculation au Répertoire des Métiers de 6 ans au moins dans le métier.

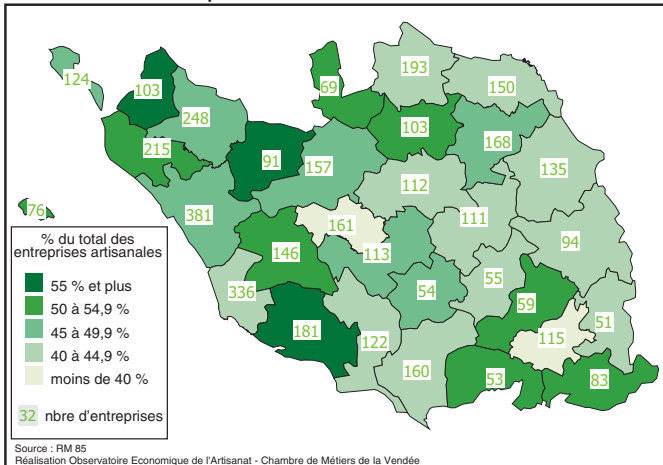
Part des entreprises artisanales de l'alimentaire en 2004



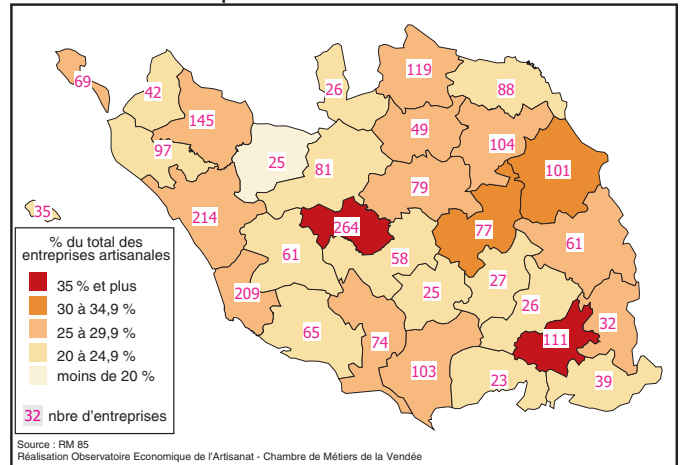
Part des entreprises artisanales de production en 2004



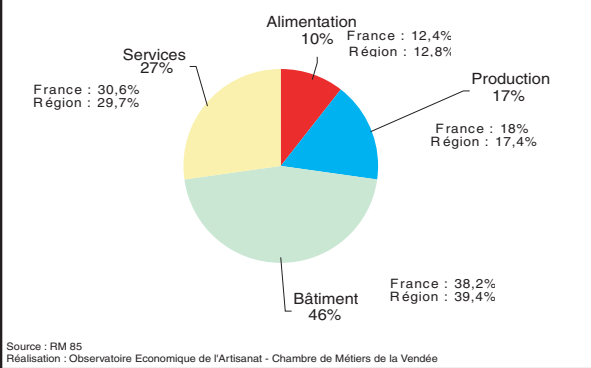
Part des entreprises artisanales dans le bâtiment en 2004



Part des entreprises artisanales dans les services en 2004



Répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité en Vendée



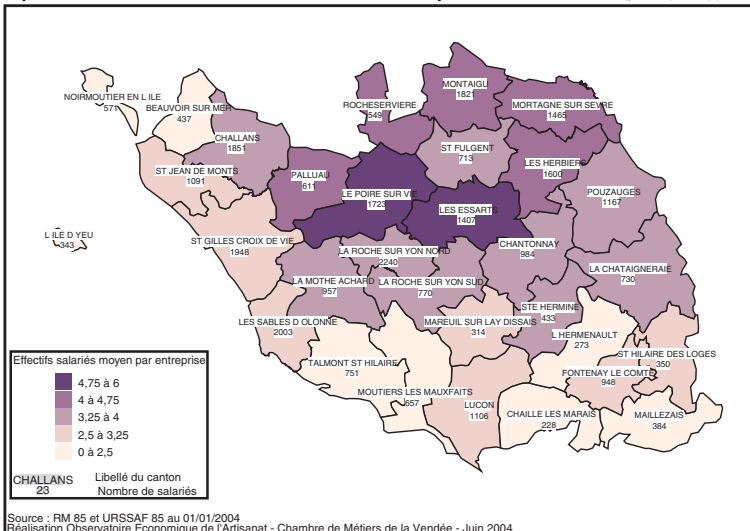
Une part importante d'entreprises artisanales dans le secteur du bâtiment

Parmi les 9 287 entreprises artisanales de Vendée :

- 46% exercent une activité dans le bâtiment,
- 27% dans les services,
- 17% dans la production
- et 10% dans l'alimentation.

Notons que les entreprises artisanales de production sont particulièrement présentes dans le nord-est de la Vendée, ce qui n'est pas sans lien avec la forte concentration industrielle dans cette zone du territoire départemental.

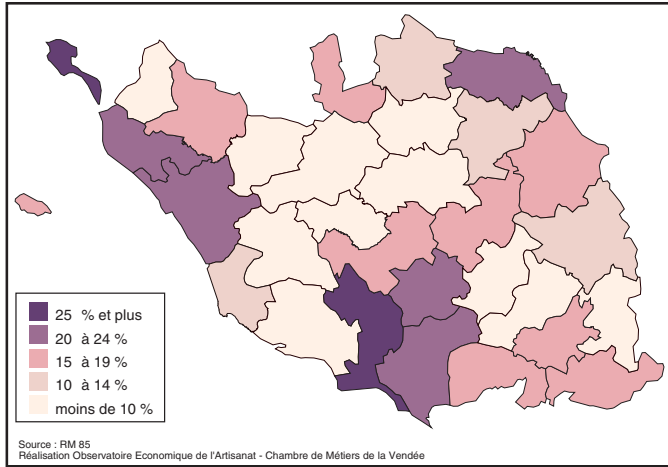
Répartition des effectifs salariés de l'artisanat par canton en 2004 (y compris apprentis)



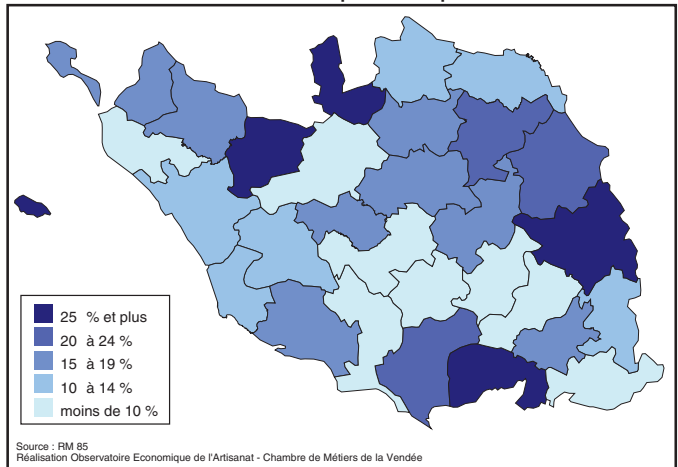
Les plus grandes entreprises artisanales sont situées dans le nord-nord-est de la Vendée

Les entreprises artisanales situées sur le littoral ainsi que dans le sud du département comptent en moyenne moins de 3 salariés. En revanche, dans les cantons du nord-est de la Vendée, les entreprises artisanales comptent en moyenne plus de 3 salariés, ce qui n'est pas sans lien avec la forte présence des entreprises artisanales de production dans cette zone du territoire vendéen.

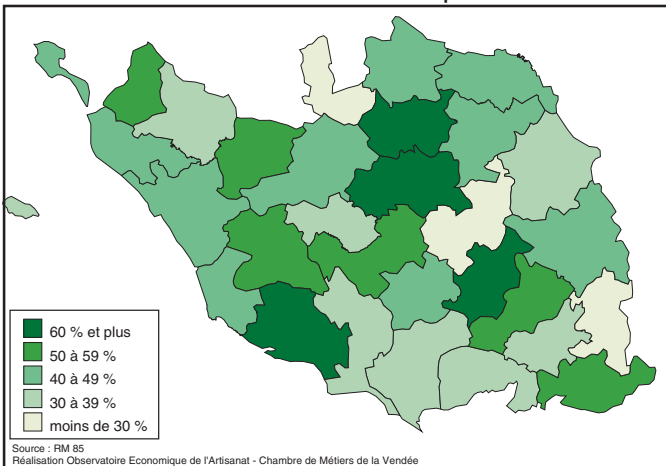
Part des immatriculations dans l'alimentation par canton en 2003



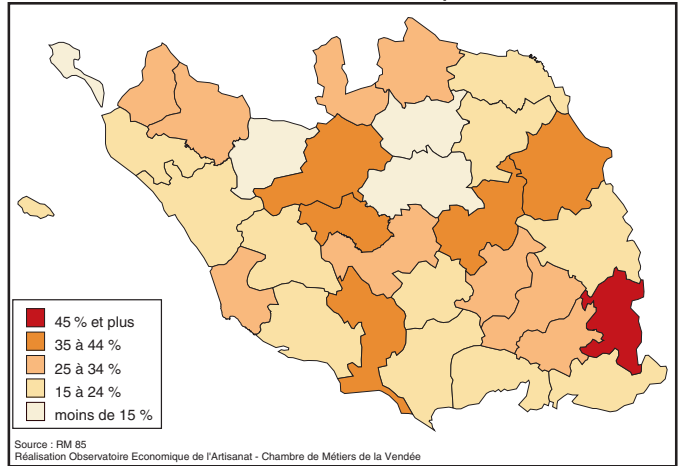
Part des immatriculations dans la production par canton en 2003



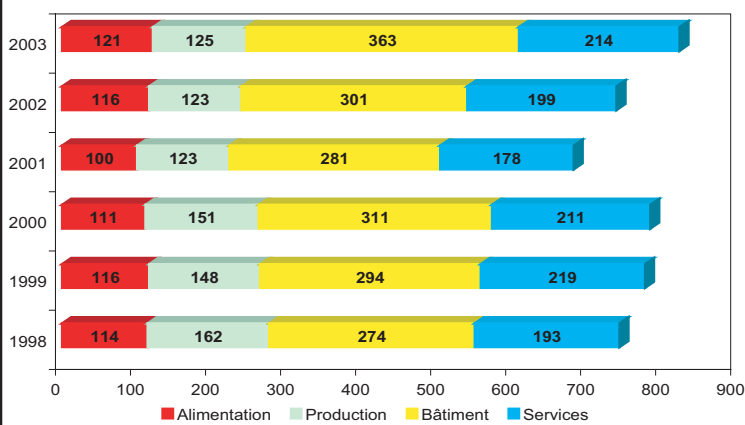
Part des immatriculations dans le bâtiment par canton en 2003



Part des immatriculations dans les services par canton en 2003



Evolution des immatriculations par secteurs d'activité, de 1998 à 2003, en valeur absolue



La croissance du nombre d'entreprises artisanales s'explique par une véritable dynamique de créations-reprises d'entreprises

Selon la Chambre de Métiers de la Vendée, les créations - reprises d'entreprises artisanales en 2003 représentent 35% des immatriculations de l'ensemble des secteurs de l'économie vendéenne.

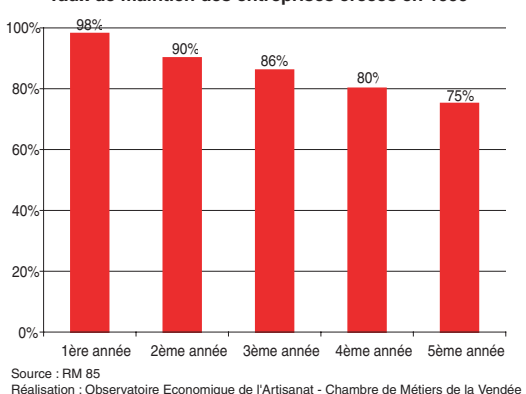
En 2003, 824 entreprises artisanales ont été immatriculées, soit une progression de 9,3% sur un an.

Représentant 44% du total des immatriculations, le secteur du bâtiment reste le moteur de la dynamique artisanale vendéenne.

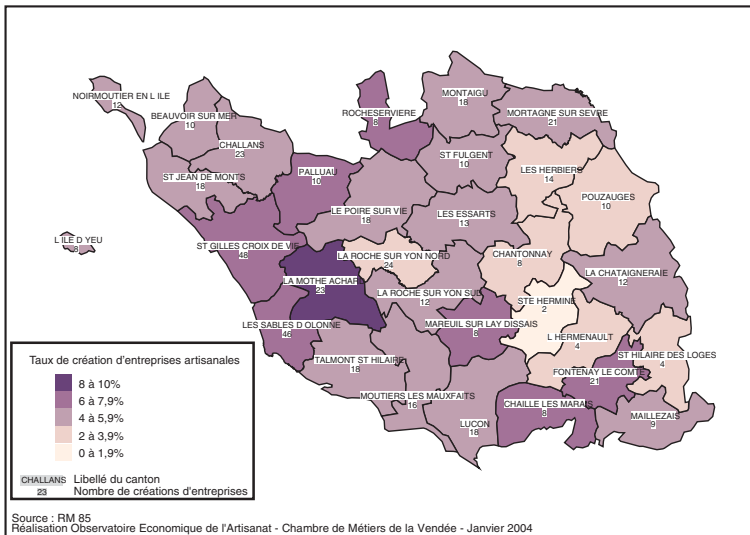
Sur 6 ans le poids des immatriculations des entreprises artisanales de bâtiment s'est accru : ce secteur représentait en effet 37% des immatriculations totales en 1998. En revanche, la part des immatriculations des entreprises artisanales de production a reculé de 6 points entre 1998 et 2003.

Soulignons enfin que sur 100 entreprises immatriculées en 1999, tous secteurs confondus, 75 sont encore en activité fin 2003.

Taux de maintien des entreprises créées en 1999



Taux de création d'entreprises artisanales par canton en 2003



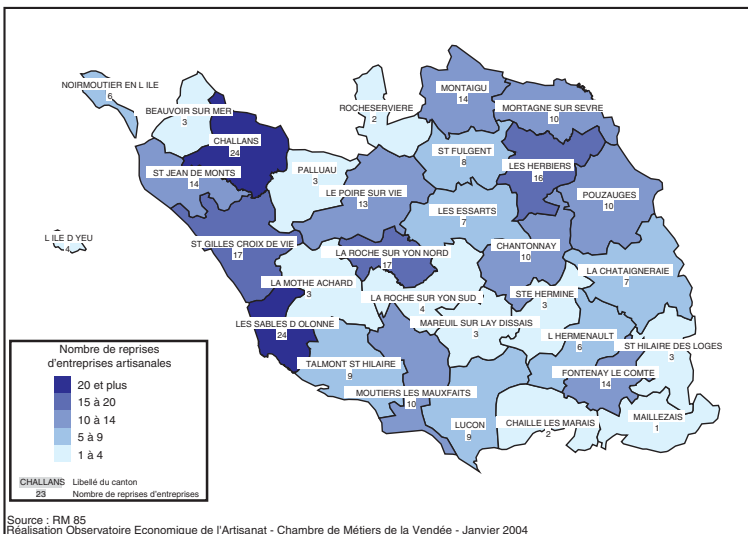
Les créations - reprises d'entreprises artisanales contribuent au développement économique local

Selon la Chambre de Métiers de la Vendée, le taux de création d'entreprises artisanales moyen sur l'ensemble du département s'élève à 4,9%. En d'autres termes, pour 100 entreprises existantes, il y en a eu 5 de créées en 2003.

Les cantons les plus dynamiques en terme de créations d'entreprises sont ceux qui comptent le plus grand nombre d'entreprises sur leur territoire : les cantons de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, des Sables d'Olonne et de la Roche-sur-Yon nord.

Les reprises d'entreprises artisanales ont quant à elles été plus nombreuses sur le littoral vendéen ainsi que dans le nord-est de la Vendée.

Répartition des reprises d'entreprises artisanales en 2003 par canton

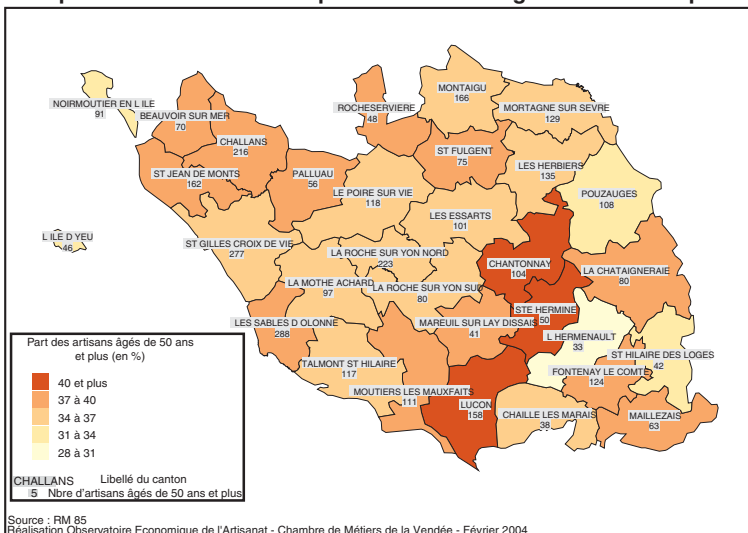


La transmission d'entreprises : une problématique à prendre en compte

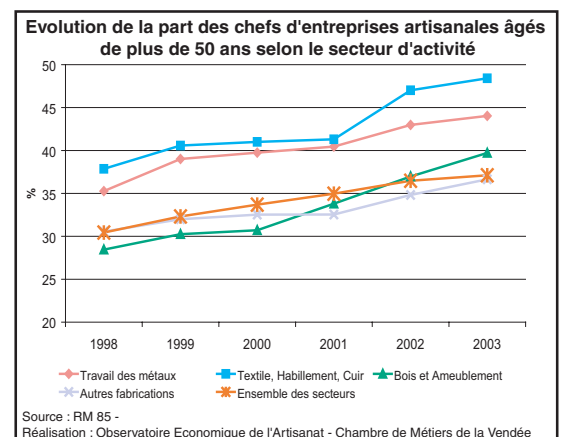
Selon la Chambre de Métiers de la Vendée, entre 1997 et 2003, la part des artisans âgés de plus de 49 ans a augmenté de 9 points tous secteurs d'activités confondus. Ainsi au 1^{er} janvier 2004, 3 450 chefs d'entreprises artisanales sont âgés de 50 ans et plus, ce qui représente 37% de l'ensemble des chefs d'entreprises.

La problématique de transmission d'entreprises est donc à prendre en compte, particulièrement dans les secteurs de la production, du bâtiment et de l'alimentation. Le vieillissement des chefs d'entreprises artisanales est en effet plus particulièrement marqué dans ces trois secteurs.

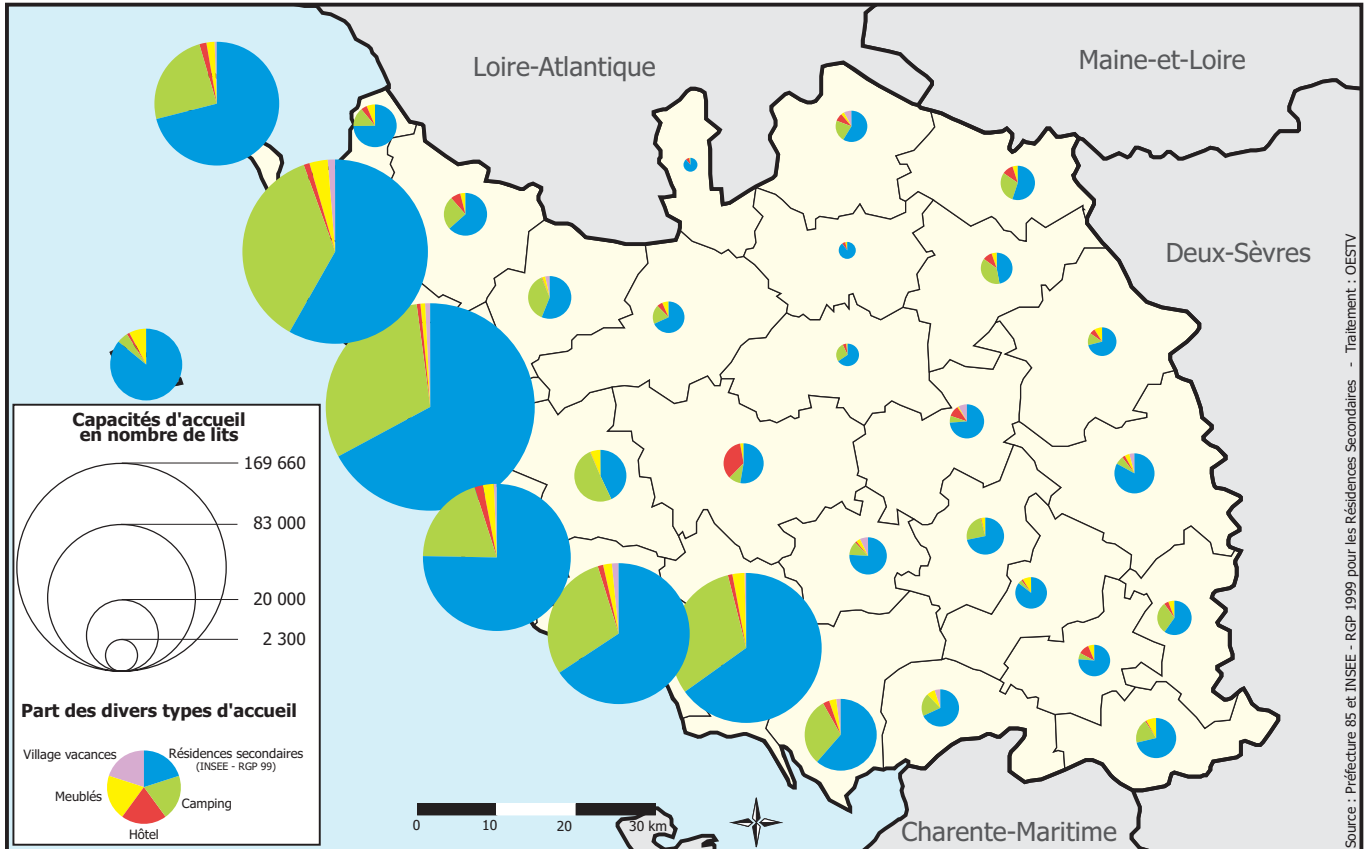
Répartition cantonale de la part des artisans âgés de 50 ans et plus



La répartition de la part des chefs d'entreprises artisanales âgés de 50 ans et plus diffère selon les cantons. En effet, les cantons de Chantonay, Sainte-Hermine et Luçon enregistrent une part supérieure à 40%. A l'inverse, cette part est inférieure à 35% pour les cantons de Pouzauges, Saint-Hilaire-des-Loges, l'Herminault, Noirmoutier en l'île et l'île d'Yeu.



Les capacités d'accueil touristique totales en nombre de lits pour 2003



Le tourisme en Vendée

La Région des Pays de la Loire offre, en 2004, une capacité d'accueil totale s'élevant à 1,3 million de lits touristiques. L'hébergement marchand (hôtels, campings, meublés, villages vacances...) rassemble 406 000 lits et le non marchand (les résidences secondaires) 936 000 lits soit 70% du total.

Le département de la Vendée, avec près de 700 000 lits, concentre 52% des capacités d'accueil totales de la région. Pour les campings et les résidences secondaires, cette part s'élève respectivement à 64% et à 50% des capacités régionales. Pour les hôtels (22% du total régional), le poids de la Vendée est plus mesuré en raison notamment d'une offre davantage représentée en milieu urbain (à Nantes particulièrement).

En 2003, l'ensemble de ces capacités d'accueil touristique a permis à la Vendée d'enregistrer **8,045 millions de nuitées** (52,2% du total régional) dont 26% de nuitées internationales. Ces nuitées se concentrent essentiellement sur la période estivale (85 % sont comptabilisées en juillet-août) en raison de l'importance du parc de résidences secondaires et des capacités d'accueil de tourisme de plein air.

Le poids économique du secteur touristique en terme d'emplois est estimé, en Vendée, à près de **7 500 emplois permanents et à plus de 18 000 en juillet-août**.

Capacités d'accueil totales en Pays de la Loire en 2003 (en nombre de lits)

Région	Vendée	Loire-Atlantique
1,3 million	699 770	418 225
100%	52%	31%

sources : Préfecture 85 - INSEE - ORT

Une extrême concentration des capacités d'accueil touristique sur le littoral

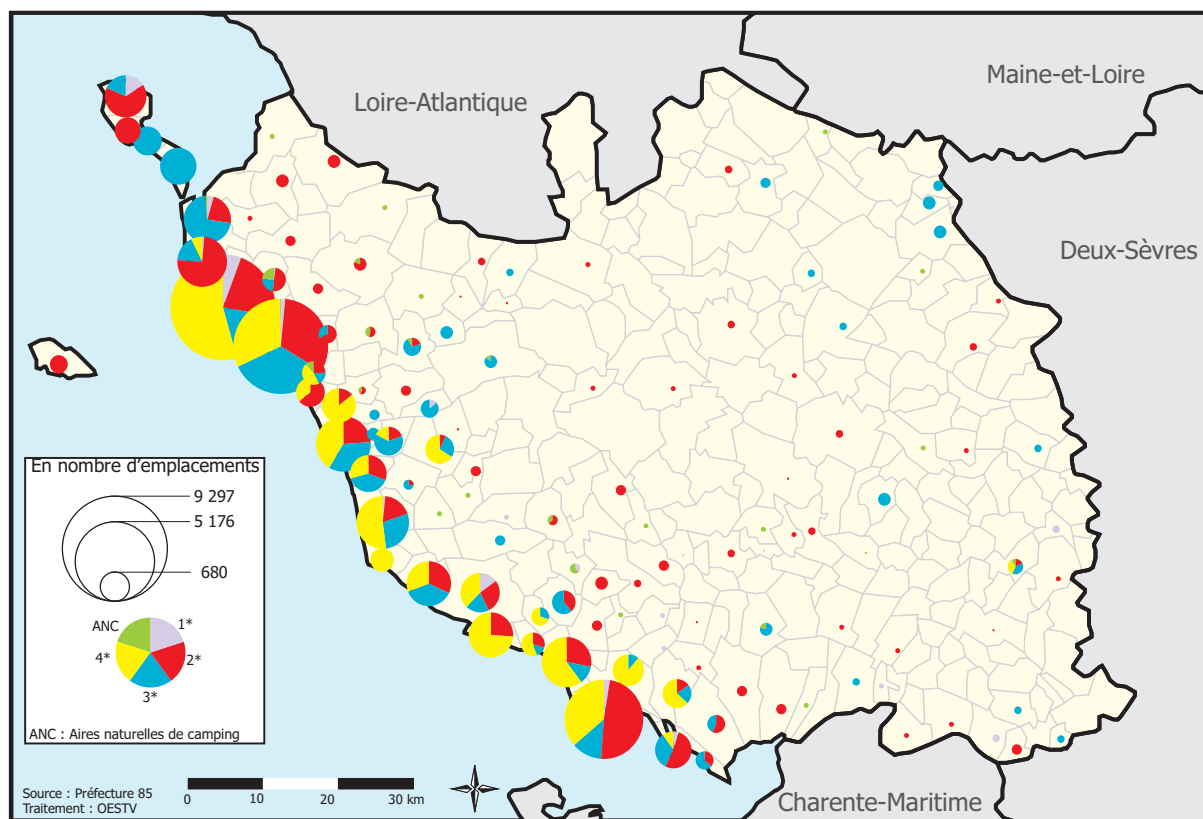
L'offre touristique se concentre, à 90%, dans les cantons littoraux, et particulièrement dans cinq d'entre-eux : Saint-Gilles-Croix-de-Vie 24% des lits touristiques vendéens, Saint-Jean-de-Monts 18,6%, Les Sables-d'Olonne 12%, Moutiers-les-Mauxfaits 11,9%, Talmont-St-Hilaire 10,6% et Noirmoutier-en-l'Île 8,1%.

Près de 40% des lits proposés en hôtellerie de plein air se concentrent même sur 3 communes :

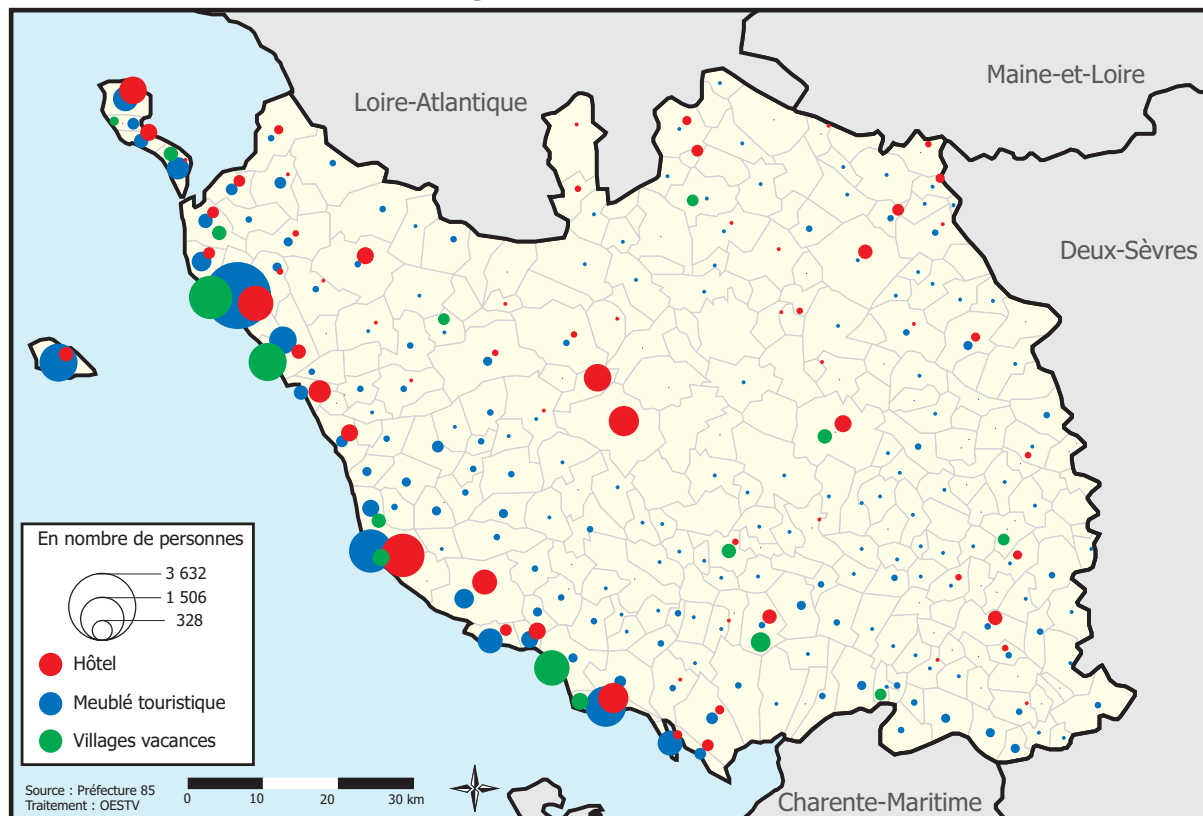
- Saint-Jean-de-Monts - 27 891 lits
- Saint-Hilaire-de-Riez - 23 322 lits
- La Tranche-sur-Mer - 15 528 lits.

Il en est de même pour les capacités d'accueil des résidences secondaires dont 50% d'entre-elles sont regroupées dans cinq communes : Saint-Jean-de-Monts (56 610 lits), Saint-Hilaire-de-Riez (55 085), Les Sables-d'Olonne (45 935), La Tranche-sur-Mer (35 935) et Brétignolles-sur-Mer (28 805).

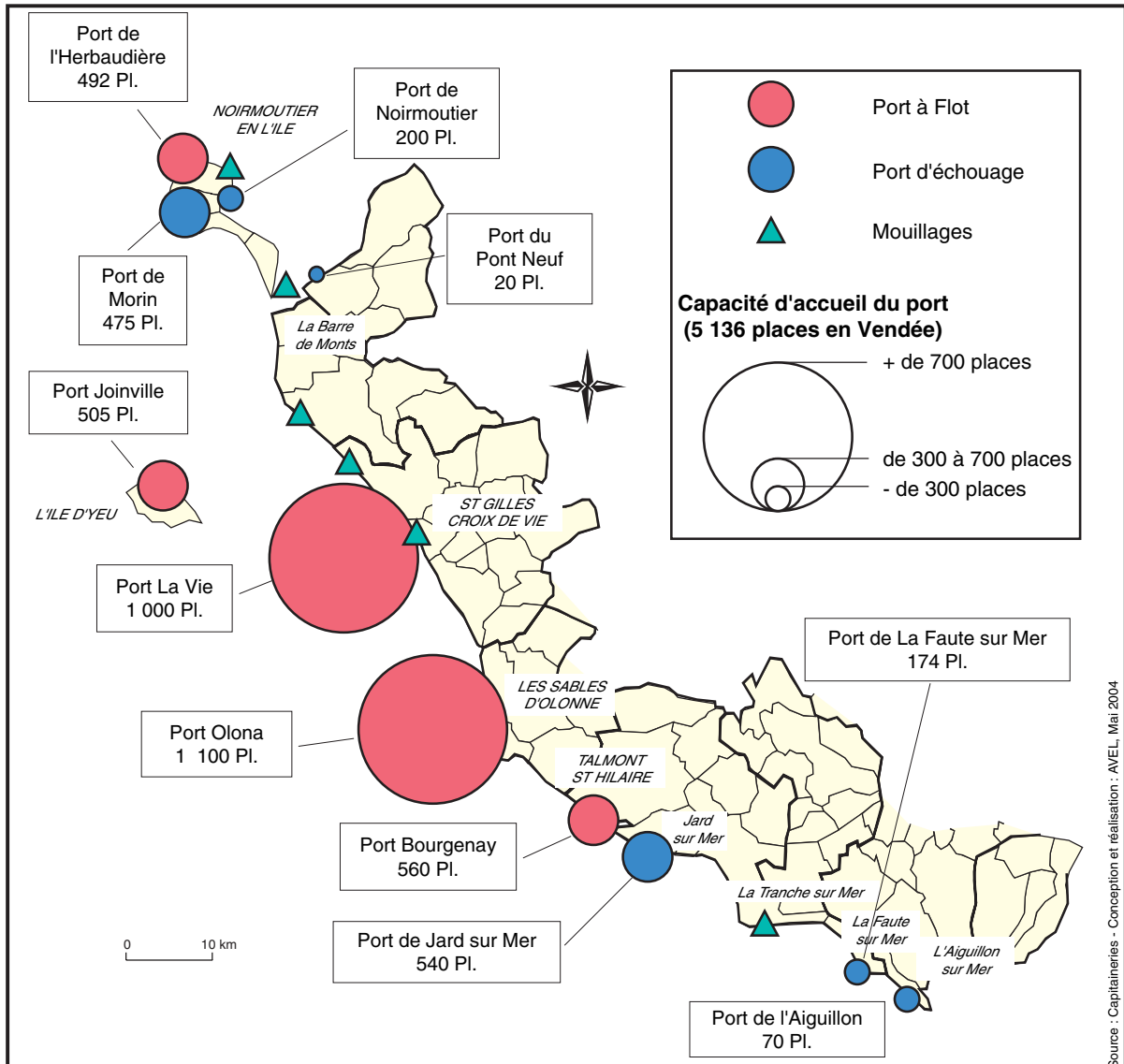
Les capacités d'accueil des campings selon leur catégorie en 2003



Les capacités d'accueil des hôtels, meublés touristiques et villages de vacances en 2003



Capacité des ports de plaisance vendéens en 2004



Source : Capitaineries - Conception et réalisation : AVEL, Mai 2004

Le nautisme et la navigation de plaisance représentent une composante de plus en plus importante du littoral vendéen.

L'offre de plaisance est composée de 5 ports de plaisance en eau profonde, de 6 ports d'échouage et de 5 zones de mouillage.

Ces structures portuaires diverses (taille moyenne des bateaux accueillis, type de clientèle, équipements et services proposés) représentent une capacité d'accueil de 5 136 places en Vendée (sans les mouillages), soit 3% du total national. 3 657 emplacements sont disponibles dans les ports en eau profonde et 1 475 dans les ports d'échouage.

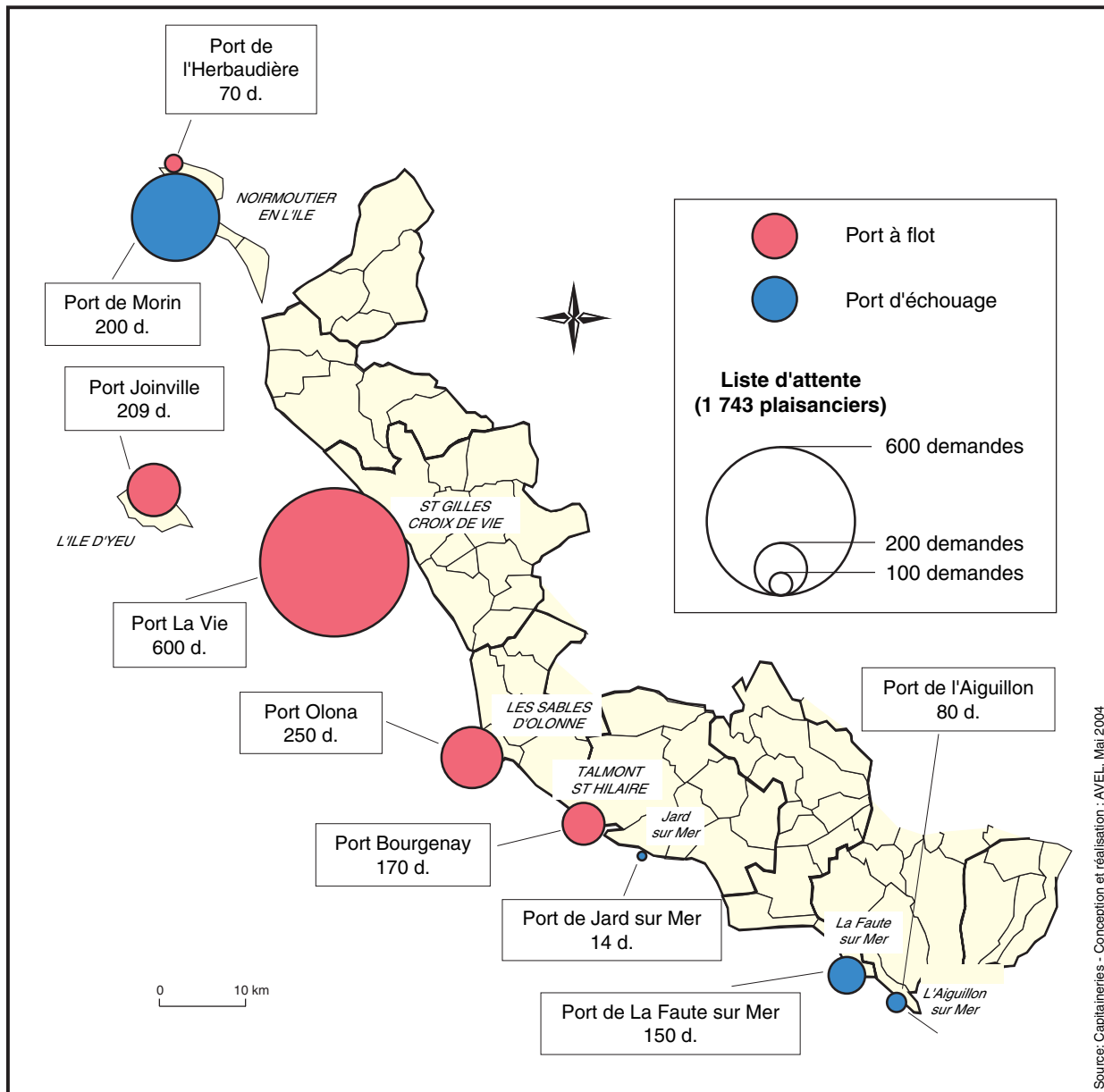
Cette capacité d'accueil demeure néanmoins insuffisante face à la forte demande en emplacements à laquelle doivent faire face les ports de plaisance. Avec environ 500 places de passage, soit 13 % du total, la gestion de l'accueil extérieur s'améliore mais reste un problème difficile à solutionner.

Ports en eau profonde	Nbre de places	dont places d'escales
Port Joinville	505	170
Port de l'Herbaudière	492	53
Port La Vie	1000	100
Port Olona	1100	110
Port Bourgenay	560	60
Total	3657	493

Ports d'échouage	Nbre de places
Port de Noirmoutier	200
Port de Morin	475
Port du Pont Neuf	20
Port de Jard sur Mer	540
Port de la Faute sur Mer	174
Port de l'Aiguillon sur Mer	70
Total	1 479

Source : capitaineries des ports vendéens

Degré de saturation des ports de plaisance vendéens en 2004



La capacité d'accueil des ports de plaisance vendéens est insuffisante. Tous sont en situation de saturation et la demande départementale non satisfaite ne cesse de croître.

La majorité des ports dispose ainsi d'une liste d'attente où sont répertoriées les demandes. Actualisées chaque année et en constante augmentation, ces listes recensent quelques 1 750 plaisanciers inscrits dans l'attente d'obtenir un emplacement.

Les plus fortes demandes concernent Port La Vie, Port

Olona et Port Joinville.

Dans un objectif de développement des activités de plaisance et de nautisme, il apparaît aujourd'hui primordial pour le département d'accroître ses capacités d'accueil en optimisant l'utilisation des plans d'eau mais aussi en redistribuant les espaces dans les différents ports afin de mieux répartir l'offre sur l'ensemble du littoral vendéen.

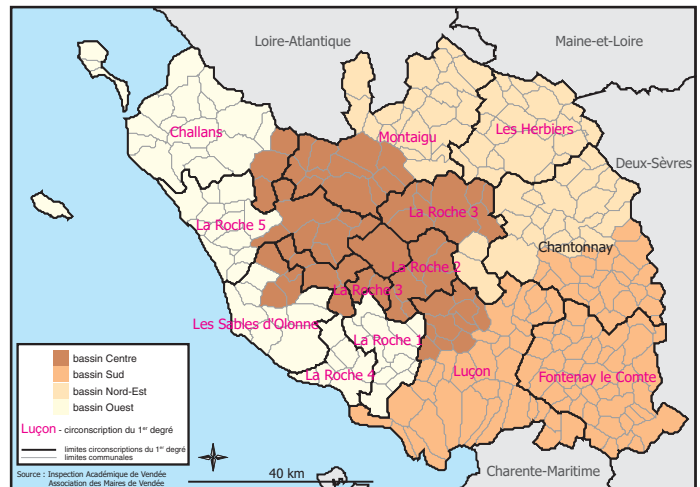
L'enseignement du 1^{er} degré en Vendée

- les circonscriptions du premier degré regroupent les écoles publiques et privées d'un territoire défini par l'Inspecteur d'Académie à partir de critères administratifs, éducatifs et fonctionnels.

- les bassins de formation regroupent l'ensemble des écoles, collèges, EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté) et lycées publics d'un territoire défini par le Recteur d'Académie à partir des zones d'emplois de l'INSEE.

En Vendée, le réseau scolaire est structuré en 12 circonscriptions de premier degré et 4 bassins de formation.

Circonscriptions du 1^{er} degré et bassins de formation



En Vendée, on compte 568 écoles du premier degré dont :

- 309 écoles publiques
- 259 écoles privées.

138 communes sur 282 accueillent à la fois au moins une école publique et une école privée. A l'inverse, 15 communes ne possèdent pas d'école.

La part des écoles publiques est particulièrement forte sur le littoral ainsi que dans le sud-est de la Vendée. La part des écoles privées est quant à elle importante dans le nord-est du département.

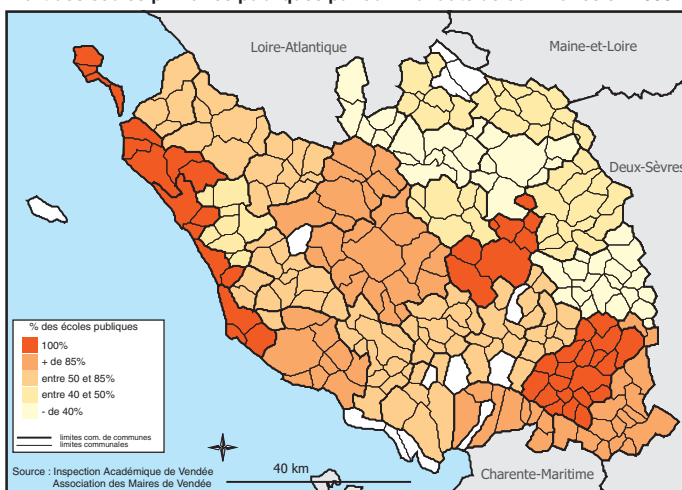
Le réseau public se caractérise par l'importance de très nombreuses petites écoles : 1 école publique sur 2 a moins de 4 classes. A l'inverse, on ne dénombre que 5 écoles ayant plus de 7 classes.

Cette distribution n'est toutefois pas homogène sur le territoire. En effet, les petites structures sont essentiellement présentes dans le sud-est de la Vendée alors que dans la moitié nord, celles-ci sont plus rares.

Les écoles privées se caractérisent par l'éventail des structures. Si 108 écoles sur 259 ont moins de 4 classes, on dénombre également 46 écoles qui ont plus de 7 classes.

Comme pour les écoles publiques, les petites structures se concentrent dans la partie sud de la Vendée.

Part des écoles primaires publiques par communauté de communes en 2003



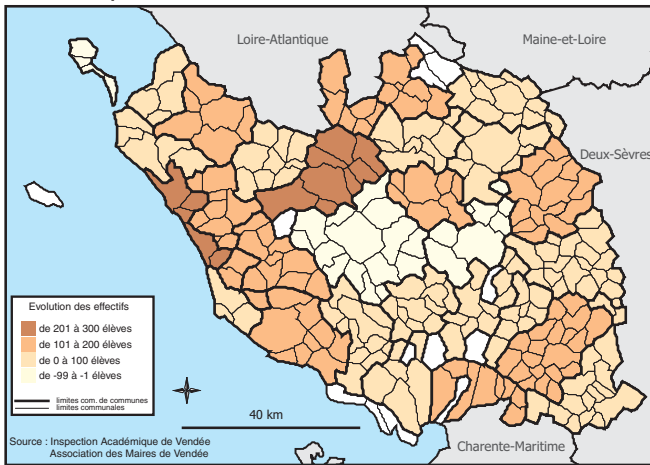
Répartition des écoles publiques et privées selon le nombre de classes
Rentrée 2003 (hors AIS*)

Nombre de classes	PUBLIC				PRIVE			
	Maternelle	Elémentaire	TOTAL PUBLIC		Maternelle	Elémentaire	TOTAL PRIVE	
	Nbre d'écoles	Nbre d'écoles	Nbre d'écoles	Pourcentage	Nbre d'écoles	Nbre d'écoles	Nbre d'écoles	Pourcentage
3 classes et moins	40	116	156	50,49	9	99	108	41,7
4 et 5 classes	30	73	103	33,33	5	62	67	25,87
6 et 7 classes	2	43	45	14,56	3	35	38	14,67
8 classes et plus	0	5	5	1,62	1	45	46	17,76
TOTAL	72	237	309	100	18	241	259	100

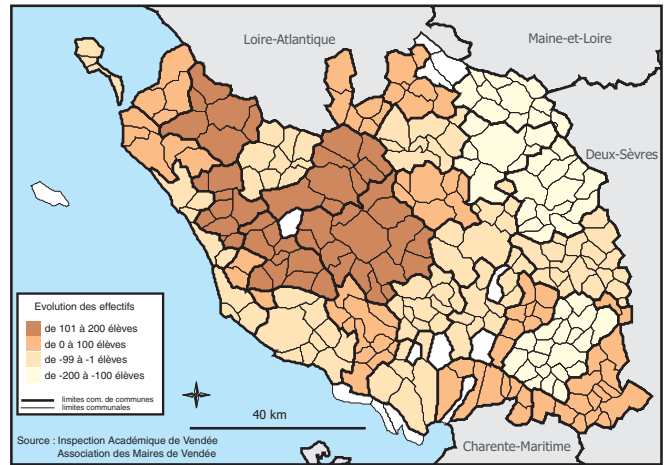
Source : D'après Inspection Académique de Vendée et Association des Maires de Vendée, *L'enseignement du premier degré en Vendée 2003-2004*

*Adaptation Intégration Scolaire

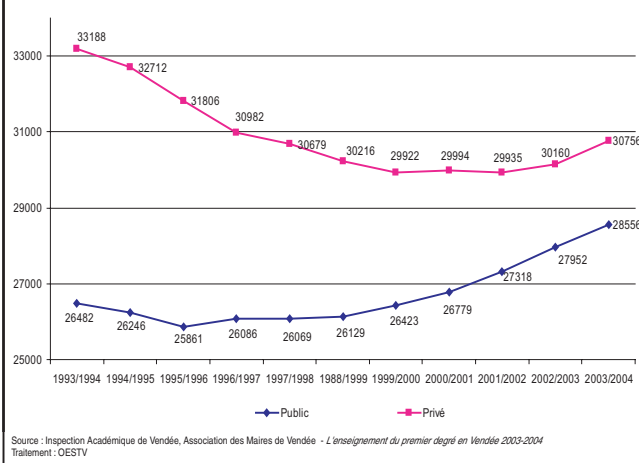
Evolution des effectifs des écoles primaires publiques par communauté de communes entre 1997 et 2003



Evolution des effectifs des écoles primaires privées par communauté de communes entre 1997 et 2003



Evolution des effectifs scolarisés dans les écoles privées et publiques de Vendée



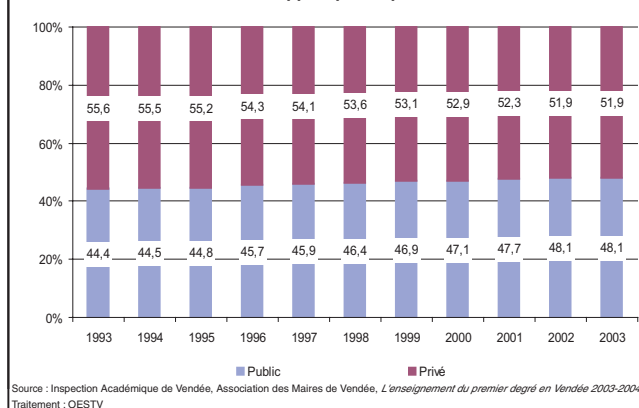
59 312 élèves en 2003/2004

Le nombre d'élèves fréquentant les écoles publiques et privées de Vendée s'élève à 59 312 à la rentrée 2003/2004 contre 59670 à la rentrée 1993/1994, soit une légère diminution (-0,5%). Les effectifs n'ont pas cessé de diminuer jusqu'en 1999/2000: -3 325 élèves en 6 ans. La reprise s'amorce à partir de 2000/2001 : + 2 967 élèves en 4 ans.

Les évolutions ne sont pas les mêmes selon les communautés de communes :

- certaines ont perdu jusqu'à 200 élèves dans l'enseignement privé : les communautés de communes du Pays de Pouzauges et du Pays des Herbiers.
- d'autres ont vu au contraire les effectifs scolaires s'accroître de plus de 3 000 élèves : les communautés de communes de Vie et Boulogne et de la Côte de Lumière dans l'enseignement public.

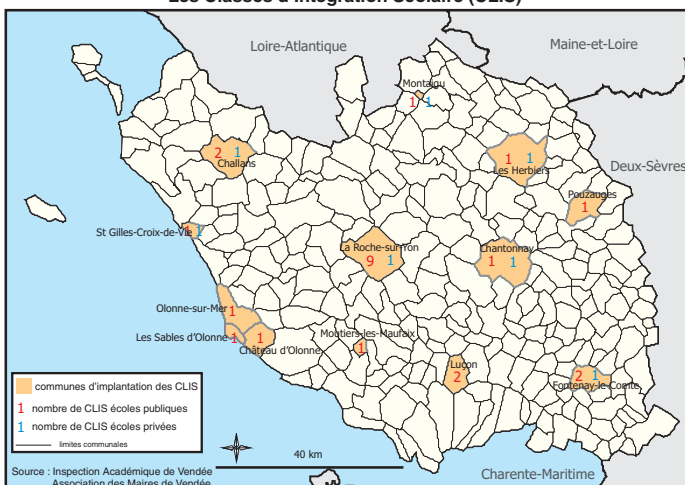
Evolution du rapport public/privé de 1993 à 2003



A la rentrée 2003/2004, 51,9% des élèves sont scolarisés dans les écoles privées. Le poids du privé en Vendée est largement supérieur à ce que l'on observe tant dans l'Académie de Nantes (35,4%) qu'en France (13,8% en 2002).

Le nombre d'élèves dans l'enseignement public est passé de 26482 en 1993/1994 à 28 556 en 2003/2004, soit une hausse de 7,8%. A l'inverse, les effectifs du privé ont diminué de 7,3% au cours de cette même période. Le rapport public/privé se réduit donc au fil des ans.

Les Classes d'Intégration Scolaire (CLIS)



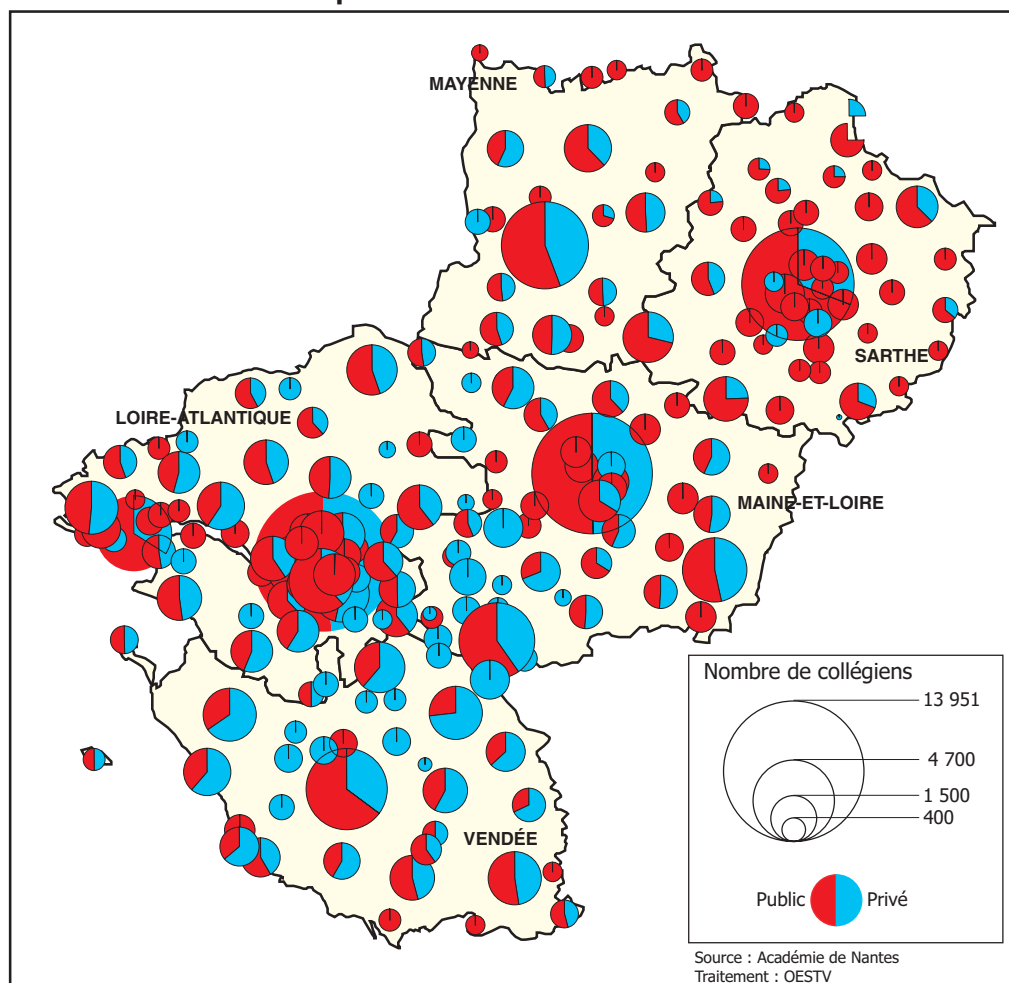
Les Classes d'Intégration Scolaire

Les classes d'intégration scolaire accueillent des élèves pour lesquels "la scolarisation en classe ordinaire ou en établissement spécialisé ne correspond pas à leurs besoins compte-tenu de leur déficience intellectuelle, auditive ou motrice" (selon l'étude de l'Inspection Académique de Vendée et de l'Association des Maires).

En Vendée, le réseau comprend 31 classes dont 24 classes dans les écoles publiques et 7 dans les structures privées.

334 élèves sont scolarisés en CLIS à la rentrée 2003/2004, ce qui représente 0,56% des élèves scolarisés.

Effectifs des collèges dans la Région des Pays-de-la-Loire pour l'année 2002-2003



Effectifs dans les collèges en 2003 et évolution des effectifs

		2003	Evol. 2002/2003	Evol. 1993/2003
Vendée	Public	12571	-1,60%	-9,20%
	Privé	16539	1,26%	-11,60%
Académie de Nantes	Public	102501	-1,26%	-9,52%
	Privé	73249	0,41%	-10,65%
France	Public	2519725	-1,00%	-4,39%
	Privé	643849	0,21%	-0,83%

Source : Académie de Nantes - Traitement : OESTV

Une diminution des effectifs dans les collèges sur 10 ans

En Vendée, on compte 62 collèges répartis sur l'ensemble du territoire dont :

- 30 collèges publics,
- 32 collèges privés.

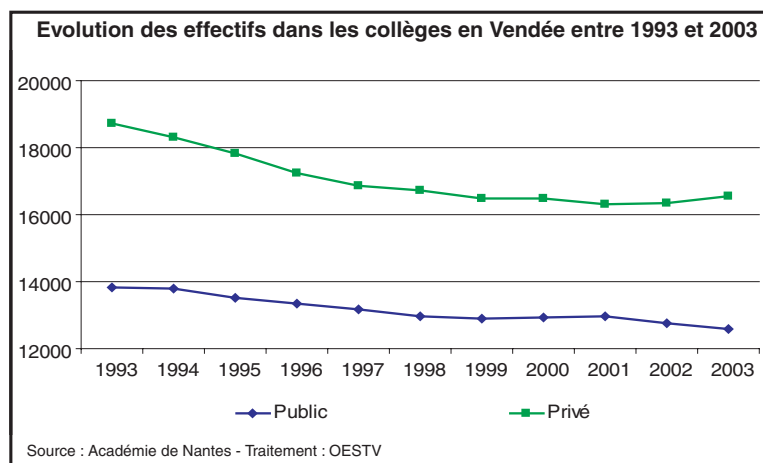
Les structures privées représentent ainsi 52% de l'ensemble des collèges en Vendée, ce qui est supérieur de 10 points à la moyenne régionale (42%).

En 2003, le nombre de collégiens s'élève à 29 110. Plus de la moitié d'entre eux sont inscrits en collège privé (56,8%) contrairement à la Région (41,7%) et à la France (20,4%).

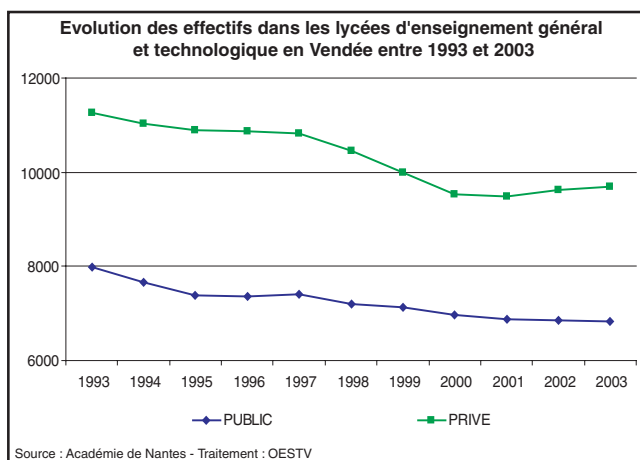
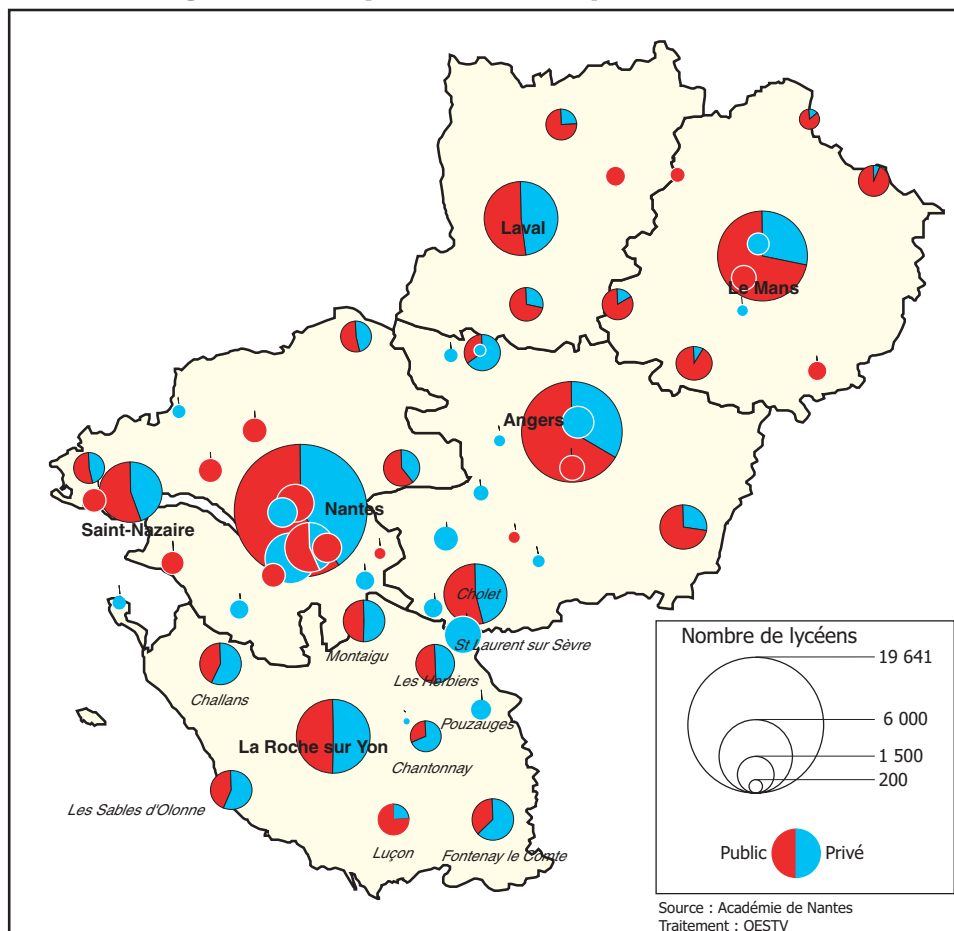
Entre 2002 et 2003, si le nombre de collégiens a diminué dans les structures publiques (-1,6%), il a légèrement progressé dans les établissements privés (+1,3%). Le même type d'évolution s'observe dans l'ensemble de l'Académie de Nantes.

Au total, en Vendée, les effectifs globaux restent stables en 2003 (29 110) par rapport à 2002 (29 108).

Sur 10 ans, les effectifs ont diminué de 10,6% dans les collèges. La baisse du nombre de collégiens n'est pas spécifique à la Vendée. Elle s'observe dans les mêmes proportions dans l'Académie de Nantes (-10% entre 1993 et 2003) et dans une moindre mesure à un échelon national (-3,7%).



Effectifs des lycées d'enseignement général et technologique dans la Région des Pays-de-la-Loire pour l'année 2002-2003



Une quasi-stabilité des effectifs dans les lycées d'enseignement général et technologique en 2003 par rapport à 2002

En Vendée, on compte 25 lycées d'enseignement général et technologique dont :

- 10 lycées publics,
- 15 lycées privés.

Les établissements privés représentent ainsi 60% de l'ensemble des lycées en Vendée. De même que pour les collèges, la part des lycées privés est plus forte dans le département qu'en Région (55%) et qu'en France (50%).

A la rentrée 2003, les lycées d'enseignement général et technologique ont scolarisé 16 517 élèves. Près de 6 lycéens sur 10 sont inscrits dans les établissements privés (43,5% en Région et 21,7% en France).

Les effectifs dans les lycées généraux et technologiques se maintiennent en 2003 par rapport à 2002 dans le département (0,2%).

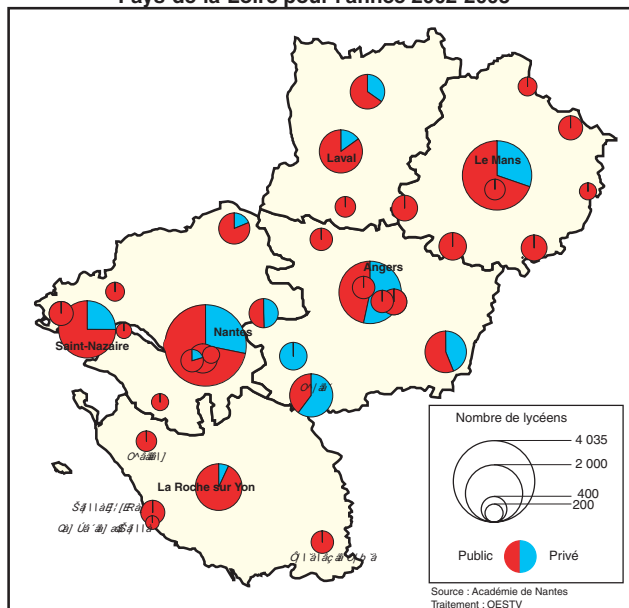
Entre 1993 et 2003, les effectifs dans le second cycle général et technologique s'inscrivent en baisse de 14% (-11,67% en Région et -1,96% en France).

Effectifs dans les lycées d'enseignement général et technologique en 2003 et évolution des effectifs

		2003	Evol. 2002/2003	Evol.1993/2003
Vendée	Public	6831	-0,23%	-14,36%
	Privé	9686	0,59%	-13,99%
Académie de Nantes	Public	50626	-0,03%	-9,27%
	Privé	38981	-0,13%	-14,60%
France	Public	1281682	0,17%	-0,33%
	Privé	354496	0,28%	-7,43%

Source : Académie de Nantes - Traitement : OESTV

Effectifs des lycées professionnels en Région des Pays-de-la-Loire pour l'année 2002-2003



Les effectifs augmentent dans les lycées professionnels en 2003 après plusieurs années de baisse

La Vendée compte 7 lycées professionnels dont 6 lycées publics. Notons l'absence de lycées professionnels dans le nord-est du territoire départemental.

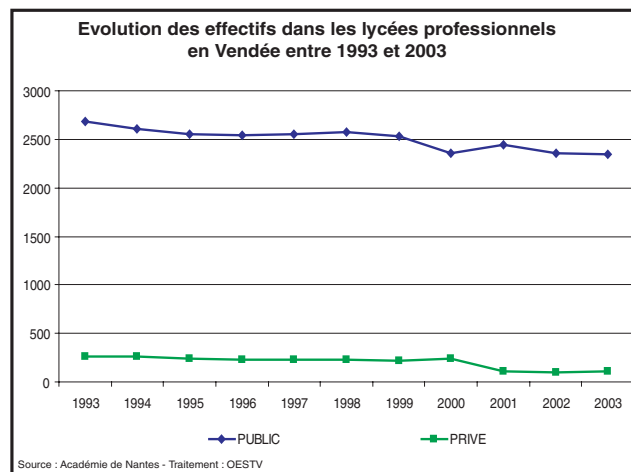
En 2003, le nombre de lycéens dans les lycées professionnels s'élève à 2 460 en Vendée. Après plusieurs années de baisse (-16,9% entre 1993 et 2002), ce chiffre s'inscrit en très légère augmentation par rapport à 2002 (+0,5%).

En Vendée, la légère progression du nombre de lycéens s'explique par la hausse des effectifs dans le lycée professionnel privé (+18 élèves), le nombre de lycéens ayant légèrement diminué dans les lycées publics.

Effectifs dans les lycées professionnels et évolution des effectifs

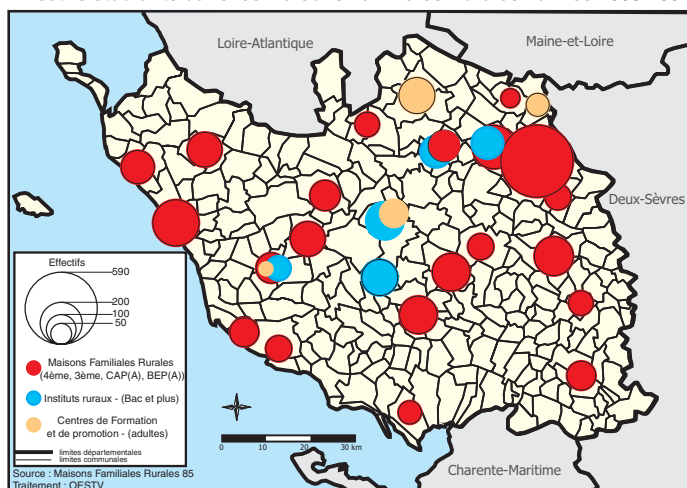
		2003	Evol. 2002/2003	Evol. 1993/2003
Vendée	Public	2349	-0,21%	-12,48%
	Privé	111	19,35%	-57,31%
Académie de Nantes	Public	19976	0,14%	-17,98%
	Privé	6380	3,35%	-24,13%
France	Public	426983	0,11%	-18,88%
	Privé	114961	1,04%	-8,43%

Source : Académie de Nantes - Traitement : OESTV



Source : Académie de Nantes - Traitement : OESTV

Effectifs étudiants dans les Maisons Familiales Rurales - année 2003-2004



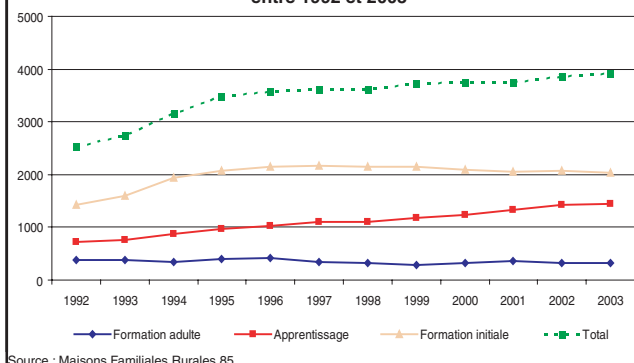
Les Maisons Familiales Rurales en Vendée

Les Maisons Familiales Rurales pratiquent une pédagogie de l'alternance avec des semaines de formation en entreprise et des semaines de formation à l'école. Il est possible de rentrer en Maison Familiale après les classes de cinquième, de quatrième, de troisième, de seconde ou après le bac. Ces établissements proposent plus de 200 qualifications de l'enseignement technologique et professionnel (CAP, CAPA, BEP, BTA, BAC, BTS, BTSA...).

En Vendée, plus de 3 900 élèves sont inscrits en Maisons Familiales Rurales en 2003/2004. Ce résultat s'inscrit en hausse de 1,5% par rapport à 2002/2003, en lien avec la progression des effectifs en contrat d'apprentissage (+1,7%).

Si les Maisons Familiales Rurales sont bien réparties sur l'ensemble du territoire départemental, on note toutefois une forte concentration des effectifs dans le Nord-est de la Vendée. Citons notamment la Maison Familiale de Saint-Michel-Mont-Mercure qui a accueilli en 2003-2004 près de 600 élèves.

Evolution des effectifs dans les Maisons Familiales Rurales en Vendée entre 1992 et 2003



Source : Maisons Familiales Rurales 85

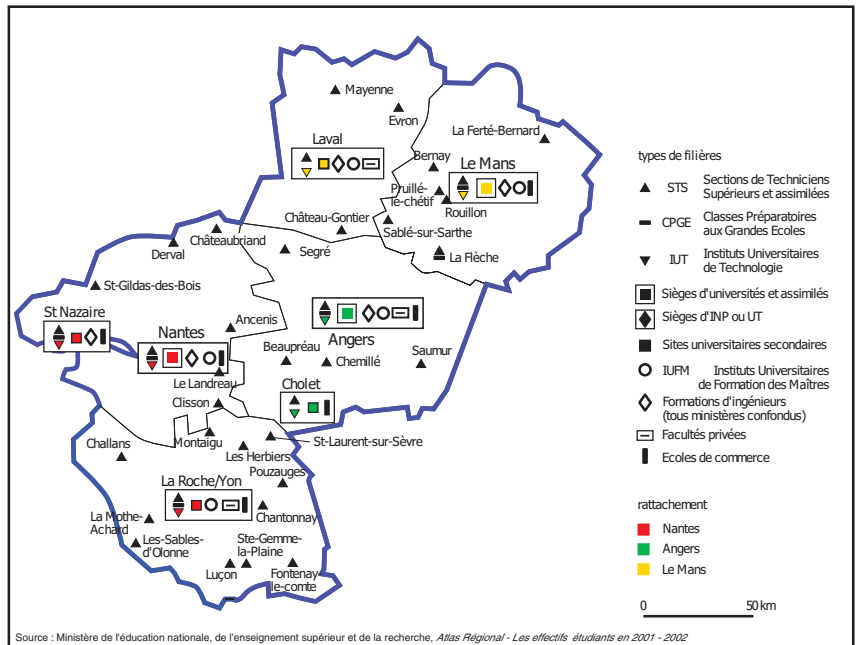
Principales filières de l'enseignement supérieur en Pays de la Loire en 2001-2002

Enseignement supérieur : une progression du nombre d'étudiants sur 10 ans

Depuis une dizaine d'années, l'offre de formation supérieure s'est fortement développée en Vendée et plus particulièrement dans le chef-lieu vendéen à travers :

- l'implantation d'une antenne de l'Université de Nantes,
- l'ouverture d'écoles privées telles que l'ICES (Institut Catholique d'Enseignement Supérieur), l'IST (Institut Supérieur de Technologie) ou encore l'EGC (Ecole de Gestion et de Commerce).

La présence de ce pôle d'enseignement supérieur au coeur du département de la Vendée permet non seulement de "donner" à l'économie locale la matière grise dont elle a besoin, mais aussi de véhiculer une image positive et dynamique du territoire.

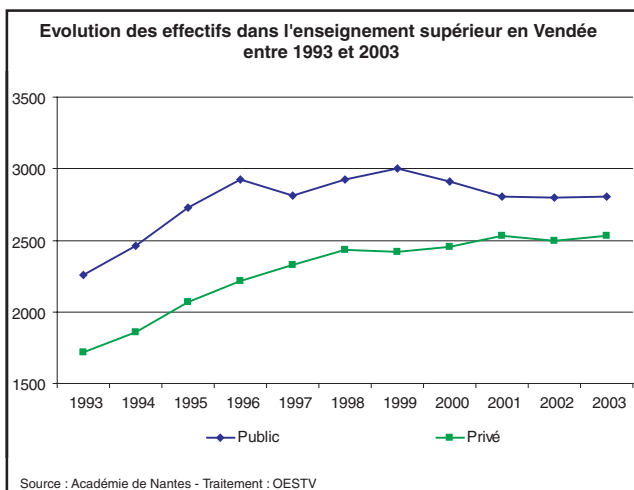
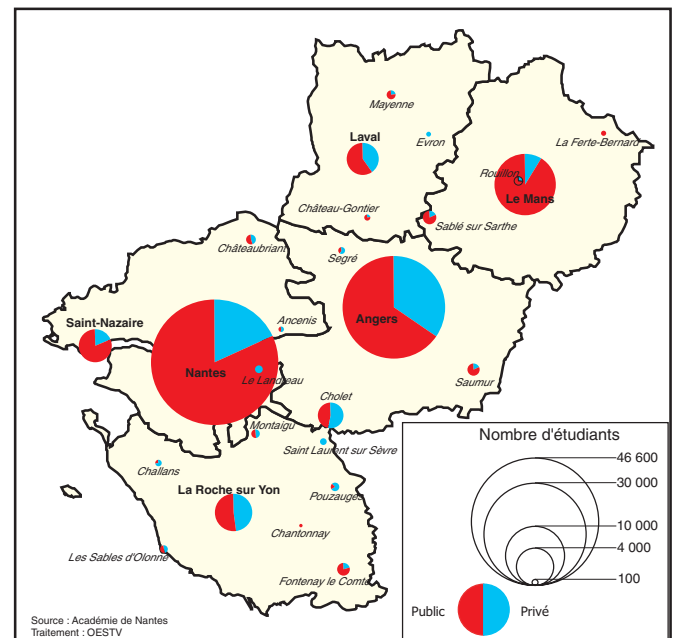


Effectifs de l'enseignement supérieur en Pays de la Loire par agglomération 2002-2003

A la rentrée 2003, 5 341 étudiants étaient inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en Vendée, ce qui représente 5% de l'ensemble des étudiants de la Région Pays de la Loire. Parmi ceux-ci, près de la moitié (47,4%) sont inscrits dans des structures privées.

Après une période de forte croissance entre 1993 et 1999 (+36%), les effectifs stagnent autour de 5 300 étudiants depuis 2000. Il existe toutefois des disparités : alors que les structures publiques ont perdu près de 200 étudiants entre 1999 et 2003 (-6,6%), les établissements privés en ont gagné près de 120 (+4,9%).

En Vendée, 47% des étudiants sont inscrits dans les sections de technicien supérieur (15% en Région) et 32% dans les Universités (57,8% en Région).



	Vendée			Région		
	2003	Evol. 2002/2003	Evol. 1993/2003	2003	Evol. 2002/2003	Evol. 1993/2003
Universités	1709	0,4%	24,0%	60350	2,3%	-3,4%
IUFM	239	-8,1%	184,5%	3451	-0,7%	19,1%
Ecoles d'ingénieurs	0			6681	4,7%	84,7%
Santaire et Social	518	0,0%	52,4%	5117	0,0%	40,9%
Classes préparatoires aux grandes écoles	69	-10,4%	-48,9%	3490	1,0%	2,7%
STS +DMA (avec DECF)	2505	2,2%	30,0%	15618	-0,4%	17,9%
Ecoles de commerce	97	10,2%	0 en 1993	3955	4,9%	38,6%
Formation compl. Post BTS/DMA	49	-12,5%	-57,8%	358	-7,7%	14,4%
Enseignement divers	155	24,0%	0 en 1993	5343	7,1%	48,3%

Source : Académie de Nantes - Traitement : OESTV

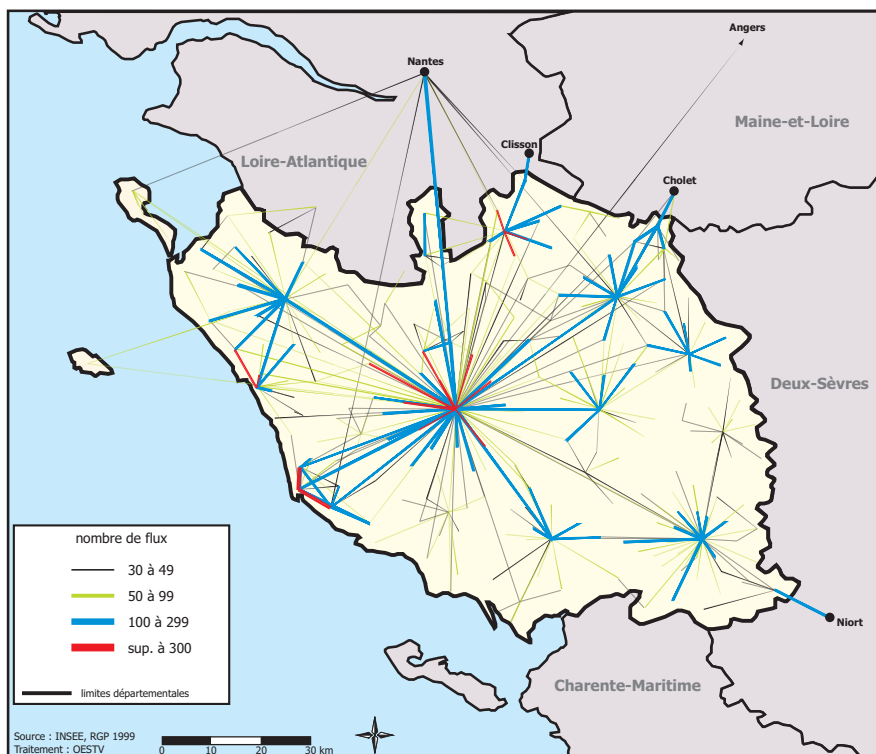
Navettes domicile-études en 1999 (étudiants de 18 ans et plus - flux sup. à 30 navettes)

Polarisation du chef-lieu vendéen sur les flux d'études

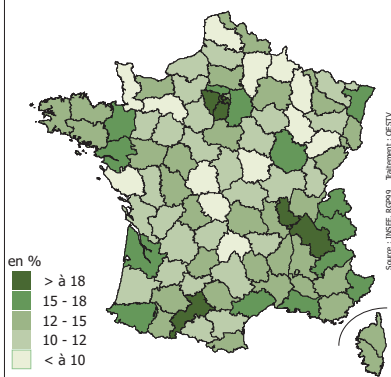
Les navettes domicile-études se dirigent principalement vers la Roche-sur-Yon, principal pôle de formation du département.

Le territoire compte également des pôles d'enseignement secondaire correspondant aux principales villes vendéennes.

L'attraction du pôle universitaire nantais s'affirme en dehors du département.



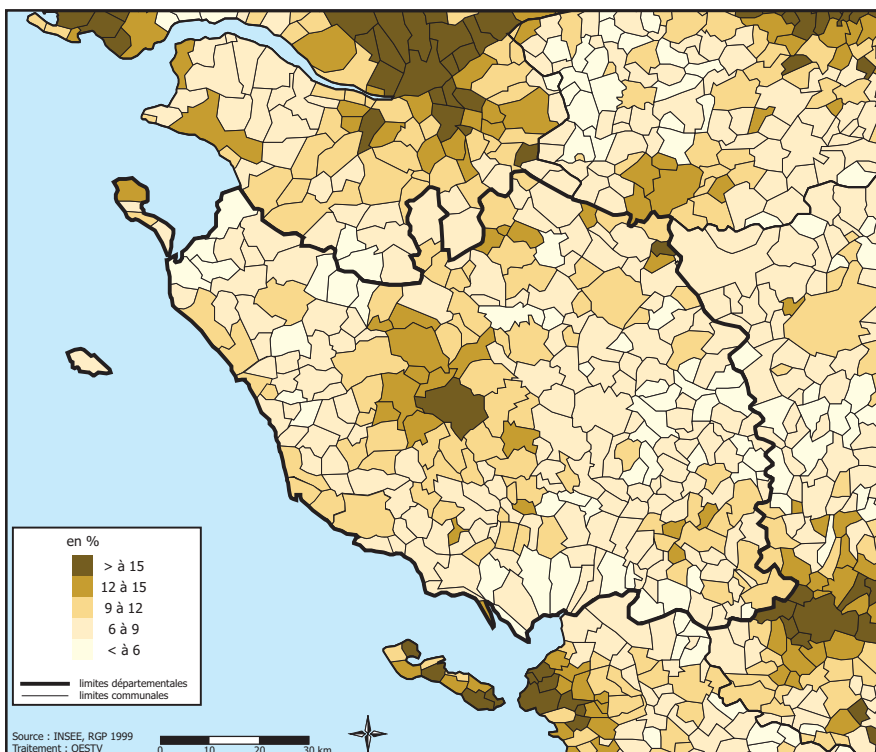
Part des diplômés BAC +2 et supérieur en 1999



La part des diplômés bac+2 et supérieur dans la population de plus de 15 ans : une forte concentration dans le chef-lieu vendéen et les communes alentours

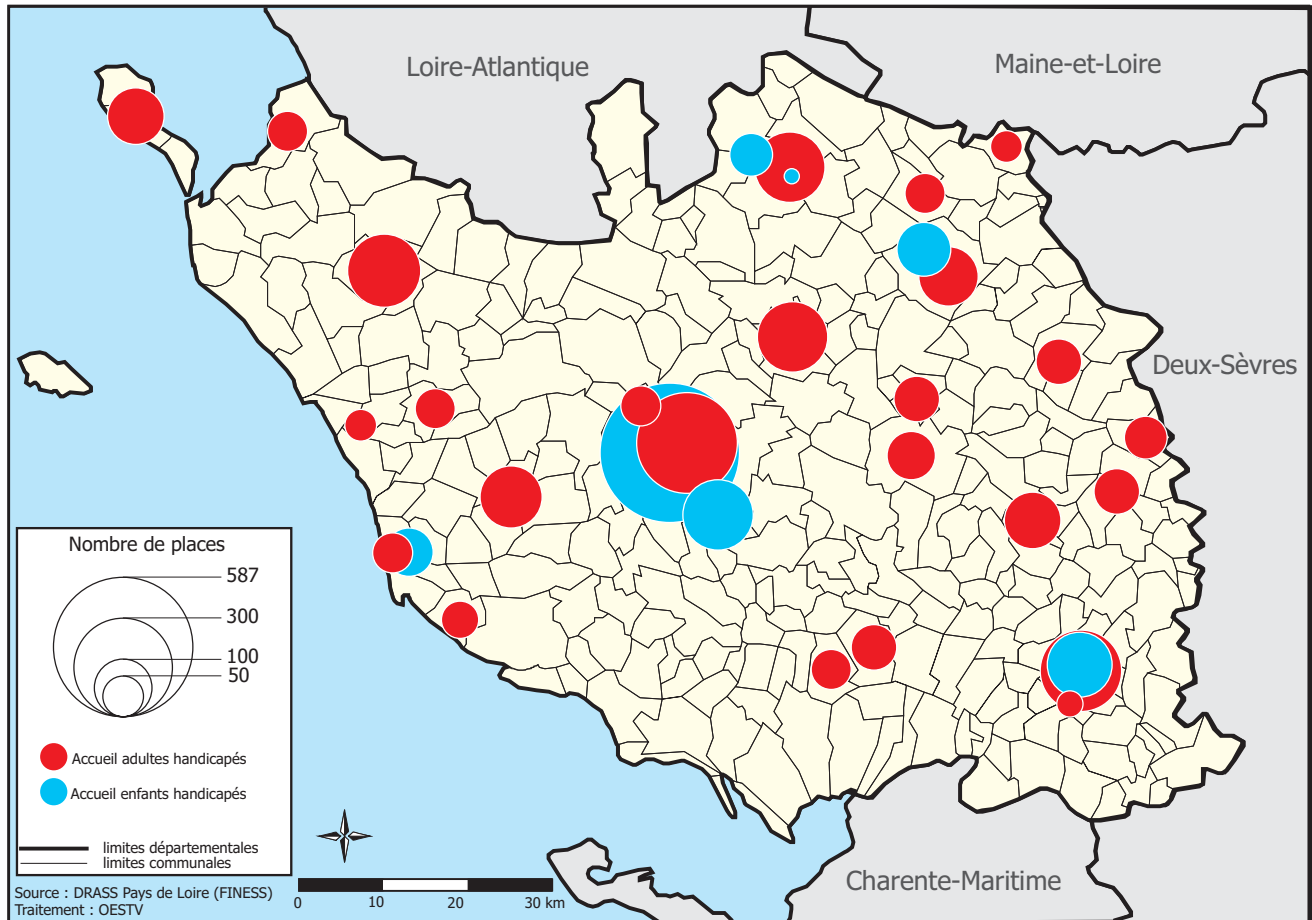
En Vendée, la part des bac+2 et supérieur dans la population de plus de 15 ans est de 9,9%. Cette part est inférieure à ce que l'on observe dans les départements limitrophes : 15,2% en Loire-Atlantique, 12,8% dans le Maine-et-Loire, 10,8% en Charentes Maritimes et 10,7% dans les Deux-Sèvres.

Part des diplômés BAC+2 et supérieur dans la population de plus de 15 ans en 1999



La part des diplômés bac+2 et supérieur dans la population de plus de 15 ans est particulièrement importante dans les pôles économiques et de services, lesquels proposent en effet des emplois qualifiés dans différents domaines.

Nombre de places dans les établissements d'accueil des personnes handicapées



Accueil des adultes handicapés

Places financées au 01/01/2003 par catégorie d'établissement

		Vendée		Région	
		2003	Evol. 1995/2003	2003	Evol. 1995/2003
Etablissements d'hébergement					
Foyer d'hébergement	Nbre d'établissements	12		81	
	Nbre de places	245	70,14%	1859	35,20%
Maison d'accueil spécialisée	Nbre d'établissements	2		25	
	Nbre de places	42	0%	876	42,20%
Foyer de vie	Nbre d'établissements	23		104	
	Nbre de places	682		2687	
Foyer d'accueil médicalisé	Nbre d'établissements	4		15	
	Nbre de places	85		543	
Etablissements de travail protégé					
Centre d'aide par le travail	Nbre d'établissements	13		82	
	Nbre de places	980	29,97%	5449	26,37%
Atelier protégé	Nbre d'établissements	5		49	
	Nbre de places	127	144,23%	2569	164,02%

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire - Traitement : OESTV

Accueil enfance et jeunesse handicapées : lits, places financées au 01/01/2003 par catégorie d'établissement d'éducation spéciale

		Vendée		Région	
		2003	Evol. 1995/2003	2003	Evol. 1995/2003
Déficients mentaux	Nbre d'établissements	8		60	
	Nbre de lits	635	-9,50%	3904	-16,00%
Polyhandicapés	Nbre de lits	19	0 place en 95	284	25 places en 95
	Nbre de lits	50	-10,70%	758	-3,60%
Troubles du comportement	Nbre d'établissements	1		15	
	Nbre de lits	50	-10,70%	758	-3,60%
Handicapés moteurs	Nbre d'établissements			9	
	Nbre de lits			380	-0,80%
Déficients sensoriels	Nbre d'établissements			6	
	Nbre de lits			469	-43,80%
SESSAD	Nombre de places	306		1798	
Autres	Nombre de places			244	

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire - Traitement : OESTV
*SESSAD : Services de Soins et d'Education Spécialisée à domicile

Accueil pour adultes handicapés

Au 1^{er} janvier 2003, le département de la Vendée compte :

- 1 054 places réparties dans 41 établissements d'hébergement, soit 17,7% des capacités d'accueil en Région,
- 1 107 places dans 18 établissements de travail protégé, soit 13,8% des capacités d'accueil en Pays de la Loire.

Les taux d'équipement en foyer de vie et en CAT (Centre d'Aide par le Travail) sont plus élevés que ceux de la Région. En revanche, ceux en M.A.S. (Maison d'Accueil Spécialisé), en foyer d'accueil médicalisé et en atelier protégé sont moindres.

Les capacités d'accueil pour adultes handicapés sont présentes dans les principaux pôles urbains ainsi que dans plusieurs pôles ruraux situés notamment à l'est du département.

Accueil pour enfants handicapés

Au 1^{er} janvier 2003, le taux d'équipement global en lits-places d'enfants inadaptés s'élève à 7,47 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans, taux inférieur au taux moyen régional (9,18).

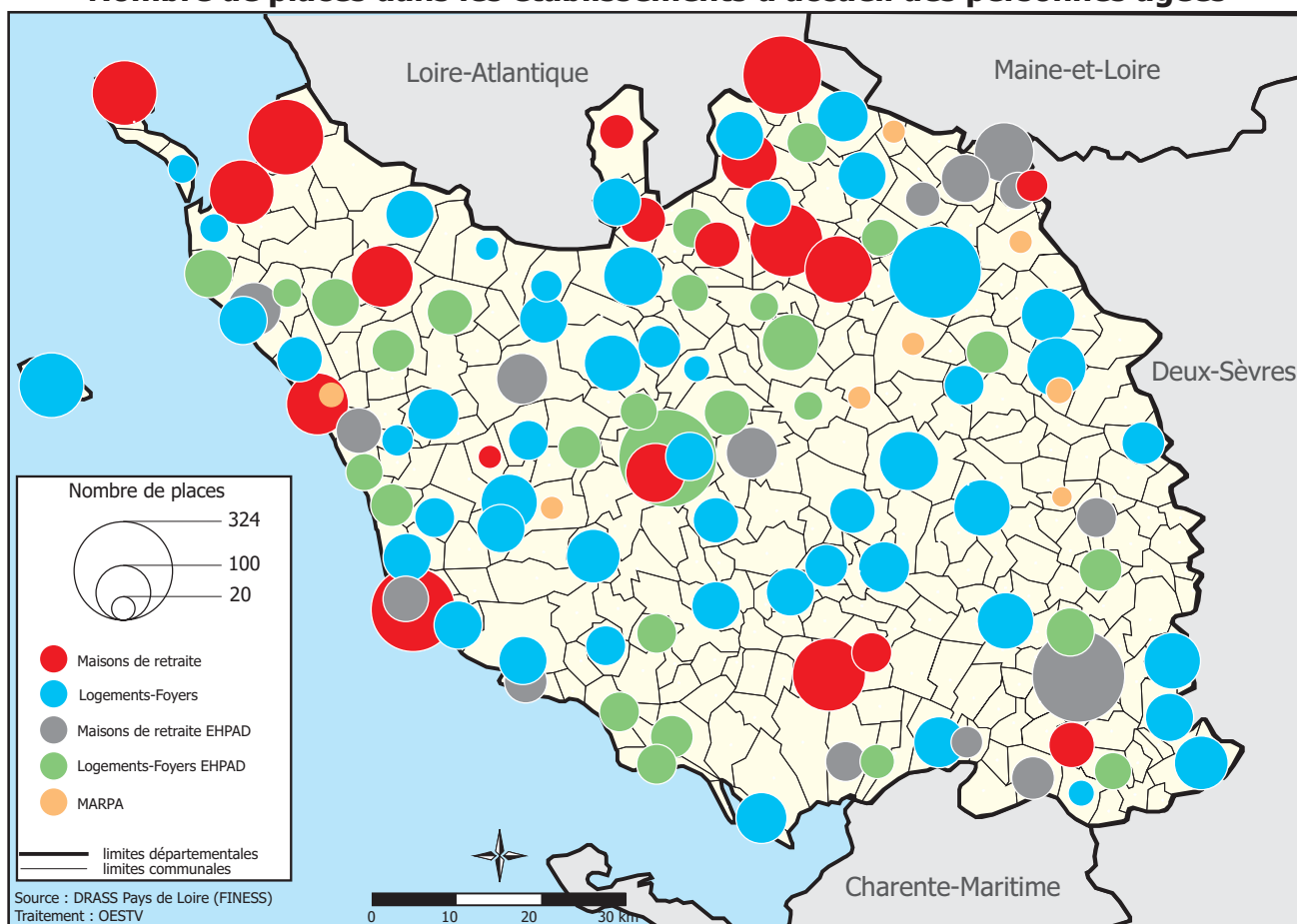
Les capacités d'accueil sont essentiellement concentrées à la Roche-sur-Yon.

Accueil des adultes handicapés Taux d'équipement au 01/01/2003 par catégorie d'établissement : places pour 1000 adultes de 20 à 59 ans

	Vendée	Région
MAS	0,15	0,50
Foyer de vie	2,37	1,54
Foyer d'accueil médicalisé	0,30	0,31
CAT	3,41	3,12
Atelier protégé	0,44	1,47

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire - Traitement : OESTV

Nombre de places dans les établissements d'accueil des personnes âgées



Accueil des personnes âgées

Il existe différents types d'établissements d'hébergement pour personnes âgées parmi lesquels :

- les logements-foyers : la personne âgée est locataire. A vocation résidentielle, les logements-foyers peuvent être médicalisés.
- les maisons d'accueil rural pour personnes âgées (MARPA) : ce sont de petites structures d'hébergement de 25 places maximum conçues pour accueillir des personnes âgées valides. On compte actuellement 8 MARPA en Vendée implantées pour la plupart dans la partie est du territoire.
- les maisons de retraite : ces établissements peuvent accueillir des personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes. Elles sont ou ont vocation à être médicalisées afin de donner les soins nécessaires selon l'état de santé de leurs résidents.

Ces établissements, dès lors qu'ils comptent plus de 25 places, peuvent devenir, dans le cadre de la réforme de la tarification, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cela signifie que dans le cadre d'une convention pluriannuelle, ils s'engagent à améliorer la qualité de l'accueil et la prise en charge des résidents. La Vendée compte à ce jour quelques 3 000 places en EHPAD.

Les structures d'accueil des personnes âgées, tous établissements confondus, sont bien réparties sur l'ensemble du territoire départemental. On note toutefois une concentration un peu plus forte des capacités d'accueil sur le littoral ainsi que dans le nord-est du département.

En Vendée, le taux d'équipement dans les structures d'hébergement pour personnes âgées est de 180,96 pour 1 000 habitants de plus de 75 ans, taux supérieur à celui de la Région (173,23).

Accueil des personnes âgées : lits ou places installés au 01/01/2003 publics ou privés

		Vendée		Région		
		2003	Evol.1995/2003	2003	Evol.1995/2003	
HEBERGEMENT PERMANENT						
Maisons de retraite	Nbre d'établissements	41		441		
	Nbre de lits	3001	-3,6%	30204	5,8%	
	dont section de cure médicale dont lits EHPAD	1002 897	-0,1%	9525 4974	17,9%	
Logement-foyer	Nbre d'établissements	93		247		
	Nbre de logements	5724	33,8%	13414	14,8%	
	dont section de cure médicale dont lits EHPAD	1346		1053 1765	30,3%	
HEBERGEMENT TEMPORAIRE		Nbre de lits	184	43,8%	833	20,5%
ACCUEIL DE JOUR		Nbre de places			22	
SERVICES DE SOINS A DOMICILE		Nbre de services	30		111	
		Nbre de places	971	15,5%	4382	33,4%
LONG SEJOUR		Nbre de lits	870	32,0%	5444	9,1%

Source : STATISS 2004 Pays-de-la-Loire - Traitement : OESTV

Taux d'équipement au 01/01/2003 pour 1000 habitants de 75 ans et plus

	Vendée	Région
Structures d'hébergement pour personnes âgées*	180,96	173,23
Services de soins à domicile	19,72	17,07
Lits médicalisés**	83,58	88,66

Source : STATISS 2004 Pays-de-la-Loire - Traitement : OESTV

* lits maison de retraite, logements-foyers, lits hébergement temporaire

** lits de section de cure médicale en maison de retraite et logements-foyer, lits de soins de longue durée, lits d'EHPAD

Les établissements d'hébergement et de réinsertion sociale

La Vendée dispose actuellement de :

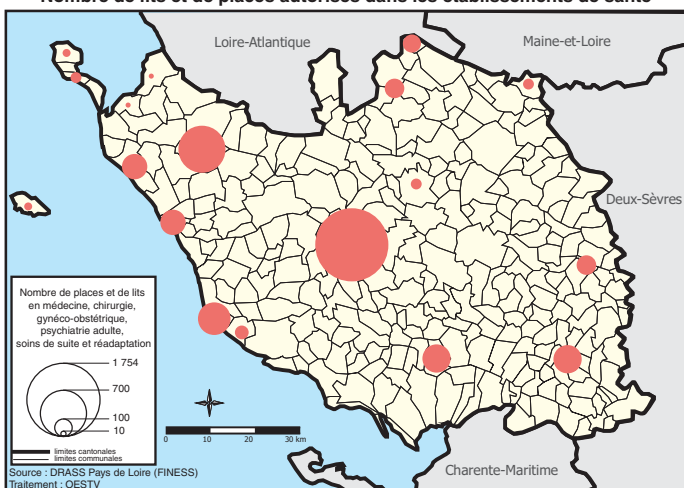
- 4 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ce qui représente une capacité de 174 places,
- 40 places dans les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA),
- 3 foyers jeunes travailleurs : 2 à la Roche-sur-Yon et 1 à Fontenay-le-Comte,
- 54 logements conventionnés à l'aide au logement temporaire (ALT).

Capacités d'accueil des établissements d'hébergement et de réinsertion sociale

Etablissements	Nombre de places
CHRS	174
Fontenay-le-Comte	86
La Roche-sur-Yon	69
Les Sables d'Olonne	19
CADA	56
Olonne sur mer	40
Challans	16
Foyers de jeunes travailleurs	404
Fontenay-le-Comte	108
La Roche-sur-Yon	296

Source : DDASS 85 (juin 2004)

Nombre de lits et de places autorisés dans les établissements de santé



Source : DRIASS Pays de Loire (FINESS)
Traitement : QES TV

Les établissements de santé

Au 1er janvier 2003, la Vendée compte 31 établissements de soins publics et privés.

Le nombre de lits installés s'élève à 3 708 dont :

- 3 013 dans les établissements publics,
- 695 dans les structures privées.

La Roche-sur-Yon dispose de la plus grande capacité d'accueil avec la présence notamment

- d'un centre hospitalier départemental,
- d'un centre hospitalier spécialisé
- et d'une clinique privée.

Viennent ensuite les villes de Challans, Fontenay-le-Comte, les Sables d'Olonne ou encore Luçon en terme de capacité d'accueil.

Nombre d'établissements de soins au 01/01/2003

	Vendée	Région
ETABLISSEMENTS DE SOINS PUBLICS	12	64
Centres hospitaliers régionaux		2
Centres hospitaliers	4	20
Hôpitaux locaux	7	35
Centres hospitaliers et SIH spécialisés en psychiatrie	1	7
ETABLISSEMENTS DE SOINS PRIVES	19	112
Etablissements de soins de courte durée	3	44
Etablissements hospitaliers de lutte contre les maladies mentales, alcoolisme	5	15
Etablissements de soins de suite et de réadaptation	5	28
Etablissements de soins de longue durée		6
Etablissements d'enfants à caractère sanitaire		2
Hospitalisation à domicile		2
Dialyse ambul. Et soins spécialisés à domicile	6	15

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire

Le taux d'équipement en court-séjour s'élève :

- à 1,31 lits pour 1000 habitants en médecine,
- à 1,02 lits pour 1000 habitants en chirurgie,
- à 1,30 lits pour 1000 habitants en gynéco-obstétrique.

Ces trois taux sont inférieurs à ceux de la Région.

Concernant l'activité des établissements de soins en 2002, on compte un peu plus de 82 900 entrées totales en hospitalisation complète, ce qui représente 14% des entrées totales de la Région.

Hospitalisation à temps complet : lits installés au 01/01/2003

	Vendée	Région
PUBLIC		
Total court séjour	1 159	7 664
Soins de suite et réadaptation	413	2 527
Soins de longue durée	870	5 066
Lutte contre les maladies mentales et toxicomanies	571	2 711
PRIVE		
Total court séjour	231	3 649
Soins de suite et réadaptation	464	2 237
Soins de longue durée		378
Lutte contre les maladies mentales et toxicomanies		384

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire

Le court-séjour hospitalier : lits publics et privés installés et places autorisées au 01/01/2003

	Lits et places installés en 2003			Lits et places pour 1000 habitants	
	Public	Privé	TOTAL	Vendée	Région
Court-séjour	1 194	264	1 458		
dont médecine	726	5	731	1,31	1,79
dont chirurgie	326	241	567	1,02	1,51
dont gynéco-obstétrique	142	18	160	1,30	1,58

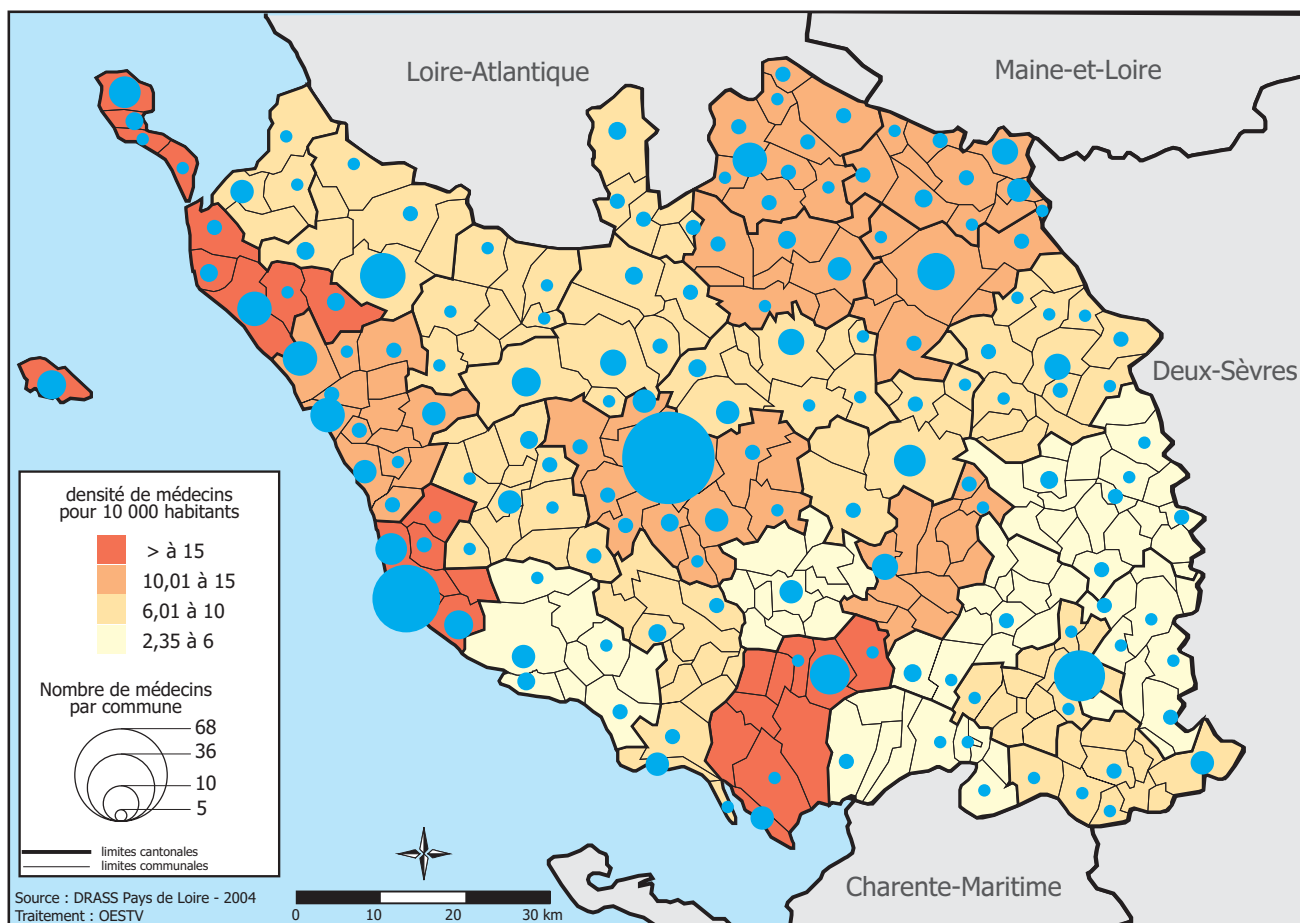
Source : STATISS 2004 Pays de la Loire

Nombre d'entrées totales en hospitalisation complète en 2002

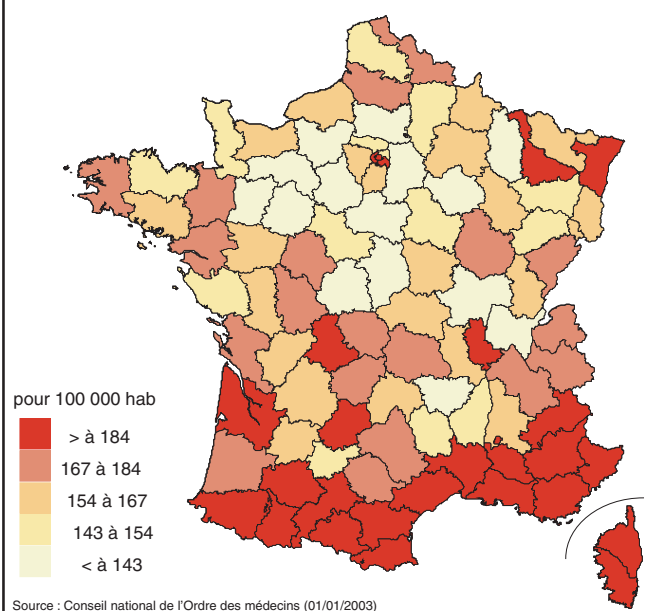
	Vendée		Région	
	Public	Privé	Public	Privé
Médecine	37 524	307	202 120	33 380
Chirurgie	17 697	17 367	103 106	171 582
Gynéco-obstétrique	8 118	1 889	41 205	30 643

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire

Densité de médecins généralistes par canton en 2004



Densité départementale de médecins généralistes en 2002



Les professionnels de santé

En 2002, la France compte 200 000 médecins libéraux et salariés en activité, soit 335 praticiens pour 100 000 habitants. Tous les départements de la Région des Pays de la Loire, y compris celui de la Vendée, ont une densité médicale inférieure à la moyenne française.

La répartition géographique du nombre de médecins par habitant est marquée par de forts contrastes. Ainsi, les cantons de l'île d'Yeu, Noirmoutier, Saint-Jean-de-Monts, les Sables d'Olonne ainsi que de Luçon comptent le plus grand nombre de médecins par habitant (plus de 15 médecins pour 10 000 habitants).

A l'inverse, les cantons situés au sud-est de la Vendée ainsi que les cantons de Talmont-Saint-Hilaire et de Mareuil-sur-Lay se caractérisent par une plus faible densité médicale : moins de 6 médecins pour 10 000 habitants.

Entre 1995 et 2003, le nombre de médecins généralistes a augmenté de 23,8% pour une croissance estimée de la population de l'ordre de 6,5%.

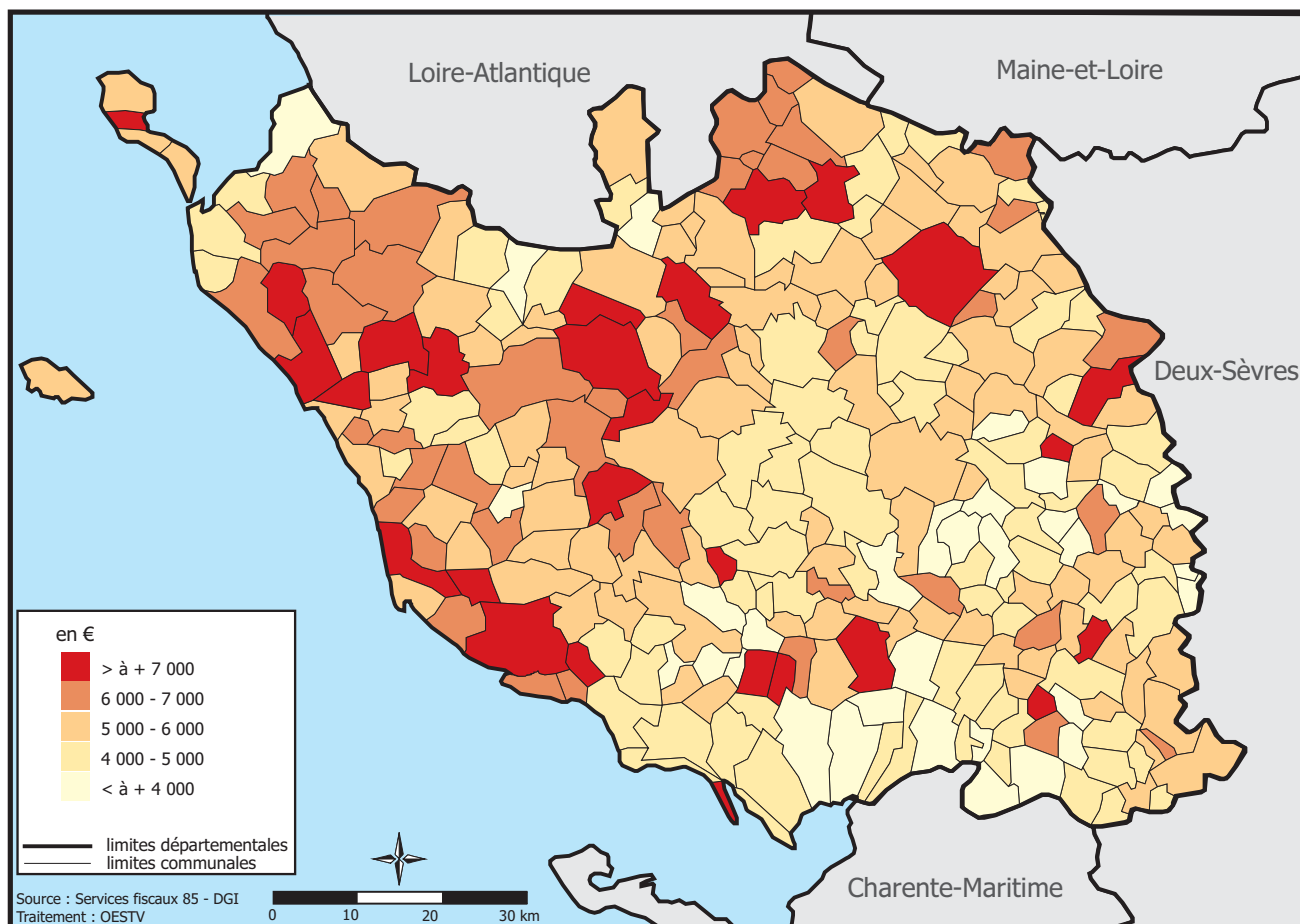
Professionnels de santé (y compris remplaçants) exerçant à titre libéral ou salarié au 01/01/2003

	Vendée		Région	
	2003	Evol. 1995/2003	2003	Evol. 1995/2003
Médecins généralistes	780	23,8	4728	15,0
Médecins spécialistes	518	9,3	4324	28,7
Chirurgiens-dentistes	293	1,4	1867	3,6
Sages-femmes	130	32,7	753	26,5
Infirmiers diplômés d'Etat et autorisés	2753	27,4	18787	29,9
Infirmiers de secteur psychiatrique	631	-0,3	3138	-2,3
Masseurs-kinésithérapeutes	446	14,9	2616	20,5
Pharmaciens	485	21,6	3051	25,5
dont titulaires d'officine	278	11,6	1517	9,7

Source : STATISS 2004 Pays de la Loire - Traitement : OESTV

REVENUS DES MÉNAGES

Evolution du revenu moyen par foyer fiscal entre 1984 et 2001



Un revenu moyen par foyer fiscal toujours inférieur à la moyenne nationale mais en progression plus soutenue

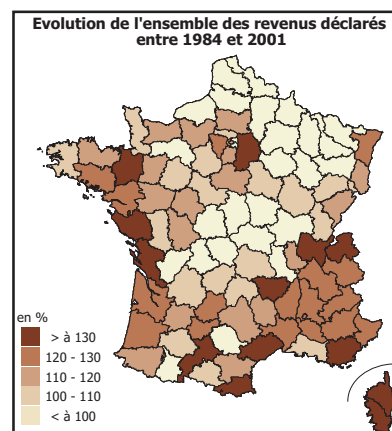
En 2001, les vendéens ont déclaré aux services fiscaux 4,27 milliards d'euros, ce qui place la Vendée au 44^{ème} rang des départements français (rang identique à celui tenu par la Vendée au regard de sa population). Entre 1984 et 2001, pour l'ensemble des revenus déclarés, la Vendée se situe parmi les 10 premiers départements français en terme de progression avec +143% (+123% en Pays de Loire et +112 % à l'échelle hexagonale). S'il est vrai que cette croissance résulte, pour une part conséquente, du dynamisme démographique, les ménages vendéens ont également vu leur situation financière s'améliorer.

Le revenu moyen par foyer fiscal a ainsi progressé de +67,7% en Vendée alors qu'il enregistrait des tendances plus mesurées en Région (+64,4%) et en France (+60,5%).

Ce revenu moyen par foyer fiscal s'élève, en 2001, à 14 098 euros (45^{ème} rang national contre 78^{ème} rang en 1984). Il demeure cependant encore inférieur aux moyennes régionale et nationale. Cet écart s'explique notamment par la structure de la population active vendéenne caractérisée par la sur-représentation des ouvriers et, a contrario, par une relative faiblesse du taux d'encadrement.

La localisation des plus fortes croissances du revenu moyen en euros entre 1984 et 2001 s'observent particulièrement sur deux types d'espaces :

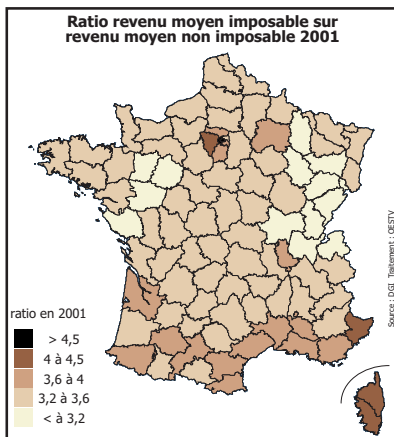
- les espaces urbains et leurs périphéries
- le littoral (essentiellement entre Saint-Jean-de-Monts et Jard-sur-Mer).



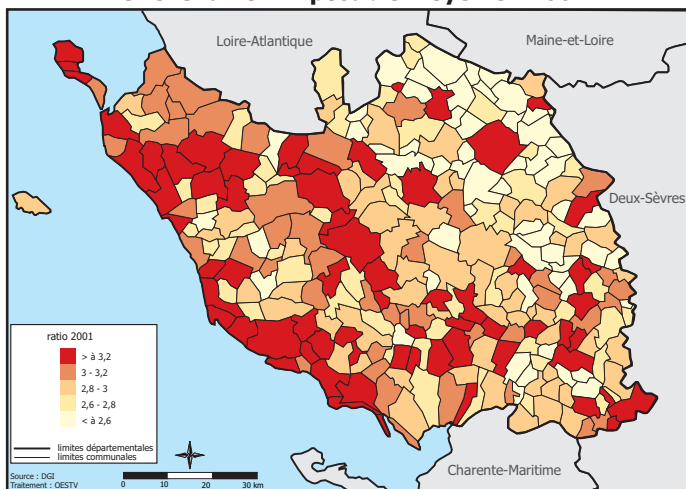
Evolution du revenu moyen global entre 1984 et 2001

	France	Pays de Loire	Vendée
1984	9 778	8 836	8 306
2001	15 690	14 527	14 098
Evolution	+60,5%	+ 64,4%	+ 67,7%

Source : Services fiscaux 85 - DGI



Ratio entre le revenu imposable moyen et le revenu non imposable moyen en 2001



Une faible dispersion des revenus entre les ménages les plus modestes et les plus aisés

Le calcul du ratio entre le revenu moyen imposable et le revenu moyen non imposable pour l'ensemble des départements français classe la Vendée au 83^{ème} rang (sur 96) avec un ratio de 3,19 (le revenu imposable moyen est 3,19 fois supérieur au revenu non imposable moyen en 2001).

A l'échelle française, la dispersion des revenus est forte (voire très forte) en région parisienne ainsi que dans le sud du pays. A l'inverse, elle apparaît plus mesurée en Pays de la Loire mais aussi dans l'est de la France.

Les travaux réalisés par l'INSEE et la Direction Générale des Impôts, mettant à disposition des données par décile, confirment et affinent ces ratios. Ainsi, le rapport entre les 10% les plus riches et les 10% les moins aisés place la Vendée au dernier rang français en 2000.

Une faible dispersion qui se doit cependant d'être nuancée à l'échelle infra-départementale

L'observation des ratios précédents à l'échelle infra-départementale fait toutefois apparaître de larges disparités au sein de l'espace vendéen.

Le littoral, le nord-ouest vendéen, les cantons du Poiré-sur-Vie et de la Roche-sur-Yon mais aussi quelques communes du Sud Vendée offrent les ratios les plus élevés à l'inverse du Haut-bocage.

D'une façon plus générale, le fait urbain et littoral demeure discriminant quant à l'ampleur des ratios observés.

Géographie vendéenne des revenus : une opposition entre espaces ruraux et espace urbains

L'analyse des revenus moyens en 2001 fait également apparaître de larges disparités au sein du territoire vendéen.

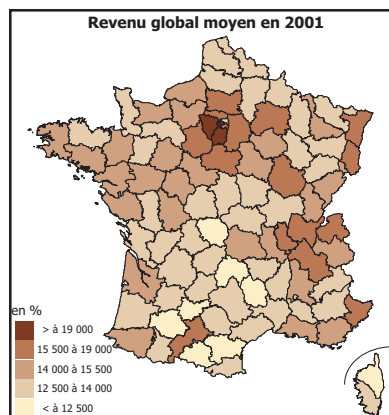
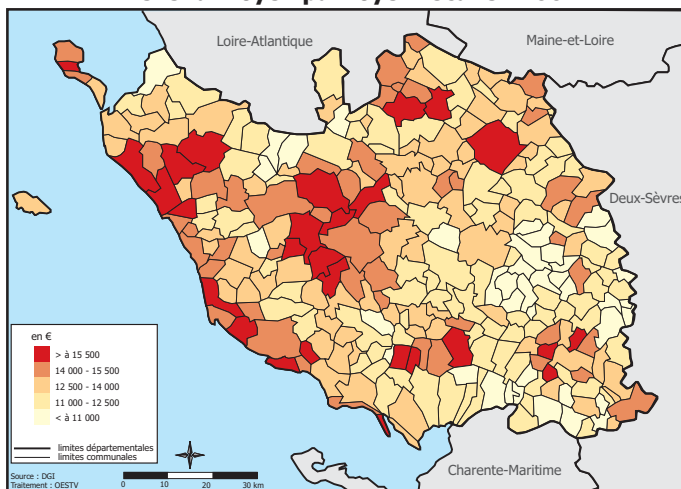
L'éventail des revenus moyens par commune s'inscrit ainsi dans un rapport allant de 1 à 2,77 (soit de 8 700 € pour la commune affichant les revenus moyens les plus faibles à 24155 € pour celle affichant les plus aisés).

Plus de 71 % des communes vendéennes (201 sur 282) offrent des revenus moyens inférieurs à la moyenne du département. Parmi ces communes, 95 affichent même des revenus moyens inférieurs de 25% à la moyenne vendéenne (soit 2 000 € ou plus de différence).

Ces 201 communes ne sont pas particulièrement localisables dans l'espace vendéen si ce n'est qu'elles représentent globalement les territoires à dominante rurale.

A l'inverse, la localisation des revenus les plus élevés se calque sur le fait urbain et le phénomène de polarisation des espaces périphériques et d'agglomération des activités. Les villes, offrant les services de plus haut niveau, proposent les emplois les plus qualifiés et donc les mieux rémunérés. La pression foncière, qui s'exerce au sein de ces pôles principaux, diffuse quant à elle la richesse (à travers le fait résidentiel) sur les communes périphériques.

Revenu moyen par foyer fiscal en 2001



La nature des revenus varie sensiblement à l'échelon infra-départemental

Alors que les salaires et traitements représentent, en 2000, plus de 62% des revenus déclarés dans le bocage, la proportion s'établit seulement à 46% sur le littoral. A l'inverse, les pensions et retraites constituent 31,7% de la masse des revenus déclarés sur le littoral contre moins de 20% dans le bocage.

Ces écarts de structure s'accompagnent par ailleurs de différences importantes en matière de montant moyen. A titre d'exemple, pour les pensions et les retraites, le différentiel atteint 25% entre le littoral et le bocage.

Une structure catégorielle des revenus révélatrice des spécificités socio-économiques de la Vendée

En 2000, les revenus d'activités (salaires et bénéfices) représentent 67,8% des revenus déclarés en Vendée contre 71,8% en France. A l'opposé, les pensions et rentes s'élèvent à 26,2% de la masse des revenus déclarés contre 23,2% en France.

En raison du vieillissement de la population vendéenne, la structure des revenus tend ainsi à se modifier en faveur des pensions et rentes. Cette évolution, qui s'observe sur le long terme, n'est cependant pas constante. En période de croissance lente, ce sont les pensions et rentes qui progressent le plus ; lorsque la croissance est forte les revenus d'activités prennent le pas.

Une plus grande précarité dans le Sud de la Vendée et dans les plus grands pôles

L'analyse des revenus moyens nous a permis de distinguer les espaces les plus "riches" des moins aisés au sein de la Vendée, mais aussi de mettre en relief la dispersion des revenus au sein de chaque commune. Un bref regard sur les bénéficiaires du RMI en Vendée permet de prolonger cette réflexion en localisant plus précisément la précarité.

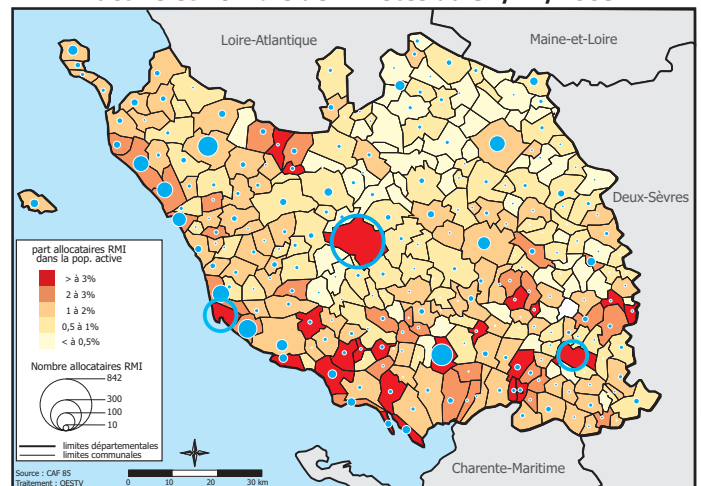
Le premier constat est l'identification d'une moitié sud du département pour laquelle la part des bénéficiaires du RMI dans la population est assez élevée.

Par ailleurs, à l'image de ce que l'on observe à l'échelle de la France, la précarité apparaît de façon plus marquée dans les principaux pôles urbains du département (La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte rassemblent 35% des bénéficiaires du RMI alors qu'ils ne représentent que 14,5% de la population départementale).

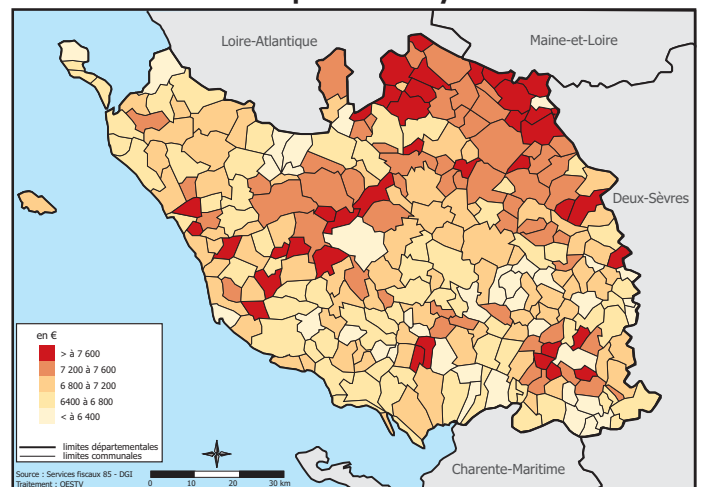
A l'inverse, le Haut-bocage se singularise par une faible proportion de Rmistés (même dans les pôles importants). Cet espace demeure, il est vrai, atypique au regard de l'analyse des revenus. Il est celui où le taux de chômage est le plus faible en Vendée (grâce à la densité de son tissu industriel), les salaires n'y sont pas élevés au regard de la moyenne vendéenne mais proposent une dispersion très faible entre les plus hauts et les plus faibles.

L'analyse des revenus non imposables moyens en 2001 identifie clairement le Haut-bocage avec des valeurs beaucoup plus élevées que dans le reste de la Vendée. Le revenu moyen non imposable des communes du Haut-bocage se situe autour de 7 600 € alors qu'il s'élève à 6 900 € en moyenne en Vendée et à 6 455 € en France. En d'autres termes, cet espace offre une structure des revenus équilibrée et un faible taux de précarité.

Part des bénéficiaires du RMI dans la population active et nombre de Rmistés au 31/12/2003

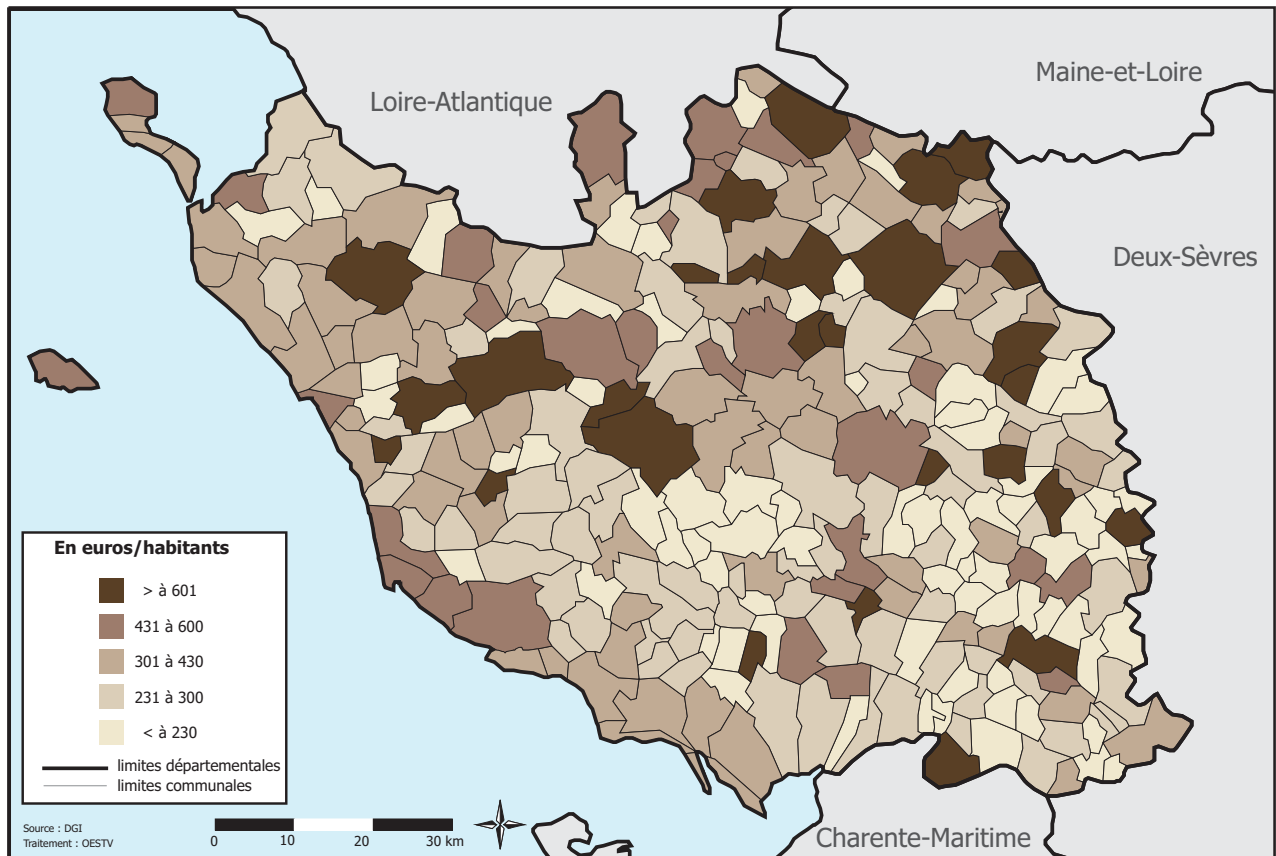


Revenus non imposables moyens en 2001



FISCALITÉ COMMUNALE

Potentiel fiscal des communes vendéennes en 2002



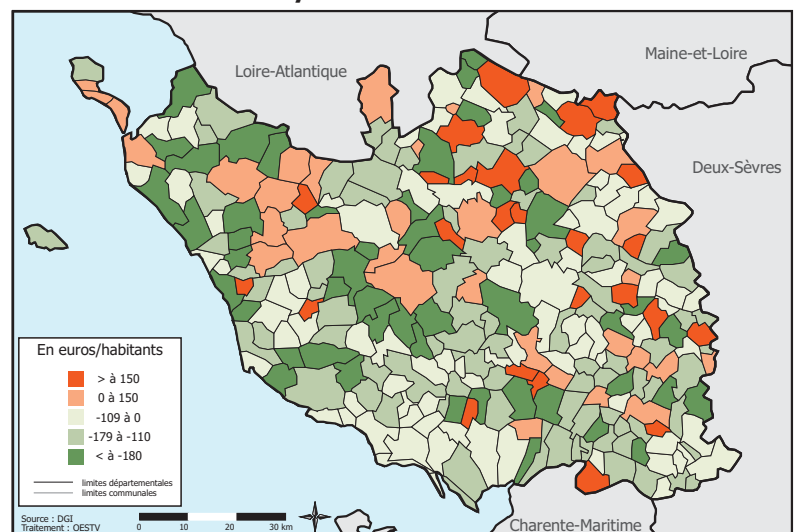
Différence entre le potentiel fiscal communal et la moyenne nationale de la strate

Définitions

Le **potentiel fiscal** d'une collectivité territoriale représente la richesse fiscale "potentielle" de celle-ci. Il correspond aux recettes fiscales que percevrait la collectivité concernée si celle-ci appliquait non pas ses propres taux, mais les taux moyens (des quatre taxes directes locales) observés au niveau de la France entière.

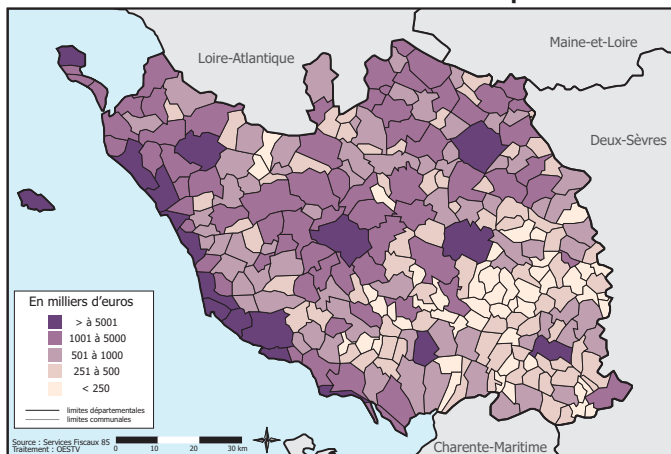
L'utilité du potentiel fiscal est de mesurer la richesse fiscale d'une commune et de pouvoir comparer cette richesse au potentiel moyen de la strate à laquelle elle appartient.

Les **strates** sont relatives à la population (DGI) des communes.

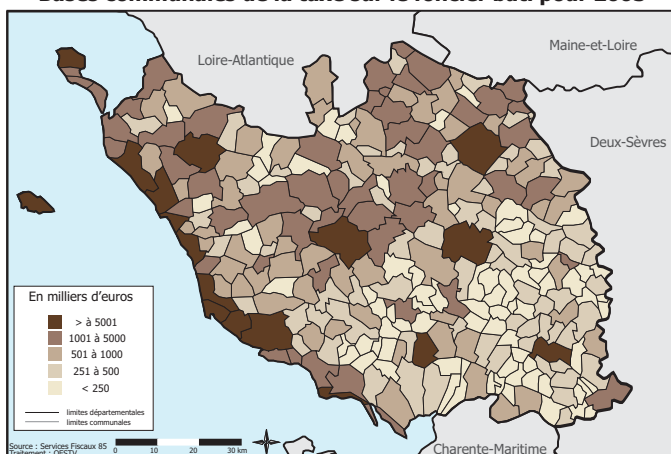


En 2002, pour le département de la Vendée, les potentiels fiscaux par habitant et par commune s'échelonnent de 147 à 2 031 euros par habitant.

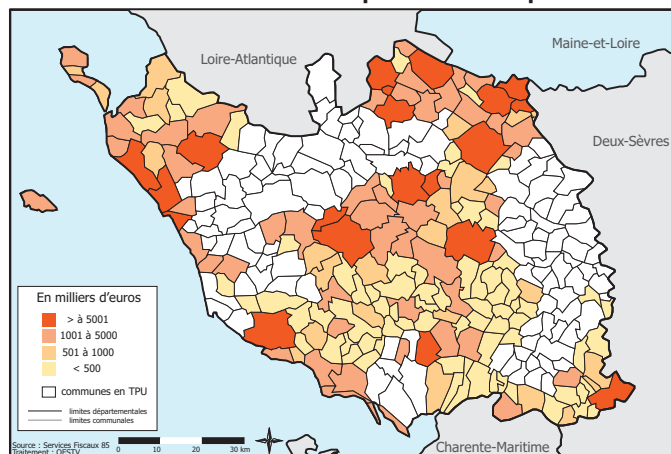
Bases communales de la taxe d'habitation pour 2003



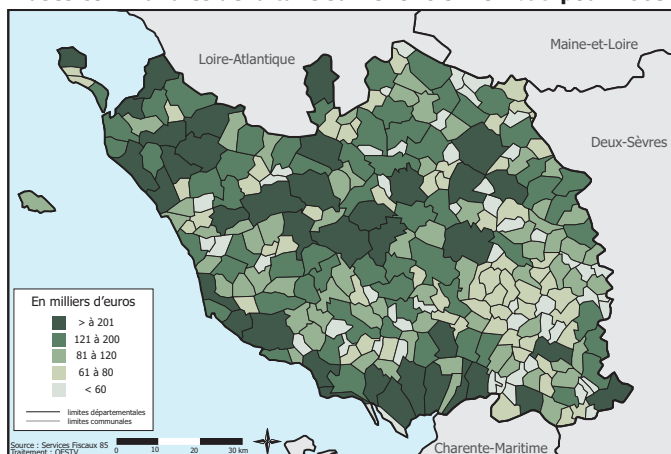
Bases communales de la taxe sur le foncier bâti pour 2003



Bases communales de la taxe professionnelle pour 2003



Bases communales de la taxe sur le foncier non bâti pour 2003



Le produit des 4 taxes locales

Pour le département de la Vendée, le produit des 4 taxes locales s'élève à 130,9 millions d'euros en 2003, soit 242,5 euros par habitant.

Ce produit global se répartit de la façon suivante :

- Taxe professionnelle : 54,8 millions d'euros (101,6 euros par habitant),
- Taxe d'habitation : 42,7 millions d'euros (79,2 euros par habitant),
- Taxe sur le foncier bâti : 32,7 millions d'euros (60,7 euros par habitant),
- Taxe sur le foncier non bâti : 0,60 million d'euro (1,1 euro par habitant).

Entre 2002 et 2003, le produit des 4 taxes locales a augmenté de 10,1%, ce qui est supérieur à la hausse enregistrée à l'échelon national (+5,9%).

Les bases communales de la taxe d'habitation et du foncier bâti

Pour l'ensemble du département de la Vendée,

- la base sur la taxe d'habitation s'élève à 532 millions d'euros (+4,8% par rapport à 2002), soit 985,9 euros par habitant,
- la base sur le foncier bâti est de 400,8 millions d'euros (+4,9% par rapport à 2002), soit 742,6 euros par habitant.

Il existe d'importantes disparités selon les communes.

Les bases sont plus élevées (plus de 5 millions d'euros) :

- sur les principaux pôles urbains : la Roche-sur-Yon, Challans, les Herbiers, Fontenay-le-Comte ou encore Chantonnay
- ainsi que sur la côte vendéenne.

Pour les communes du littoral, l'importance des résidences secondaires explique le niveau élevé des bases.

En revanche, elles sont plus faibles (moins de 250 000 euros) dans nombre de communes situées au sud-est du département.

Les bases communales de la taxe professionnelle

Pour l'ensemble du département de la Vendée, la base sur la taxe professionnelle s'élève à 705,4 millions d'euros (+3,3% à législation constante par rapport à 2002), soit 1 307,1 euros par habitant.

Rappelons que les communautés de communes qui sont passées en Taxe Professionnelle Unique sont au nombre de 12.

Les bases communales de la taxe sur le foncier non bâti

Pour l'ensemble du département de la Vendée, la base sur le foncier non bâti s'élève à 3,02 millions d'euros (+6,9% par rapport à 2002), soit 5,6 euros par habitant.



**Observatoire Economique, Social
et Territorial de la Vendée**

Galerie Pompidou - 6 rue Stéphane Guillemé
85000 LA ROCHE SUR YON

tel: 02.51.24.83.33 fax: 02.51.24.12.33
e.mail: oestv@wanadoo.fr